

152.



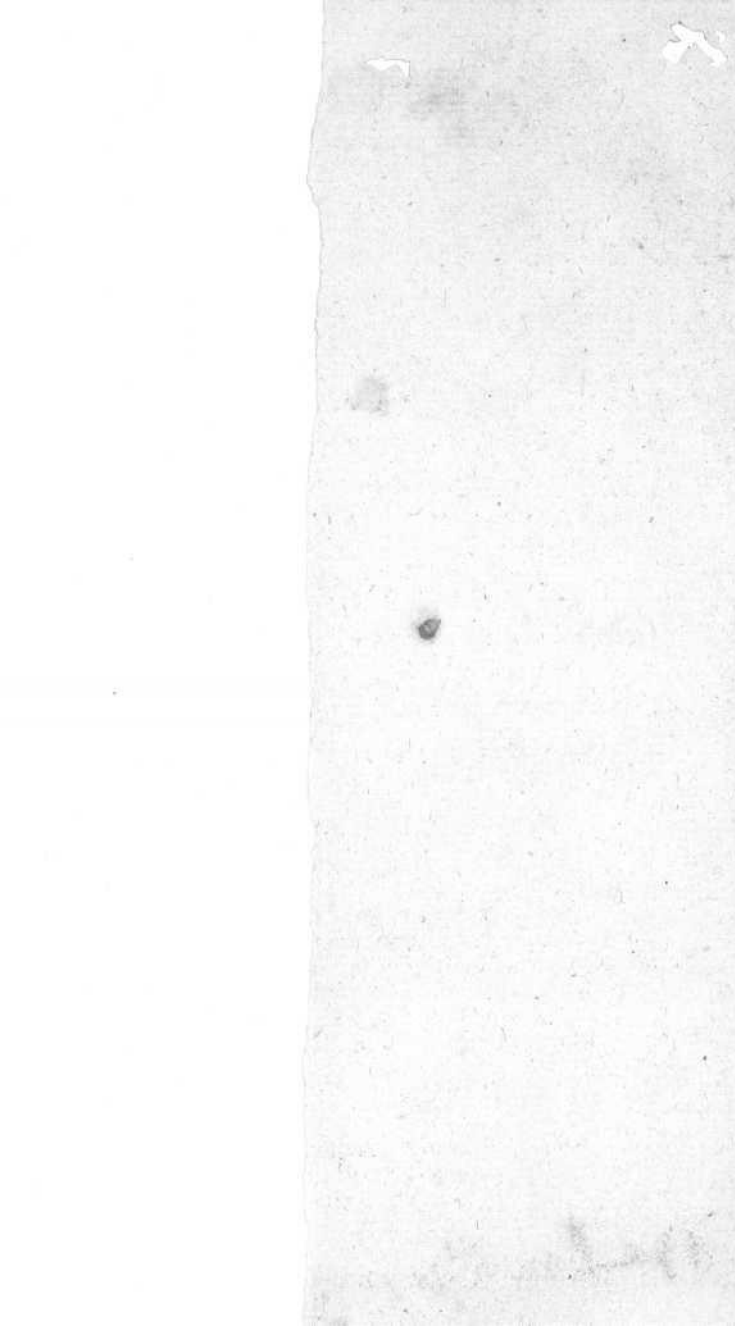






S. Mater et virgo Theresia à Iesu.  
Misericordias Domini in æternū cantabo, Psal. 88.

Douleur



# LETTRES

DE LA

GLORIEUSE MERE

S<sup>TE</sup> TERESE,

*Enrichies des Remarques de l' Illust. & Reverendiss. Seign.*

D. JEAN DE PALAFOX & MENDOZE, Evêque d'Osme & du Conseil de sa Majesté Catholique.

Et nouvellement recueillies par les soins du Tres-Reverend P. GENERAL de Carmes Deschaufsez de la Congregation d'Espagne.

*Traduites d'Espagnol en François par M. FRANÇOIS PELICOY, Prestre, Doct. en Theol. en l'Univerfité de Salamanque, & Aumonier de la Maison de la Reyne Tres-Chrestienne.*

EDITION NOUVELLE,

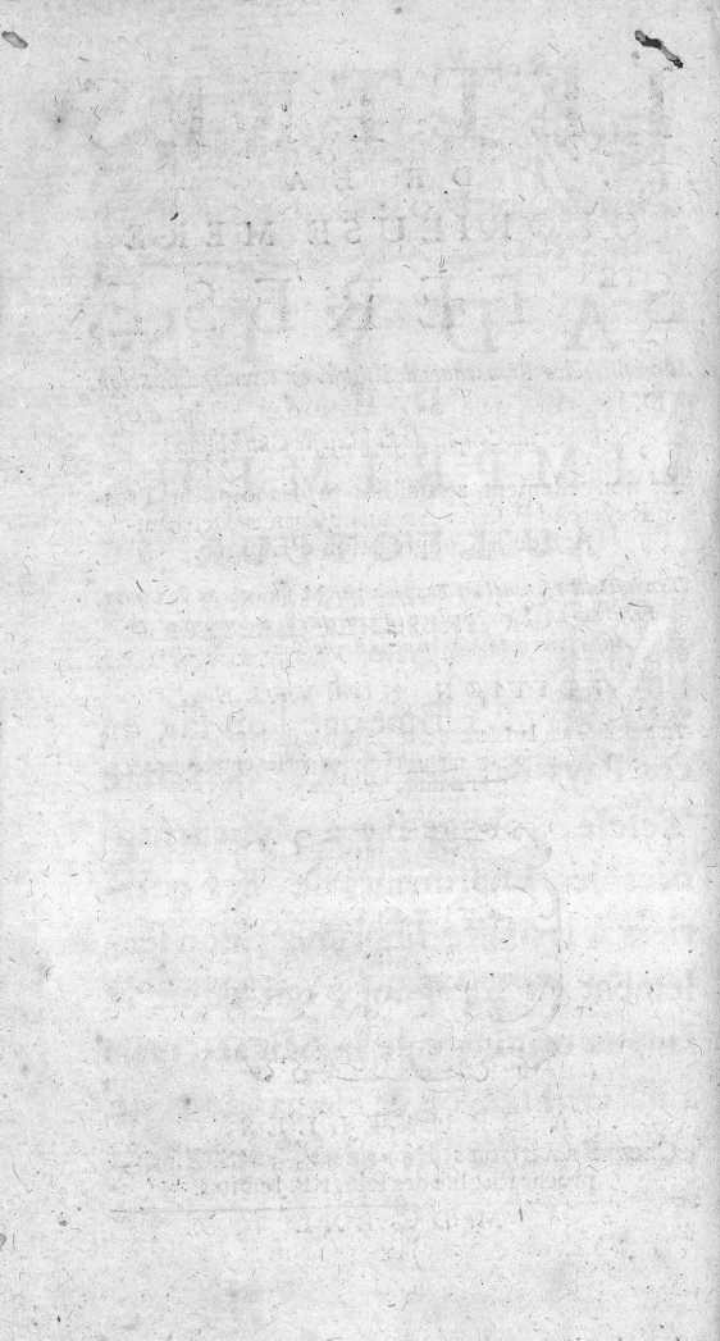
Augmentée de la Lettre 65. & des Advis de la Sainte avec leurs Remarques & de plusieurs autres choses omises dans l'Edition de Paris.



A BRUXELLES,  
Chez FRANÇOIS FOPPENS, au S. Esprit,  
proche l'Eglise des RR. PP. Jesuites.

M. DC. LXI.

*De la Congregation*







A D V I S  
D E  
L' I M P R I M E U R  
A U L E C T E U R.



ON TRES-CHER LECTEUR.

L'Estime que l'on fait en ces Pays-Bas des œuvres de Sainte Terese, a obligé il y a plusieurs années les Imprimeurs de ces quartiers à les faire imprimer, non seulement en Espagnol, qui estoit la langue originale de la Sainte; mais aussi en François & Flamand: cette mesme raison les a aussi poussé à

## A U L E C T E U R.

imprimer en la mesme langue Espagnole le premier Tome des Lettres de la mesme Sainte , donné au public par le R. P. General des Carmes Deschauffées de la Congregation d'Espagne. A peine cette impression fut achevée , que plusieurs personnes nous sollicitèrent à les imprimer aussi en François , & pour nous y exciter davantage nous mirent en mains la traduction en François , faite par Monsieur PELLICOT ; & imprimée l'année passée à Paris : comme quelques-uns les eurent parcouru , ils y marquerent quantité d'omissions faites en divers endroits , ils furent extrêmement surpris , & escrivirent à quelques-uns de leurs amis à Paris , pour sçavoir  
voir

## A U L E C T E U R.

voir la source d'un procédé si extraordinaire, & d'une imposture si signalée faite au public: ils ont sçeu, qu'en cela, le Traducteur, ny l'Imprimeur n'y ont en aucune façon concouru. Et que cela venoit de certaines Moniales auxquelles (le Traducteur occupé au voyage que le Roy Tres-Chrestien fit sur la frontiere d'Espagne pour son mariage avec l'Infante) avoit confié ses escrits: ces personnes se constituerent arbitres de la doctrine de leur Mere, qu'elles devoient respecter: & offerent de l'original quantité de choses qui condamnoient leurs dictames & gouvernement particulier: elles avoient mesme osté toute la Lettre soixante-cinquième avec

## A U L E C T E U R.

les Remarques, & tous les Advis de la mesme Sainte couchez en l'impression Espagnole. Ces manquemens reconneus nous ont porté à faire nostre possible pour les reparer: Si bien que nous vous donnons la Traduction de tout l'Original Espagnol, avec toute la fidelité & integrité possible. Jouïs mon cher Lecteur de cet ouvrage, qui t'enseignera le merueilleux esprit de la Sainte, qui esclate autant en ces Lettres, qu'au reste de ses ouvrages. Adieu.



E P I S T R E  
L I M I N A I R E  
A U R O Y D' E S P A G N E  
P H I L I P P E S I V.  
S U R N O M M E' L E G R A N D.



I R E,

Comme nostre Glorieuse Mere Sainte Terese a esté cette Femme celeste de l'Apocalypse, que tous les Fideles ont veü avec admiration dans nostre Ciel Espagnol, revestü du Soleil de Justice, couronnée des Estoilles de ses Vertus heroïques, ayant à ses pieds la Lune pour fouler avec courage son inconstance. Elle vient aujourd'huy portée sur les ailes de ses divines Lettres, & de ses excellentes Remarques, se presenter à vostre Majesté, comme à un mystique Desert, ou plustost au seul Azile où ses Oeuvres doivent trouver heureusement leur protection & Apoc. leur defense; *data sunt Mulieri duæ alæ ut volaret in* 12. v. *Desertum in locum suum; avec ces deux ailes réglées* 14. *par un mesme mouvement, nostre Sainte Mere vient demander à Philippes quatriéme la mesme protection que Philippes second son Ayeul, d'heureuse & triomphante memoire luy donna aussi-tost apres qu'elle eust pris son vol vers le Ciel; protection qui fut telle qu'il mit ses Oeuvres parmy les Originaux de S. Augustin & de S. Jean Chrysostome, qui ont esté les Aigles les plus esclairez de l'Eglise; elle espere ce favorable accueil avec autant plus de confiance, qu'elle*





## L I M I N A I R E.

*pitier, qui merita d'estre proclamé Dieu pour l'amour qu'il avoit porté à ses Habitans,*

Rex superùm magnus, vel perdere Jupiter  
optet.

*Hesiod.  
in oper.  
& dieb.  
de trā-  
quil.  
maris.*

*Ce qui fit que l'Antiquité avoit accoustumé de luy offrir, comme à un si grand Roy, les œuvres de Minerve, qui estoit une fille sage & tres-sçavante, laquelle Homere assure avoir esté la Souveraine & la Maïstresse des hommes & des filles,*

Prima viros docuit

Virginibusque eadem monstravit prima domi

Quæ munera conveniant.

*Homer.  
hymn.  
in Ven.*

*Et pour ce sujet on appelloit ses œuvres munus Jovis vel Regis magni, un present d'un grand Roy : vostre Majesté l'estant non seulement de nom, mais encore d'effet, à qui pourroit-on mieux dedier les Oeuvres & les Lettres de nostre Espagnole & celeste Minerve, Maïstresse des Carmes Deschaussez & des Carmelites, qu'à celuy qui possédant parmy les Roys le glorieux tiltre de Grand, tant par son merite que par ses hauts faits, est effectivement le plus grand de tous les Roys; munus magni Regis.*

*Les Remarques aussi de Dom Jean de Palafox & Mendoze, digne à la verité des hautes Charges, & des Mitres dont vostre Majesté a voulu recompenser ses grandes Vertus & sa profonde Science, ne veulent point chercher d'autre Protection que celle de vostre Majesté, qu'il a tousiours trouvée favorable; tellement que comme Martial, à ce que rapporte son Commentateur Raderus, pria Crispin d'offrir de sa part ses Epigrammes à Cesar; commendat Crispino librum, eumque à Crispino vult Cæsari commendari: de mesme & par un meilleur dessein, Dom Jean souhaite que les Remarques spirituelles & profitables qu'il a faites sur les Lettres de nostre Mere Sainte Terese,*

*suf-*

## EPISTRE

fussent présentées par mes mains à vostre Majesté. Ces Remarques sont le chatton de cette bague, la coquille de cette perle, & l'enchasseure precieuse qui descouvre & qui rehausse l'esclat de ce diamant tres-fin, de sa celeste Doctrine; ce qui me fait esperer que l'une & l'autre trouveront également auprès de vostre Majesté tout l'agrément qu'elles s'en peuvent promettre. Jules Cesar offrit par un grand present une perle à sa Deesse, & n'estima pas seulement la perle qu'il presentoit, mais encore la boëte où elle estoit, parce que l'une & l'autre estoient dans leur valeur precieuses & dignes de la Majesté à laquelle il les offroit. Bien que l'Evêque d'Osme ait merité l'approbation de vostre Majesté, par les belles actions & par tant de Livres dont il a esclairé deux Mondes dans une seule Monarchie (c'est celle de vostre Majesté Catholique qui ne contient pas moins de deux Mondes;) toutefois il desire que vostre Majesté regarde cette presente Oeuvre comme la boëte de la perle & des Escrits de nostre Mere Sainte Terese, afin que son zele merite par cette inscription l'estime que vostre Majesté a tousiours faite de ses Ouvrages, d'autant qu'il peut dire assurement avec Cassiodore, qu'il fait plus de cas de ses bonnes graces & de la faveur de vostre Majesté, que des grands honneurs & des éminentes Charges qu'il a exercées dans vostre Empire, *illud est mihi supra dominatum, tantum ac talem Rectorem habere propitium;* & il peut assurer avec Martial, que c'est assez que cet Ouvrage soit consacré & dedié à vostre Majesté pour obliger tout le monde à l'estimer, & à le lire.

*Cassiod.  
ibid. 8.  
epist. 1.*

*Mart.  
l. 7. E-  
pigr. 80*

*Esther  
16. v. 14*

Vni mitteris, omnibus legeris.

Or nostre celeste Terese estant ornée de ces deux ailes, elle vole à la solitude de l'Azile Royal de vostre Majesté Catholique, & fugit in Desertum comme à son propre centre; d'autant que la Majesté des Roys est une solitude, selon ces paroles d'Assuerus, *solitudini nostræ insidiaretur.*

## L I M I N A I R E.

retur. Et moy comme l'Interprete de ses intentions, j'offre aussi en son nom ces Lettres à la Protection de vostre Majesté Catholique, le reconnoissant par ce tribut le plus agreable & le plus precieux que nostre obeissance sçauroit presenter: & bien que la Majesté Royale par la participation qu'elle a de la Divine, ne fait point acceptation de personne; toutefois vostre Majesté se doit en quelque façon partialiser dans cette occasion, en favorisant & protegeant nostre Reforme, puis que vous estes le Fils de ses Oraisons.

Le Pere eternal envoya son Fils unique pour estre le Roy & le Reformateur de tout l'Vnivers, & cependant ce Dieu humanisé assure qu'il n'est venu dans ce monde que pour rassembler les brebis esgarées d'Israël qui composoient son Troupeau, non veni nisi ad oves Israël: cela marque que JESVS-CHRIST nostre bien, estoit particulièrement affectionné à ce Peuple, & la raison que les Theologiens en apportent est, parce qu'il fut le Fils de ces anciens Patriarches, qui ne meriterent pas veritablement la substance de son Incarnation & de sa naissance temporelle, mais qui la hasterent par leurs Oraisons & qui en meriterent les autres circonstances. Ce qui obligea nostre Sauveur de resnoigner à ce Peuple une affection toute particuliere, & de leur donner des faveurs singulieres. Personne ne doit trouver estrange que vostre Majesté soit portée d'une inclination toute particuliere à nostre sacrée Congregation, puis que le Venerable Frere François du petit Enfant JESVS, obtint de nostre Seigneur la vie & la naissance de vostre Majesté, comme il est rapporté dans vostre Histoire, qu'il s'obligea à vostre Pere d'heureuse memoire, d'obtenir de Dieu un Prince Heritier de ses Royaumes, s'il luy donnoit quelque aumosne pour les Pauvres, qu'il avoit continuellement soin d'assister, & de secourir: Tellement que vostre Majesté, estant née par les Oraisons de nostre Ordre & dans le berceau de la Pieté, elle ne peut pas refuser de le favoriser, non plus que de proteger sa Fondatrice

Sainte

Math.  
15. v.  
24.

## EPISTRE LIMINAIRE.

*Sainte Tereſe, puis qu'elle luy eſt obligée, apres Dieu, de la vie ſi importante dont elle jouit. Il ſemble auſſi que le Ciel ait voulu donner à entendre que voſtre Majeſté a receu par les Prieres de noſtre Reforme, une ſucceſſion ſi deſirée de tous vos Subjets, puis que le meſme jour, que noſtre Congregation commença à Douruèle, le meſme jour fut le jour de la naiſſance du Prince D. Philippes l'Heureux ( que Dieu veuille conſerver pour le bon-heur de deux Mondes ) De ſorte que l'on peut dire que ſon Alteſſe eſt auſſi le Fils des Oraisons de noſtre Famille ; comme voſtre Majeſté l'a reconnu par une memoire perpetuelle qu'elle a voulu fonder pour ce jour, dans ce premier Convent, duquel voſtre Royale Pieté eſt Patron. Les Anciens tenoient autrefois pour fille de Jupiter la Fortune heureuſe, Deeſſe de l'Antiquité fabuleuſe, d'autant qu'elle eſtoit née dans ſon meſme jour, donnant à entendre que le bon-heur du monde accompagna ſa naiſſance, c'eſt pourquoy ceux qui eſtoient favorizez de cette Deeſſe ( ſuivant le rapport de Tite-Live ) prenoient pour marque le nom d'heureux, & remercioient Jupiter du bien-fait qu'ils en avoient receu, c'eſt ce que S. Auguſtin a déclaré par ces paroles, nihil enim prodeſt eam colere ſi fortuna eſt, colatur ergo Jupiter ſolus. Je vois aujourd'huy cette fiction changée en verité, dans la naiſſance de ſon Alteſſe, & dans la reconnoiſſance de voſtre Majeſté ( que N. Seigneur veuille conſerver longues années ) comme cette Religion l'en ſupplie continuellement, pour le bien de l'Egliſe, & pour l'avantage des Royaumes qu'elle gouverne.*

S. Aug.  
16. 4.  
de civ.  
Dei t.  
28.

Sacrée, Catholique, & Royale Majeſté.

Le tres-humble Serviteur & fidel Subjet  
de voſtre Majeſté, Fr. JACQUES de  
la Preſentation, General des Carmes  
Deſchauffez.

AVANT

---

# AVANT PROPOS.

*Aux Lettres de nostre Mere Sainte Tere-  
se, & aux Remarques de l'Illustrissime  
Seigneur Dom Jean de Palafox, &  
Mendoze, Evesque d'Osme.*

**E**NFIN la Religion a reüssi dans le de-  
sir qu'elle avoit de mettre en lumie-  
re quelques Lettres de la Glorieuse  
Mere & Fondatrice Sainte Terefe,  
estant assuree qu'elles ne seront pas  
moins estimées, & profitables dans l'Eglise, que  
ses autres Oeuvres; Au contraire elle croit  
qu'elles seront plus utiles, & plus propres pour  
les Ames Spirituelles, & Religieuses, à raison  
qu'elles sont plus familières, & plus succinctes: &  
bien que la Doctrine de nostre Sainte soit si cele-  
ste, que c'est en quelque façon l'obscurcir, que  
de la vouloir parer d'ornemens estrangers, &  
c'est arracher une Estoille du Ciel, ou opposer  
une nuée à ses lumieres, que de luy vouloir  
oster, ou adjouster une periode. Toutefois tout  
le monde ne peut pas avoir une parfaite intel-  
ligence de tout ce qui est contenu dans des Let-  
tres familières, & domestiques; Et comme dans  
celles-cy, tout le monde ne sçait pas le temps, les  
personnes, les conjonctures, & les sujets pour-  
quoy elles furent escrites, & que d'ailleurs les  
matieres spirituelles qu'elles contiennent sont si  
relevées,

## AVANT PROPOS.

relevées, & si délicates; l'Illustrissime Seigneur D. JEAN DE PALAFOX, & MENDOZE Evêque d'Osme, à voulu rendre ce service à la Sainte; & faire cet honneur à l'Ordre que de donner quelques Remarques, & advertissemens, non pas pour donner plus de lumière à ces Lettres, mais pour descouvrir le brillant esclat qu'elles cachent en elles-mêmes, moderant dans des endroits les rayons de sa Doctrine, éclaircissant, & déclarant par tout, l'esprit, le temps, les circonstances, & les personnes à qui la Sainte escrivoit ces Lettres.

Sa Seigneurie Illustrissime a si bien, & si heureusement reüssi dans son dessein, que nous pouvons dire avec Aufone que son brillant esprit estoit le seul, qui pouvoit avec une brieveté si ingénieuse avoir fait des Remarques aussi heureuses, qu'elles sont élégantes, aux Lettres de Sainte Terese, qui sont de petits Livres de cette grande Sainte.

*Manus.  
ad Pan  
lum.*

————— *Brevitate parata*

*Scribere, felicesque notas mandare libellis.*

C'est un travail qui n'a pas esté inconnu aux Anciens, puis que Cicéron advouë, qu'il fit des Remarques sur les Lettres de l'un de ses amis:

*Cicero.  
De  
Calidri.*

*reliquis Epistolis tantum faciam ut notam apponam.*  
Que si cette occupation trouve des exemples dans l'Antiquité, elle les trouvera aussi dans le merite, & dans l'approbation generale que Monseigneur d'Osme se conciliera par ses belles Remarques, cet Ouvrage manquoit à la renommée des Livres doctes, sçavans, & spirituels qu'il a escrit; Et ces Remarques estoient nécessaires pour servir d'un précieux & riche cabinet,

qui



## A V A N T - P R O P O S .

qui gardast les Lettres de Sainte Terese , & qui leur acquist plus de respect , & de veneration ; Plutarque rapporte que parmy les despoüilles que le grand Alexandre gagna sur le Roy Darius , il y avoit un riche cabinet , où ce Roy des Peres avoit accoustumé de conserver ses senteurs & ses aromates les plus precieux , & qu'apres differentes consultations , Alexandre estima , que ce cabinet ne pouvoit pas avoir un employ plus glorieux , que d'estre le depositaire de l'Iliade d'Homere , *multos ejus usus , aliis demonstrantibus , hoc optimè , inquit , Iliadis Homeri custodia dabitur.* Plutar in vitæ Alex. Tous les Ouvrages de Monseigneur d'Osme sont si pleins de doctrine & d'elegance que ces Lettres sont comme une riche cassette où sont renfermées les parfums de la Vertu Chrestienne , qui ont remply un double monde de leurs celestes odeurs : mais il semble que l'esprit de ce sçavant Prelat ne s'estoit pas assez dignement occupé , jusqu'à ce qu'il eust fait des Remarques sur les Lettres de Sainte Terese , pour leur servir de Sanctuaire. C'est à present qu'il a couronné sa reputation , puis que la plus grande gloire qu'il pouvoit acquerir , estoit de paroistre aux yeux du monde sous les rayons de ce Soleil esclatant.

Nous pourrions rapporter plusieurs éloges deües à la Noblesse , à la Sçience , & aux Vertus de ce Prelat Apostolique , si sa modestie le permettoit. C'est pourquoy je renvoye le Lecteur , qui desirera en estre plus instruit , au Livre qu'il a intitulé , le Pasteur de la nuit de Noël , dans l'avant-propos duquel , on voit quelque chose de sa Noblesse , de ses Vertus , & des Charges qu'il a occupées

## AVANT PROPOS.

pées avec un mérite digne de plus relevées ; bien que cet avant propos ne se trouve que dans les impressions que l'on a fait en Espagne de ce Livre ; toutefois , pour ne me rendre pas tout à fait ingrat aux obligations dont je luy suis redevable , je tascheray sans blesser sa Modestie de faire remarquer en sa Personne tous les traits que Pierre de Blois , Autheur tres-grave , à

*Blesfen  
fis E.  
pist. 24* employez pour faire le portrait d'un grand Prelat , qu'il propose pour exemple à un autre Eveque : *Erat ad mores compositus , liberalis , affabilis , mansuetus , in consiliis providus , in argumento strenuus , in jubendo discretus , in loquendo modestus , timidus in prosperitate , in adversitate securus , mitis inter discolos , cum his qui oderunt pacem pacificus , effusus in Eleemosynis , in zelo temperatus , in misericordia fervens , in rei familiaris dispensatione nec anxius nec supinus , circumspectus ad omnia , illorum quatuor animalium imitator , quæ ante & retro , & in circuitu , habere oculos providentiæ describuntur.* Si donc vous voulez voir en pratique l'idée d'un grand Pasteur , considerez cet Illustre , & Excellent Autheur , & vous trouverez en luy d'une façon singuliere toutes les qualitez necessaires pour former un Eveque parfait , il fut dans sa naissance l'Enfant de la Vertu , comme il l'estoit de la Noblesse ; car si d'un costé , il prend son origine dans l'Arragon , de la tres-noble Race des Marquis d'Arice , Dieu qui sembloit l'avoir formé pour sa Gloire , luy donna un si beau naturel , & une si grande inclination à la pratique de toutes les Vertus , qu'il estoit à mesme temps liberal , affable , doux , paisible & en un mot , conformé dans toutes les bonnes qualitez , il monta

aux

## AVANT PROPOS.

aux Charges les plus relevées par les degrez du merite, fondé sur cette maxime de Cassiodore, que tout ce qui est violent, & precipité est suspect & dangereux, *omnia subita probantur incauta*. Il fut Procureur Fiscal de guerre, & Ministre dans le Conseil des Indes. Il estoit judicieux dans ses advis, profond dans la science des Controverses, prudent dans le gouvernement, modeste en ses paroles, & dispensateur tres-fidele dans la Charge de grand Aumosnier de l'Impératrice qu'il a si dignement exercée; tant de belles qualitez qu'il possedoit, tant de merites dont il brilloit, estoient autant de bouches, qui par un silence eloquent publioient en tous lieux qu'il estoit temps que ce Soleil commençast d'esclairer un autre hemisphere, & fist passer sa lumiere du monde temporel, au spirituel, & du Politique à l'Ecclesiastique; pour cette raison sa Majesté le nomma à l'Evesché de la Ville des Anges, autrement Angelopoli dans l'Amerique, & pour ne pas priver ses Conseils d'un Ministre si approuvé de tout le monde, le Roy luy donna encore la Charge de Visiteur general de la nouvelle Espagne, & de tous ses Tribunaux, avec Commission expresse de faire rendre compte à trois Vice-Rois de leur administration: ces occupations capables d'embarasser les plus grands esprits, ne furent qu'un divertissement à celuy de Monseigneur d'Osme, qui par sa capacité merveilleuse surmontoit avec facilité tout ce qui s'opposoit au succez de ses glorieuses entreprises; il fut tost apres créé Vice-Roy des Indes, & l'on ne scauroit mieux justifier la Prudence, l'Integrité & la Justice qu'il fit paroistre dans tous ces

\*\*

Emplois

## AVANT PROPOS.

Emplois illustres, que par la Sentence que le Conseil Royal des Indes prononça en sa faveur apres l'Audition du Compte de tout ce qu'il avoit administré; mais avant que de rapporter cette Sentence, il est bon de remarquer, que ce digne Prelat estoit en Espagne dans le mesme temps qu'on l'obligeoit d'estre comptable dans les Indes: Circonstances tout à fait advantageuses à sa reputation, puis que la distance de ces deux Royaumes pouvoit aisement obscurcir un moindre esclat que celuy de sa probité, par les vapeurs de l'envie & de la calomnie; l'Arrest fut en cette forme.

**V**Eu par Nous Conseillers du Royal Conseil des Indes, la Reddition de Compte, que le Licencié Dom François Calderon Romère, Conseiller de l'Audience Royale de Mexico a fait faire, par une particuliere Commission de sa Majesté, au Seigneur Dom Jean de Palafox & Mendoza, Evesque de la Ville-des-Anges, du Conseil de sa Majesté, jadis Conseiller audit Conseil Royal des Indes, & maintenant dans celuy d'Aragon, pour le temps qu'il a exercé les Charges de Vice-Roy, Gouverneur & Capitaine general de la nouvelle Espagne, & President de ladite Audience Royale de Mexico; & ayant reconnu que de ladite Reddition de Compte, ny ledit Seigneur Evesque, ny aucun de ses Serviteurs, ou Parens n'ont fait aucune action coupable ou criminelle, dont ils puissent estre repris, accusez ou chastiez; au contraire ayant connu que ledit Seigneur Dom Jean de Palafox & Mendoza s'est comporté dans les fonctions, & exercices de seldites Charges, avec l'integrité, pureté, desinteressé-

## A V A N T P R O P O S.

intereſſement & avec la prudence que l'on devoit eſperer d'un ſi grand Miniſtre, & d'un Prelat ſi exemplaire; qui a executé en tout les Commandemens, & les Ordres de ſa Maieſté, & a procuré l'accroifſement du Domaine du Roy, la conſervation & le repos de ce Royaume, le bon traitement de ſes Habitans, & Peuples, l'autorité de cette Royale Audience & Adminiſtration de la Juſtice, ayant fait tout ce qu'il a jugé eſtre convenable & neceſſaire au bien public, & au Service de Dieu & du Roy, avec le zele, l'amour & le ſoin, que l'on pouvoit ſe promettre d'une perſonne de ſi haute qualité, & qui eſtoit dans un poſte ſi relevé. Le tout conſideré,

Nous ordonnons, que la Sentence donnée dans cette meſme occaſion par le Juge de l'Audience, & prononcée dans ladite Ville de Mexico, le 23. du mois de Mars paſſé de cette preſente année, par laquelle ledit Seigneur Dom Jean de Palafox & Mendoze a eſté déclaré pour un Miniſtre integre, bon, fidele & zélé pour le Service de Dieu & du Roy noſtre Maieſtre; & qu'il merite que ſa Maieſté le recompense des ſervices qu'il luy a rendus dans l'exercice & fonction deſdites Charges, l'honorant par d'autres Charges égales, & meſme plus grandes, doit eſtre confirmée; & nous la confirmons en tout & par tout de la meſme façon qu'elle a eſté donnée & prononcée; & en outre Nous commandons & ordonnons de rendre & reſtituer audit Seigneur Dom Jean de Palafox, pour les deſpens de Juſtice de ladite Audience Royale les quatre mille francs, que ledit Juge commanda à Dom Martin Ribere de donner par proviſion, pour s'eſtre preſenté en

## A V A N T P R O P O S.

son nom, & avoir soustenu la cause dans la ville de Mexico, & ce pour les despens du procez: C'est ainsi que Nous l'ordonnons & commandons par cette Sentence definitive, que Nous voulons estre en tout executée, le tout sans despens.

Cette Sentence prononcée par un Conseil si auguste, & par des Juges si integres, comme l'on peut voir dans le Memorial de la Dignité des Ecclesiastiques d'Angelopoli, nombre 75. est la plus éclatante trompette de sa Renommée, le bouclier le plus fort contre la calomnie, & le témoignage le plus évident des merites & des belles qualitez de Monseigneur d'Osme.

Il me faudroit plus de temps, & un champ plus estendu pour rapporter icy les vertus qu'il pratiqua en qualité d'Evesque: Car comme il regardoit toujours Dieu comme son Nort, aussi n'establit-il jamais aucun fondement sur sa haute fortune, & n'eut consequemment jamais aucun sujet d'appréhender sa cheute. Il visita tout son Evesché, regla son Chapitre, reforma son Clergé, fit venir des Predicateurs, & des personnes sçavantes pour instruire son peuple; donna par son exemple, & par sa doctrine une grande édification aux Religieux, confirma plus de soixante & dix mille personnes dans son Diocese; conféra les Ordres presqu'à tous les Religieux, & fit en sorte que les Ecclesiastiques vécussent en Religieux, que les Decrets & les Canons fussent respectez, & que le saint Concile de Trente fust exactement observé; il n'usoit pas d'un moindre amour à l'esgard des Vertueux, qu'il témoignoit de douceur à l'endroit des dévoyez; il estoit doux & paisible à ceux qui haïssoient la paix,

taschant



## A V A N T P R O P O S.

t'afchant de les reduire par la voye de la mansuetude avant que d'appliquer le chastiment & la rigueur; cette digne occupation, cette noble maniere d'agir, bref ce zele qu'il eut à deffendre la liberté, l'immunité & les droits de l'Eglise, & de recoudre la Tunique de S. Pierre, que des personnes mal intentionnées s'efforçoient de déchirer, attirerent sur luy une infinité de persecutions & de calomnies, & fut la seule recompense dont le monde paya ses travaux: mais Dieu qui ne laisse jamais la malice triompher long-temps de la vertu, le fit jouïr avec usure des fruits de sa patience, rendant son innocence si claire & si visible, que par là il a entierement desarmé la calomnie, & couronné les travaux qu'il luy a fallu essuyer: Aussi a-il coustume de dire que ce qu'il faut considerer en un homme malheureux n'est pas les persecutions qu'il souffre, mais si c'est avec raison & justice qu'on le fait souffrir. En effet il n'y a point de doute que celuy qui combat avec la raison, quelque persecution qu'il endure, est plus tranquile que celuy qui traverse les autres injustement. Il y a eu beaucoup de personnes qui se sont efforcées de le perdre de reputation par leurs Escrits injurieux & remplis de mensonges: Ceux-là mesme dont il se deffioit le moins, ont voulu ruiner sa renommée, & ternir le lustre de sa vertu: mais si celuy qui souffre pour le droit & pour la justice est bien-heureux, qui jamais a dû estre estimé plus heureux que Monseigneur d'Osme, puis que les ondes impetueuses d'une mer courroucée ont fait tous leurs efforts pour l'abyssiner, & cela seulement à cause qu'il vouloit deffendre les droits de son Eglise, faire garder les Decrets sacrez du Concile de

## AVANT PROPOS.

Trente, & faire executer les Bulles du Pape, & les ordres de son Roy, tant il est vray que ce n'est pas la persecution qui justifie, ou qui condamne un homme; mais la bonne ou la mauvaise cause; que celuy qui en deffend une bonne a beau estre vaincu par l'injustice, il ne laisse pas de triompher, & que celuy au contraire qui en entreprend une mauvaise trouve sa honte & sa perte dans sa victoire mesme.

Au rapport de Pierre de Blois, la misericorde dans la personne d'un Evesque est la pierre la plus precieuse dont il puisse enrichir sa Crosse. On pouvoit bien dire avec verité que Monseigneur d'Osme estoit un veritable Evesque, puis qu'il s'estoit entierement espuisé par la profusion qu'il faisoit de ses biens, & puis que le mesme jour qu'il prit possession de son Evesché d'Angelopoli, il donna quinze mille escus pour reparer le bastiment de son Eglise Cathedrale, sans compter plusieurs autres aumosnes qu'il distribua en suite pour parachever cet ouvrage: il fonda des Seminaires, il bastit des Hospitaux, & fit tant d'autres œuvres de Charité, qu'il sembloit que Dieu luy multipliait ses revenus à mesure que sa despense augmentoit; il n'y eut point de Communauté, ny de personne necessiteuse qui ne receut du soulagement par ses aumosnes; on peut dire avec verité que la misericorde l'a accompagné dès son enfance, & qu'elle a pris accroissement selon la mesure de son âge: Son soin pour les necessitez spirituelles ne fut pas moindre que pour les temporelles; sa prudence & sa conduite avoient autant d'yeux que les animaux du mystereux attelage d'Ezechiel. Il a instruit toute l'Eglise

## AVANT PROPOS.

glise par sa doctrine & par les beaux ouvrages qu'il a composez, sa plume infatigable a escrit pour la conversion & l'avancement des ames tant de Livres, si doux, si spirituels & si doctes, que cela seul est suffisant de porter un témoignage auguste & manifeste de son esprit & de sa vertu. Tels sont ceux qu'il a escrit à la deffense de la jurisdiction Ecclesiastique, qui est l'idée la plus achevée & la plus parfaite de son zele Apostolique. Bien que dans cette rencontre je puisse tenir la calomnie pour suspecte, puis que c'est elle qui luy aourny l'occasion de se deffendre avec tant de doctrine, de modestie & de courage : mais je n'ay garde de recuser celle-cy qui le calomnie si hautement, qui fait que ses accusateurs le justifient, & que tous les libelles diffamatoires armez contre sa personne & contre sa Dignité n'ont servy qu'à rehausser l'éclat de son merite & de son innocence. Aussi ses actions estoient si esloignées d'estre criminelles, que son plus grand crime a esté de n'en avoir jamais fait ; je veux dire que si l'on peut appeller faute de n'avoir jamais failly, Monseigneur d'Osme a esté le plus coupable de tous les hommes : Voicy le catalogue des Livres qu'il a composez, & qui sont venus à ma connoissance.

1. *Discours spirituels.*
2. *La Vie de Saint Jean l'Aumosnier.*
3. *L'homme de desir.*
4. *Histoire Royale & sacrée, lumiere des Princes & des Vassaux.*
5. *Les injustices qui furent commises dans la mort de JESVS-CHRIST nostre Redempteur.*
6. *Six Lettres Pastorales.*

## A V A N T P R O P O S.

7. *Influence de la Foy.*
8. *Vn Catechisme.*
9. *Le Pasteur de la nuit de Noël.*
10. *Memorial pour la Dignité Episcopale de la Püeble ou d' Angelopoli.*
11. *Defense Canonique.*
12. *De la Patience.*
13. *De l'Oraison & Meditation.*
14. *L'année spirituelle.*
15. *Remarques aux Lettres de Sainte Terefe.*

Monseigneur d'Osme a couronné par cette dernière œuvre toutes les autres, il a neantmoins esté nécessaire d'en parler pour examiner les qualitez, les Charges, les vertus & la science de l'Autheur qui a composé ces Remarques, afin que tout le monde sçache les obligations que nous luy avons pour un ouvrage si illustre, & à ces bienfaits si signalez; Et afin que les personnes soient portées à les lire continuellement; puis que comme dit S. Ambroise, ce qui rend le Disciple plus fervent & plus diligent est de connoistre les qualitez d'un Maistre sçavant & docte; *Primus discendi ardor, nobilitas est Magistri.*



# LETTRE

DE

L'ILLVSTRISSIME SEIGNEVR

D. JEAN DE PALAFOX

ET MENDOZE,

EVESQUE D'OSME,

DU CONSEIL DE SA MAJESTE,

Escrite au Tres-Reverend P. JACQUES de  
la Presentation, General des Car-  
mes Deschaussez.

*Il louë les Lettres de Sainte Terefe.*



ON TRES-REVEREND PERE,

J'ay leü avec une consolation nomp-  
reille les Lettres de Sainte Terefe, que  
vostre Reverence veut faire imprimer  
pour le bien universel de l'Eglise: L'on  
voit certainement dans chacune de ces Lettres, l'Esprit  
& la Pieté admirable de cette grande Sainte à laquelle  
Dieu communiqua de si grandes lumieres pour esclai-  
rer les ames, & pour les amener de plus en plus dans  
la perfection; car bien que toutes ses œuvres soient  
remplies d'une doctrine celeste, toutefois on ne peut  
nier, comme les scavans dans les Lettres humaines  
ont fort bien remarqué, que l'ame & le naturel de  
l'Autheur se respandent & se descouvrent bien davan-  
tage dans les Lettres familiares, que dans des ouvrages  
entiers & dans de longs discours; d'autant que l'inter-  
rieur

## AVANT PROPOS.

rieur & l'exterieur de celuy qui les escrit se manifestent beaucoup plus, & paroissent peints avec des couleurs plus vives & plus naturelles. Or s'il est veritable, comme il l'est, que cette œuvre sera la meilleure & la plus profitable, où Sainte Tereſe descouvre plus ouvertement son cœur & son Esprit; il faut que ces Lettres où elle fait paroistre si clairement son zele ardent, son esprit admirable, sa prudence, sa charité merveil- leuse, soient receuës de tout le monde avec autant de joye, qu'elles luy apportent de profit & d'avan- tage.

A la verité les Chrestiens ne devoient ignorer au- cune chose de toutes celles que cette Sainte a dites, qu'elle a faites, & qu'elle a escrites: c'est pourquoy j'ay beaucoup de regret de ce que la voyant signée de sa propre main en plusieurs endroits, les Lettres soyent escrites par une main empruntée, ce qui fait que son caractere venant à manquer, l'Eglise universelle a esté privée de beaucoup de ses Lettres & de ses lumieres: Car apres tout nous avons plus de besoin de profiter de ses enseignemens, par la lecture de ses veritables Lettres, que d'avoir de la veneration pour son seing.

En effet, les Lettres familiares des Saints ne sont autre chose qu'une instruction déguisée & représentée aux Fideles, une doctrine eloquente & persuasive, qui nous apprend à conserver entre nous un commer- ce honneste & Chrestien, & une suite de raisonne- mens, qui n'éclaircissent pas seulement les esprits, mais qui eschauffent puissamment les volontez, à suivre & imiter ce que les Saints nous ont auparavant enseigné par leur exemple, & par les vertus qu'ils ont prati- quées.

C'est pourquoy il me semble que dans le chemin de perfection, dans les demeures, dans l'explication du *Pater noster*, & dans les enseignemens & advis celestes de la Sainte, elle nous a enseigné la façon avec laquelle nous devons vivre au regard de Dieu, & comme nous devons nous avancer dans la vie spirituelle: mais elle nous enseigne dans ces Lettres la façon de vivre les uns avec les autres, dans cette vie exterieure de laquel- le une grande partie, & je ne sçay si mesme la plus grande

## AVANT PROPOS.

grande partie de la vie intérieure dépend entièrement. Aussi faut-il avouer que ce que la Sainte écrit dans ces Lettres, nous montre ce que nous devons apprendre, & ce qu'elle pratiquoit en les écrivant, nous apprend ce que nous devons faire.

Quel zèle ne montre-t'elle pas dans ces lignes pour le bien des âmes? Quelle prudence & quelle conduite n'y voit-on pas, soit dans la piété, soit dans la moralité, soit dans la politique? A-t'on jamais vu une force plus grande pour persuader? Est-il rien de si clair que ses expressions? Y'a-t'il une grâce plus charmante, & une puissance secrète plus forte pour captiver par son beau style ceux qu'elle enseigne par sa doctrine?

Il y a eu dans l'Eglise plusieurs Saints qui l'ont enseignée comme ses Maîtres universels. Il y en a eu plusieurs qui l'ont éclairée par leurs sçavans Escrits: Plusieurs autres l'ont défenduë par leur éloquence, & par la force de leurs raisons, mais on n'en trouvera pas facilement qui ayent persuadé, ravy & captivé si doucement le monde, ny qui ayent vaincu, & mesme convaincu les âmes avec une si grande douceur & efficace, comme Sainte Terese.

L'on peut considerer dans cette Sainte, des vertus, des qualitez & des grâces infinies & sans nombre, je ne parle point touchant ses actions heroïques, bonnes mœurs & perfections; Car comme elles sont approuvées de l'Eglise par sa Canonization, elles exigent plustost nos imitations que nos loüanges; je parle seulement pour ce qui regarde ses beaux Ouvrages & ses Escrits; mais ce que j'admire le plus dans tous ces Livres est cette grâce, cette douceur, cette tendresse, dont elle se sert par tout pour nous attirer à la vertu, tellement que nous nous sentons esclaves avant que d'avoir esté vaincus, & nous nous trouvons parmi les chaînes dans la prison avant que d'avoir esté pris.

Le chemin de la vie intérieure est rude & desagréable: *Arcta est via quæ ducit ad vitam.* La raison en est, parce qu'il faut que la nature se surmonte soy-mesme, & tous les degrez de perfection que l'esprit offre à l'âme pour y arriver, sont autant de degrez de douleur que la partie inférieure ressent. Or Sainte Terese rend

*Math.  
7.2.14.*



## AVANT PROPOS.

ce chemin doux & agreable : Elle divertit & refioüit le voyageur, & non seulement elle luy facilite son voyage, mais elle rend encore ses peines plus meritoires, puis qu'elle les change en allegresse.

Le S. Esprit ayme celuy qui donne avec joye ; *hilaritatem enim datorem diligit Deus*. C'est à dire qu'il aime plus que les autres celuy qui le sert avec plus de gayeté d'esprit : Or la Sainte communique admirablement bien cette douceur ; elle inspire cette joye dans toutes ses œuvres, tantost adoucissant les peines, tantost les rendant plus meritoires ; Elle assiste par ses Escrits tout le monde, & satisfait parfaitement les ames, par sa douce maniere d'enseigner & de persuader : Elle rend service à Dieu, donnant au Juste une plus grande charite, & elle sert le Juste, en luy communiquant une plus grande allegresse, & un merite plus relevé dans le service de Dieu : car il n'est pas possible d'expliquer suffisamment cette grace qu'elle a dans les choses naturelles, & cette force dans les surnaturelles, on ne scauroit concevoir la façon avec laquelle cet admirable Esprit facilite & applanit par sa plume les difficultez qui se rencontrent dans le chemin de la vertu.

Les personnes spirituelles disent fort bien, que Dieu ne détruit pas le naturel des ames qu'il veut attirer à foy, mais seulement qu'il les perfectionne ; ainsi il rend le naturel prompt, zélé pour son honneur, & luy donne avec la pieté la moderation, & fait d'un lent & melancolique un contemplatif, luy donnant aussi avec la pieté, la diligence. Or il ny a point de doute que le naturel de Sainte Terese, sa capacité, son entendement, sa discretion, la grace de son humeur, la douceur de sa conversation, furent des perfections qu'elle posseda dans un haut degré dans l'ordre naturel, & toutes ses belles qualitez eslevées, & perfectionnées par la grace surnaturelle, accompagnée d'une ame éclairée des Lumieres de Dieu, eschauffée de sa Charité, & enrichie de sa Sageffe, firent un si beau composé, qu'elle avoit une grace toute particuliere pour persuader & une force pressante (quoy que douce) par le moyen de laquelle elle attiroit & enlevait les ames à Dieu ; elle les attiroit par la douceur de ses enseignemens,

## AVANT PROPOS.

mens, & elle les enlevoit par la force de son esprit. De sorte que cette grande Sainte s'acqueroit la bienveillance de tous ceux qu'elle gaignoit à Dieu, & qu'elle portoit à la vertu; elle s'attiroit les cœurs de ceux à qui elle inspiroit l'amour des choses celestes, & sans aucun dessein, & mesme sans qu'elle s'en apperceust, elle gaignoit & captivoit generalement l'affection de tout le monde: Et l'experience nous fait voir que la lecture deses Ouvrages inspire tout à la fois tant d'amour pour Dieu, & tant d'inclination pour la Sainte, que personne ne lit ses Escrits, qu'il ne se sente porté à rechercher Dieu, & qu'en cherchant Dieu dans ses Livres il ne conçoive de l'affection, & de l'amour pour cell<sup>e</sup> qui les a composez.

Ce qui n'est pas seulement (à ce que je crois) une grace particuliere de son style, & une merueilleuse force de l'esprit qui l'anime secretement; mais c'est encore un effet de la Providence divine; car Dieu a un si grand amour pour la Sainte, qu'il veut que tous ceux que l'imitation de ses vertus perfectionne, & que la lumiere de ses divins Escrits illumine, luy soyent particulièrement devots, & soyent assurez d'obtenir l'effet de leurs demandes, par la grande force de son intercession.

Je n'ay jamais veu personne qui ait esté devot à Sainte Terese qui n'ait esté à mesme temps spirituel, & je n'ay point veu de personne spirituelle, qui ne soit tres-devote à Sainte Terese si elle lit ses Oeuvres; car ses Escrits ne communiquent pas seulement un amour interieur, surnaturel & Spirituel, mais ils donnent encore une inclination naturelle, & une amitié morale, tellement que je suis persuadé par ma propre experience, qu'il n'y a aucun qui aime Sainte Terese, qui ne voulust volontiers aller dans des Pays fort esloignez, si elle estoit encore en vie, pour la voir, luy parler, & s'entretenir avec elle: mais puis que nostre siecle ne merite pas de la posséder, & qu'elle est maintenant couronnée de gloire dans le Ciel, il faut nous efforcer de la chercher où elle est.

Ce grand Ordre qui est sous la conduite de vostre Reverence, qui au sentiment de tous est si saint, si austere,

## AVANT PROPOS,

stere, & remply de tant d'excellentes vertus & de perfection, est particulièrement obligé à cette grande Sainte: c'en'est pas que je veuille nier que tous les Religieux de vostre Ordre ne soyent obligez au tres-zelé, & tres-saint Pere Elie, du zele, des Penitences, du détachement du monde, & des austeritez qui sont si visibles à tout le monde: mais pour ce qui est de la Charité, de la douceur, & de cet agrément qui vous fait aymer de tous, vous en estes certainement redevables à vostre Mere Sainte Terese, c'est elle qui vous a fait les heritiers de sa grace, les imitateurs de sa douceur, & les enfans de sa Charité.

Mais quoy que les Fils de Sainte Terese ressemblent en cecy & en tout à leur Sainte Mere, puis qu'il n'est pas possible de pouvoir parler assez advantageusement de leurs vertus, science, & observance; toutefois si je dois declarer ce que mon estime & mon affection m'inspire, sans avoir neantmoins dessein de causer de la jalousie entre les Fils & les Filles, si je ne sçay pas au vray que les Espouses de JESUS-CHRIST les surpassent, au moins je sçay assurement que je les trouve accompagnées de quelques circonstances particulieres, qui ont assez de rapport à leur Original, pour imprimer en elles, une vive & parfaite ressemblance de leur Sainte Mere; soit parce que la nature mesme les a favorisées, la Sainte estant de leur mesme sexe qui luy donne la Maternité & non pas la Paternité, soit parce que la Sainte a plus conversé & communiqué avec elles; soit à cause du plus grand soin qu'elle a eu de les assister en tout; soit pour leur avoir adressé ses instructions & enseignemens; soit parce que le premier employ de Sainte Terese fut de donner à Dieu des Filles, encore qu'elle luy donnast apres un tres-grand nombre d'hommes pour la perfection de la premiere Oeuvre, comme la Sainte en remercie Dieu; ou soit à cause que ces sages Vierges participent la sainteté, que la pieté de leur Mere communiqua & respendit à la Closture, & murailles des Convens qu'elles habitent; soit enfin parce que ses Filles reverent son esprit de plus près, & le sçeau de son ame gravé de vertus eminentes peut s'imprimer avec plus de force dans la matiere qui estoit

## AVANT PROPOS.

estoit plus presente: j'advouë que je ne vois, ny entends aucune Carmelite, qui dans la façon d'agir, dans la dévotion, dans les actions, dans les raisonnemens, dans la grace, dans la force d'esprit, & dans la Charité, ne me semble une tres-parfaite image de sa tres-sainte Mere; Et toutainfi qu'un miroir qui est fait avec des cercles limitez; fait une infinité de representations d'un seul objet, & pour un seul visage, il en represente une infinité qui se ressemblent tous: de mesme il semble que d'une seule Sainte, il s'en est fait une infinité, & d'une seule image de Dieu qui est imprimée dans les ames parfaites, il s'en est fait une quantité d'autres qui ressemblent toutes à ce premier & admirable Original qui n'est autre que la Sainteté.

Mais il est certain que je me suis trompé en disant que les Filles de Sainte Tereze luy ressemblent plus, à cause qu'elle estoit de leur mesme sexe; car bien que Sainte Tereze fut dans la nature une femme: toutefois il est assuré qu'elle fit les actions d'un grand homme, dans son courage, dans sa force d'esprit, dans son zele, dans sa grandeur de cœur, dans sa constance, dans son esprit, dans la hauteur de ses conceptions, dans ses resolutions, dans leur execution, & dans toutes les façons d'agir qu'elle a si heureusement communiquées à ses Enfans.

Et outre que cecy se void clairement en l'admirable Reforme qu'elle a faite de l'un & de l'autre sexe dans l'ancien Ordre des Carmes: on le reconnoist aussi dans ses Lettres, où tout ce qu'elle escrit, semble plustost proceder d'un cœur magnanime & grand, que d'une pauvre Religieuse Deschaussée. Nous en avons un exemple tres clair en ce qui arriva à l'un de mes Predecesseurs, comme l'on verra dans une de ses Lettres: c'estoit l'Illustissime Seigneur Dom Alphonse Velasques, homme sçavant, pieux, & prudent, *cujus non sum dignus corrigiam calceamentorum solvere*. Ce grand Prelat ayant esté Confesseur de la Sainte pendant qu'il estoit encore Chanoine de l'Eglise de Toledé, la pria de luy enseigner une methode pour bien faire l'Oraison mentale; cette Maïtresse de la vie spirituelle, obeïssant aveuglement à son Confesseur, commença  
à luy

## AVANT PROPOS.

à luy enseigner dans la Lettre qu'elle luy escrivoit l'Alphabet de l'Oraison, luy apprenant comme à un petit Enfant à dire son A, B, C, Spirituel, à joindre les lettres & à espeller, pour lire apres facilement dans le Livre de l'Oraison parfaite.

Je crois certainement que les Anges les admiroient, & se réjouissoient de voir la force, & le pouvoir de la Grace, lors qu'ils confideroient, que l'Escoliere enseignoit son Maistre, la Fille son Pere, & la Religieuse son Evesque.

Mais pour mieux connoistre la grandeur de l'esprit de Sainte Terese, voyons à qui elle monroit cet Alphabet spirituel; c'estoit à un Evesque, à un Prelat tres-sçavant & tres-pieux, qui estoit le Pere des Pauvres, la consolation des affligez, & qui estoit generalement le veritable Maistre de son Troupeau, c'estoit un Evesque si rude à soy-mesme, qu'il visitoit tousiours son Evesché à pied (comme la Sainte le rapporte dans ses Fondations) c'estoit un homme qui apres avoir gouverné l'Eglise d'Osme avec une conduite admirable, & avec des vertus inimitables, fut nommé pour une seconde fois par Philippes second à l'Archevesché de Compostelle en Galice, & ayant quelque temps servy l'Eglise de S. Jacques avec une vie tout à fait exemplaire, il s'en demit avec la mesme indifference avec laquelle il l'avoit receu; & enfin connoissant l'abus du monde, & les grands perils de ces dignitez, il se retira dans une solitude où il finit heureusement ses jours. Chose surprenante & admirable! que Sainte Terese donnast des enseignemens à des Evesques qui sçavent servir les Eveschez, & qui y renoncent, & que toutes ses instructions ne soyent que pour s'acquitter bien de sa Charge quand ils sont Evesques, & qu'ils laissent les Eveschez quand ils ne peuvent plus veiller à leur Troupeau?

J'advouë qu'ayant veu cette Lettre je me mis plusieurs fois à faire reflexion, si l'obeissance de la Sainte avoit esté plus grande que l'humilité du Prelat, & si ce Prelat meritoit plus lors qu'il avoit la Sainte à ses pieds la confessant à Toledé, ou lors qu'il estoit à genoux aux pieds de la Sainte, quand il apprenoit à Os-

## AVANT-PROPOS.

me, & s'il estoit plus agreable à Dieu, que le Maistre se soumit aux enseignemens de l'Escoliere, ou que l'Escoliere se rendit à l'obeissance de son Maistre, & de son Pere spirituel : mais je crois que l'un & l'autre meritoient beaucoup, & que l'action la plus meritoire estoit celle qui se faisoit avec plus de Charité : mais ces merveilles sont un effet de la Grace triomphante du S. Esprit, *qui ubi vult spirat* : Et qui nous donne à enten- *Joan.*  
3. v. 3.  
dre par cet exemple, & par plusieurs autres, qu'en les dignitez, ny la capacité, ny l'entendement, ny l'aage, ny l'experience, ny les estudes, ny les sciences, ny la subtilité des raisonnemens ne rendent pas un homme parfaitement sçavant, mais que c'est la Grace de Dieu qui nous esleve dans une haute science, par le moyen de l'Humilité, de la Charité, de l'Oraison, de la Ferveur, de la Devotion, de la Penitence, de la Mortification, & par le moyen de ce commerce interieur avec Dieu, auquel Sainte Terefe s'occupa dès ses premieres années, acquerant tous les jours de nouveaux thresors de merite & de grace.

C'est ce qui l'a renduë dans son temps, la Maistresse universelle de la vie spirituelle; & elle le fera à l'advenir. C'est ce qui la fit estre la Mere de tant d'Enfans vertueux & saints, qui sont la lumiere & la consolation de l'Eglise : c'est ce qui la faisoit rechercher des Roys, des Evesques, des Religieux graves, & sçavans, & des grands personages de ce siecle, qui desirerent d'estre eclairez par sa lumiere, d'estre instruits par sa doctrine, & d'estre des humbles Disciples d'une siceleste Maistresse.

Je vous assure (mon Reverend Pere) que cette merveilleuse Lettre, que la Sainte escrivit à mon Predecesseur, a causé dans mon ame une consolation nonpareille, parce que j'espere que si elle n'estoit pas necessaire, comme il est à croire, à un si grand personnage, elle seratout mon remede; son humilité la demanda & ma necessité en profitera, elle fut escrite pour luy, mais elle m'éclairera, le dessus de la Lettre estoit pour luy, mais le dedans sera pour moy.

Ma plume ne sçauroit suffisamment d'escire les grands avantages que l'on retire de lire les Oeuvres

\* \* \*

de



## AVANT-PROPOS.

de Sainte Tereſe, que les ames qui ont eſté dégagées par cette lecture des liens de la vanité du Monde les publient : que ceux dont la lumiere & les vives flammes de ſes divins Eſcrits ont brûlé les cœurs le diſent hautement, qu'un nombre infiny d'hommes & de femmes & de Serviteurs de Dieu qui ſont redevables de leur converſion & de leur vocation à ſes celeſtes Enſeignemens, advoüent qu'il n'y a rien de ſi utile dans ſon Eglife.

L'an 1639. un Heretique des plus fameux & des plus doctes de l'Allemagne, & qui eſtoit ſi obſtiné dans ſon Heréſie, que ny la force de la vérité de noſtre Foy, ny les diſputes & controverſes des Catholiques les plus ſçavans ne l'avoient pû ſurmonter ny reduire à la véritable Religion, ſe convertit miraculeuſement pour avoir leû les Oeuures de cette divine Maiſtreſſe, mais ce fut d'une maniere toute miraculeuſe ; car les Livres de la Sainte luy eſtoient tombez entre les mains, il les leût pour les reſuter, & pour eſcrire contre tout ce qu'elle a dit. Toutefois bien loin de venir à bout de ſon mauvais deſſein, il fut tellement eſclairé, ſurmonté & convaincu par cette lecture, qu'ayant brûlé en public tous les Ouvrages qu'il avoit compoſez, il abjura ſon Heréſie, & entra dans le giron de l'Eglife: C'eſt ainſi que le Seigneur Dom Edoüard de Bragançe l'eſcrit à ſon frere par les paroles ſuivantes.

Comme j'eſtois ſur le point de ſigner cette Lettre, je me ſuis ſouvenu de deux choſes remarquables qui ſont arrivées ces jours paffeſ à la Ville de Breme dans la Duché de Witemberg, Ville fort renommée dans l'Allemagne, & d'où ſont ſortis les plus grands Heretiques qu'il y ait dans ce Pays. Il y avoit pluſieurs années qu'il y avoit dans cette Ville un de leurs Miniſtres qui donnoit bien de la peine par ſes Livres de Controverſe à tous les Docteurs Catholiques de ces endroits : Et ayant un jour entendu parler avec de grands Eloges de Sainte Tereſe, il chercha le Livre qu'elle a eſcrit de ſa vie pour le cenſurer & le reſuter ; il eſcrivit durant trois ans ſur cette matiere, brûlant un jour ce qu'il faiſoit les autres, à la fin il vint à connoiſtre qu'il n'eſtoit pas poſſible que la Sainte ne ſui-

vift



## A V A N T - P R O P O S.

vist le veritable chemin de salut : c'est pourquoy il brusla tous ses Livres, laissa sa Charge de Ministre, & se convertit à nostre Foy, ayant fait abjuration de son Heresie le jour de la Purification, auquel jour je le vis communier avec une si grande devotion, & tant de larmes, que l'on voyoit bien que la Foy qu'il avoit estoit grande. Il mene à present une vie comme celuy qui veut recouvrer le temps perdu; & il fait un Commentaire sur les Epistres de S. Paul, refutant maintenant ce qu'il avoit autrefois injustement deffendu, & l'on dit que ce sera un grand Ouvrage.

O force admirable de la Grace! ô esprit plus tranchant & penetrant que l'Espée la mieux affilée! ô celeste Maistresse qui vis encore dans tes Oeuvres! ô Livres excellens qui penetrez jusques dans l'ame! Dieu a voulu par son moyen faire paroistre son pouvoir, & la verité de nostre Religion, il a voulu montrer avec son doigt l'assistance continuelle qu'il donne à son Eglise, il a voulu que cet Heretique connust l'abus qui regne dans le Septentrion, & n'a pas employé pour cela la plume d'un Augustin, ny celle d'un Ambroise & d'un S. Hierosme, ny celle de Nazianzes, des Chrysoftomes, & autres tres-saints Docteurs de l'Eglise; mais il s'est voulu servir de la plume d'une pauvre & chetive Fille, qui est capable de combattre & de surmonter les Escrits d'une opiniastreté si deraisonnable & si maudite comme celle des Heretiques, d'autant qu'elle est animée d'un Esprit divin, qui s'en sert comme d'un organe pour enseigner la vertu.

Que si toutes les Oeuvres de Sainte Terefe qui ont desja paru ont eu tant de force & de vertu pour attirer les ames à Dieu, je me persuade facilement que ces Lettres spirituelles feront un effet beaucoup plus merveilleux, parce que la mesme Sainte escrit dans sa Vie l'advancement interieur qu'un Prestre experimentoit dans son ame, pour lire les Lettres qu'elle lu y escrivoit, en sorte que les passant seulement devant les yeux, il moderoit, & chassoit de son cœur des tentations fort dangereuses : c'est pourquoy je prie vostre Reverence de les mettre au plustost en lumiere, afin que nous en recevions la consolation que nous en esperons, d'au-

## A V A N T - P R O P O S.

tant qu'elles feront un grand profit à toute l'Eglise, & apporteront des avantages tres-considerables à tous les Chrestiens.

J'ay esté sollicité par les Religieux de vostre Convent de cette Ville, & principalement par le Pere Antoine de saint Ange (qui en est Prieur, & qui est mon Confesseur) de faire quelques Remarques sur chaque Lettre; je leur ay voulu obeir, & je crois qu'elles seront plus propres pour servir d'une honneste recreation à vos Novices, que pour estre imprimées.

Je suis tellement occupé dans une Charge si dangereuse comme est celle d'un Evesque, qu'à peine ay-je pû avoir trente jours de loisir pour travailler à une œuvre si divertissante, encore ay-je tousiours esté embarrassé des affaires qui se presentent journellement au Ministère d'un Prelat, & quel'on ne scauroit éviter; ainsi le peu de loisir & la brieveté du temps serviront d'excuse aux fautes qui se sont glissées dans cette composition. Je prie Dieu de conserver vostre Reverence. D'Osme ce 15. Fevrier 1656.

*Mon Reverend Pere,*

Vostre Serviteur tres-affectionné,  
J E A N, Evesque d'Osme.



# LE TRADUCTEUR

A U

L E C T E U R.



ON cher Lecteur, il n'est pas necessaire de vous recommander l'excellence, & l'utilité de ces Epistres : les grands avantages que toute l'Eglise a receu des autres Oeuvres de cette admirable Sainte, sont assez connus, pour obliger tout le monde à faire une estime particuliere de tout ce qu'elle a escrit ; & bien que ce soit icy la derniere de ses Oeuvres, qui ait esté mise sous la presse, toutefois elle ne doit point estre la derniere dans le jugement de ceux qui la liront, puis que comme c'est un genre d'escrire qui descouvre plus ouvertement le caractère de l'Autheur, l'on voit clairement dans ces Lettres, l'esprit, la ferveur, la douceur, & la pieté de cette glorieuse Sainte. Je ne crois pas aussi qu'il soit besoin de parler icy de l'Autheur des Remarques, j'attens une meilleure occasion pour le faire connoistre à la France : & si cette Traduction vous est agreable, je vous feray bien-toist sçavoir les Vertus, & les belles Qualitez de ce grand Prelat, qui s'est rendu recommandable par la Sainteté de sa vie, & par les beaux Ouvrages qu'il a composez, dont j'espere de vous faire part ; estant assez persuadé du profit que vous retirerez de les lire ; je les ay presque toutes recueillies dans le dernier voyage que j'ay fait à Madrid avec Madame de Lionne ; j'ay mesme retiré un extrait du Testament qu'il fit quatre mois avant sa mort, & qu'on ne sçauroit lire sans admirer la Constance, & la Pieté de ce grand Homme. Comme il mourut le premier jour d'Octobre de l'année passée : nous n'entendismes autre chose dans tout nostre voyage que les gemissemens, & les regrets que toute l'Espagne tesmoignoit de sa perte ; l'on ne parloit de sa mort que comme du plus grand mal-heur qui püst arriver à ce Royaume, & Monseigneur l'Archevesque

## A U L E C T E U R :

de Burgos m'assura qu'on n'avoit veu de long-temps un Homme si Apostolique, ny un si parfait Prelat. Mais comme je ne pretens pas icy faire l'éloge de ce saint Evesque : je me contente de ce que j'en ay rapporté pour vous parler de cette Traduction : & tout ce que je vous en puis dire est, que l'on n'y trouvera rien à redire (à ce que je crois ; ) pour ce qui regarde la fidelité, la connoissance que j'ay de cette Langue, à cause du long sejour que j'ay fait dans le Pays, m'en est caution, & j'espere que cette qualité qui est la principale d'un Traducteur, fera que vous excuserez la rudesse de quelques termes qui approchent un peu trop de la phrase Espagnole, & principalement quand vous sçauvez que j'y ay esté obligé pour mieux exprimer la pensée de la Sainte, & pour ne rien diminuer de la grace qu'elle a dans ses expressions ; en sorte que je n'ay jamais voulu me destacher de la phrase Espagnole quand elle pouvoit estre tournée en François sans aucun inconvenient, ny sans changer le sens, & je ne pense pas que ce soit-là une servitude de qu'on puisse censurer, puis que l'on ne sçauroit estre fidele dans la Traduction des Livres Espagnols, à moins que de s'attacher à la phrase autant que nostre Langue le peut permettre. Tous ceux qui ont voulu prendre la liberté de tourner les phrases Espagnoles, en des periodes nombreuses, & estenduës, ont perverty en mille endroits la pensée, & ont fait mille fautes dans leurs Traductions : c'est ce que vous ne trouverez pas dans celle-cy, & vous pouvez estre assuré que la pensée & le sens y sont tres-fidelement tournez. Adieu.



## T A B L E

**T A B L E**  
 D E S  
**L E T T R E S**  
 D E L A G L O R I E U S E M E R E  
**S<sup>TE</sup> T E R E S E**  
 D E J E S U S.

<b>L</b>	<b>ETTRE I.</b> Au Tres-prudent Roy Philip- pes II. <span style="float: right;">Pag. I</span>
	<b>LET. II.</b> A l'Illustrissime Seigneur Dom Teuton de Bragance, qui fut depuis Eves- que d'Ebora, à Salamanque. <span style="float: right;">7</span>
	<b>LET. III.</b> Au mesme nommé à l'Archevesché d'Ebo- ra. <span style="float: right;">12</span>
	<b>LET. IV.</b> A l'Illustrissime Seigneur Dom Alvarez de Mendoze Evesque d'Avila, à Olmede. <span style="float: right;">31</span>
	<b>LET. V.</b> Au mesme Evesque d'Avila, c'est celle qui est appellée de l'examen. <span style="float: right;">37</span>
	<b>LET. VI.</b> Au tres-Illustre Seigneur Dom Sanche d'A- vila. <span style="float: right;">49</span>
	<b>LET. VII.</b> Au mesme. <span style="float: right;">53</span>
	<b>LET. VIII.</b> A l'Illustrissime Seigneur Dom Alonse Ve- lasque, Evesque d'Osme. <span style="float: right;">56</span>
	<b>LET. IX.</b> A l'Illustrissime & Excellentissime Dame Madame Marie Henriquez, Duchesse d'Alve. <span style="float: right;">79</span>
	*** 4 <span style="margin-left: 100px;">LET. X.</span>

## TABLE DES LETTRES

LET. X.	<i>À la tres-illustre Dame Lovise de la Cerde, Dame de Malagon.</i>	85
LET. XI.	<i>À l'illustissime Seigneur Dom Diegue de Mendoza, du Conseil d'Etat de sa Majesté.</i>	89
LET. XII.	<i>À la tres-illustre Dame Madame Anne Henriquez, à Tore.</i>	97
LET. XIII.	<i>Au tres-Reverend Pere Jean Baptiste Rubée de Ravenne, General de l'Ordre des Carmes.</i>	103
LET. XIV.	<i>Au Reverend Pere Lovis de Grenade, de l'Ordre de saint Dominique.</i>	115
LET. XV.	<i>Au tres-Reverend Pere Pierre Bagnes, de l'Ordre de saint Dominique.</i>	118
LET. XVI.	<i>Au tres-Reverend Pere Maistre Dominiqu Bagnes, de l'Ordre des Freres Prescheurs.</i>	126
LET. XVII.	<i>Au tres-Reverend Pere Prieur de la Chartreuse des Grottes de Seville.</i>	132
LET. XVIII.	<i>Au Pere Rodrigue Alvarez de la Compagnie de JESVS, Confesseur de la Sainte.</i>	140
LET. XIX.	<i>Au mesme.</i>	168
LET. XX.	<i>Au tres-Reverend Pere Provicial de la Compagnie de JESVS, en la Province de Castille.</i>	198
LET. XXI.	<i>Au Pere Gonzalez d'Avila de la Compagnie de JESVS, qui fut Confesseur de la Sainte.</i>	214
LET. XXII.	<i>Au Pere Hierosme Gratian de la Mere de Dieu.</i>	220
LET. XXIII.	<i>Au mesme.</i>	233
LET. XXIV.	<i>Au mesme.</i>	248
LET. XXV.	<i>Au mesme.</i>	255
LET. XXVI.	<i>Au mesme.</i>	264
LET. XXVII.	<i>Au Pere Jean de JESVS Carme Deschauffé, à Pastrane.</i>	269
LET. XXVIII.	<i>Au Pere Ambroise Marian de S. Benoist, Carme Deschauffé.</i>	282

LET.

DE SAINTE TERESE DE JESVS.

LET. XXIX. A Monsieur Laurens de Cepede & Ahumade.	301
LET. XXX. Au mesme	314
LET. XXXI. Au mesme.	328
LET. XXXII. Au mesme.	351
LET. XXXIII. Au mesme.	364
LET. XXXIV. Au mesme.	376
LET. XXXV. A Dom Diegue de Gusman, & Cepede.	382.
LET. XXXVI. Au Licentié Gaspard de Villeneuve à Malagon.	395
LET. XXXVII. A Diegue Ortis Bourgeois de Toledo.	400.
LET. XXXVIII. A Alphonse Ramirez Bourgeois de Toledo.	403
LET. XXXIX. Par laquelle la Sainte console un homme de la perte de sa femme.	408
LET. XL. A Madame Isabelle Chimene à Segovie.	410
LET. XLI. A des Damoiselles qui demandoient d'entrer dans les Carmelites.	413

Table des Lettres de la Glorieuse Mere  
S. Terefe de J E S V S , escrites à ses  
Religieuses.

SECONDE PARTIE.

LET. XLII. A la Mere Catherine de CHRIST, Prieure des Carmelites Deschauffées du Convent de la tres-sainte Trinité de la Ville de Sorie.	417
LET. XLIII. A la Mere Prieure, & aux Religieuses du Convent des Carmelites Deschauffées de la tres-sainte Trinité de Sorie.	429
LET. XLIV. A la Sœur Eleonor de la Misericorde,	Car-



## TABLE DES LETTRES.

<i>Carmelite Deschaussée du Convent de la tres-sainte Trinité de la Ville de Sorie.</i>	435
LET. XLV. <i>A la Sœur Terefe de JESVS, Carmelite Deschaussée dans le Convent de S. Joseph de la Ville d'Avila.</i>	440
LET. XLVI. <i>A la Mere Marie Baptiste, Prieure des Carmelites Deschaussées du Convent de la Conception de Valladolid, &amp; Niepce de la Sainte.</i>	444
LET. XLVII. <i>A la mesme.</i>	452
LET. XLVIII. <i>A la Mere Prieure &amp; aux Religieuses du Convent de la Conception de Valladodid.</i>	468
LET. XLIX. <i>A la Mere Prieure des Carmelites Deschaussées de Malagon.</i>	474
LET. L. <i>A la Mere Prieure, &amp; Religieuses du Convent de S. Joseph du Sauveur de Veas.</i>	478
LET. LI. <i>Aux Religieuses Carmelites Deschaussées du Convent de S. Joseph de Seville.</i>	482
LET. LII. <i>Aux mesmes.</i>	488
LET. LIII. <i>A la Mere Marie de S. Joseph Prieure de Seville.</i>	493
LET. LIV. <i>A la mesme.</i>	498
LET. LV. <i>A la mesme.</i>	505
LET. LVI. <i>A la mesme.</i>	513
LET. LVII. <i>A la mesme.</i>	519
LET. LVIII. <i>A la mesme.</i>	527
LET. LIX. <i>A la mesme.</i>	531
LET. LX. <i>A la mesme.</i>	544
LET. LXI. <i>A la mesme.</i>	551
LET. LXII. <i>A la mesme.</i>	558
LET. LXIII. <i>A la mesme.</i>	566
LET. LXIV. <i>A la mesme.</i>	570
LET. LXV. <i>A la Mere Prieure, &amp; aux Religieuses du Convent de S. Joseph de Grenade.</i>	593

## Approbations des Docteurs.

I'Ayleu un Livre intitulé, *Lettres de la Glorieuse Mere Sainte Terefe de JESUS*. Fait ce 20. Juillet 1660.

M. GRANDIN.

Nous sous-fignez Docteurs de la Faculté de Paris, certifions avoir veu & leu *les Lettres de Sainte Terefe, avec les Remarques de l'illustissime Seigneur Dom Jean de Palafox & Mendoze, traduites par Messire François Pellicot Prestre & Bachelier en Theologie de la Faculté de Salamanque* : & Nous n'y avons rien trouvé qui ne soit conforme à la Foy Orthodoxe & qui ne contienne beaucoup d'Instructions pour les Ames devotes. Fait au grand Convent des Freres Prescheurs, ce vingt-huitième jour de Juillet 1660.

F. BENOIST FARCONNET Provincial de la Province de France de l'Ordre des Freres Prescheurs

F. JACQUES LOUVET Professeur en Theologie au grand Convent de S. Jacques de l'Ordre des Freres Prescheurs.

---

## P R I V I L E G E.

PHILIPPE IV. Roy Catholique d'Espagne, & des Indes, &c. Prince Tres-puissant du Pays-Bas, a donné Privilege à FRANÇOIS FOPPENS, de pouvoir luy seul Imprimer LES LETTRES DE SAINTE TERESE DE JESVS, Traduites d'Espagnol en François, par Messire François Pellicot, Prestre & Bachelier en Theologie de la Faculté de Salamanque : Et cela pour le temps de 6. Ans. Defendant à tous Imprimeurs de le contrefaire, & à tous Libraires estant ailleurs Imprimé, le vendre sans le consentement dudit FRANÇOIS FOPPENS, s'ils ne veulent encourir l'amende de trente florins pour chaque Exemplaire, & la confiscation d'iceux. Donné à Bruxelles ce XXI. de Febyrier M. DC. LXI.

Signé

LOYENS.



ADVERTISSEMENT  
SUR LES  
REMARQUES  
DES LETTRES  
DE  
SAINTE TERESE.

**L'**ON a accoustumé de faire des Remarques dans les Livres pour trois raisons. La premiere, pour recommander l'Authieur ; La seconde, pour mieux declarer ses pensées; La troisiéme, pour gagner l'esprit & l'attention du Lecteur.

II. L'on ne scauroit rendre Sainte Terese, qui a escrit ces Lettres, plus recommandable qu'elle est, puis que c'est elle qui par ses Vertus, ses Miracles & ses Escrits a honoré l'Espagne, l'Eglise & le Monde; de forte qu'on peut bien la louer,  
mais

## ADVERTISSEMENT.

mais il n'est pas possible d'adjouster de nouveaux rayons à sa gloire.

III. Pour la seconde raison, il sera nécessaire en quelques endroits de ces Lettres de declarer la pensée de la Sainte, parce qu'on ne la connoist pas si parfaitement par tout, & mesme l'on ne peut pas sçavoir la matiere dont elles traittent, ny les Personnes à qui elles s'adressent, ny toutes les autres circonstances qu'il faut nécessairement connoistre pour en avoir une parfaite intelligence.

IV. Et quant à la troisiéme, qui est de rendre le Lecteur attentif, c'est ce que je desire le plus, & que je tafcheray de faire dans ces Remarques, d'autant que s'il vient à les lire attentivement avec les reflexions & les considerations nécessaires, il retirera un grand avantage des belles lumieres, & des instructions qu'elles contiennent.

V. Les Remarques doivent estre courtes & claires: je dis courtes, sans neantmoins qu'il leur manque rien de ce qui est nécessaire; & claires, sans avoir rien de superflu. Elles doivent aussi servir pour l'intelligence, & l'explication de ce qui souffre quelque difficulté, estant toujourns conformes à la matiere & au sujet, de sorte  
que

## ADVERTISSEMENT.

que si le Passage qui est obscur est spirituel, elles le soyent aussi.

**VI.** Les Commentaires s'estendent dans de longs discours, & sont remplis de Passages des Saints Peres; mais les Remarques en souffrent tres-peu: Toutesfois ayant plus d'égard au profit des ames qu'à la censure des hommes, j'en rapporteray quelques-uns, mais le moins que je pourray, de peur de faire des Commentaires, au lieu de faire des Remarques.

**VII.** Les Remarques sont composées de toutes sortes de choses jusques aux moindres circonstances du lieu, de la personne, des evenemens, & autres semblables: Et elles sont comme les sourcils, les paupieres, & autres extremités du corps qui en est embelly, & qui sans ces petits ornemens seroit en quelque façon defectueux; & bien que l'homme n'en ait pas besoin pour vivre, il en a toutesfois besoin pour n'estre pas difforme; & partant s'il arrive que l'on trouve dans ces Remarques des circonstances de cette nature, il n'est pas juste qu'on fasse passer pour superflu ce qui est necessaire pour la bienfiance, pour la beauté, & pour l'autorité de ces Lettres.

**VIII.** Dans les lieux ou autoritez, que l'on

## ADVERTISSEMENT.

On met dans les Remarques qui sont faites sur les Lettres, qui est en langue Castillane, ceux qui entendent le Latin trouvent mauvais, qu'on ne couche pas les paroles Latines du Saint, ou de l'Écriture, & ceux qui ne le sçavent point, se trouvent embarrassés, quand l'on y met quelques choses qu'ils n'entendent point: de sorte que pour satisfaire aux uns & aux autres, comme nous y sommes obligés, nous mettrons les paroles tant en langue vulgaire, pour ceux qui ne sçavent pas le Latin, qu'en langue Latine, pour ceux qui l'entendent.

IX. Bien que les Remarques demandent d'estre courtes, le profit du Lecteur ne le demande pas tousiours; & ainsi quelquesfois nous nous estendrons plus que nous ne voudrions pas; mais en ce cas si le Lecteur vient à s'ennuyer, il pourra laisser la Remarque pour lire la Lettre suivante; il n'est pas raisonnable que la plume omette ce qui peut contribuer au Service de Dieu; & il est tousiours bon que l'utile soit preferé à l'agreable, principalement quand il est en la disposition du Lecteur de le lire ou de ne le pas lire, parce qu'en ce rencontre il peut s'arrester sans prejudicier à personne.

## ADVERTISSEMENT.

X. Finalement ces Remarques estans en chaque Lettre aux pieds de Sainte Terese, elles n'y sçauroient paroistre mal ; mais aussi n'y sçauroient-elles paroistre fort bonnes. Car si on les considere comme soubmises à cette admirable Maistresse de la vie spirituelle, peuvent-elles paroistre mauvaises ? Mais si on les compare à ce beau style ; & à cette grace interieure dont la Sainte anime ses Lettres , peuvent-elles paroistre que fort peu de choses ? Neantmoins comme nous ne cherchons pas dans ces Remarques nostre propre gloire , mais seulement la veneration de la Sainte, & le profit du prochain ; nous souffrirons fort patiemment & avec grande resignation la censure des hommes ; pourveu que nostre intention ait son effet.

Cecy donc estant presupposé, je commenceray les Remarques par la premiere Lettre que la Sainte escrivit au Roy Philippes II.







L E T T R E S

D E L A

GLORIEUSE MERE

S<sup>TE</sup> T E R E S E

D E J E S U S.

---

L E T T R E I.

*Au Tres-prudent Roy PHILIPPES II.*

J E S U S.



A Grace du saint Esprit soit toujours avec vostre Majesté. Amen.

J'ay eu advis que l'on a presenté à vostre Majesté un Memoire contre le Pere Gratian. Certainement je m'es-

tonne des finesses du Demon & de ses Ministres, qui ne se contentent pas seulement de diffamer ce Serviteur de Dieu ( car il l'est en effet, & il nous edifie tellement, que l'on m'escrit tous les jours des Convents où il fait sa visite, qu'il laisse par tout une nouvelle ferveur d'esprit ) mais encore ils tachent de ternir le lustre de plusieurs Monasteres, où nostre Seigneur est parfaitement servy.

A

Pour

Pour ce sujet ils ont fait agir deux Religieux Deschaussez, dont l'un avant que de prendre l'habit avoit servy nos Maisons, & qui depuis a fait des choses qui donnent assez à connoistre qu'il n'a pas tousiours tout le jugement qui luy seroit necessaire; & c'est de ce Religieux, & de plusieurs autres mal affectionnez au Pere Maistre Gratian (parce qu'il a l'authorité de les chastier) dont ses ennemis se sont servis pour le destruire, leur faisant signer des accusations impertinentes & ridicules contre luy; de sorte que si je n'aprehendois le mal que le Demon pourroit faire, il y auroit dequoy se divertir d'entendre les contes qu'ils font de nos Religieuses Deschaussées, pour le peu d'apparence qu'il y a d'en rien croire, mais parce que ce seroit une chose monstrueuse dans la profession que nous faisons, si ces impostures inventées laissoient la moindre impression. J'ose supplier vostre Majesté de ne pas souffrir que des depositions si infamantes viennent entre les mains de la Justice, parce que le monde est si delicat, qu'encore que l'on justifiast évidemment le contraire, il y en auroit tousiours quelqu'un qui ne laisseroit pas de douter si nous avons donné sujet ou non à ces calomnies; & il n'est pas avantageux à la Reforme que l'on trouve à redire en ce qui est, par la grace de Dieu, si bien reformé, comme vostre Majesté pourra, s'il luy plaist, s'en éclaircir par une recherche publique que le Pere Gratian fit faire de ces Maisons, en consideration de certaines personnes graves & saintes qui communiquent avec nos Religieuses. Et puis que l'on peut aisement s'informer qui sont ceux qui ont escrit ces Memoires, sçavoir la cause qui les a poussé

pouffé à cela , je fupplie vofre Majefté , pour l'amour de Noftre Seigneur , de le vouloir ordonner , & de confiderer cette affaire , comme une chofe qui regarde la gloire & l'honneur de Dieu ; car fi ceux du party contraire voyent que l'on falle cas de leurs depofitions, ils ne manqueront pas pour empescher la vifite, d'accufer leur Vifiteur d'heresie ; & où il n'y a pas beaucoup de crainte de Dieu, il ne fera pas difficile de le prouver.

Pour moy j'ay compaffion de la perfecution que souffre ce Serviteur de Dieu , eftant a ffeurée de fa probité , & de la perfection qu'il obferve en tout ce qu'il fait. Et cecy m'oblige à fupplier vofre Majefté de le favoriser, ou de commander qu'on le retire de l'employ qui l'expose avec tant de danger , puis qu'il eft fils de l'un des Serviteurs de vofre Majefté , & qu'il n'y a rien à perdre pour luy en fon particulier : & certainement je l'ay toujours reconnu pour un homme envoyé de Dieu & de fa Sainte Mere, à laquelle il a une fi grande devotion qu'il a voulu entrer dans fon Ordre pour m'affifter ; car il y a plus de dix-fept ans que j'endurois toute feule mille travaux , & je ne fçavois comment les supporter, parce que mes debiles forces ne le permettoient pas. Je fupplie vofre Majefté de me pardonner la longueur de cette Lettre ; la grande affection que j'ay pour Elle m'a fait prendre cette liberté, confiderant que fi Dieu souffre mes plaintes indiscrettes , vofre Majefté les souffrira auffi. Je prie Noftre Seigneur qu'il luy plaife d'entendre toutes les Prieres que les Religieux & les Religieufes de noftre Ordre font pour la confervation de vofre

stre Majesté, puis qu'Elle est le seul refuge que nous ayons sur la terre.

D'Avila ce 13. Septembre 1577.

L'indigne Servante & Sujette de vostre Majesté,

TERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

1. **L**A sainte Mere Terese escrivit cette Lettre, à cause de la persecution qui s'eleva à Seville contre ses Religieuses, & contre le Reverend Pere Hierosme Gratian, qui fut l'une des premieres & principales pierres de cet edifice spirituel de la Reforme, & duquel nous parlerons en son lieu.

2. L'on peut remarquer trois choses dans cette Lettre. La premiere, le zele de la Sainte. La seconde, la grande confiance qu'elle avoit à Philippes second. Et la troisieme, la sainte liberté d'esprit avec laquelle elle escrit à ce tres-Prudent Roy.

L'on voit clairement les deux premieres en toute la Lettre; & la derniere paroist dans cette sainte franchise, & dans ce zele ardent qu'elle oppose contre ceux qui calomnioient faussement & injustement son Ordre, & ses Religieuses.

3. Et certes, il n'auroit pas esté à propos que la Sainte gardast le silence; lors que deux Religieux dereglez vouloient estouffer dans sa naissance mesme une Religion qui a donné tant d'ames au Ciel, & tant de bons exemples, & de profit à la terre.

Il n'est pas juste que le relaschement ait des armes plus fortes que la raison. Il faut que le mensonge se taise, & il faut que la verité parle. C'est pourquoy le saint Esprit a dit : *Noli esse humilis in sapientiâ tuâ, ne forte humiliatus in stultitiam seducaris*, comme s'il disoit. Ne pense pas que ce soit humilité de se taire lors que le mal s'efforce de prevaloir sur le bien que tu refuses de defendre : evite cette humilité, qui par son silence degenereroit en une pure folie, *Ne in stultitiam seducaris*.

*Eccles.  
cap. 13.  
v. 11.*

On peut auſſi remarquer avec combien de raiſon & de juſtice cette ſainte Religion fait des Anniverſaires, & des Oraifons frequentes pour le Roy Philippes ſecond, & pour ſes Succelleurs, puis qu'elle a pris ſa naiſſance & ſon accroifſement entre les bras de ſon zele, & de ſa pieté: & peut-eſtre ſans l'aſſiſtance d'un Roy ſi puifſant, cette belle & illuſtre Reforme n'auroit pas fait les progres qui nous la font admirer. 4.

Mais la Sainte mit remede à tout, ayant recours à ce tres-Religieux Prince, ſuivant l'Oracle d'Onias, qui dit autrefois, *impoſſibile eſſe ſine regali providentiâ pacem rebus dari*. Il eſt impoſſible que l'eſtat demeure en paix dans toutes ſes parties, ſi la prudence, & la puifſance du Prince ne s'en meſlent. 2. Ma-  
chab.  
v. 6.

Les perſecutions que cette Reforme ſouffrit dans ſes commencemens, furent tres-grandes; mais il ne s'en faut pas eſtonner: car il eſt plus facile de fonder trois Religions, que d'en reformer une ſeule. Cela ſe void clairement en ce que Dieu crea le monde en ſept jours: il employa trente-trois ans pour le reformer, & n'en vint pas à bout qu'il n'eut eſté attaché ſur une Croix, pour attirer le monde à foy par le chemin de la meſme Croix. *Cum exaltatus fuero à terrâ omnia traham ad me*. Dans une nuit de triſteſſe & de trouble, Dieu fonda en moins de trois heures l'Apoſtolat, apres la premiere vocation des Apoſtres: Et combien de jours & de nuits, combien de Conciles & d'Ordonnances n'at-il pas fallu pour le reformer dans leurs ſucceſſeurs. La raiſon de cecy eſt, parce que la nature ne met point d'empeschement quand il eſt queſtion de créer les choſes; mais elle en apporte beaucoup quand il les faut corriger. La creation depend entierement de Dieu; mais quand ils'agiſt de nous reformer, nous y avons part, il faut que nous y cooperions; & au lieu de le faire, nous ſommes ſi mal-heureux, qu'amoureux de nos maux, nous reſiſtons aux remedes qui les pourroient guerir. Joann.  
12. v.  
32.

La Sainte exagere beaucoup dans cette meſme Lettre la grande perfection avec laquelle cet homme de Dieu ſouffroit les perſecutions de ſes ennemis, parce qu'elle jugeoit que les Princes genereux ont beaucoup de ref-

sentiment pour les travaux des Serviteurs de Dieu, & qu'ils prennent volontiers sur eux les offenses qu'on leur fait.

7. Elle le presse d'avantage lors qu'elle dit : Il est fils de l'un des Serviteurs de vostre Maison, qui ne peut rien perdre en cette occasion pour son particulier : Comme si elle disoit. Il est Serviteur du Roy, & il est Serviteur de Dieu, quelle recompense ne merite-t'il pas en cette vie, & en l'autre ? Sans doute qu'il merite d'en recevoir deux fort considerables. La Sainte veut interesser le Roy dans son affaire, luy representant que celuy qui a si fort contribué à la Reforme d'une Religion si sainte, & qui est persecuté, estoit son Serviteur.

Elle examine en suite ce qu'elle a souffert l'espace de dix-sept années, & assure que le Pere Gratian fut l'unique secours que Dieu luy envoya : C'est un illustre tesmoignage de la sainteté de ce grand homme de bien, & une marque de la Providence divine, qui suscite toujours, & prepare des moyens proportionnez aux grandes œuvres.

Et c'est ainsi que dans toutes les fondations de l'Eglise pour elever l'edifice des Religions, Dieu donne au premier Fondateur des appuis, & luy taille d'illustres colonnes pour soustenir son bastiment, & pour estendre sa Religion : Tels furent les Apostres, à l'égard de S. Pierre, que JESUS-CHRIST avoit estably pour estre la pierre fondamentale de l'Eglise : Tels furent saint Placide, saint Maur, & plusieurs autres des premiers Disciples de saint Benoist : Tels furent les Compagnons de saint Dominique, & de saint François, qui furent tous des saints Personages : Car comme ce premier Esprit de Religion, que Dieu communique aux Fondateurs des Ordres, agit avec plus de chaleur, & avec plus de lumiere dans les ames, il les perfectionne aussi davantage, & fait qu'ils sont tous des grands Saints. C'est pourquoy saint Paul disoit :

*Ad Ro. 8. c. 29.*  
*D. Th.* *Nos autem primitias spiritus habentes, Et S. Thomas ad-*  
*ibid.* *jouste : Tempore prius, cateris abundantius Apostoli habue-*  
*runt.*

8. La Sainte finit sa Lettre par un discours fort doux, & en flattant agreablement, & discrettement le Roy, lors



lors qu'elle dit. Je prie voſtre Majeſté de me pardonner, ſi j'ay eſté trop longue : car la grande affection que je vous porte, m'a renduë temeraire. Il n'y a rien qui égale ſi bien les choſes diſproportionnées comme l'amour. C'eſt l'amour qui a uny Dieu avec l'homme, & qui l'a fait homme, *Propter nimiam charitatem ſuam quâ dilexit nos.* Et c'eſt l'amour qui fait que l'ame n'eſt qu'une meſme choſe avec Dieu : *Qui manet in charitate, in Deo manet, & Deus in eo;* Et qui doute que la diſtance qu'il y avoit de ſainte Tereſe à Philippes II. ne fut beaucoup moindre que celle qu'il y a de l'ame à Dieu ?

*Ad Epheſ. 2. v. 4. 1. Ioan. cap. 4. v. 14.*

L'amour humilie les Souverainetez, & les Majeſtez : L'amour conſerve & defend la patience qui ſe nourrit & croiſt avec le meſme amour ; parce que celui qui aime eſt armé de patience : & ſi Dieu ſouffre tant de choſes avec patience ; c'eſt parce qu'il aime : & on le verra armé de juſtice en meſme temps qu'on le propoſera deſpouillé d'amour ; parce que c'eſt l'amour qui deſarme la juſtice, qui lie les mains à Dieu, & qui l'ayant ainſi attaché, nous l'offre pour noſtre redemption.

La Sainte applique à ſon Roy toutes les vertus qui ſont propres à Dieu, & ſeſert d'un diſcours carreſſant pour le louer & pour l'inſtruire, pour l'eſclairer & pour le divertir, & par ce moyen elle obtint ce qu'elle deſiroit. C'eſt une excellente façon de negocier, que de recevoir le bien-fait que l'on pretend, en obligeant & divertiffant ſon bien-facteur.

L E T T R E I I.

A l' Illuſtriſſime Seigneur D. Teuton de Braganca, qui fut depuis Archeveſque d'Eborac, à Salamanque.

J E S U S.

LA Grace du ſaint Eſprit ſoit avec Voſtre Seigneurie.

J'ay receu un grand contentement, d'avoir



appris vostre heureuse arrivée, & l'estat de vostre santé; mais vostre Lettre m'a paru trop courte pour un si long voyage; & je ne sçay pas mesme pourquoy vous ne me dites pas si vous avez reussi en l'affaire qui vous l'avoit fait entreprendre. Ce ne sera pas une chose nouvelle que vous soyez mescontent de vous mesme; mais ne vous estonnez pas si le travail du chemin, qui vous ostoit le moyen d'avoir vos heures réglées, a causé quelque tiedeur dans vostre ame: pourveu que vous retourniez en vostre repos, vous en jouïrez paisiblement. J'ay à present quelque peu de santé, en comparaison de la grande maladie qui m'a affligée; & si je me sçavois plaindre comme vous faites, vous ne feriez point de cas de vos douleurs, tant elles sont au dessous de celles que je souffre. La maladie que j'ay eüe durant deux mois, a esté si grande, & si violente, que l'interieur mesme s'en ressentoit, jusques à me considerer comme si je n'estois plus. Je me porte à present fort bien à l'esgard de l'interieur; mais pour l'exterieur je souffre tousiours mes maux ordinaires. L'on me fait un assez bon traitement par le moyen de vos charitez, je prie Dieu qu'il vous le rende, car il y en a eu pour moy, & pour quelques autres Religieuses qui sont venuës de Pastrane fort malades, d'autant que la Maison estoit tres-humide. Elles se portent mieux, & sont en verité de fort bonnes ames, avec qui vous seriez consolé de communiquer, principalement avec la Prieure.

2. J'avois desia appris la mort du Roy de France. J'ay bien de la douleur de voir les maux qui s'en ensuivront, & les ames que le Demon gagnera. Je prie Dieu d'y apporter remede, au moins si

nos Prieres peuvent ayder, nous ne nous oublions pas d'en supplier fa Majesté divine. Je la supplie aussi de vous recompenser du soin que vous prenez de faire tousiours des graces & des faveurs à nostre Ordre. Le Pere Provincial ( je veux dire le Pere Visiteur ) est allé si loin, que je n'aypû, mesme par Lettres, traiter avec luy de l'affaire dont vous me parlez. Ce seroit une chose fort bonne de faire de delà une Maison pour nos Peres Deschauffez, si le Demon pour cette mesme raison ne l'empeschoit; & la faveur que vous nous faites en fournit une belle commodité, outre que la conjoncture de la Confirmation des Visiteurs sans limiter le temps, contribuera beaucoup à cet establissement. Car je crois que pour certaines raisons, ils ont esté confirmez avec une autorité plus grande qu'ils n'avoient pas auparavant. Ils peuvent mesme fonder des Convents; & partant j'espere en Dieu, qu'il voudra que cette affaire reussisse; ne l'abandonnez-pas je vous en supplie. Je crois que le Pere Visiteur s'approchera bientôt de nous. Je luy escriray, & l'on m'assure qu'il doit aller sur les lieux. Vous me ferez la grace de luy parler, & de luy dire vostre sentiment en tout. Vous luy pouvez parler avec toute sorte de franchise, car c'est un fort homme de bien, qui merite qu'on agisse avec luy de cette façon, & peut-estre qu'il se resoudra à achever cette affaire à vostre seule consideration. Je vous prie de n'en desesperer point jusques à ce que vous scachiez sa resolution. La Mere Prieure se recommande à vos Prieres. Toutes nos Religieuses ont eu un grand soin, & l'ont encore, de prier Dieu pour vous. Nos Sœurs de Medine & celles qui me voudront

dront faire plaisir en feront de mesme. Le peu de santé qu'a nostre Pere Recteur m'afflige beaucoup. Je prie Dieu qu'il la luy donne meilleure, & qu'il vous communique autant de sainteté comme je luy en demande, & que je vous en desire. *Amen.*

Vous ferez s'il vous plaist advertir le Pere Recteur, comme nous avons grand soin de demander sa santé à Dieu, & que je me trouve fort bien du Pere Santander, & assez mal des Religieux qui sont nos proches voisins, qui plaident contre nous, à cause que nous avons achepté une maison qui est assez à nostre bienseance, & qui est un peu proche d'eux; je ne sçay à quoy ce procez aboutira.

*Vostre indigne Servante,*

TERESE DE JESVS.

### REMARQUES.

1. LA Sainte escrivit cette Lettre du Convent de Segovie en l'année 1574. Elle est pour l'Illustrissime Seigneur Dom Teuton de Bragance, depuis Archevesque d'Ebora, mais pour lors il ne l'estoit pas encore, & ne faisoit que d'arriver à Salamanque; ce fut un grand homme en tout, en vertu, en naissance, en ses Dignitez Ecclesiastiques, & dans la devotion qu'il eut pour la Sainte Mere Terese.
2. Elle encourage & console ce Prelat dans le commencement de sa Lettre, touchant la tiedeur qu'il ressentoit en son interieur. Et luy fait esperer de recouvrer son repos au mesme instant qu'il sera desgagé de l'embaras de ses grandes affaires. Ce Prelat devoit estre fort soigneux de son ame, puis qu'il se tenoit tousiours sur ses gardes dans l'apprehension

ſion de tomber : *Beatus homo , qui ſemper eſt pavidus . Prover.*

L'exterieur ne s'accorde pas toujours avec l'in-<sup>28., v.</sup>  
terieur, mais ſouventesfois l'ame fait plus de profit,<sup>14.</sup>  
lors qu'elle le ſent moins, car nous ne ſommes pas  
ce que nous nous connoiſſons, mais ce qu'à la ve-  
rite nous ſommes.

Il eſt pourtant beſoin que l'homme ſe recueille, &  
qu'il entre au dedans de ſoy-mefme par le moyen de  
l'Oraiſon; & pour ce ſujet la Sainte conſeille pluſieurs  
fois à celui qui travaille pour le public, de ne ſonger  
pas tant aux autres, qu'il vienne à s'oublier ſoy-mef-  
me.

Saint Bernard eſcrivoit ſouvent cecy au Pape Eu-<sup>3.</sup>  
gene, *Si es homo omnium* (dit-il) *omnibus omnia factus,* <sup>Berna.</sup>  
*eſto etiam tui; alioquin quid tibi proderit, ſi univerſos Lucre-* <sup>de con-</sup>  
*ris, teipſum perdas.* Si vous eſtes à tout le monde, ſoyez. <sup>ſit. ad</sup>  
auſſi à vous, car quel avantage tirerez-vous de <sup>Engen.</sup>  
gagner tous les autres, ſi vous vous perdez vous-mef-  
me?

La Sainte exprime agreablement dans ce premier  
nombre les plaintes de ce Prelat, qu'elle dit eſtre plus  
grandes que n'eſtoient ſes maux. C'eſt une marque de  
noſtre foibleſſe que nos plaintes ſoient plus grandes  
que les travaux, & les maux ſoient moindres que  
nos craintes, à moins que le peché ne ſoit le ſujet  
& pas la nature.

À la fin du premier nombre, elle fait mention des <sup>4.</sup>  
Religieuſes du Convent de Paſtrane, qui fut transferé  
en celui de Segovie. Elle dit qu'elles eſtoient de fort  
bonnes ames & principalement la Prieure, qui s'appel-  
loit la Venerable Mere Iſabelle de ſaint Domini-  
que, Fondatrice du Convent des Carmelites de Sara-  
goſſe. Dom Michel Baptiſte de la Nuça Protonotaire  
d'Arragon & du Haut Conſeil de ce Royaume, a eſcrit  
la Vie de cette Sainte Religieuſe, avec un ſtile docte &  
elegant, & a honoré par pluſieurs autres eſcrits  
pleins d'eſprit & de devotion ſa Couronne & le  
Carmel.

Dans le ſecond nombre, elle parle de la mort du <sup>5.</sup>  
Roy de France Charles IX. qui mourut l'an 1574. le  
30. de May, aagé de trente ans. Il n'y a point de ſeu-  
reté

reté dans la vie : la mort consume tout, & celle de ce Roy donna plus de moyen aux Heretiques de s'estendre par toute la France, & de l'infecter de leur Heresie. Ce sont icy les travaux qui affligeoient si fort la Sainte, & qui luy font dire qu'elle avoit compassion des ames que le Demon gagneroit apres la mort de ce Roy, qui retenoit les Heretiques dans leur devoir.

---

### L E T T R E I I I.

*Au mesme, nommé à l'Archevesché d'Ebra.*

J E S U S.

f.

**L**A Grace du Saint Esprit soit avec vostre Seigneurie Illustrissime. *Amen.*

Il y a plus de deux mois que je receus une de vos Lettres, & j'aurois bien voulu y respondre aussi-tost: mais la raison qui m'a obligé de differer quelque temps à y satisfaire, est que j'attendois toujours que quelque calme succedast à ces grands troubles, qui depuis le mois d'Aoust nous ont agitez, tant Religieux que Religieuses, afin de vous en advertir selon l'ordre que vous m'en aviez donné par la vostre; mais bien loin de jouir jusques à present de cette bonace, les affaires vont tous les jours plus mal, ainsi que je vous le marqueray ensuite. La seule chose que j'aurois à souhaiter maintenant, seroit de vous pouvoir parler, parce que j'auray beaucoup de peine à vous exprimer par escrit la joye que j'ay receüe de la Lettre que le Pere Recteur m'a fait tenir cette semaine de vostre part, bien qu'il y en ait plus de trois que j'avois

j'avois eu de vos nouvelles avec plus de certitude & moins d'obſcurité. Et que depuis j'en aye eſté encore advertie d'un autre endroit. Je ne ſçay pas comme vous vous pouvez imaginer qu'une ſemblable choſe puiſſe eſtre ſecrete. Je prie ſa divine Maieſté que ce ſoit pour ſa plus grande gloire & pour ſon honneur, & que cela vous ſerve pour vous avancer dans une plus grande ſainteté, comme j'eſpere qu'il fera.

2. Aſſez-vous (Monſieur) qu'une choſe qui eſt ſi puiffamment recommandée à Dieu, & par des ames qui n'ont point d'autre intention que ſon ſervice, ne manquera pas d'eſtre exaucée. Pour moy, encore que je ſois la plus imparfaite de toutes, je ne laiſſe pas d'eſtre tres-aſſidue à le prier pour vous, & toutes vos Servantes en font de meſme en toutes nos Maisons, où je trouve chaque jour des ames dont la pieté me couvre d'une extreme confuſion. Il ſemble que noſtre Seigneur ſe plaiſt à les choiſir d'un coſté & d'autre, & à les faire venir de certains Pays, où je ne ſçay qui leur a donné connoiſſance de nos Monafteres & de noſtre façon de vivre.

3. Ainſi (Monſieur) il faut que vous preniez courage, & que vous ne doutiez aucunement de la volonté de Dieu. Car je tiens pour aſſuré que ce ſont ſes ordres, & que ſa Maieſté veut que vous mettiez à preſent en effet les bons deſirs que vous aviez conçus de le ſervir. Vous avez demeuré trop long-temps ſans employ, & noſtre Seigneur a grand beſoin d'un homme vertueux pour le bien de ſon Eglife. Pour nous autres, nous avons fort peu de pouvoir, eſtans comme nous ſommes ſi pauvres & ſi baſſes, ſi Dieu ne ſuſcite quelqu'un qui

qui nous protege, encore que nous ne demandions à Dieu autre chose que son saint Service; car la malice est montée à un si haut point, & l'ambition & la vanité sont tellement autorisées, mesme parmy plusieurs de ceux qui la devroient fouler aux pieds, qu'il semble que nostre Seigneur, tout Puissant qu'il est, se veuille servir de ses creatures pour soutenir la vertu, qui ne seroit pas assez forte sans elles pour remporter la victoire; car en effet ceux qui devoient estre ses défenseurs l'ont abandonnée, & ainsi il choisit d'autres personnes qu'il connoist estre plus propres pour l'assister.

4. Je vous prie de tascher à vous y employer, comme je crois que vous le ferez, car j'espère en sa Majesté divine qu'elle vous donnera les forces, la santé & la grace de reussir en tout. Le service que nous vous rendrons icy sera de prier continuellement Dieu pour vous, & qu'il luy plaise de vous donner des personnes portées au bien des ames sur lesquelles vous puissiez vous reposer. Je suis bien consolée de ce que la Compagnie de J E S U S vous est si fort acquise que vous en pouvez disposer, car elle est propre à tout, & apporte un avantage considerable à tout le monde.

5. Je me suis beaucoup resioüie de l'heureux succez qu'a eu l'affaire de Madame la Marquise d'Elche; j'en ay esté en grande peine jusques à ce que j'aye sçeu qu'elle avoit eu une bonne issue: Dieu en soit louié. Lors que nostre Seigneur nous envoie un si grand nombre de travaux tout ensemble, il a tousiours coustume de nous en retirer heureusement. Comme il nous connoist extremement foibles, & qu'il fait toute chose  
pour



pour noſtre bien, il proportionne les ſouffrances à nos forces; & je penſe qu'il nous en arrivera de meſme dans ces tempeſtes qui ſe ſont eſlevées ſur noſtre Ordre depuis tant de temps, de ſorte que ſi je n'eſtois aſſeurée que nos Religieux & nos Religieuſes vivent dans une veritable Obſervance de leur Regle, j'aurois quelquefois apprehendé que leurs ennemis ne vinſſent à bout de ce qu'ils pretendent, c'eſt à dire, de ruiner ce commencement de Reforme qui ſ'eſt fait par les ſoins de la tres-Sacrée Vierge. Le Demon uſe pour cet effet de ſi grands artifices qu'il ſemble que Dieu ait entierement laſché la bride à ſon pouvoir dans cette affaire.

En effet, les precautions & les diligences dont on ſ'eſt ſervy pour nous diffamer, & principalement pour deſcrier le Pere Gratian & moy, qui ſuis comme le blanc où donnent tous les coups, ont eſté telles & en ſi grand nombre, les depoſitions contre l'innocence de ce pauvre homme ont eſté ſi fauſſes, & les Memoriaux qu'on a preſenté au Roy contre luy & contre les Convents de noſtre Reforme, ont eſté ſi injurieux & ſi plains d'impoſtures, qu'à les voir vous vous eſtonneriez comment on a pû inventer tant de malice; mais toutes ces machines ont, ſelon ma croyance, eſté ſans effet, puis que nos Religieuſes en ont conçu autant de joye, que ſi cette calomnie ne les euſt pas regardé, & que la vertu du Pere Gratian eſt demeurée ſi ferme, & ſa perfection a jetté tant d'eclat en ce rencontre, que j'en ſuis encore toute ſurpriſe; en effet, quel tresor de grace ne doit pas eſtre renfermé dans cette ame, puis qu'il fait des Prieres particulieres en faveur de ceux qui le calomnient, & ſouffre

souffre leur medifance avec autant de joye qu'un Saint Hierosime ? Parmy tout cela neantmoins, j'avoüe qu'il ne peut supporter les calomnies que l'on a supposées contre nos Religieuses : parce que les Visites qu'il a faites chez elles pendant deux ans, luy ont donné une si grande connoissance de leur pieté, que non seulement elles passent pour des Anges dans son esprit, mais mesme elles en portent le nom dans sa bouche, ne parlant jamais d'elles, qu'il ne les appelle de cette sorte.

7. Mais enfin, Dieu a voulu que ceux qui avoient ainsi deposé contre nous se soient deditz de tout ce qui nous regardoit; & quant au fait qui concernoit le Pere Gratian, le Conseil a ordonné qu'on en fit une information, laquelle a entierement desouvert la verité. Ils ont aussi retracté plusieurs autres faussetez, par où l'on a évidemment reconnu leur passion, dont toute la Cour estoit si fort remplie, qu'il y a toute apparence que c'estoit par là que le Demon pretendoit de ruiner tout le progrez qui se fait dans nos Maisons.

8. Or pour laisser maintenant à part tout ce qu'on a exercé de rigueur contre ces pauvres Religieuses de l'Incarnation, dont tout le crime est d'avoir, pour leur malheur, jetté les yeux sur moy pour estre leur Prieure, (ce qui a esté une chose estonnan-  
te) je vous diray que toute la Ville est espou-  
vantée de ce qu'elles ont souffert, & souffrent en-  
core à present, & des souffrances desquelles on  
n'espere pas de voir si tost la fin; la rigueur dont  
le Pere Tostat a usé contre elles a esté si extraor-  
dinaire, qu'elles ont demeuré plus de cinquante  
jours, sans qu'il leur ait voulu permettre ny d'en-  
tendre la Messe, ny de voir personne ! severité  
qui

qui dure encore à present. Tout le commun peuple publioit qu'elles estoient excommuniées, mais tous les Theologiens d'Avila soustenoient le contraire; & certes avec raison, parce que l'excommunication qui fut jettée, & qui pour lors ne regardoit pas ma personne, n'ayant esté publiée que pour les empescher d'eslire une Estrangere, elles ont crû ne la pouvoir encourir en m'eslisant, ne pouvans regarder comme Estrangere une personne Professe de leur Maison & qui y avoit demeuré tant d'années, en effet qui pourroit m'empescher encore d'y retourner à present si je le voulois? Mon dot y est-il pas? Ce Convent est-il d'une Province séparée de la nostre? Mais enfin la moindre partie des voix fit une autre Prieure. L'affaire est devant le Conseil, je ne sçay à quoy elle se terminera.

J'ay esté extrêmement affligée de voir à mon 9.  
occasion tant de troubles suscitez, un si grand scandale dans la Ville, & tant d'ames en inquietude, puis que le nombre des excommuniées n'estoit pas moindre que de cinquante-quatre; la seule consolation qui m'est restée parmy tout ce desordre est d'avoir employé tous mes efforts pour les empescher de m'eslire, & non certes sans sujet, puis que l'une des plus grandes peines qui me pourroient arriver, seroit d'estre dans cette Maison, en laquelle je n'ay pas eu seulement une heure de santé, pendant tout le temps que j'y ay fait ma demeure.

Mais bien que j'aye compassion de ces ames 10.  
dont la perfection heroïque s'est fait assez connoistre dans la maniere dont elles ont enduré cette persecution: l'affliction toutesfois que j'ay de ce

que le Pere Tostat commanda il y a plus d'un mois de mettre en prison les deux Peres Deschaussez qui estoient leurs Confesseurs, m'est beaucoup plus sensible: ce sont de tres-parfaits Religieux, qui par leur bon exemple ont edifié toute la Ville pendant les cinq années qu'ils ont demeuré auprès d'elles; ce sont eux qui ont maintenu la Maison en l'estat que je la laissay; & je vous puis asseurer qu'au moins l'un des deux, nommé Frere Jean de la Croix, est en reputation de sainteté parmy le monde, que ce bruit n'est pas sans un fondement solide, & que si l'on parle de luy comme d'un Saint, c'est avec beaucoup de raison & de verité: enfin selon mon sentiment, c'est un tres-grand personnage & une homme d'un singuliere pieté; d'ailleurs je vous diray que ce Religieux & son Compagnon avoient esté envoyez pour ce Monastere par l'ordre du Visiteur Apostolique, qui estoit de l'Ordre de Saint Dominique, & par le Nonce precedent, & qu'ils estoient outre cela sujets au Visiteur Gratian: je ne sçay quelle issue aura cette affaire, ma seule peine à present est de voir qu'on les a enlevez, sans que nous puissions sçavoir où ils sont: ce que l'on en croit est, qu'ils sont fort resserrez; cela me fait apprehender quelque grand mal-heur. Dieu par sa sainte Grace y apporte du remede.

10. Je vous prie de me pardonner si ma Lettre est trop longue; je prens plaisir de vous faire sçavoir la verité de tout ce qui se passe, en cas que le Pere Tostat allast en vos quartiers; ce Pere fut de sorte favorisé du Nonce à son arrivée, qu'il commanda au Pere Gratian de ne point faire sa visite; & bien que ce commandement n'empesche pas qu'il ne soit

ſoit Commiſſaire Apoſtolique, parce que le Non-  
ce ne fit paroître aucun pouvoir de le deſtituer  
de cette Commiſſion, auſſi n'eſtoit-ce pas, ſelon  
qu'il l'a dit luy-meſme, ſon intention de la luy  
oſter; ce bon Pere n'a pas laiſſé toutesfois d'aller  
à Alcalá, & apres à Paſtrane, où il a demeuré dans  
une grotte, ſouffrant, comme j'ay deſia dit, mille  
perſecutions, ſans avoir depuis non plus exercé  
ſa Commiſſion, que s'il eut eſté entierement ſuf-  
pendu de ſa Charge.

Auſſi deſire-t'il paſſionnement de ne plus re- 12.  
tourner à la Viſite & nous ne le deſirons pas moins  
que luy, à cauſe des traverses qui nous en arrivent;  
& à moins que Dieu nous accordaſt la grace de  
faire une Province particuliere pour nous, ce n'eſt  
pas noſtre avantage qu'il ſoit Viſiteur. Ce bon  
Pere eſtant arrivé à Alcalá m'eſcrivit qu'il eſtoit  
reſolu d'obeir au Pere Toſtat ſ'il entreprenoit la  
Viſite, & qu'il nous conſeilloit d'en faire de meſ-  
me; mais je crois que Dieu l'en a empéché, veu  
qu'il n'eſt point venu en ces quartiers, & qu'il  
n'eſt point paſſé icy; tous les Religieux neant-  
moins aſſeurent que c'eſt luy qui remuë toutes  
choſes, & qu'il employe tout ſon pouvoir pour  
faire la Viſite. C'eſt ce qui nous afflige extreme-  
ment, Monſeigneur, & ce qui forme la ſource  
de toutes les plaintes, dont je viens de vous en-  
tretienir; certes j'ay receu un tres-grand ſoulage-  
ment en vous faiſant le recit de toute cette hi-  
ſtoire; je ſçay qu'il eſt impoſſible que vous ne vous  
ſoyez un peu ennuyé dans cette lecture, mais vous  
n'ignorez pas auſſi l'obligation que vous avez de  
favoriſer cet Ordre, & combien il eſt neceſſaire,  
dans le deſſein que vous avez que nous allions fai-

re une nouvelle Fondation, que vous connoiffiez non seulement tous ces inconveniens, mais encore ceux que je vous vais dire en suite, qui font une autre broüillerie estrange, que vous apprendrez par ce recit.

13. Comme je ne puis obmettre tous mes efforts & tous les moyens possibles pour empescher qu'un si bon commencement ne tombe en ruine, & que d'ailleurs mesme les Hommes sçavans qui m'entendent en Confession ne me conseillent point le contraire: tous nos Peres n'ont pas laissé toutesfois de s'en facher contre moy, d'en informer nostre Pere General, & d'avoir ordonné avec luy dans un Chapitre general tenu en suite, qu'aucune Religieuse de la Reforme ne pourroit deormais sortir de son Convent, & moy particulièrement, à qui ils ont enjoint sous peine d'excommunication, d'en choisir un tel que je voudrois; qui ne voit que cette Ordonnance n'a esté fabriquée que pour empescher les nouvelles Fondations des Religieuses; mais qui n'a pitié aussi de voir la quantité de Filles qui demandent d'estre receuës dans nos Monasteres, & qui ne le peuvent estre, à cause de leur petit nombre, & de cette defense d'en bastir de nouveaux?

Je sçay bien que le Nonce precedent a ordonné que je continuerois mes Fondations, j'en ay de belles & grandes Patentes du Visiteur Apostolique; depuis neantmoins que ces bruits sont arrivez, je me suis resoluë de n'en establir aucun, jusques à ce que nostre Pere General ou le Pape en ait autrement ordonné; car comme cet œuvre ne demeure pas imparfait par ma faute, je regarde l'opposition qu'on y fait comme une grace de Dieu,



Dieu, qui me deſcharge d'un travail dont je commençois deſia d'eſtre laſſe; ce n'eſt pas que s'il y alloit de voſtre ſervice ou de voſtre intereſt, ce me fut une peine de le pourſuivre, que diſ-je, ce m'eſt une choſe ſi rude de penſer que je ne vous verray plus, que quand il n'y auroit que cette ſeule raiſon, je ſerois tout à fait conſolée ſi on me le commandoit; mais ce que je viens de vous dire n'eſt pas la ſeule difficulté qui combat voſtre deſir & le mien, il en reſte encore une à vaincre, qui eſt telle que quand meſme il ne ſeroit formé aucun empeschement du coſté du Chapitre general, je ne pourrois pas toutesſois y aller, parce que la permiſſion que j'avois obtenuë de noſtre Pere General n'eſtoit que pour le Royaume de Caſtille, ce qui nous obligeroit à en pourſuivre une nouvelle, laquelle je ſuis aſſeurée que le Pere General ne nous accorderoit pas à preſent; mais il ſeroit tres-facile de l'obtenir du Pape, particulierement ſi on luy faiſoit voir le Certificat que le Pere Gratian fit faire de la maniere dont on ſe gouverne dans nos Monafteres, de la vie qu'on y meine, & du profit que les Religieuſes font par tout où elles ſont eſtablies; ce Certificat, que je n'ay pas encore leu par la crainte que l'on ne ſe ſoit eſtendu à y dire beaucoup de bien de moy, eſt tel qu'il ſuffiroit tout ſeul pour les faire toutes canonifer; cela n'empesche pas toutesſois que je ne ſouhaite beaucoup (ſi cette Fondation ſe doit faire) qu'on en obtint la permiſſion de noſtre Pere General par une Requeſte, dans laquelle on le prieroit ſeulement de trouver bon que l'on fiſt des eſtabliſſemens en Eſpagne, ſans luy faire mention de moy; auffi bien ma preſence n'y eſt elle aucunement neceſſaire,



estant certain qu'il se trouvera d'autres Religieuses tres-capables de les faire, sans qu'il soit besoin que je sorte de mon Convent, & qu'on y enverroit aussi-tost que la Maison seroit en estat de les recevoir; pour arriver à cette fin, il seroit bon de luy remontrer, que d'empescher ces Fondations, c'est priver les ames d'un grand profit qu'elles feroient dans ces nouvelles Maisons. Si vous connoissiez le Protecteur de nostre Ordre, qui est (à ce qu'on dit) Neveu du Pape, il pourroit aisement persuader nostre Pere General, & tirer de luy ce consentement tant désiré; si vous prenez la peine de vous y employer, vous ferez une grande faveur à l'Ordre, & rendrez un service considerable à nostre Seigneur.

14. Et parce que je souhaite que vous soyez informé de tout ce qui se passe, il est necessaire que je vous donne encore advis d'un nouvel inconvenient, sçavoir, que le Pere Tostat a esté desia receu Vicairé general en Portugal; de là vous pouvez juger combien il seroit fascheux, principalement à moy, de tomber entre ses mains, ayant sujet de croire qu'il employeroit toutes ses forces pour empescher ce religieux dessein; pour ce qui regarde la Castille, nous ne croyons pas, suivant les apparences presentes, qu'il la visite, d'autant que pour avoir exercé sa Charge sans montrer sa Commission, particulièrement lors qu'il visita nostre Convent de l'Incarnation (ce qui a paru fort estrange à tout le monde) on luy a fait remettre ses Patentes au Conseil, par une Provision Royale semblable à celle qu'on luy avoit signifiée l'esté passé, sans que depuis il ait pû les en retirer; j'ay mesme sujet de croire que jamais elles ne luy  
feront

feront rendües ; nous avons auſſi des Lettres d'exemption pour nos Convents , que les Viſiteurs Apoſtoliques nous ont données , qui portent que nous ne pouvons eſtre viſitées que par celuy que noſtre Pere General nommera , à condition toutesfois qu'il ſoit de nos Peres de la Reforme ; & comme ces Ordres ne pourroient pas eſtre gardez en ce Pays-là , tout iroit en deſordre , & la perfection de la Vie Reguliere tomberoit bien-toſt par terre. Vous adviſerez ſ'il vous plaiſt , Monſieur , par quels moyens l'on pourra reparer tous ces inconveniens ; car pour ce qui eſt d'avoir de bonnes Religieuſes pour ſervir ſelon vos bons deſſeins , vous n'en y manquerez pas.

Le Pere Julien d'Avila qui eſt je crois deſia en chemin , ſaluë tres-humblement V. S. Il eſt fort joyeux des bonnes nouvelles qui vous touchent : il les avoit apprises avant que je les luy euſſe fait ſçavoir. Il eſt fort perſuadé que vous rendrez dans cette Charge des ſervices tres-conſiderables à Dieu & à ſon Eglise. Marie de Saint Hieroſme , qui eſtoit Sous-Prieure de cette Maïſon , vous ſaluë auſſi tres-humblement. Elle dit que pour vous ſervir elle ira tres-volontiers à voſtre Fondation , ſi noſtre Seigneur l'ordonne. Je prie ſa Majeſté de conduire le tout , pourveu que ce ſoit pour ſa plus grande gloire , & je la prie auſſi qu'elle conſerve V. S. avec beaucoup d'accroïſſement , en ſon ſaint Amour.

Ce n'eſt pas merveille que vous ne puiſſiez pas à preſent jouir de ce recueillement que vous deſirez , à raiſon de voſtre nouvelle Charge. Noſtre Seigneur vous payera au double , comme il a coutume de faire , quand on laiſſe la retraite pour

son service. Je souhaite neantmoins que vous ne donniez pas tant aux affaires exterieures, que vous ne gardiez quelque temps pour vous recueillir, parce que tout nostre bien consiste en cette recollection.

De cette Maison de Saint Joseph d'Avila, le 16. Janvier 1578.

Je vous prie, pour l'amour de nostre Seigneur, de ne mettre point au dessus de vos Lettres tant de qualitez que je n'ay pas. Car c'est medonner la question que de me louer.

### R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre est pour le mesme Prelat, nouvellement nommé à l'Archevesché d'Ebora en Portugal. La Sainte l'exhorte dans le premier & le second nombre à mettre toute sa confiance en Dieu qui l'assisteroit en sa Charge. Elle scavoit que ce Prelat devoit apprehender ce Ministère, & à la verité il avoit raison de craindre la conduite & le gouvernement des ames, que les Anges mesmes pourroient justement apprehender, *Onus humeris Angelicis formidandum*. C'est ainsi que le Concile de Trente appelle la Charge d'un Eveque.

Sess. 6.  
can. 33.  
cap. 1.

Et pour ce sujet Saint Bernard disoit qu'il aymeroit mieux avoir cent Pasteurs qui veillassent sur luy, que d'estre Pasteur d'une seule ame, parce qu'il craignoit plus les dents du loup que le baston du Pasteur : *Quis mihi dabit centum in mei custodiam deputari Pastores : nam plus timeo dentes lupi, quam virgam Pastoris*.

2. Il n'y a point de plus grande folie que de recevoir une Mitre avec joye; c'est pourquoy il est à croire que nostre Sauveur ne voulut pas mettre la Tiare sur la teste de S. Pierre quand il luy demanda, *Petre amas me?* jusques à ce qu'il luy eust tiré des larmes des yeux par la troisiéme demande qu'il luy fit, & *contristatus est Petrus, quia dixit ei tertio, Petre amas me?* Celuy qui reçoit cette Charge avec un visage riant fait bien voir qu'il n'en

Joan.  
21. v.  
77.

n'en connoiſt pas la peſanteur; auſſi voyez vous que Saint Pierre n'eult pas pluſtoit teſmoigné qu'il eſtoit triſte, que noſtre Sauveur le couronna, diſant à la troiſième fois, *paſce oves meas*. Et au meſme inſtant qu'il ceignit ſon front d'une Tiare, il chargea ſes eſpaules d'une Croix, luy prediſant, comme l'on peut voir dans le texte, l'heureuſe mort qui devoit couronner ſes travaux.

Ce que la Sainte avance dans le troiſième nombre, à ſçavoir que la Nobleſſe vertueuſe eſt plus propre au Service de Dieu que les gens de baſſe condition, eſt fort bien obſervé, & meſme d'une façon fort civile. En effet peut-on douter qu'une perſonne qui eſt noble & ſpirituelle tout enſemble, ne ſoit un flambeau allumé, capable d'éclairer la Cité, c'eſt à dire l'Egliſe? Et qu'au contraire qu'un Noble dont la vie dereglee ne reſpond pas à ſa condition, ne ſoit pas un flambeau qui la brulle & qui l'embraze; il eſt toutesfois aſſeuré que la veritable Nobleſſe vient de la Vertu, ſuivant cet Oracle de Saint Jean Chryſoſtome: *Quid enim prodeſt ei quem ſordidant mores generatio clara, aut, quid nocet illi generatio vilis quem mores adornant?*

Elle luy ſouhaite une bonne choſe dans le nombre quatrième, quand elle luy deſire des bons Miniſtres; car c'eſt à la verité un grand bon-heur de les avoir, principalement pour une Charge comme celle d'un Eveſque qui ne peut pas tout ſeul avoir ſoin de tout ſon Diocèſe, ny prendre garde à tout ce qui s'y fait.

Elle dit auſſi dans le meſme nombre, que les Peres de la Compagnie de J E S U S l'aſſiſteront beaucoup dans ſon Miniſtere: ce qui eſt une approbation bien illuſtre, jointe à pluſieurs autres ſemblables que l'on trouve dans ſes Lettres, de la ferveur & de la pieté de cette Sainte Compagnie.

Dés le cinquième nombre la Sainte commence à rapporter à ce Prelat les grandes mortifications qu'elle & les premiers pilliers des Deſchauffez receurent de l'un des Peres de l'Obſervance, & comme l'on peut voir dans les Chroniques, c'eſtoit le Pere Hieroſime Toſtat qui pouſſé d'un bon zele (à ſon advis) donnoit à ſouffrir à tous ceux qui aſſiſtoient & aydoient à la Reforme.

Reforme. C'est cette persecution que la Sainte appelloit la persecution des Justes, & sans doute la plus sensible, & où l'on trouve moins de remede quant à la nature. Car si les bons me persecutent, les meschans se mocquent de moy; à qui donc puis-je avoir recours en mon malheur? Quand les meschans m'attaquent, les bons me protegent: Mais si les bons me poursuivent, chercheray-je mon refuge chez les meschans?

6. Il est bien vray, à parler ouvertement, que la protection & l'appuy sont plus assurez dans le temps mesme que les remedes semblent plus impossibles contre la persecution; parce que Dieu la conduit par une voye secrette, soit qu'elle vienne par sa permission, ou par sa Providence, ne manque presque jamais, aussi-tost que la pierre qu'il a preparé pour son edifice est taillée, de faire en sorte, ou que le foüet se rompe, ou qu'il tombe aux pieds du persecuté, ou que sa patience éclaire si bien son ennemy qu'il assujettisse sa volonté & surmonte sa malice. C'est de cette façon que Dieu & les Apostres triompherent du monde. *Sicut oves in medio luporum.*

*Matt.*  
*10. v.*  
*16.*

7. Dans le fixième nombre elle defend l'innocence de ses Religieuses & du Venerable Pere Hierosme Gratian. En ce qu'elle compare sa patience à celle de saint Hierosme, elle donne à entendre que les calomnies furent de la mesme nature que celles dont on avoit voulu noircir la vie de ce grand Docteur, que l'on peut aussi bien imiter dans la patience qu'il eust à les souffrir, comme dans l'eloquence qu'il employa à se defendre; & c'est ce que Sainte Terese fait icy, car le zele & la patience ne sont pas deux choses contraires, mais seulement differentes, elle a pû aussi se servir de cet exemple par la conformité du nom, d'autant que le Pere Gratian s'appelloit Hierosme.
8. Elle dit à la fin du cinquième nombre qu'il sembloit que Dieu eust donné permission au Diable pour les persecuter. On peut croire à entendre ce que la Sainte dit à ce propos, & en un autre endroit, où elle parle du Pays où cette persecution s'esleva, que les Demons y avoient plus de pouvoir pour la tentation qu'en d'autres lieux. Cela n'est pas bien éloigné de la vray-semblance,

blance, parce que c'est un Pays si delieieux & si charmant, qu'il y faut plus d'effort & plus de soin qu'ailleurs pour gagner le Ciel. Abraham choisissant les montaignes pour y habiter, fit bien mieux que Loth qui s'arresta dans les delices du Jourdain.

Dieu a coustume de donner cette permission au Demon, pour rendre les souffrances plus meritoires, & conduire les ames à une plus grande perfection; comme quand il dit dans sa douloureuse Passion, *hac est hora vestra & potestas tenebrarum*; c'est icy vostre heure, & le temps auquel le pouvoir des tenebres fera son dernier effort. Mais alors mesme que le Demon pretendoit de ruiner & d'abbatre l'edifice de nostre Redemption, nostre Sauveur se servoit de ces memes difficultez & de ses travaux pour le bastir, & pour l'élever. Il en arriva de mesme à la Sainte & à sa Reforme.

Enfin les Tesmoins se dédirent, comme dit la Sainte dans le septième nombre. La verité surmonte toujours la calomnie, on peut bien l'obscurcir, mais non pas l'esteindre; & quoy qu'elle soit persecutée elle est à la fin couronnée, suivant cet Oracle admirable de S. Gregoire, qui dit, qu'il n'y a rien si fort pour se defendre, ny de si facile à dire que la verité, *nihil est ad defendendum veritate tutius, nihil est ad dicendum veritate facilius*.

Dans le huitième nombre la Sainte rapporte une autre persecution, qu'elle & les Religieuses de l'Incarnation d'Avila souffrirent pour l'avoir une seconde fois éléuë Prieure; & dans le nombre suivant elle parle du ressentiment qu'elle eut de voir qu'un si grand trouble s'estoit élevé à sa seule Consideration. C'est le propre caractere d'une ame vertueuse & spirituelle de s'attribuer à soy-mesme la faute des autres. Il se pouvoit faire qu'un zele indiscret excitoit cette persecution, & cependant celle qui en souffre la peine veut persuader qu'elle est la seule cause à laquelle on la doit rapporter.

Celuy qui est veritablement spirituel se veut charger de tout, de l'ignominie qui suit les fautes, afin qu'on le mesprise, & des peines qu'elles meritent, afin qu'elles le mortifient, & le fassent gemir. C'estoit-là tout ensemble

Luc.  
22. v.  
53.

9.

Greg.  
in 3. p.  
Pastor.  
c. 1. ad  
n. 12.

10.



ensemble l'affliction & la consolation de la Sainte, parce qu'elle estoit consolée dans l'esprit, quand elle estoit affligée dans les sens.

**II.** Il faut que celuy qui pretend reformer les mœurs, tant de l'Estat Seculier que de l'Estat Ecclesiastique, passe par toutes ces difficultez. Car il est necessaire de chastier, de punir & de mortifier ceux que l'on veut reduire à la Reforme; & l'on voit bien qu'une si grande entreprise ne se peut pas faire sans beaucoup de difficulté?

Il faut necessairement que le cizeau, ou le marteau, ou la besche du zele qui travaille à la Reforme, abbatte & retranche le mal, afin que le bien y puisse germer & croistre.

**II.** Tel fut le pouvoir que Dieu donna au Prophete, *ut evellas & destruas, & adifices & plantes*; & cecy ne se peut executer sans faire du bruit, & sans le travail du Reformateur & des Reformez: de la naissent toutes les plaintes des mescontens, qui jugent pour ce sujet la Reforme inquiete: *Commovit populum, docens per universam Iudæam, incipiens à Galilæa usque huc*, & qui loüent le repos que donne le relaschement comme une chose sainte & agreable; il peut bien estre agreable, mais non pas saint.

Il arrive de là, que celuy qui reforme les autres ressent aussi de grandes afflictions, comme Saint Tereze, qui estoit fâchée de ce que son zele & sa Reforme causoient de l'inquietude aux Peres de l'Observance, & du trouble à ses Religieux Deschaussez, parce qu'elle s'affligoit de voir les uns & les autres tristes & mescontens, où elle les auroit voulu voir tous satisfaits & joyeux en JESUS-CHRIST.

C'est pourquoy se voyant obligée d'agir par son zele, affligée par l'amour qu'elle portoit à ceux que sa Reforme mescontentoit, & se voyant soy-mesme l'occasion & peut-estre la cause de tant de troubles & d'inimitiez, elle qui desiroit avec passion d'avancer & establir la paix par tout, elle se plaignoit & soupiroit, disant avec le Prophete, *va mihi mater mea quare genuisti me viram rixæ, virum discordia in universa terra*: comme si elle disoit, je ne fais, mon Sauveur, qu'exciter des

troubles

*Jerem. 15. v. 10.* *me viram rixæ, virum discordia in universa terra*: comme si elle disoit, je ne fais, mon Sauveur, qu'exciter des



troubles & des ennuis, lors que je ne deſire donner que de la conſolation à tout le monde : c'eſtoit-là les ſoupirs de Sainte Tereſe, qui ſont ſi bien exprimez dans cette Lettre, voyant que ſon Convent & ſes Enfans ſouffroient pour l'amour d'elle.

Dans le nombre dixième elle louë le Venerable Pere Jean de la Croix, & rapporte comme il fut emprisonné, & ſans doute que ce fut dans une priſon fort eſtroite ; mais pourquoy ne l'auroit-elle pas eſté ſi Dieu le diſpoſoit par ces ſouffrances à eſtre Saint ? Ce qui vaut beaucoup n'eſt jamais à bon marché, & ce n'eſt pas en vain quel'Egliſe chante

*Tuſionibus preſſuris*

*Expoliti lapides*

*Suis coaptantur locis*

*Vivis adificiis.*

Il n'eſt pas poſſible qu'il y ait dans l'Egliſe de Dieu un Saint Jean de la Croix, ſ'il n'a eſté auparavant Frere Jean de la Croix, parce que ſans la Croix il y peut bien avoir un Frere Jean, mais non pas un Saint Jean.

Et c'eſt ce qui ſ'en eſt reconnu par l'evenement, puis qu'au meſme temps que le Venerable Pere Jean de la Croix eſtoit dans la Croix de ſa priſon, Sainte Tereſe ſouffroit la Croix & le tourment de ſes peines. Et ſi c'eſt pour ce ſujet que la Sainte eſt canonifée, c'eſt pour le meſme auſſi que l'on traite de canonifer ce Pere : qui ne voit combien la Croix demeure authorifée par ces exemples ?

Elle monſtre dans le nombre treizième ſa conſtance inébranlable à ne point abandonner ſon entrepriſe, d'eſtendre la Reſorme par tout où elle pourra ; mais au meſme temps elle fait voir ſon admirable reſignation & ſoumiſſion à la volonté de ſes Superieurs, puis qu'elle dit, je ſuis fort reſoluë de ne plus faire d'eſtabliſſement, ſi noſtre Pere General, ou le Pape n'en ordonnent autrement.

Elle parle dans le nombre 14. du recours que l'on eut au Conſeil pour arreſter les depeſches du General & de ſon Chapitre, qui empeſchoient en quelque façon la pourſuite & l'avancement de la Reſorme ; mais la Sainte eſtoit toujours portée à obeir à ſon Superieur

perieur ordinaire, bien qu'elle eust un Privilege d'un autre Superieur, qui l'en exemptoit, si elle eust voulu s'en servir. C'est une resignation d'un degré bien éminent, que d'obeir contre son propre sentiment, pouvant licitement ne le pas faire: mais elle reconnoissoit fort bien que l'obeissance enrichit l'ame de toutes les

*D. Gr. l. 35. in Job. c. 10.* *vertus & les y conserve, obedientia sola virtus est qua menti ceteras virtutes inserit, inserta sique custodit.*

Toutefois il est bon d'avoir recours aux Roys, lors que la necessité de l'affaire l'exige; car Dieu se sert de toutes ses Puissances pour le bien des ames, & sa divine Majesté voulut éclairer en ce rencontre les Ministres d'Espagne, pour leur faire voir combien il estoit utile & convenable que cette Sainte Reforme s'establit. Ce que ceux d'Italie ne connurent pas. Et ainsi agissans tous avec bonne intention, les uns donnoient plus de merite par leur opposition, & les autres plus d'avantage à la pieté par leur protection. La crainte que cette Reforme ne vint point de Dieu faisoit agir les Ministres d'Italie, & la confiance que ceux d'Espagne avoient que c'estoit sa volonté animoit leur zele: de sorte que les uns & les autres donnans des ordres non seulement differens, mais tout à fait opposez, aucun d'eux n'offençoit, chacun d'eux meritoit, & l'entreprise s'avançoit davantage, & se fondoit plus assurément par le moyen de la resistance qu'on luy faisoit.

Il paroist aussi de ce nombre & du precedent, que ce Prelat vouloit fonder un Convent de Carmelites Deschauffées dans son Diocese; pour rendre le Royaume de Portugal participant d'une si belle Reforme. La Sainte luy propose les difficultez qui s'y trouveront, & en mesme temps luy donne des moyens tres-utiles pour les surmonter.

17. Dans le nombre 15. la Sainte console ce Prelat de ce que ses occupations ne luy permettent pas d'estre aussi recueilly comme il desireroit. Elle luy conseille de se reserver quelque temps. C'est icy un conseil tres-profitable pour les Prelats; car qu'importe que tout le monde se sauve par mon moyen si je viens à me damner, puis que, comme dit nostre Sauveur, *quam dabit*

*Matt. 16. v. 26.*

*homo*

*homo commutationem pro anima ſua?* Il faut demander à ſa divine Maieſté qu'elle nous donne une charité bien ordonnée, comme elle l'accorda à l'Eſpouſe, *ordinavit in me charitatem*, nous la donnant telle, qu'elle ſoit premierement pour nous, & apres pour les autres. Cant. 2. 2. 4.

Il faut remarquer dans l'apostille de cette Lettre, 18. que la Sainte ne pouvant souffrir les loüanges que ce Prelat luy donnoit au deſſus de ſa Lettre, le prie de ne luy donner point tant de tiltres qui ne luy eſtoient pas deus. Parce qu'au paravant l'Edict de Philippes II. on avoit accouſtumé de mettre dans les ſuſcriptions des Lettres, les tiltres & les qualitez de celui à qui on eſcrivoit, la Sainte ne le vouloit pas souffrir, teſmoignant aſſez par là, que la loüange ne tourmente pas moins les humbles que l'injure afflige les superbes; & qu'elle n'avoit pas ſeulement appris à eſtre humble eſtant meſpriſée, mais encore eſtant loüée. Ce qui eſt D. Bernard. Hom. 4. sapiens. Miſſ.  
merveilleux, & dont Saint Bernard fait tant de cas; *non eſt magnum*, dit-il, *eſſe humilem in abjectione, magna quidem, & rara virtus humilitas honorata.*

---

L E T T R E I V.

A l'Illuſtriſſime Seigneur D. Alvare de Mendoza, Eveſque d'Avila, à Olmede.

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Eſprit ſoit touſiours avec 1. vofre Seigneurie, Amen.

Je ſuis guerie de la maladie que j'avois, mais j'ay encore mal à la teſte, à cauſe d'un certain bruit que j'y ſens, & qui me tourmente touſiours; neantmoins pourveu que je ſçache que vous vous portiez bien, je ſouffriray fort volontiers de plus grands maux. Je vous remercie un million de fois de la faveur que vous me faites de m'eſcrire, & vous

vous assure que nos Meres ont receu une grande consolation de vos Lettres. Elles me les ont montrées & m'ont tesmoigné, avec raison, qu'elles vous en sont beaucoup obligées.

2. Si vous eussiez veu le besoin que nous avions d'estre visitées par un homme qui expliquast bien les Constitutions, & qui les sceust pour les avoir gardées, je crois que vous auriez receu une satisfaction toute particuliere, & que vous auriez en mesme temps reconnu la faveur extreme que nostre Seigneur a fait à cette Maison, de ne la pas laisser sous le pouvoir d'un homme, qui n'auroit pû descouvrir par où le Demon pouvoit, je dis mesme par où il commençoit à y entrer, sans que ce fust par la faute d'aucun, mais seulement par la fausse croyance qu'on avoit de bien faire. Certainement je ne me puis lasser d'en rendre graces à Dieu.

3. Pour ce que vous me marquez de la necessité que nous souffrirons quand un Evesque ne se meslera plus de nous, vous n'en devez point estre du tout en peine; les Monasteres s'affisteront bien mieux les uns les autres, qu'ils ne seroient assistez par un Evesque, qui n'auroit pas tant d'amour pour nous que vous en avez. Ce qui nous afflige, c'est que nous ne pouvons pas jouir du bien de vostre presence; pour le reste il est aisé de voir que nous n'avons fait aucun changement, nous sommes à present aussi soumises à vos Ordres que nous estions auparavant, il n'y a pas un de nos Superieurs qui ne soit dans la pensée de vous reconnoistre tousiours, & principalement le Pere Gratian, auquel il semble que nous ayons communiqué l'affection que nous vous portons.

Je

Je luy ay envoyé aujourd'huy vostre Lettre, parce qu'il n'est pas icy. Il est allé à Alcalá pour faire les depesches de ceux qui vont à Rome. Toutes nos Sœurs en sont fort satisfaites, & certes avec raison. C'est un grand Serviteur de Dieu, qui assurément nous assistera beaucoup, puis que selon qu'il nous paroist, il sera tres-punctuel à suivre tous vos Ordres.

4. Pour ce qui regarde la Demoiselle dont vous me parlez, j'executeray tout ce que vous m'ordonnez, pourveu que l'occasion s'en presente; la personne qui m'en vint parler n'a pas accoustumé de venir en cette Maison; & selon qu'il s'en expliqua je crus d'abord que ce n'estoit pas une affaire de Mariage: mais depuis que j'ay leu vostre Lettre j'ay douté si ce pourroit point estre cela; & si celuy qui me parla ne le voudroit point empêcher; j'ay neantmoins bien de la peine à croire que son interest particulier l'y ait obligé, c'est plustost le zele qu'il a pour le bien public, & pour l'honneur de Dieu. Je prie sa Majesté divine de conduire cette affaire selon qu'il jugera estre le plus à propos pour sa gloire; elle est à present dans un tel estat que l'on vous en donnera connoissance, quand vous ne le voudriez pas. Je suis fort consolée de vous voir si resigné, que cela ne vous peine point: voyez, s'il vous plaist, s'il seroit à propos d'en advertir l'Abbesse, & de tesmoigner à ceux qui y ont interest que vous estes fasché, pour essayer d'y apporter quelque remede: car je vous assure qu'on m'en a parlé avec beaucoup d'exageration.

5. Et pour l'affaire de Monsieur Daza, tout ce que je vous en puis dire, est que je souhaiterois fort  
C que

que vous fiffiez quelque chose pour luy, j'en aurois une extreme joye, quand mesme ce ne devroit estre que tres-peu de chose. Je sçay l'amour qu'il a pour vous, il m'a assureé qu'il est si grand, que s'il croyoit vous fascher en vous priant de luy faire quelque grace, il ne laisseroit pas de vous servir sans vous en parler jamais. Dans ce grand amour qu'il a pour vous, il est difficile qu'il n'aye un peu de ressentiment, & qu'il ne se plaigne de son peu de bon-heur; quand il voit les graces que vous avez faites, & que vous faites encore tous les jours à d'autres. Pour ce qui regarde la Chanoinie, il vous mande ce qui s'y peu faire. Il est content dans l'assurance que si quelque Benefice vient à vaquer avant que vous vous en alliez, vous aurez la bonté de l'en gratifier; si ce bon-heur luy arrivoit j'en recevrois une satisfaction particuliere, estant persuadée que cela seroit agreable à Dieu, & selon le souhait d'un chacun; & je prens la liberte de vous dire que vous estes en quelque façon obligé de luy en donner un. Je prie Dieu qu'ils s'en presente bien-tost quelqu'un, afin que par là vous contentiez les desirs de tout le monde; pour mediocre qu'il soit, quad mesme il seroit moindre qu'une Chanoinie, il ne laissera pas, à mon advis de l'accepter. Enfin tout le monde n'a pas pour vous un amour si des-interessé que les Carmelites, qui souhaitent seulement que vous les aymiez. C'est cet amour qui les prosterne tous les jours au pied des Autels, pour demander à Dieu qu'il vous conserve plusieurs années. Mon Frere qui est maintenant dans le Parloir, peut bien entrer en cette communication avec nous; il baise plusieurs fois les mains de vostre Seigneurie,

& Terefe baife vos pieds: nous regardons toutes les recommandations que vous nous faites de prier Dieu pour vous, comme une efpece d'injure, en effet, n'en devez-vous pas eftre entierement perfuadé? Pouvez-vous donc nous en folliciter fans faire tort à noftre zele? Je fuis tellement preflee de donner cette Lettre, que je ne puis eftendre mon discours davantage; c'eft ce qui m'oblige de le conclurre en vous difant, que Monsieur Daza fera content, pourveu que vous ayez la bonté de luy dire que le premier Benefice qui viendra à vaquer fera pour luy.

*Voftre indigne Servante,*  
TERESE DE JESVS.

### REMARQUES.

**C** Et Evefque d'Avila à qui la Sainte efcrit cet Lettre, eftoit le tres-Illuftre Don Alvare de Mendoza, depuis Evefque de Palence, Prelat auffi relevé par l'éclat de fon merite, que par la splendeur de fa naiffance, eftant Fils du Comte de Ribadaccia: la Reforme du Carmel naquift fous l'ombre & fous les aufpices de ce tres-digne Evefque: ce fut luy qui la defendit davantage, qui donna plus de protection à la Sainte dans fes commencemens, & qui receut fous fa juridiction le Convent de Saint Jofeph d'Avila, ou le Mont-Carmel vint à renaiftre. 1.

Ce Prelat rendit deux fervices tres-confiderables à la Sainte & à la Vie Reguliere qu'elle avoit reftablie; le premier fut de luy donner un azile affeuré pendant toutes fes perfecutions, & de faire fervir l'authorité de fa Charge comme un rempart contre les ennemis de fon religieux deffein, & contre des ennemis qui ne furent pas peu puiffans, comme on le peut voir dans l'Original de ces Fondations & dans les Chroniques del'Ordre. 2.



Le second service fut, qu'après avoir defendu cette Reforme dans sa naissance, elle n'eut pas plustost fait quelque progres, qu'il la remit sous la conduite des Carmes Deschauffez; c'est ce que la Sainte exprime en cette Lettre, depuis le nombre premier jusques au troisieme: si le premier de ces bons offices fut tres-important pour l'establissement de l'Observance, le second ne le fut pas moins pour l'estendre, & la fortifier par la pieté & par l'esprit de Religion.

3. La Sainte se voyant obligée par tous ces bienfaits & par plusieurs autres à ce digne Evesque, luy tesmoigne sa reconnoissance avec une douceur admirable; elle intercede comme sans y penser pour l'un de ses Chapelains qui portoit la qualité de Docteur, & qui se nommoit Gaspard Daza; il ne faut pas douter que sa recommandation n'ait esté efficace, puis qu'en effet il fut en suite Chanoine d'Avila; elle luy represente discrettement son amour & affection, & celle de ses Religieuses, disant avec sa grace ordinaire: *Enfin tout le monde n'a pas pour vous un amour si des-intereffé que les Carmelites, qui ne vous aiment qu'afin que vous les aimiez.* C'estoit avec ces pieces d'artillerie spirituelle que la Sainte battoit & abbatoit les volontez, & gaignoit victorieusement les ames par cette douceur toute spirituelle, mais agreable & pressante; elle faisoit servir pour l'avancement de sa Reforme la bien-veillance de ceux qu'elle acquerroit à Dieu; & engageoit au service de Dieu ceux qu'elle acquerroit à sa Religion, c'est l'effet de cet art admirable dont Saint Paul usoit pour la conqueste des ames; *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.*

1. Cor.  
e. 9. v.  
22.

4. Dans le troisieme nombre, il semble que la Sainte parle d'un advis qui luy avoit esté donné, & dont elle avoit fait part à cet Evesque, touchant un certain Mariage que l'on vouloit faire, & qu'il falloit empescher; il y a apparence que la personne dont elle fait mention appartenoit à ce Prelat: elle adjouste en suite qu'il estoit necessaire d'en advertir l'Abbesse; ce qui donne sujet de croire que ce devoit estre une Fille de qualité, retirée dans un Convent, où elle estoit peut-estre moins recueillie que dans la maison de son Pere.

Je crois que l'expedient que les Parens prennent d'enfermer dans les Convents celles de leurs Filles qui ne font pas appellées à la Religion, n'est pas moins embaraffant pour les Monasteres, que defavantageux pour elles. De sorte que si l'on demandoit mon advis là-dessus, je conseillerois aux Religieuses de ne les pas recevoir, & aux Parens de ne les y pas mettre; & par ce moyen tout le monde s'en trouveroit mieux, les Religieuses en seroient plus reformées, & ces Filles n'en seroient pas moins bien gardées.

---

L E T T R E V.

Au mesme Evcsque d'Avila.

*C'est celle qui est appelée de l'Examen.*

J E S U S.

**M**ONSEIGNEUR,  
Certainement si je n'estois forcée par la loy de l'obeissance, je ne ferois aucune responce à la vostre, & n'accepterois point du tout la Commission que vous me donnez d'Examiner ces Escrits dont vous me parlez; & cela pour des raisons bien differentes de celles que nos Sœurs de ce Convent alleguent; elles disent que je ne refuse de prononcer qui a le mieux reussi dans ces Explications, que parce que mon Frere est du nombre de ceux qui doivent estre jugez; & qu'il semble que l'affection & le sang pourroient faire pancher la balance de son costé; mais ce n'est pas là la raison qui m'arreste; comment n'aurois-je pas beaucoup d'amitié pour tous, puis que tous m'ont si fort aydée à supporter mes travaux, & que mon

Frere n'est venu que sur la fin, lors que nous achevions de boire le calice de peines & des amertumes? C'en est pas que depuis il n'y ait eu quelque part, mais il en gousterà doresnavant bien davantage, moyennant la faveur de Dieu.

2. Je le prie qu'il me fasse la grace de ne pas dire quelque chose qui merite que l'on me denonce à l'Inquisition; parce que ma teste n'est pas en trop bon estat, tant à cause de quantité d'affaires que j'ay sur les bras, que de plusieurs Lettres que j'ay escrites depuis hier au soir; mais l'obeissance qui peut tout, me contraint de faire bien ou mal ce que vous me commandez. J'avois dessein de me divertir un peu par la lecture de ces Billets, mais il n'y a pas eu moyen,

3. Les paroles dont est question, sont à mon avis, les paroles de l'Espoux de nos ames, qui dit, *cherche-toy en moy*; qui ne voit donc que c'est bien inutilement que le Sieur François de Salcedo prend occasion de ces parolles pour prouver que Dieu est dans toutes les choses? Ne sçavoit-on pas assez sans cela qu'il est en tout & par tout?

4. Il parle aussi beaucoup d'entendement & d'union: mais qui ne sçait que là où est l'union l'entendement n'agit plus, & s'il n'agit plus comment peut-il chercher? Ce Verset de David qui dit, *j'escouteray ce que le Seigneur Dieu dit en moy*, m'a beaucoup pleu, d'autant que cette paix qui est dans les puissances de l'ame, auxquelles ce Prophete donne le nom de peuple, merite extrêmement d'estre estimée; mais parce que mon intention est de ne pas approuver la moindre des choses qu'ils avancent, c'est pourquoy je dis que ce passage n'est nullement à propos, puis que l'Es-

poux

*Censu-  
re de  
l'expli-  
cation  
de François de  
Salcedo.*

*Ps. 84.  
v. 9.*

poux ne dit pas que nous escoutions, mais que nous cherchions.

Mais ce qui est bien pis que tout cela est, que s'il ne se retracte je le denonceray à l'Inquisition qui est assez proche d'icy, pour s'estre si manifestement contredit, en disant que tout ce qu'il avoit escrit n'estoit que des sottises, apres avoir si souvent avancé ces paroles; *c'est icy un Oracle de Saint Paul, & du Saint Esprit.* Qu'il corrige promptement cette faute, autrement il verra comme il s'en trouvera. 5.

Le Pere Julien d'Avila commence fort bien, mais il finit mal, sans que pour cela il merite aucune gloire, parce qu'on ne luy demande pas en ce rencontre, qu'il nous explique comment la lumiere increée se joint à la créée, mais bien comment nous nous devons chercher en Dieu; nous n'exigeons pas non plus, qu'il nous dise les sentimens d'une ame quand elle est si fort unie avec son Createur, & si dans cet estat d'union avec luy elle differe ou ne differe pas de ce divin objet; parce que je ne pense pas qu'il y ait là un entendement pour former toutes ces questions, en effet s'il y en avoit un, ne connoistroit-on pas facilement la difference qu'il y a entre le Createur & la Creature. 6.

Il dit aussi, *quand l'ame est espurée*: je crois que ces vertus & cette façon d'épurer les ames qu'il pretend, ne suffisent pas en cette occasion; c'est une eslevation surnaturelle que Dieu ne donne qu'à qui bon luy semble, ou s'il peut y avoir quelque disposition à y parvenir, elle ne peut estre que l'amour: mais je luy pardonne ses fautes, à cause qu'il n'a pas esté si long que le Pere Jean de la 7.

Croix, qui dans sa Responce debite à la verité une fort bonne Doctrine, mais qui n'est propre que pour ceux qui voudront faire les mesmes exercices que l'on fait dans la Compagnie de J E S U S; joint qu'elle est tout à fait hors de nostre sujet.

8. Ce seroit un bien qui nous coûteroit tres-cher, si nous ne pouvions chercher Dieu que quand nous sommes morts au monde. La Magdelaine, la Samaritaine, & la Cananée ne l'estoient point quand ils le trouverent. Il dit encore en plusieurs endroits *qu'une ame doit estre par union une mesme chose avec Dieu;* mais helas quand Dieu aura fait cette grace à une ame, il ne l'invitera plus à le chercher, puis qu'elle l'aura desia trouvé.

9. Dieu me preserve de ces ames si spirituelles qui veulent reduire toutes choses à une parfaite contemplation, sans examiner si cela est, ou n'est pas convenable: neantmoins nous le remercions de nous avoir si bien expliqué & fait entendre ce que nous ne luy demandions pas. C'est pour ce sujet qu'il est bon de parler tousiours de Dieu, parce que nous en recevons de tres-grands avantages, mesmes par où nous en attendions le moins.

10. Tel a esté celuy que nous avons receu du Sieur

*Censu-  
re  
votre  
sœur  
v.*

Laurens de Cepede, que nous remercions beaucoup de ses Vers & de sa Responce. Que s'il a dit plus qu'il ne comprend pas, nous ne laissons pas, à cause du divertissement qu'il nous a donné, de luy pardonner le peu d'humilité qu'il a eue, en s'exposant à des choses si relevées, comme il l'advouë luy-mesme dans sa Responce. Et parce qu'il s'ingere, sans en avoir esté requis, de conseiller aux ames une Oraison de quietude (comme s'il dependoit d'elles de l'avoir) il sera sujet à la peine qu'il  
fait

ſçait eſtre deuë à celuy qui tombe dans une ſemblable faute. Je prie Dieu qu'il retire quelque avantage de ſes ſaintes occupations ; j'en ſuis toute conſolée, bien que je connoiſſe qu'il a eu beaucoup de raiſon d'eſtre honteux de ſon Ouvrage. On ne ſçauroit juger en ce rencontre qui a le mieux fait, puis que ſans faire tort à perſonne, tous quatre ont manqué.

II.

Faites-en s'il vous plaiſt corriger les fautes, peut-eſtre que je me corrigeray en ne reſſemblant pas à mon Frere dans ſon peu d'humilité. Tous ces Meſſieurs ſont ſieſlevez qu'ils n'ont perdu que pour avoir trop d'une carte, je veux dire comme j'ay deſia dit, que celuy qui obtiendra cette faveur d'avoir l'ame unie avec Dieu, n'aura plus beſoin de le chercher, puis qu'il le poſſedera par le moyen de cette union. Je vous remercie infiniment de la faveur que j'ay receuë de voſtre Lettre, à laquelle je ne reſponds pas pour le preſent, pour ne vous pas ennuyer davantage par mes impertinences.

*Voſtre indigne Servante,*  
TERESE DE JESUS.

## R E M A R Q U E S.

**C**E n'eſt pas icy proprement une Lettre, mais un Billet que la Sainte eſcrivit familièrement à ce tres-Illuſtre Prelat, touchant une certaine Conferen-  
ce ſpirituelle, qui fut occaſionnée par un événement qu'il ſera neceſſaire de declarer bien au long, que j'abregeray neantmoins autant qu'il me ſera poſſible.

I.

Selon qu'il eſt porté dans une autre Lettre de la Sainte : Elle entendit un jour dans ſon interieur la voix de Dieu, qui diſoit à l'ame, *Cherchez-toy en moy*: Elle découvrit ce ſecret au Sieur Laurens de Cepede, ſon Frere,

2.

Frere, qui pour lors estoit à Avila, le priant de respondre à cette favorable semonce du divin Espoux. L'Evesque Don Alvarez en ayant eu connoissance, voulut que ces paroles fissent le sujet d'une recreation spirituelle & profitable, ordonnant qu'un chacun raisonneroit & escriroit, pour expliquer ce que nostre Sauveur demandoit à l'ame par ces quatre paroles, *Cherche-toy en moy*. Il y eut donc quatre personnes qui s'appliquerent à cette explication ; à sçavoir le Reverend Pere Jean de la Croix, personne d'une contemplation sublime, & qui a esté l'Oracle mystique de son temps & du nostre : Le second, fut le Sieur Julien d'Avila, Prestre seculier de la mesme Ville, homme tres-devot & fort spirituel, qui accompagnoit la Sainte dans ses voyages, & duquel elle fait mention dans ses Fondations. Le troisieme, estoit un Gentil-homme, nommé François de Salcedo, qui traitoit beaucoup d'Oraison, & que la Sainte appelloit le saint Cavalier : Et le quatrieme, fut le Frere de la Sainte. Le Sieur Laurens de Cepede, c'est ainsi que nous l'appellerons, parce qu'il le merite, tant pour estre Frere de la Sainte, que pour estre issu d'une si noble Maison, & doié d'une vertu si rare, par le moyen de laquelle il s'estoit desia fort avancé dans la Vie spirituelle. Apres que ces quatre illustres Personnages eurent escrit leurs pensées sur cette matiere, ils les remirent entre les mains de l'Evesque, qui les envoya à la Sainte, luy commandant par obeissance de les examiner rigoureusement, & de luy en donner son advis. Elle obeit ponctuellement par cette Lettre, qui est escrite avec une gentillesse admirable, avec beaucoup d'esprit, & une grace toute particuliere.

3. On pourroit escrire un Traité tout entier sur ces paroles spirituelles, *Cherche-toy en moy*, parce qu'elles sont fort interieures & fort tendres, & l'on pourroit aussi beaucoup raisonner sur cette Censure, mais comme les Escrits de ceux qui y travaillerent ne paroissent pas, on n'en peut former aucun jugement que par celui de la Sainte, qui est sans doute le meilleur & le plus asseuré ; parce qu'elle en concevoit plus en se joiant, par la lumiere que Dieu luy communiquoit, que les  
ames



ames les plus avancées n'en pourroient appercevoir dans leur plus grand serieux.

La Sainte s'estant purgée, dans le nombre premier, du soupçon que l'on pouvoit former, qu'elle ne voulut favoriser son Frere, qui estoit entré en lice. Elle rejette sur l'obeissance la faute qu'elle fait de vouloir censurer les autres: Elle commence cet Examen par la protestation qu'elle fait de n'approuver aucune des choses qu'ils avoient escrit; On voit bien par là, qu'elle approuvoit tout couvertement, & que celle qui menace de ne dire que du mal de tout, lors qu'elle ne parle qu'en raillant, en auroit dit beaucoup de bien si elle se fut expliquée serieusement.

Depuis le nombre 3. jusqu'au 6. la Sainte rejette la pensée de François de Salcedo, & le mortifie adroitement par cette remarque qu'elle fait, qu'on ne parle point d'union avec Dieu, lors qu'il est question de le chercher, mais seulement quand on le possède: & fait voir que c'estoit bien à contresens qu'il avoit mis toute la force de sa pensée dans le soin que l'ame avoit d'entendre Dieu, puis que le Texte dont il s'agissoit ne dit pas, *Entends-moy*, mais *Cherche-toy en moy*. Surquoy la Sainte remarque admirablement qu'il s'en faut bien, qu'entendre & chercher, doivent passer pour une mesme expression; puis qu'entendre n'est autre chose que recevoir la lumiere, la parole, ou la connoissance que Dieu communique à l'ame; & que chercher, c'est executer cette parole, & aller à la poursuite de ce que l'on a veu & entendu.

En suite elle le reprend avec beaucoup de grace de ce qu'il conclut à la fin de son Escrit, que tout ce qu'il vient de dire n'est remply que de sottises, sans prendre garde qu'il avoit avancé auparavant qu'il ne disoit rien qui ne fut tiré de S. Paul. Elle le pique jusques au vif là-dessus, & luy ordonne de se retracter à l'instant, autrement elle le menasse de l'accuser devant l'Inquisition, pour avoir osé escrire que ce qu'un si grand Apostre avoit enseigné, n'estoit que des bagatelles & des niaiseries.

Après avoir expedié de cette sorte François de Salcedo, elle commence depuis le 6. nombre, à censurer

le Pere Julien d'Avila, disant avec une grace merveilleuse, qu'il a perdu son temps dans sa Responſe, qu'il teſmoigne bien qu'il n'a pas regardé la queſtion, puis qu'il traite des ſentimens de l'ame quand elle eſt unie avec Dieu, ce qui n'a aucun rapport avec la demande que Dieu fait, lors qu'il dit, *Cherche-toy en moy*; Quoy donc, cela veut-il dire que l'ame cherche des tendreſſes, & qu'elle eſt dans l'union? Eſt-ce chercher Dieu que d'eſtre dans cette union, n'eſt-ce pas pluſtoſt jouir de Dieu, poſſedé par cette union meſme.

Neantmoins apres avoir rejetté ſon ſentiment, elle le loue en le mortifiant, & donne en paſſant un petit coup au venerable Pere Jean de la Croix, lors qu'elle dit fort agreablement: Je pardonne au Pere Julien ſes fautes, pour n'avoir pas eſté ſi long que le Pere Jean de la Croix, & par ce moyen elle n'a pas pluſtoſt achevé d'en guerir un, qu'elle bleſſe l'autre, & luy porte un coup mortel.

7. Depuis le nombre 7. juſqu'au 10. elle refute avec une pareille grace le venerable Pere Jean de la Croix, ſur ce qu'il expliquoit ces paroles de la vie active des ames ſpirituelles, & qu'il dit que c'eſt ce que Dieu leur demande, quand il leur inspire de le chercher pour ſe trouver en luy, joyeuſes, contentes, & avancées: Et ſi je n'apprehendois la censure de la Sainte, comme les autres, je m'hazarderois de dire que ce Pere approcha plus qu'aucun autre du vray ſens de ces paroles, *Cherche-toy en moy*; Mais peut-eſtre qu'il s'étendit comme un grand Maïſtre dans les trois Vies Purgative, Illuminative, & Unitive, que par apres il a expliqué avec beaucoup d'erudition & profondeur ſur les Cantiques qu'il a compoſé à ce ſujet, & que la Sainte voyant qu'il paſſoit à la vie Active, luy impute de vouloir enſeigner les Exercices de la Compagnie de J E S U S, qui ont apporté tant de bien au monde, & où avec une prudence merveilleuſe, on commence par la Vie Purgative, pour conduire l'ame à l'Illuminative, & en ſuite à l'Unitive.

8. Et parce qu'il y a apparence que le venerable Pere diſoit en ſon Eſcrit, qu'il eſtoit neceſſaire d'eſtre mort au monde pour chercher Dieu. La Sainte reſpond avec une

grande ſubtilité que cela n'eſt pas neceſſaire, 'puis que ny la Magdelaine, ny la Samaritaine, ny la Cananéel, ne l'eſtoient point quand ils le trouverent, l'une dans la maiſon du Pharifien, l'autre à la ruë, & l'autre au puits; voulant dire qu'elles eſtoient encore Novices dans la vertu. Et comme il y a divers moyens dans la Vie ſpirituelle pour chercher Dieu; & qu'il ſe peut faire que le Pere ne parla que de l'amour avec lequel il le faut chercher dans la Vie Unitive; la Sainte luy repreſente la recherche de la Magdelaine dans ſes commencemens, & dans la Vie Purgative, & par ce moyen elle embrouille & ruïne tout ſon raiſonnement, l'humilie & le fortifie.

En ſuite elle le reprend d'avoir entendu ces paroles, *Cherche-toy en moy*, pour le temps auquel l'ame eſt unie avec ſon Eſpoux, reſpondant avec beaucoup de ſubtilité, que Dieu n'a garde d'inviter une ame à le chercher, ſi elle le poſſede deſia par l'union; il l'excitera bien pluſtoſt à ne le point quitter, & à ſe réjouir en luy, perſonne n'ayant beſoin de chercher ce qu'il a.

Elle acheve apres avec ſa grace ordinaire, en luy donnant un autre coup, & diſant, Dieu me preſerve de ces gens ſi ſpirituels, qui veulent reduire toutes choſes à une parfaite contemplation. L'on void bien qu'elle le louë par cela meſme qui le mortifie: car ſi d'un coſté elle luy reproche de n'avoir pas bien appliqué ſon diſcours: d'un autre elle advoüe qu'il eſt ſpirituel, & qu'il n'a pas laiffé de bien rencontrer en ce qu'il avoit dit.

En ſuite la Sainte auparavant que de le laiffer eſchapper, luy donne derechef une autre petite atteinte, diſant avec grace & ſubtilité, Neantmoins nous le remercions de nous avoir ſi bien expliqué, & fait entendre ce que nous ne luy demandions pas. C'eſt par là qu'elle le laiffe content, loué & mortifié, tantost approuvant ce qu'il a dit, & tantost le rejettant.

Et pour ce qui regarde le Seigneur Laurens de Cepede, ſon Frere, elle censure plus la perſonne que ce qu'il avoit eſcrit: & par une ſainte ſuperiorité, elle l'exhorte à commencer d'apprendre; elle luy fait connoiſtre qu'il eſtoit encore Novice; & reprenant plus

ſevere-

9.

10.

severement celuy sur lequel elle avoit plus de jurisdiction, elle l'adresse à l'Escole de l'humilité, qui est la porte & le fondement de la sagesse interieure.

11. Enfin elle dit de tous en general, qu'ils sont si spirituels, qu'ils ont perdu pour avoir trop d'une carte, parce qu'ils allerent au delà du sens de ces quatre paroles; Et pour ne se pardonner pas à foy-mesme, luy semblant que c'estoit avoir bien peu d'humilité de censurer les autres, & demeurer libre en sa propre Censure: Elle dit à ce bon Evesque que tout ce qu'elle a dit, ne sont que des impertinences, & par ce moyen elle autorise l'Escrit des autres en blasmant sa critique, & apres avoir mis de la cendre sur leur front, elle se retire dans le secret de la connoissance de foy-mesme.

12. Pour ce qui est de l'intelligence de ces paroles que Dieu adresse à l'ame, quand il luy dit, *Cherche-toy en moy*; Comme la Sainte n'a pas laissé son sentiment par escrit, ses Enfans ont bien de quoy s'entretenir là-dessus dans leurs Conferences spirituelles, & dans leurs recreations.

13. Et si toutesfois on en peut juger par la Censure, & par les raisons que la Sainte en donnoit, il paroist que son sentiment estoit, que quand Dieu dit à l'ame, *Cherche-toy en moy*; c'est autant que s'il disoit dans un sens fort spirituel, *Cherche-moy, & tu te trouveras en moy*: Autrement, *Si tu te cherche sans moy, tu ne te trouveras jamais bien*.

14. Et cette explication est d'autant meilleure que Sainte Terese suppose que c'est Dieu qui parle à une ame qui se cherchoit foy-mesme en tout, qui n'agissoit en tout que par son amour propre (comme il arrive assez ordinairement) & qui mesme dans la devotion se cherchoit, & se trouvoit sans cesse. Ses jeusnes luy plaisoient, son Oraison la contentoit, & en tout ce qu'elle faisoit, la nature y prenoit sa part aussi bien que la pieté, & de sorte que comme cette ame se servoit de la devotion pour plaire à la nature, il arrivoit que quand elle croyoit chercher Dieu, elle se cherchoit foy-mesme: Dieu luy dit doncques, *Si tu te veux chercher, cherche-toy en moy, & non pas en toy-mesme*; comme s'il disoit, *Si tu veux trouver de la joye & du contentement,*

tu ne le scauroit trouver qu'en moy seul. C'est pourquoy cherche-toy en moy, & non pas au dehors de moy, parce qu'en moy tu n'y trouveras que du repos. & qu'en toy tu ne rencontreras que de l'inquietude.

Cherche-toy en moy, car ce sera en moy seul que tu joüiras de la paix, dont il est impossible de joüir en toy, & hors de moy.

Cherche-toy en moy, parce que tu te trouveras seulement en moy, & sans moy tu te perds & tu t'égares en quelque endroit que tu aille.

Cherche-toy en moy, car je feray qu'apres m'avoir trouvé, tu te laisseras toy-mesme, & estant en moy, tu demeureras sans toy.

J'ay voulu faire cette petite explication, la remettant à la Censure des Reverendes Meres Carmelites, qui l'enrichiront d'un plus grand ornement de pieté: car je ne suis pas assez hardy pour l'exposer à celle des Peres Carmes Deschauffez, dont je connois la capacité & la doctrine. 15.

Et jecrois que le discours du Venerable Pere Jean de la Croix, approchoit du sens que nous venons de donner à ces paroles; mais il peut manquer en l'appliquant aux trois sortes de vie par où l'on cherche Dieu, pleurant en la Purgative, le suivant en l'illuminative, & brûlant dans l'Unitive: Mais la Sainte tournoit son discours en un autre sens, afin de le mortifier; & comme celle qui disoit du bien de toutes choses & de tout le monde, & qui enseignoit mesme à dire du bien de tout, asséura au commencement de son Examen, qu'elle n'avoit pas deffein d'en dire d'aucune chose; ce qui humilia avec une grande douceur cet admirable Maître de la Theologie mystique. 16.

Si ce que j'escris eut dû arriver entre les mains de la Sainte, je n'aurois pas pris la liberté de l'escire: Que dis-je, je me ferois hazardé avec plaisir à toute sorte de Censure, pour me voir entre ses mains, & pour estre éclairé de sa lumiere.

Ce qui est admirable en cét Examen, c'est l'adresse, la pieté, la grace, & quelque sorte d'empire avec lequel la Sainte entre & se demesse de tous ces discours, de sorte que si saint Thomas, qui est le Soleil de la vraye

Theologie, vouloit reduire l'honneste & divertissant entretien en pratique, il ne le pourroit pas dépeindre avec des couleurs plus vives que la Sainte l'a pratiqué dans ce rencontre.

Et de la voir si relevée par dessus tous les autres, c'est une grande marque de son esprit tres-profond, puis que le Venerable Pere Jean de la Croix, le mystique, letres-subtil, & le tres-profond Docteur de l'Eglise, ne paroist aupres d'elle que comme un de ses Disciples, & des plus ravales de ceux qui formerent le sujet, au jugement qu'elle a donné de son Escrit, & de ceux qu'elle a humilié par sa Censure.

18. Cet événement rend encore recommandables les recreations spirituelles qui se font dans les saintes Religions, & qui sont semblables à celles que Cassien rapporte des anciens Moines de la Thebaïde. Et certainement Dieu se plaist beaucoup dans les recreations de cette nature, & dans les autres divertissemens honnestes; aussi inspira il celle-cy à Sainte Terese, comme une chose qui luy est infiniment agreable.

C'est pourquoy je tiens pour certaine une revelation qu'eut un grand homme d'une Sainteté reconnuë, & qui estoit dans la Religion des Peres Recolets de saint Pierre d'Alcantara, Religion que j'ayme avec beaucoup de tendresse: Ce Saint Religieux (selon que j'ay appris de fort bonne part) se trouvant dans un pareil entretien, je dis mesme moins spirituel, & plus naturel que celui-cy, il fut ravy en extase en la presence de tous les Religieux qui estoient à la recreation, apres qu'il fut revenu de son extase, estant pressé par le commandement de ses Superieurs de raconter ce qui s'estoit passé dans son ravissement: Il dit qu'il avoit veu nostre Seigneur qui donnoit sa benediction aux Religieux qui s'occupoient à un plaisir si innocent, & à un entretien si honneste, adjoustant qu'il se réjouissoit beaucoup, lors que ses Serviteurs relâchoient par intervalle la corde de l'arc; pour faire reprendre une nouvelle vigueur à la nature, afin qu'estant apres plus forte & plus joyeuse, elle fut plus disposée de servir à l'esprit.

L E T T R E V I.

*Au Tres-illuſtre Seigneur Don Sanche Davila, qui fut depuis Eveſque de Jean.*

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Eſprit ſoit toujours avec vous. 1.

J'ay loüé noſtre Seigneur, & je regarde comme une faveur ſinguliere, ce qui ne paſſe que pour un défaut dans voſtre eſprit, qui eſt, d'avoir ceſſé les plaintes que vous faiſiez de la mort de Madame la Marquiſe voſtre Mere. Certainement j'advouë que la perte que nous avons fait en la perdant eſt tres-grande; mais elle jouït maintenant de Dieu; & pleuſt à ſa Bonté que nous fiſſions tous une ſi bonne fin.

Vous avez fort bien fait d'eſcrire ſa Vie, car c'eſtoit une ame tres-sainte, & je ſuis teſmoin de cette verité. Je vous ſuis obligée de la volonté que vous avez de me l'envoyer. J'auray beaucoup à conſiderer & beaucoup à louer Dieu en elle. Quant à cette ferme reſolution de n'offenſer jamais Dieu, que vous dites ne reſſentir pas dans voſtre cœur, ne vous en affligez pas; pourveu que vous ne l'offenſiez point en effet lors que l'occafion de le ſervir & de vous retirer du peché s'en préſente, vous devez eſtre aſſeuré que c'eſt une marque évidente, que le deſir que vous avez de ne point l'offenſer eſt veritable. La devotion que vous avez à vous approcher tous les jours du tres-

D

Saint



Saint Sacrement, & la douleur que vous recevez quand vous ne le faites pas, marquent encore une plus estroite amitié que vous avez avec Dieu.

3. Considerez toujours les grandes faveurs que vous recevez de sa main, afin que cet amour que vous avez pour luy s'augmente de jour en jour; n'occupez plus vostre esprit à examiner vos miseres en particulier, celles qui se presentent en gros à un chacun, & à moy plus qu'à tous les autres, ne sont-elles pas assez grandes?

4. Quant aux distractions qui surviennent en recitant l'Office divin, j'y suis aussi fort sujette, & je veux croire que cela vient d'une foiblesse de teste, ayez la mesme croyance de vous, car nostre Seigneur sçait bien que puis que nous nous acquittons de ce devoir, nous voudrions que ce fut avec la plus grande attention du monde. Je me porte beaucoup mieux que je ne faisois l'année passée, & je puis dire, si je comparois les maux que je souffre à present à ceux que j'endurois pour lors, que je suis en parfaite santé, il se passe neantmoins fort peu d'heures que je ne souffre, mais j'endure ces maux avec patience, parce que je vois que le meilleur est de souffrir, puis qu'il faut vivre.

5. Je saluë tres-humblement Monsieur le Marquis vostre Frere & Madame la Marquise vostre Sœur; & vous supplie de les asseurer, que nonobstant mes longs voyages, je n'ay pas oublié de prier Dieu pour leur prosperité, non plus que pour la vostre; & certes je ne fais pas beaucoup en faisant cela, puis qu'estant mon Confesseur vous estes en mesme temps mon Maistre & mon Pere. Je vous supplie aussi de salüer de ma part Don Fadrique

que & Madamie Marie, ma teſte ne me laiſſant pas aſſez de force pour leur eſcrire. Je vous demande pardon pour l'amour de Dieu de la peine que je vous donne ; en échange je prieray ſa divine Majeſté de vous conſerver & de vous donner la Sainteté que je luy demande & que je vous deſire.  
*Amen.*

D'Avila, le 10. Octobre 1580.

*Votre indigne Servante & Fille,*  
TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

**C**Et Illuſtre Eccleſiaſtique à qui la Sainte eſcrit, 1.  
ſ'appelloit Don Sanche Davila, Fils du Marquis de Velade, qui fut Evesque de Cartagene, de Jaen, de Plaiſance, & je crois qu'on luy donna ſur la fin de ſes jours l'Eveſché de Siguenza, ce fut un Prelat tres-exemplaire, qui eſcrivit un Traitté fort docte de la veneration des ſaintes Reliques, & qui preſcha à la Canonization de cette meſme Sainte, dont il avoit eſté le Confefſeur, eſtant encore ſi jeune, qu'à peine avoit-il receu l'Ordre ſacré de Preſtrife; privilege qui ne peut eſtre quel'effet d'une prudence avancée, & le teſmoignage d'une vertu toute extraordinaire.

Cette pieté non commune n'empeschoit pas que la 2.  
Sainte Diſciple ne donnaſt des Inſtructions à ſon ſage Maïſtre, c'eſt la prerogative que les Saints ont par-deſſus les ſimplement Vertueux; il faut toutesfois remarquer, à la gloire de ſon humilité, qu'elle ne s'eſt ingerée de luy en donner qu'apres qu'il les luy avoit demandées; & certes jamais elle ne luy en avoit donné de meilleures & de plus profitables, que quand elle luy inſpiroit de fortir de la connoiſſance de ſoy-meſme pour entrer dans l'amour de Dieu, & de s'avancer neantmoins de ſorte en celuy-cy, qu'il n'en quittaſt  
D 2 point

point l'exercice de celle-là; en effet il est certain que la propre connoissance ne doit pas estre une demeure fixe, mais seulement un passage pour arriver à la connoissance de Dieu; celuy qui connoist sa maladie ne s'arreste pas là, il en recherche la guerison; le Medecin qui s'amuseroit à considerer les playes du malade sans penser aux remedes ne passeroit-il pas pour un tres-mal habile homme, & ne se mettroit-il pas en danger de laisser mourir ceux qui l'auroient appellé pour travailler à la conservation de leur vie? Il en faut dire autant en ce sujet, combien de fois arrive-t'il que pour s'arrester trop long-temps à la consideration de ses miseres, & ne les prevenir pas assez promptement par les remedes, le mal se glisse si avant dans l'ame, & y fait de si grands progresz, qu'elle est en peril de se perdre par le desespoir; c'estoit le sentiment du Prophe-te Roy, quand il disoit, *nisi quod lex tua meditatio mea est, tuæ fortè periissem in humilitate mea*: pour cette raison il est tres-important de passer bien-tost de la connoissance de soy-mesme à l'esperance dont la seule source est la connoissance de la Bonté de Dieu.

*Psal.*  
118. v.  
92.

La Sainte le console aussi touchant les distractions qu'il souffroit dans l'Office divin; ce defaut cause l'inquietude à beaucoup de personnes; mais elle le console admirablement, en luy faisant voir que ces distractions ne doivent nullement tourmenter l'esprit de ceux qui ont intention de le dire attentivement; parce que Dieu reçoit l'imparfait parmy le parfait, comme une mauvaise monnoye que la bonne fait passer; conformément à ce qu'il nous a enseigné, *si oculus tuus simplex fuerit, totum corpus tuum lucidum erit*. Si vostre intention est bonne, l'action le fera aussi.

*Mat.*  
6. v.  
22.

La Sainte par ce moyen rejette un Proverbe que l'on dit d'ordinaire, & qui sent à mon advis un peu le relaschement: *Si recitasti: benè recitasti*, si vous avez dit vostre Office, vous l'avez bien dit. Il seroit bien mieux de mettre les deux points apres l'adverbe *benè*, & dire, *si recitasti benè: recitasti*, si vous avez bien dit vostre Office, vous l'avez dit: Il ne faut pas estre du sentiment de plusieurs qui s'écrient, *j'ay bien dit mon Office*, lors qu'il n'en ont rien oublié; dire son Office &

ne pas le dire avec attention, c'est une grande perte pour l'ame, & une peine pour le corps, l'un en souffre, l'autre n'y merite rien; encore si en le recitant mal, le seul dommage estoit de ne meriter rien, il n'y auroit pas dequoy s'en inquieter beaucoup, mais le malheur est, que non seulement on ne se procure aucun merite, mais on se rend coupable d'une grande offense.

Toutesfois quand l'intention est bonne, comme dit la Sainte, & qu'on y apporte le soin necessaire, il ne faut pas se tourmenter beaucoup des distractions involontaires, particulierement quand les personnes qui les souffrent ont l'entendement vif & l'imagination forte, & consequemment une peine incroyable à s'en corriger; c'est de ces sortes de personnes que la Sainte parle, quand elle dit dans le nombre quatrieme, qu'elle y estoit sujette. La vivacité d'esprit, & la force d'imagination qui paroist dans ses Escrits & dans ses actions, preuvent assez la difficulté qu'il y avoit d'arrester l'une & l'autre: pour moy je ne doute point que pendant qu'elle recitoit son Office elle ne gouvernast dans son esprit, & ne donnast, sans y prendre garde les ordres à trois ou quatre Convents qui estoient sous sa conduite, mais aussi-tost qu'elle s'appercevoit de ces égarremens, elle s'en corrigeoit en renouvelant son attention, ce qui suffit pour satisfaire autant qu'il faut à ce devoir, pour mesme y meriter beaucoup, & pour verifier ce Proverbe: *si recitasti benè: recitasti.*

---

L E T T R E V I I.

*Au mesme.*

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Esprit soit toujours avec vous. 1.

Si j'eusse sceu l'endroit où vous estiez, j'aurois plustost satisfait l'extreme desir que j'avois de res-

pondre à vostre Lettre, pour vous dire la grande consolation que j'en ay receüe; je prie la divine Majesté de vous en recompenser par les biens spirituels que je luy demande tous les jours pour vous.

2. J'ay eu tant de peine, si peu de santé, & tant d'occupations dans la Fondation de Burgos, qu'il ne me restoit presqu'aucun temps pour me donner la satisfaction de vous escrire; tout cela est graces à Dieu, maintenant terminé, & dans un fort bon estat; j'aurois grand desir de passer par le lieu où vous estes, & je recevrois une grande consolation de vous dire de bouche certaines choses qui ne se peuvent pas exprimer par Lettres; nostre Seigneur bien souvent ne veut pas que ma volonté se fasse, pourveu que celle de sa divine Majesté s'accomplisse, je suis contente, car ce sont là tous mes desirs. Je souhaite avec passion de voir la Vie de Madame la Marquise, vostre Mere. Je crois que Madame l'Abbesse, vostre Sœur, a tardé à me l'envoyer, pour avoir loisir de la lire, ou que peut-estre elle a receu la Lettre trop tard. C'est avec beaucoup de raison que vous avez voulu qu'une si Sainte Vie fut connue de tout le monde; Dieu vueille que vous n'oubliez rien de tant de choses qui meritent d'estre publiées, ma seule apprehension est, que vous n'en disiez pas assez.

3. Helas mon Dieu! que n'ay-je pas souffert, pour reduire les Parens de ma Nièce à la laisser à Avila jusqu'à mon retour de Burgos! Enfin comme ils m'ont veüe si ferme dans ce dessein, j'en suis venue à bout. Je prie Dieu de vous conserver, en recompense du grand soin que vous prenez de les favoriser en tout. J'espere que vous serez leur  
remede,

remede, Dieu vous vueille garder pluſieurs années dans la Sainteté que je luy demande toujours. Amen.

De Palence, le 12. du mois d'Aouſt, 1582.

Vostre indigne Servante,  
TERESE DE JESUS.

## REMARQUES.

**I**L n'y a preſque rien à remarquer dans cette Lettre. **1.**  
Elle eſt adreſſée à l'Illuſtriſſime Seigneur Don Sanche Davila, avant qu'il fut Eveſque, & l'on peut bien juger quel il devoit eſtre un jour, puis que dans ſa jeunefſe il deſcrivoit de ſia lès vertus de ſa Mere, ſans doute qu'apres tant de ſoins cette Vie ne fut toutesfois point imprimée, du moins n'en ay-je veu aucun exemplaire, ny autre impreſſion que dans les vertus de ce grand Prelat, que j'ay connû, & que je viſitay un jour à Siguenza.

Elle fait mention dans le ſecond nombre des peines **2.**  
qu'elle ſouffrit dans l'eſtabliſſement d'une Maiſon que la Sainte & ſes Religieuſes vouloient faire à Burgos, par la forte reſiſtance que l'Archeveſque y apporta, reſuſant de leur en donner la permiſſion, lors meſme qu'elles eſtoient deſia receuës dans la Ville: La Sainte avec une grace admirable, rapporte cette particularité dans ſes Fondations, où parmy pluſieurs choſes, elle remarque que l'Archeveſque leur donnoit veritablement permiſſion de s'eſtablir, mais que c'eſtoit avec des conditions qui rendoient cet eſtabliſſement impoſſible. Depuis neantmoins, & meſme avant le depart de la Sainte, il la luy donna fort agreablement. Ce fut un Prelat tres-exact, qui s'appelloit Don Chriſtophe Vele. Fromd. lib. 5 c. 4. v. 5.

L'on voit auſſi dans le 3. nombre, le courage que la Sainte teſmoigna pour deffendre ſa Nièce qui ſe vouloit donner à Dieu, & pour faire qu'elle ſuivit le conſeil de ſaint Hieroſme: *Per calcatum patrem, & calcatam matrem,* **3.** D Hieron. ep. ad Heliod.

*matrem*, foulant aux pieds le respect du pere & de la mere, afin que l'Espouse allast chercher son Espoux. Cette Nièce de Sainte Terefe, pour laquelle elle presfoit ses Parens de la laisser à Avila jusqu'à son retour de Burgos, s'appelloit (comme il appert par une autre Lettre de la Sainte) Mademoiselle Beatrix d'Ahumade) Fille de Madame Jeanne d'Ahumade, sa Sœur. Cette Fille apres la mort de sa Tante, prit l'habit de Carmelite Deschauffée, dans le Convent d'Alve, selon que la Sainte l'avoit prophetisé auparavant. Elle s'appella Beatrix de JESUS, & fut Prieure des Carmelites Deschauffées de Madrid, où je l'ay connuë, & où j'ay communiqué avec elle. C'estoit une Religieuse grandement spirituelle, & fort avancée dans la perfection. Elle me donna une Image de nostre Sauveur crucifié, qu'elle avoit porté sur elle plus de quarante années; & pour ce sujet, & principalement pour ce qu'elle represente, je la porte sur moy il y a plus de dix-sept ans, ou pour mieux dire, c'est elle qui me porte, & qui m'attire apres elle, car c'est le plus certain. Elle mourut à Madrid, l'an 1639. avec opinion de Sainteté.

---

L E T T R E VIII.

*A l'Illustrissime Seigneur Don Alonse Velasque,  
Evesque d'Osme.*

J E S U S.

I. **T**Res-Reverend Pere de mon Ame,  
La faveur la plus signalée dont je me sens redevable à nostre Seigneur, est de m'avoir donné un ferme desir d'estre obeissante, d'autant que je ressens dans la pratique de cette vertu un contentement & une consolation indicible, comme estant celle que nostre Sauveur a plus recommandée.

Vous



Vous me commandiez il n'y a pas long-temps 2.  
de prier Dieu pour vous, j'en ay un grand ſoin, &  
voſtre commandement l'a davantage augmenté.  
Je l'ay fait ſans avoir eſgard à mon peu de merite,  
conſiderant ſeulement que c'eſtoit une choſe que  
vous m'aviez ordonnée. J'eſpere en la Bonté di-  
vine que par le moyen de cette ſoumiſſion, vous  
recevrez ce qu'il ma ſemblé bon de luy demander,  
& que vous aurez agreable mon bon deſir, qui  
naïſt de mon obeïſſance.

Or repreſentant à noſtre Seigneur les faveurs 3.  
que je ſçay qu'il vous a faites, vous ayant donné  
l'humilité, la charité, le zele des ames, & de  
l'honneur de Dieu: & connoiſſant vos bons deſ-  
ſeins, je demanday à Dieu pour vous un ſurcroiſt  
de perfection, & de toutes les vertus, afin que  
vous fuſſiez auſſi parfait que la Dignité où noſtre  
Seigneur vous a mis le requiert. Dans cette Prie-  
re on me montra que le principal, qui eſt neces-  
ſaire pour conſerver ces vertus, vous manquoit:  
& vous ſçavez que le principal (qui eſt le fonde-  
ment) venant à manquer, tout l'edifice vient à  
tomber, & n'eſt pas aſſeuré. Or ce principal qui  
vous manque, c'eſt l'Oraiſon, avec la lampe allu-  
mée, qui eſt la lumiere de la Foy. Vous manquez  
auſſi de perfeverance dans cette meſme Oraiſon,  
qui doit eſtre faite avec force, rompant ce qui  
empêche l'union, laquelle eſt l'onction du Saint  
Eſprit, & ce manquement cauſe toute la ſeiche-  
reſſe & la des-union que l'ame reſſent.

Il faut ſouffrir l'importunité de ce grand nom- 4.  
bre de penſées, les faſcheuſes imaginations, &  
l'emportement des mouvemens naturels, tant de  
l'ame, pour la ſeicheſſe & des-union qu'elle a;  
comme

comme du corps, pour n'avoir pas la sujétion qu'il doit à l'esprit : Car bien qu'il nous semble que nous n'ayons point d'imperfections, toutesfois lors que Dieu ouvre les yeux de l'ame; comme il a coustume de faire dans l'Oraison, on voit clairement toutes ces imperfections.

5. Ce que l'on m'a appris touchant l'ordre que vous devez garder dans le commencement de l'Oraison, est, de faire premierement le signe de la Croix, apres vous vous accuserez de tous les pechez commis depuis la Confession, & vous vous despoüillerez de toutes choses, comme si vous deviez mourir dans cette heure mesme. En suite vous aurez un veritable repentir de vos pechez, & pour penitence vous direz le Pseume *Miserere*. Apres cecy, vous direz ces paroles, *Je viens, Seigneur, à vostre Escole, pour apprendre, & non pour enseigner: Je parleray à vostre Majesté, bien que je ne sois que de la poussiere, de la cendre, & qu'un miserable ver de terre: Disant aussi, Montrez, Seigneur, vostre pouvoir en moy, bien que je ne sois qu'une miserable fourmy: Et en vous offrant à Dieu par un perpetuel sacrifice d'holocauste, vous mettrez devant vos yeux, ou de l'esprit, ou du corps, JESVS-CHRIST Crucifié, que vous regarderez attentivement, & considererez en détail, partie par partie, avec tout le recueillement & l'amour dont vostre ame sera capable.*

6. En premier lieu, considerant la Nature divine du Verbe Eternel du Pere unie avec la nature humaine, qui d'elle-mesme n'avoit point d'estre, si Dieu ne le luy eut donné. Et dans cette consideration vous ferez reflexion sur cet Amour inflexible; sur cette profonde humilité, par laquelle  
Dieu

Dieu vint à s'aneantir jufqu'à faire l'Homme-Dieu, Dieu fe faifant homme. Vous confidere- rez auffi cette generofité, & cette liberalité avec laquelle Dieu ufa de fon pouvoir, fe manifefant aux hommes, les faifant participans de fa gloire, de fon pouvoir, & de fa grandeur.

Si cecy vous caufe de l'admiration, qu'il a cou- 7.  
ftume de caufer dans les ames, arreftez-vous-y, pour confiderer attentivement une hauteur fi abaiffée: & une baffeffe fi relevée. Vous regarder- rez la tefte couronnée d'efpines, où vous ferez reflexion fur la dureté de noftre entendement. Vous demanderez en fuite à noftre Seigneur, qu'il luy plaife de vous ouvrir les yeux de l'ame, & d'éclairer voftre entendement par la lumiere de la Foy. afin que nous puiffions comprendre avec humilité ce que Dieu eft, & ce que nous fom- mes; pour pouvoir avec cette humble connoif- fance garder fes Commandemens, & fuivre fes confeils, faifant en tout fa fainte volonté. Vous regarderez auffi fes mains percées & cloüées, confiderant fa liberalité & noftre avarice, com- parant ce qu'il nous donne, & ce que nous luy donnons.

Vous regarderez en fuite fes pieds cloüez, fai- 8.  
fant reflexion fur la diligence avec laquelle il nous cherche, & fur la pareffe avec laquelle nous le cherchons. Vous regarderez fon coûté ouvert, dé- couvrant fon cœur, & le grand amour qu'il nous a porté, quand il a voulu eftre noftre nid & noftre refuge, & a voulu que dans le temps du deluge de nos tentations & fouffrances, nous entraffions par cette porte dans l'Arche. Vous le prierez a- pres, que comme il voulut que fon coûté fut ou- vert

vert pour preuve de l'amour qu'il nous portoit ; il fasse en sorte que le nostre s'ouvre , pour luy decouvrir nostre cœur , & pour luy declarer nos necessitez , & qu'aussi nous puissions reussir à luy demander ce qui peut servir de remede à nos maux.

9. Vous devez vous approcher de l'Oraison avec resignation , & soumission , & vous laisser mener avec facilité par le chemin que Dieu voudra , vous fiant avec assurance à sa divine Majesté : Escoutez avec attention la Leçon que Dieu vous fera , soit qu'il vous tourne les espauls , ce qu'il fait en vous fermant la porte , & vous laissant dehors ; soit qu'il tourne le visage vers vous , en vous prenant de sa main & vous faisant entrer dans son cabinet : vous devez prendre tout cela avec une égalité d'esprit ; & s'il vous fait quelque reprimande , vous devez approuver , en vous humiliant , son saint & veritable jugement.

10. Quand il vous consolera , il faut vous en croire indigne , & vous louer d'un autre costé de sa Bonté , qui a cela de propre , & de naturel de se manifester aux hommes , & les faire participans de son pouvoir & de ses perfections. C'est faire une grande injure à Dieu de douter de sa liberalité à departir ses graces , puis qu'il veut esclater davantage dans sa Misericorde , qu'à montrer le pouvoir de sa Justice. Et si ce seroit un grand blaspheme de nier le pouvoir qu'il a pour venger les injures qu'on luy fait , ç'en seroit encore un plus grand de le luy oster , où il veut le faire paroistre davantage , qui est à prodiguer ses faveurs : Et de ne vouloir pas soumettre son entendement , ce seroit une marque que l'on voudroit enseigner Dieu dans  
l'Orai-

l'Oraison, plûtost que d'en estre enseigné ( qui est pourtant la fin pour laquelle on y va ) & ce seroit aller contre l'intention avec laquelle on y doit aller. C'est pourquoy en faisant voir vostre poussiere & vostre cendre, vous devez avoir les qualitez de la poussiere & de la cendre, qui sont de demeurer dans le centre de la terre.

Mais quand le vent eleve cette poussiere, ou 11. cette cendre, elle seroit contre sa nature si elle ne s'élevoit point, & estant élevée, elle monte autant que le vent l'éleve & la soustient, & apres que le vent a cessé, elle retourne en son lieu. De mesme il est necessaire que l'ame qui se compare à la poudre & à la cendre, en ait les qualitez : Elle doit demeurer dans l'Oraison, assise bassement sur sa propre connoissance; mais quand le doux souffle du Saint Esprit l'éleva, la mettra dans le cœur de son Dieu, & l'y soustindra en luy decouvrant sa Bonté, & luy manifestant son pouvoir : il faut qu'elle sçache jouir de cette faveur avec action de grace, puis que Dieu l'introduit dans ses entrailles amoureuses, la met contre sa poitrine, comme une Espouse bien aymée, & la caresse comme un veritable Espoux.

Ce seroit une incivilité, & une stupidité estrange 12. à la femme d'un Roy ( qu'il auroit choisie de basse condition ) de ne pas paroistre dans la Cour ou dans le Palais le jour que son Espoux voudroit qu'elle y parust : Comme fit la Reine Vasthi, Prove.  
8. v.  
31. contre qui le Roy fut vivement piqué, comme la Sainte Escriture le rapporte. Nostre Seigneur a de coustume d'en user de mesme à l'esgard des Esth. c.  
1. v. 12. ames qui se retirent de sa presence. Car sa Majesté declare que tous ses plaisirs, sont d'estre avec les  
enfants

enfants des hommes ; & si toutes les ames s'éloignoient de Dieu, elles le priveroient de ses plaisirs, suivant ce qu'il dit : quand ce seroit mesme sous pretexte d'humilité, qui ne pourroit passer que pour une indiscretion, une incivilité, & une espece de mespris, de ne pas recevoir de sa main ce qu'il donne, comme ce seroit une faute de jugement pour celuy qui auroit besoin d'une chose pour sa nourriture de ne la prendre pas quand on la luy donneroit.

13. J'ay aussi dit que vous devez estre en l'Oraison comme un ver qui a tousiours le ventre contre terre. Vous devez aussi avoir cette qualité, c'est à dire, que vous devez estre sujet & soumis au Createur, & aux creatures, en sorte que vous ne vous élevez non plus que le ver de dessus la terre, bien que les creatures marchent sur luy, & que les oyseaux le piquent. Par le mot d'estre foulé aux pieds, j'entends quand dans l'Oraison la chair se rebelle contre l'esprit, & qu'elle luy represente avec mille sortes de tromperies & d'inquietudes, qu'il feroit beaucoup plus de profit à s'occuper en d'autres exercices ; sçavoir à secourir les necessitez du prochain, à estudier pour prescher, ou à gouverner ce qui est commis à sa Charge.

14. On peut respondre à cela que ses propres besoins sont les premiers ausquels on est plus obligé de remedier : car la parfaite charité commence par soy-mesme ; & le Pasteur pour se bien acquiter de sa Charge, se doit placer sur un lieu fort éminent, d'où il puisse voir son troupeau, & puisse discerner si les loups attaquent ses ouailles ; or ce lieu éminent est le lieu de l'Oraison.

15. Le ver a aussi cette qualité, que si les oyseaux  
du

du Ciel le piquent, il ne s'éleve point de la terre, & ne perd pas l'obeiſſance & la ſoumiffion qu'il a à ſon Createur; qui conſiſte à demeurer dans le meſme lieu où il l'a mis. De meſme l'homme doit demeurer ferme dans le poſte où Dieu l'a placé, qui eſt le lieu de l'Oraiſon, quoy que les oyſeaux, qui ſont les Demons, le piquent, & le tourment avec des imaginations & des penſées importunes, avec des inquietudes qu'ils luy mettent dans ce temps-là devant les yeux, deſtournant la penſée, & la faiſant rouler d'un coſté & d'autre. Et le pis eſt, que le cœur ſuit en meſme temps la penſée, de ſorte que ce n'eſt pas un petit profit que l'on retire de l'Oraiſon, de ſouffrir avec patience ces faſcheuſes importunités: Et cecy eſt s'offrir en holocauſte, c'eſt à dire, que tout le ſacrifice ſe bruſle dans le feu de la tentation, ſans qu'il en ſorte aucune choſe au dehors.

Et ne croyez pas que ce ſoit un temps perdu de 16.  
demeurer là ſans en rien tirer; on y gagne beaucoup, d'autant que l'on travaille ſans intereſt, & pour la ſeule gloire de Dieu. Car bien qu'il ſemble que l'on travaille en vain, il en arrive pourtant aux ames de meſme qu'aux enfans, qui travaillent dans les terres de leurs peres, qui veritablement n'ont pas tous les jours le ſalaire de leur journée, mais au bout de l'an ils retirent le tout.

Cecy eſt fort ſemblable à l'Oraiſon du Jardin, 17.  
où JESUS-CHRIST demandoit à ſon Pere qu'il luy oſtaſt l'amertume & la difficulté que l'on reſſent à triompher de la partie inferieure de l'ame. Il ne luy demandoit pas qu'il luy oſtaſt les douleurs; mais ſeulement la douleur avec laquelle il les ſouffroit. Et ce que JESUS-CHRIST deman-



demandoit pour la partie inferieure de l'homme, estoit que la force de l'esprit se communiquast à la chair pour fortifier sa foiblesse, & qu'elle fut aussi prompte à souffrir comme l'esprit. Mais la responce qu'il eut, fut, que cela n'estoit pas convenable, qu'il estoit necessaire qu'il beust ce Calice; c'est à dire, qu'il surmontast ce découragement & cette foiblesse de la chair; pour nous donner à entendre que bien qu'il fut veritablement Dieu, il estoit aussi veritablement homme, puis qu'il sentoit les penalitez de mesme que le reste des hommes.

18. Celuy qui s'approche de l'Oraison a besoin de travailler beaucoup, & de ne se laisser jamais dans la saison de l'esté, & dans le temps de la bonace, pour faire provision, comme la fourmy, pour l'hyver & pour le temps des grandes eauës, afin qu'ayant dequoy vivre dans ces mauvaises saisons, il ne meure pas de faim comme les autres animaux inconsiderez, & dépourveus de toutes provisions. Vous sçavez bien que ces eauës & cette saison de l'hyver, sont la Mort & le Jugement.

19. Il faut aller à l'Oraison avec la robbe nuptiale, avec l'habit des grandes Festes, qui sont des jours de repos & non de travail; en ces jours-là tout le monde tasche de se parer & d'avoir de precieux habillemens: De mesme pour aller à une rejoüissance publique, chacun a coustume de faire une grande despense, & croit avoir bien employé son argent quand il reussit comme il desire dans ces occasions. On ne sçauroit devenir fort sçavant ny un grand courtifan dans le monde, sans beaucoup de despense, & de travail: & pour devenir Courtifan du Ciel, & apprendre cette science si sublime,

blime, on ne le peut qu'avec du temps & de l'application.

Je ne vous en diray pas davantage. Je vous de- 20.  
mande pardon de la hardiesse que j'ay prise de vous  
representer tout cela. J'advoüe qu'il est plein d'in-  
discretions & de fautes; mais c'est aussi l'effet du  
zele & de l'affection que je dois avoir pour vostre  
service, comme estant veritablement vostre Sujet-  
te, & l'une de vos Brebis. Je me recommande à  
vos saintes Prieres; & je prie Dieu qu'il vous con-  
serve, & vous augmente sa Grace tous les jours.

*Amen.*

*Vostre indigne Servante,*  
TERESE DE JESUS.

## REMARQUES.

Cette Lettre a esté imprimée avec les Oeuvres de 1.  
la Sainte, & certainement c'est l'une des plus sa-  
ges & des plus spirituelles de toutes celles qui sont  
contenuës dans ce Recueil. Je crois mesme que nostre  
Seigneur l'a conservée entiere pour le grand profit  
qu'elle peut faire à tout le monde, & principalement  
à toute sorte de Prelats. Or puis qu'elle est de tres-  
grande importance & adressée à un Evêque del'Egli-  
se que je sers, quoy qu'indigne, je demande permis-  
sion au Lecteur de m'estendre quelque peu dans mes  
Remarques.

J'ay dit dans la Lettre que j'ay escrite au Pere Gene- 2.  
ral touchant ces Lettres, qui estoit ce Prelat. Je diray  
maintenant deux choses pour le tesmoignage de sa ver-  
tu, qui marquent bien la grandeur del'esprit de Sainte  
Tereze, qui luy faisoit en cette Lettre une leçon spiri-  
tuelle (quoy qu'il fut son Confesseur) comme si c'eust  
esté son Novice. Or j'ay appris ces deux choses d'un  
homme qui les a entendu dire à un Prebendier de cet-  
te Eglise, qui luy avoit servy de Secretaire.

3. La premiere est, qu'apres que ce grand Prelat eut servy cette Sainte Eglise d'Osme quelques années, il fut fait Archevesque de Compostelle en Gallice : & comme il eut travaillé quelque temps dans cette Eglise, il representa au Roy Philippes II. que ny sa Majesté ny luy, n'estoient en bonne conscience s'il ne se demettoit de son Archevesché, à cause des grandes maladies que la goutte luy avoit causées : & apres plusieurs contestations de part & d'autre, sa Majesté consentit qu'il s'en demit; mais à condition que luy-mesme proposeroit & nommeroit deux personnes, afin que sa Majesté en éleut celle qu'elle voudroit, pour luy succeder à son Eglise. Cela se fit ainsi & sa Majesté choisit un des deux qu'il avoit nommez : tant estoit grande la confiance qu'avoit ce Prudent Roy en la vertu, l'esprit & la prudence de ce Prelat.

4. La seconde chose est, que Philippes II. luy ayant demandé quelle pension il se vouloit reserver pour sa nourriture, il respondit qu'il auroit assez de mille escus pour luy, deux Serviteurs & deux Aumosniers : mais le Roy luy assigna douze mille escus de pension : & ce Prelat s'en alla mourir à Talanere. Il estoit natif de Tudele de la Douiere. La Sainte parle dans ses Fondations de ce Prelat comme d'un homme Apostolique, qui visitoit à pied cet Evesché; de sorte que par là on verra quelle estoit la Maistresse qui avoit un si grand Prelat pour Disciple. Passons maintenant aux Remarques.

Fonda.  
l. 5.  
c. 3.

5. Dans le premier & second nombre de la Lettre, elle se met à couvert de la Censure à laquelle est sujette une Femme qui enseigne un Prelat, & une Fille celui qui la confesse, & pour ce sujet elle dit qu'elle le fait par obeissance, dont elle est fort amoureuse. Veritablement elle avoit raison de l'estre, parce que cette vertu est le repos & la quietude de l'esprit; & où proprement il se délasse. Ceux qui obeissent escrivent avec une regle, c'est pourquoy ils peuvent former les lignes droites; mais malheur à nous qui commandons, si nous agissons seulement comme Commandans, & non pas comme Obeissans aux Regles qui nous tiennent lieu de Commandemens.

Elle

Elle dit dans le 3. nombre, que tout ce qu'elle eſcri-  
voit dans cette Lettre eſtoit de Dieu. Ce qui eſt ſigni-  
fiez par ces paroles, *on me montra; on me fit entendre.* Ef-  
fectivement je le crois ainſi, car ce qui eſt dans cette  
Lettre, non ſeulement eſt de Dieu, parce que Sainte  
Tereſe eſtoit ſa Servante; mais parce qu'elle en trait-  
ta auparavant avec Dieu dans l'Oraiſon, qui eſt le che-  
min par où Dieu ſe communique aux ames. Peut-eſtre  
qu'elle en eut revelation, & ainſi cette Lettre, à mon  
avis, tient d'autant plus de Dieu, qu'elle eſt de la  
Sainte & de ſon Oraiſon, ou de quelque revelation.

Dans le meſme nombre elle dit une choſe qui doit  
faire trembler tous les Prelats de l'Egliſe, au moins  
pour moy je ne trouve pas où me cacher: c'eſt que Dieu  
dit à Sainte Tereſe, *que bien que ce Prelat eut l'humilité,  
la charité, le zele des ames & de l'honneur de Dieu, que pour-  
tant le principal luy manquoit pour perſeverer dans ces vertus,  
& pour s'y perfectionner;* avec la permission du Lecteur,  
je m'arreſteray un peu ſur ce paſſage: *Qu'eſt-cecy: que* 8.  
*manque-t'il à celuy qui a la charité, puis que cette vertu eſt  
la ſource de toutes les Vertus? Que manque-t'il à celuy qui eſt  
Eveſque, & qui eſt zelé pour les ames, puis que c'eſt l'exer-  
cice le plus heroïque de ſon Miniſtere? Que manque-t'il à  
celuy qui a ſoin de l'honneur de Dieu, puis que c'eſt la ſin la  
plus éminente de l'Eveſque?* Et cependant Dieu dit à Sain-  
te Tereſe, *que le meilleur manquoit à cet Eveſque, quoy  
qu'il poſſedat toutes ces belles qualitez.* Mais Dieu le dit  
auffi-toſt à la Sainte, & la Sainte le dit à l'Eveſque.  
Prelats, Eccleſiaſtiques, Preſtres eſcoutons-le tous  
avec grande attention.

Il luy manquoit une Oraiſon qui fut accompagnée de  
force, & d'une telle force, qu'elle peuſt rompre les  
empêchemens à l'union, qui eſt l'unction du Saint  
Eſprit, & ſans l'union du Saint Eſprit qui ſe conſer-  
ve par l'Oraiſon, tout le monde vit en grand danger,  
& eſt ſujet à perdre l'union réelle avec Dieu: & mal-  
heur à l'ame qui n'eſt point unie à Dieu.

Les Prelats doivent icy apprendre à former contre  
eux un jugement, qui eſt, que le zele ne ſuffit pas ſans  
l'Oraiſon, que ce n'eſt pas aſſez d'avoir la charité ſi  
l'on n'a l'Oraiſon, & que le deſir de l'honneur de

Dieu n'est pas suffisant s'il n'est accompagné de l'Oraison. Je ne dis pas que ces vertus ne soyent bastantes pour nous sauver ; mais je dis qu'elles courent risque de ne pas durer long-temps sans l'Oraison, veu qu'elles se separent souvent de nous pour ne pas pratiquer l'Oraison ; & elles venant à se retirer de nous, pour n'estre pas attachées à l'Oraison, nous nous damnerons & nous perdrons, demeurans privez en mesme temps & de l'Oraison & de ces vertus qui en font l'effet.

La raison en est claire, car comment voulons nous que la charité dure ; si Dieu ne donne pas le don de perseverance. Comment voulons nous que Dieu nous la donne, si nous ne la luy demandons pas ? Comment la demanderons-nous, s'il n'y a point d'Oraison ? Comment se fera ce grand miracle sans l'Oraison ? Les canaux par où se font les communications de Dieu à l'ame & de l'ame à Dieu, estant rompus par le manque d'Oraison, par où coulera cette eauë du Saint Esprit ? Doncques sans l'Oraison il n'y a plus de communication de l'ame avec Dieu pour conserver les vertus acquises, ny pour acquerir celles que l'on a perduës, il n'y a point de moyen ny de remede, si je l'ose dire, pour faire une bonne action.

- II. Saint Bernard representoit souvent cecy au Pape Eugene, qui estoit son Fils spirituel : & quoy que l'un fut Vicaire de JESUS-CHRIST, & que l'autre ne fut qu'un Pauvre Religieux (ce qui a bien du rapport à cette Lettre de Sainte Terese, où l'Ouaille instruit le Pasteur) toutesfois ce Saint luy parle de cette sorte: *Ti-*

*Bern.*  
l. 1. de  
conf. ad  
Eugen.

*meo tibi Eugenii ne multitudo negotiorum intermissa Oratione, & consideratione, te ad cor durum perducatur, quod devotione non incalescit, compassionis non mollescit, compunctione non scinditur, & seipsum non exhorret quia non sentit.* J'apprehende beaucoup, Eugene, que la grande quantité des affaires vous obligent à laisser l'Oraison & la consideration, ne vous jette dans un endurcissement de cœur, en sorte que la devotion ne le puisse eschauffer, la compassion ne le puisse adoucir, le repentir ne le puisse rompre, & que vous ne tombiez dans un estat où vous n'ayez point horreur de vous-mesme, pour ne pas reconnoistre le desordre qu'il y a dans vous-mesme.

O les belles paroles de ce doux & tres-spirituel Bernard, organe animé du Saint Esprit ! Ah que les Prelats y doivent bien prester l'oreille, & y appliquer leur cœur.

Quel plus grand malheur peut-il arriver à un Evefque, à un Superieur, à un Curé, à un Prestre, que d'avoir le cœur si endurcy qu'il chasse hors de foy la devotion, & la promptitude de faire ce qui est de son devoir ; fans penser à devenir bon & saint ? Que restet-il à cette ame que de se perdre pour tousiours dans le mal : *quod devotione non incalcescit*. Or tout cela vient de ne point faire Oraison. 12.

Y a-t'il plus grand malheur pour un Prelat ou pour un Superieur, que de ne point s'attendrir aux necessitez spirituelles & temporelles de ses inferieurs, & les regarder avec des yeux contens & un cœur endurcy ? *quod compassione non mollescit*. Or cela vient de ne point faire Oraison. 13.

Quel plus grand malheur peut-il arriver à un Prelat, que d'avoir la poitrine de bronze & le cœur de fer, pour se defendre des larmes & de la componction ? *quod compunctione non scinditur*. Or cela vient de ne point faire Oraison. 14.

Y a-t'il un plus grand malheur pour un Superieur, que d'estre ce monstre, dont Saint Bernard parle dans un autre endroit, qui fait de la teste les pieds, preferant le temporel à l'eternel : qui fait du derriere de la teste les yeux, regardant le plaisir present & ne songeant point à l'advenir : qui fait des espauls la poitrine, employant celle-cy au mal & celles-là à faire du bien : enfin qui a toutes les autres monstruositez que le Saint examine en cet endroit ? Et quel plus grand malheur pour un Prelat, que dese regarder foy-mesme en cet estat, & n'en avoir pas horreur ? *Et seipsum non exhorret*. Or cela vient de ne point faire Oraison. 15.

Quel plus grand malheur à un malade, que d'arriver par cette maladie mortelle à un tel estat qu'il ne resente ny sa maladie ny sa mort ? *quis non sentit*. Or cela vient de ne point faire Oraison. 16.

Voila ce qui manquoit (à ce que Dieu dit) aux excellentes vertus dont ce Saint Evefque estoit doué,



Sainte Tereſe l'en advertit de la part de Dieu, afin qu'il tafche de l'acquérir : car bien que les vertus qu'il poffedoit pour lors peuffent durer quelque temps ſans l'Oraiſon ; toutesfois, comme dit Saint Bernard, ſont cœur en la laiſſant pouvoit s'endurcir peu à peu, & luy les perdre par ce moyen : or quand le Soldat ſpirituel eſt deſarmé des vertus & de l'Oraiſon, que luy reſte-t'il, ſi ce n'eſt d'eſtre le triomphe & le trophée de ſes ennemis ?

17. On doit remarquer dans ce 3. nombre, que ce Saint Prelat faiſoit deſia Oraiſon, mais il diſcontinuoit quelquefois de la faire, ſoit que ce fut pour les occupations de ſa Charge, comme la Sainte l'inſinuë, ſoit à raiſon des falcheuſes tentations & des afflictions qui luy ſurvenoyent ; mais Dieu n'approuvoit pas cela, & ne ſe contentoit pas qu'il fit ſeulement Oraiſon à de certains jours, mais il vouloit qu'il s'y addonnast avec fermeté, frequemment, & avec ferveur, conformement au conſeil de Saint Paul, qui dit, *sine intermiſſione orate*, ou comme dit noſtre Sauveur, *demandant, faiſant* instance, priant, & importunant. C'eſt pourquoy la Sainte nous enſeigne qu'un Prelat ſans Oraiſon, n'eſt rien moins qu'un Prelat.

1. Theſ.  
5. v. 27  
Luc.  
11. v.  
9.

18. Chaque parole du 4. nombre meriteroit non ſeulement une Remarque, mais un long Commentaire. On y voit clairement que ce Saint Prelat s'addonnoit à l'Oraiſon, mais la Sainte l'exhorte à ne ſe point laiſſer de la continuer, & à triompher par la Perſeverance des ennemis ordinaires de l'Oraiſon, qui ſont la diſtraction, l'égarément d'eſprit, l'inquietude, & pluſieurs autres tentations & miſeres auſquelles nous ſommes tous ſujets, & qui procedent quelquefois de ce que le corps n'eſt pas bien mortifié, d'autres fois de ce que l'eſprit eſt diſtrait, mais ſouvent de la volonté de Dieu qui le permet, pour eſprouver les ſiens, & pour voir ſ'il les trouve dignes de luy, *ut digni habeamini Regno Dei, ſi fortè inveniet dignos ſe.*

2. Theſ.  
1. v. 5.

On ſurmonte toutes ces tentations par une humble Perſeverance, d'autant que nous devons eſtablir pour une choſe certaine que tous les Demons de l'Enfer ſe joindront pour empêcher qu'une ame ne faiſſe Oraiſon

ſon



fon (& principalement un Prelat, qui eſt reſponſable de tant d'ames) ce qui fait bien connoiſtre l'importance de l'Oraiſon.

On lit dans les Vies des Peres de l'Orient, qu'un Saint Religieux trouva à la porte d'Alexandrie, Ville tres-peuplee, un Demon en forme d'homme qui eſtoit endormy; mais il en vit plus de cent mille qui voltigeoient tout à l'entour de l'Hermitage d'un pauvre Anachorete proche la Ville, qui faiſoit Oraïſon. En effet quel beſoin avoit Alexandrie de Demons qui la tentaſſent, puis qu'elle & ſes Habitans eſtoient le meſme peché & la meſme tentation. C'eſt à celuy qui prie que le Demon envoie ſes Tentateurs, & il employe toutes ſes diligences contre ce qui luy eſt ſi deſavantageux.

Mais les Demons ne ſont que des Lutins, des Ombres, & des Chauveſouris; quand Dieu eſt avec celuy qui fait Oraïſon, & avec un Eveſque qui l'adore, qui l'implore, qui l'appelle, & qui prie pour luy & pour toutes ſes Oailles; pour lors ils ne ſont que des Chiens qui n'ont point de dents, & qui n'ont plus, comme dit Saint Auguſtin, que la puisſance d'aboyer, & ne ſçauroient mordre. *Latrare poteſt, mordere omnino non poteſt.*

Augu.  
Ser. 157  
de tem.  
circa  
med.

Cette celeſte Maïſtreſſe apres avoir armé le Prelat du bouclier de la patience & de la Perſeverance dans l'Oraiſon, commence dans le 5. nombre de luy enſeigner comment il doit combattre & prier, nettoyant avant toutes choſes la conſcience: car ſi l'on ſe met à parler avec Dieu avant que de s'examiner ſoy-meſme, l'on ne le pourra pas voir, ny oïir, ny luy parler. *Ut noverim me & noverim te*, c'eſt ce que Saint Auguſtin demandoit à Dieu: *Faites, mon Dieu, que je me connoiſſe, afin que je vous connoiſſe, comme s'il diſoit, ſi mes paſſions font du bruit dans mon ame, comment pourray-je entendre Dieu? ſi mes mauvaiſes inclinations me rendent muet pour ne pas les deplorer, comment pourray-je, eſtant muet, parler à Dieu? & ſi mes paſſions m'aveuglent, comment verray-je la lumiere de Dieu?* Pour cet effet il faut ſe purifier & ſe nettoyer auparavant que de s'approcher de Dieu.

21. L'Oraison que Sainte Therese enseigne à ce Prelat pour commencer à prier, est fort belle, la voicy : *Je viens à vostre Escole, Seigneur, pour apprendre & non pour enseigner : Je parleray avec vous, bien que je ne sois que de la poussiere, de la cendre & un miserable ver de terre : faites paroistre, mon Seigneur, vostre pouvoir en moy, bien que je sois une miserable fourmy.* Elle est quasi toute tirée de la Sainte Escriture, & vient fort à propos afin que nous la disions tous au commencement de l'Oraison. Je doute mesme beaucoup qu'il y en ait d'autre plus prudente, plus spirituelle, ny qui soit plus propre à ce sujet dans toutes ses œuvres. C'est pourquoy je l'ay voulu repeter icy, afin quel'on y prenne garde.

22. A la fin du 5. nombre la Sainte met devant les yeux dece Prelat JESUS-CHRIST crucifié, qui est une matiere tres-douce & tres-profitable pour mediter, puis que tout nostre bien en est venu : car nous estions si aveuglez que nous n'aurions jamais connu sa Divinité, si son Humanité ne nous eut point rachetez. Et comment nous delivrerions-nous de nos pechez, s'il n'eut donné son Corps à la Croix, son Ame aux douleurs, & ses Merites à nos ames? Nous devons chercher le remede dans ce qui a esté le remede de nos malheurs; & nous devons surmonter le Serpent qui nous mordit par le crime, & nous causa la mort, en regardant le bois du Salut eternal. C'est en luy que nous trouverons la vie, puis qu'en luy nostre vie a esté attaché au bois.

23. Elle l'advertit dans le 7. nombre de s'arrester à considerer un Dieu crucifié pour nostre remede, & pour l'amour qu'il nous a porté; & de bien regarder cette Nature divine unie à nostre bassesse, pourveu que cela luy cause de l'admiration : car la fin de l'Oraison n'est pas mediter, mais aimer, & en suite servir. Or pour servir & pour aimer il ne faut pas tant mediter comme il faut s'unir avec Dieu par la Charité; de sorte que si le raisonnement m'a causé de l'admiration, l'admiration me causera de l'amour, qui est toute la fin de l'Oraison.

24. Dés le nombre 7. elle luy propose les Meditations qu'il doit faire sur les Membres sacrez de JESUS-

CHRIST

CHRIST crucifié, ſans faire tort à la Pieté relevée du Bien-heureux Pierre d'Alcantara, ny à l'Eloquence Chreſtienne du Venerable Pere Louis de Grenade, l'admiration de ces temps. Je ne trouve pas qu'il y ait aucun ſtile, ny aucune penſée, qui dans la façon de la debiter, ny dans la ſubſtance, ſoit de la force de ce peu de paroles que la Sainte dit dans le 7. & 8. nombre; meſme elle n'a rien dit de ſi beau dans toutes ſes Oeuvres.

L'on peut remarquer dans le 9. nombre la grande douceur avec laquelle la Sainte porte ce Prelat à l'Oraiſon, la grande confiance avec laquelle elle prepare ſon eſprit à tout ce que Dieu voudra faire de luy, & dans cette confiance la grande ſuavité avec laquelle elle l'encourage de ſouffrir conſtamment. L'on peut voir auſſi la façon avec laquelle elle l'exhorte à regarder d'un amour égal les eſpaules & le viſage du divin Eſpoux, les unes quand il luy refuſe quelque choſe, & l'autre quand il luy donne; comme qui diroit, *que Dieu faſſe de moy ce qu'il voudra, pourveu que je faſſe ce que Dieu veut.*

Dans le nombre 10. apres que la Sainte luy a donné les remedes pour les afflictions; elle luy donne des conſeils pour recevoir les faveurs de Dieu; le premier eſt de ſ'humilier, le ſecond d'adorer ſa Bonté, le troiſième de louer ſa Liberalité, & le quatrième de ne point douter de ſa toute-Puiſſance, comme ſi elle faillit ce raisonnement, *Si Dieu eſt bon, ſ'il aime, ſ'il eſt puiſſant & infiny en toutes ſes perfections, que ne fera-t'il pas, eſtant infiniment bon, puiſſant & liberal envers une ame qu'il aime & de laquelle il eſt aimé.*

A la fin du meſme nombre elle avance avec une ſubtilité & une grace merveilleuſe, la comparaiſon de la pouſſiere, & l'applique fort bien à celui qui prie; & afin qu'il ne manquer rien à ſon Eloquence, ny à la ſuitte de ſon diſcours, c'eſt la meſme qu'elle a propoſée dans la Priere au nombre 5. quand elle dit: *le ne ſuis que pouſſiere*, comme ſi elle diſoit, *ſi tu es pouſſiere laiſſe-toy emporter du vent du Saint Eſprit là où il te voudra élever; ſi c'eſt avec des faveurs, comme une pouſſiere élevée, ſi c'eſt avec des afflictions, comme une pouſſiere foulée*

aux pieds; & quoy que tu sois sur la terre, ou élevée de terre, tu dois toujours demeurer poussiere, con-  
*Gen. 18* noissant que tu n'es qu'un peu de poudre, *cum sim pul-*  
*v. 27.* *vis*, disoit Abraham, nous sommes fait de la poussie-  
 re & nous serons reduits en poussiere, & *in pulverem*  
*revertentur.*

28. Dans le nombre 12. elle rapporte des Passages admirables du Livre d'Esther, avec une maniere la plus relevée, que le plus grand Interprete de la sainte Escri-  
 ture pourroit faire, & c'est pour prouver le respect, l'humilité resignée, & l'humble obeissance avec laquelle l'on doit recevoir les faveurs de l'Espoux. Elle blame fort l'incivilité, & le peu de complaisance de l'Espouse bigeare & desdaigneuse: Car quand elle est redevable à son Espoux, elle le doit reconnoistre par les empressements qu'elle doit avoir de luy plaire: En effet, ya-t'il rien de plus déraisonnable, que d'avoir toutes les obligations du monde à une personne, & de luy estre ingrat? Ya-t'il rien de plus contraire à la raison, qu'estant obligé à Dieu de l'estre naturel qu'il m'a donné par la Creation; de l'estre de la grace par la Vocation; de la perseverance à la grace par la force qu'il me donne pour la conserver, & de tout ce que je fais par la Redempcion, je sois ingrat à tous ces bienfaits? Que mon ame soit depouillée de l'amour Divin, & qu'il n'y ait que Dieu seul qui soit amoureux, & qui m'aime si obligement? Ah, mon Dieu, ne le permettez-pas!

29. Elle poursuit admirablement bien dans le nombre 13. la comparaifon du ver, & cela avec tant de clarté, que ce seroit l'obscurcir que d'y adjouster quelque chose. Je diray seulement que l'ame, avec raison, peut tenir à grand honneur de s'appeller un ver de terre devant son Dieu, puis que David parlant de nostre Sauveur, dit qu'il estoit un ver de terre, & l'opprobre des hommes: *Ego autem sum vermis; & non homo: opprobrium hominum.* Qui ne s'humiliera pas, apres avoir veu cette humilité? Qui aura la hardiesse de s'enorgueillir à la veüe de cet abaiffement du Fils de Dieu?

30. Dans le nombre 14. elle respond à la tentation que le Demon presente aux Prelats, lorsqu'il leur suggere que

que c'est mieux fait de travailler que de prier; & que celuy qui doit employer le temps à gouverner les personnes qui luy font commises, n'a pas raison de l'employer à la Priere. A quoy la Sainte respond que la propre necessité du Prelat est preferable aux autres: C'est une tres-sainte response que saint Gregoire, saint Bernard, & tous ceux qui ont escrit sur cete matiere, ont rapportée: En effet, si le Prelat ne s'adonne point à l'Oraison, il ne pourra, il ne sçaura, & ne voudra pas travailler. Il ne pourra pas, parce que les forces luy manqueront. Il ne le sçaura pas, parce qu'il n'aura pas la lumiere qu'il faut. Il ne le voudra pas, parce que la pieté luy manquera, & toute sa peine procedera du manque d'Oraison, qui est le soulagement de tous les travaux.

Cette response de la Sainte est aussi conforme à ces 31. paroles de saint Paul: *Attendite vobis, & universo gregi, Att. primum vobis, deinde gregi*: Ayez soin de vous & de votre troupeau, mais songez premierement à vous, & en suite à votre troupeau; d'autant que si le Pasteur est égaré dans un mauvais chemin, le troupeau le fera aussi. Et saint Ambroise dit que les affaires se doivent faire avec diligence, mais non pas avec inquietude, *diligenter non anxie*, comme s'il disoit: Il ne faut pas que les affaires nous destournent de l'Oraison, parce qu'autrement elles feront que nostre travail n'aura pas une bonne issuë; & il adjouste en un autre endroit, avec saint Bernard, *Que l'ame de l'Evesque doit sortir de l'Oraison pour aller au travail, & resplandre sur les autres les estincelles de devotion qu'il y aura receuës, Memento quod omnia debent servire spiritui, & post Orationem igneam maneat cineres astuantes ad tempora negotiorum.*

C'est pour ce sujet que le mesme saint Bernard escrivant au Pape Eugene, appelle les occupations qui retirent entierement le Prelat de l'Oraison, des occupations maudites, bien qu'elles regardent son Office, d'autant qu'elles luy ostent la lumiere, la chaleur & la Grace, qui sont necessaires pour se bien acquiter de sa Charge: *Ad hoc (il parle du cœur endurcy) te trahent maledicta ista occupationes si totum te dederis illis, nihil tibi relin-* 32.

Bern.  
l. 1. de  
conf ad  
Engen.

*relinquens*, Ces maudites occupations endurciront vostre cœur, si vous vous donnez entierement à elles sans penser à vous.

Sainte Tereſe enſeigne cela admirablement bien, dans l'endroit où elle dit que l'Eveſque voit tout ſon Eveſché de l'éminence de l'Oraiſon, parce qu'avec la lumiere de Dieu, celui qui prie, void, & l'Eveſque & l'Eveſché: & ſans l'Oraiſon, il ne void ny l'Eveſque, ny l'Eveſché; c'eſt à dire l'Eveſque dépouillé de l'Oraiſon, ne void point les fonctions de ſa Charge, & ne ſonge point à ſon troupeau.

33. Il faut remarquer dans le nombre 15. où elle parle des ſeichereſſes & deſtiedeurs, qu'elle dit, la penſée s'égaré d'un coſté & d'autre, & le cœur ſuit la penſée, & neantmoins le profit de l'Oraiſon n'eſt pas petit. La Sainte ne veut pas dire par là, que le cœur, c'eſt à dire le conſentement, ſe laiſſe aller aux tentations, parce qu'elle ne parle que de la partie inferieure & ſenſitive, lors qu'elle reſiſte à la ſuperieure.

C'eſt pourquoy il faut ſçavoir que cela peut arriver en deux façons. Premièrement quand les penſées qui s'offrent dans l'Oraiſon ne ſont pas mauvaiſes; mais ſeulement quand elles cauſent de la diſtraction, & ne ſont pas conformes à la matiere que l'on medite; comme pourroit eſtre de penſer à des occupations honneſtes, ou à d'autres affaires indifferentes. Or en ce cas l'on ne peche point, bien que le cœur s'y applique quelquefois.

Secondement, quand les penſées & les tentations ſont mauvaiſes & criminelles: & en ce cas quand la Sainte dit, que le cœur les ſuit, ce n'eſt pas à dire que la volonté y conſente, mais ſeulement que les mauvaiſes inclinations de la volonté, & les premiers mouvemens d'un cœur qui n'eſt pas bien mortifié, voudroient aller apres, ſi la partie ſuperieure de la volonté n'y faiſoit reſiſtance par le moyen de la grace, rejettant ces tentations, & perſeверant dans l'Oraiſon: Et c'eſt de cette façon qu'il faut entendre ce paſſage de la Sainte.

34. Dans le nombre 16. elle met l'excellente comparaiſon du fils de famille, qui travaille tous les jours ſans ſalaire pour recueillir tout au bout de l'an: Ce qui eſt



le meſme que ce que le pere de ces deux enfans, l'un obeiffant, l'autre prodigue, dit à l'aiſné. *Mon fils, tout ce que j'ay eſt à toy, mais j'avois beſoin de recouvrer celui-cy, qui eſtoit égaré.* Luc. 15 v. 31.

Dans le nombre 17. elle compare l'Oraiſon de ceux qui ſont affligez de cette tentation, à celle de noſtre Sauveur dans le Jardin des Olives, par où il paroift bien que Dieu avoit donné à la Sainte une tres-haute & tres-pure connoiſſance de la Theologie Myſtique, Scholaſtique & Poſitive, dont elle traite ſi bien, parlant de la partie ſuperieure, & inferieure de l'Ame de J E S U S - C H R I S T, & nous faiſant voir le peu qu'on ſouffre dans l'Oraiſon, à l'égal de ce que noſtre Sauveur J E S U S - C H R I S T ſouffrit pour nous dans celle du Jardin. 35.

Dans le nombre 18. elle apporte la comparaifon de la Fourmy, afin que nous allions à l'Oraiſon, non ſeulement preparez, mais bien remplis; ou pluſtoſt que nous travaillions beaucoup dans l'Oraiſon pour le temps que nous ne pourrons rien faire. Et c'eſt que le Saint Eſprit nous veut donner à entendre, quand il renvoye le paresſeux à la Fourmy : *Vade ad Formicam o piger*; afin que comme elle amaffe durant l'Eſte du bled pour l'Hyver, nous faiſions auffi proviſion dans le temps des biens que donne l'Oraiſon, pour nous en ſervir dans celui des occupations. C'eſt pour ce ſujet que l'Abbé Paſcaſius remarque fort bien que noſtre Sauveur pria trois fois dans le Jardin, pour les trois jours qu'il devoit demeurer dans le Sepulcre, *Terrogat in Oratione Dominum quia tribus diebus futurus erat in corde terra.* Mais durant les trois heures qu'il fut attaché à la Croix, il pria avec plus de force & de ferveur. Car ſi dans le Jardin il pria, & ſua ſang & eau pour triompher de l'apprehenſion des douleurs qui ſe repreſentoient à ſon imagination, il pria ſur la Croix, & reſpandit ſon Sang de tout ſon Corps, pour vaincre les douleurs qu'avoient cauſé & produit cette apprehenſion. *Prov. 6 v. 6. Paſc. in Mat. c. 26. l. 12.*

Dans le nombre 19. la Sainte pour declarer la pureté qu'il faut avoir pour s'approcher de l'Oraiſon, & communiquer avec Dieu, apporte fort à propos la com- 37.



comparaison de ceux qui vont à des Noces : Elle imite en cela nostre Seigneur, qui la proposa, pour declarer la disposition avec laquelle on le devoit recevoir dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie : Et cette pureté que nostre Seigneur demande dans nos Communions, est la mesme que Sainte Terese demande, pour reverer & adorer Dieu dans l'Oraison : Car qui est celuy qui va à la presence du Roy sans considerer qu'il n'y ait rien sur luy que de bien-seant & de propre : & qu'est-ce que doit causer la presence Divine dans une ame, si ce n'est une pureté & une netteté interieure ?

38. Dans le nombre 20. la Sainte apres avoir montré, avec la lumiere d'un Seraphin, à ce Prelat ce qu'il doit faire, finit sa Lettre dans des termes de la plus profonde humilité qui se puisse imaginer ; & cette grande ame, à laquelle nous ne scaurions presque trouver de lieu assez digne pour l'honorer selon ses merites, n'en trouve point pour se cacher elle-mesme, & pour s'aneantir autant qu'elle le voudroit.

39. On peut aussi remarquer qu'encore que la fonction d'un Evesque requiere tant de rares qualitez : toutesfois la Sainte ne parle à ce saint Prelat que de l'Oraison, pour trois raisons. Premierement, parce que ce seroit une marque qu'il possederait toutes les autres vertus. En second lieu, parce que la Sainte par une grande modestie, ne voulut parler que de ce qui estoit de sa profession. Et en troisieme lieu, parce qu'elle creut qu'en luy parlant de l'Oraison, elle appliquoit le remede à toutes les maladies spirituelles, & elle luy donnoit le moyen d'acquiescer tout ce qui le pouvoit rendre parfait, puis que l'on peut dire de l'Oraison ce que le Saint Esprit dit de la Sageffe : *Et venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.*

Sap. 7.  
v. 11.

40. Enfin j'ay toutes les peines du monde de finir cette divine Lettre, & je suis bien marry de me voir contraint de la laisser par la brieveté rigoureuse que les Remarques exigent ; bien que dans celles-cy je me sois trop estendu, & que j'ay plustost fait un Commentaire que des Remarques ; mais c'estoit le moins que je devois à l'intention de la Sainte, à nostre necessité, principalement à la mienne, & à l'importance qu'il y a que

que tous les Prelats faſſent Oraifon. C'eſt pourquoy, à n'en point mentir, cette Lettre, & toutes les admirables inſtructions dont elle eſt remplie, ne devroient pas eſtre ſeulement imprimées ſur le papier, mais même dans le cœur de ceux qui ſervent aux ames dans noſtre important & dangereux miniſtere.

L E T T R E I X.

*A l'Illuſtriſſime & Excellentiſſime Dame Madame Marie Henriquez, Duchefſe d'Alve.*

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Eſprit ſoit touſiours avec Voſtre Excellence.

Il y a long-temps que j'avois deſſein de vous eſcrire, apres avoir ſceu que vous eſtiez en voſtre maiſon; mais j'ay ſi peu de ſanté, que la fièvre ne m'a point quittée depuis le Jeudy Saint juſques il y a environ huit jours, quoy que cette fièvre fut le moindre mal que j'eufſe pour lors en comparaiſon de beaucoup d'autres douleurs que j'ay ſouffertes. Les Medecins diſoient qu'il ſe formoit un abcez dans le foye, mais il a plu à Dieu de me laiſſer dans cette mer de peines, par le moyen des ſaignées & des purgations. Je prie ſa Majeſté qu'il luy plaiſe de me donner ces douleurs pluſtoſt qu'à quelqu'autre qu'il me ſaſcheroit plus de voir ſouffrir que ſi je ſouffrois moy-mefme. On a creu icy que vos affaires avoient eu une tres-bonne iſſuë.

Je ne ſçay que dire, ſinon que noſtre Seigneur ne veut pas que nous jouiſſions d'aucun contentement, ſ'il n'eſt accompagné de quelque affliction;

&

& ainsi je crois que vous devez avoir beaucoup de peine de vous voir separé de celuy que vous aymez avec tant de tendresse ; Mais Dieu permettra, Madame, que dés à present vous gagniez beaucoup aupres de luy par vos souffrances, & qu'enfin vous jouissiez d'une entiere consolation. Je supplie sa Majesté de vous la donner telle que je la luy demande. Toutes les Religieuses de nos Maisons ont un tres-grand soin de prier Dieu pour cette affaire, & pour son heureux achevement, je leur ay recommandé de n'y pas manquer. Pour moy, quoy que miserable, je l'offre tous les jours à nostre Seigneur, & nous ne cesserons point de le faire, jusqu'à ce que nous en recevions les nouvelles que je desire.

3. Je considere les Pelerinages & les Oraisons que vous faites maintenant ; & comme il vous semble que vous passiez plus doucement vostre vie dans la prison. Helas, mon Dieu, que les vanitez de ce monde sont peu de chose ! & qu'il est bien meilleur de ne point desirer de repos, ny rien qui vienne de luy : Il vaut mieux mettre toutes les affaires qui nous regardent entre les mains de Dieu, qui sçait mieux ce qu'il nous faut que nous ne sçaurions le demander.

4. J'ay un grand desir de sçavoir l'estat de vostre santé, & de vos affaires. Je vous supplie de m'en faire part, il n'importe pas que ce soit de vostre main : Comme il y a si long-temps que je ne vois point de vos Lettres ; je me suis contentée des recommandations que le Pere Maistre Gratian me faisoit de vostre part. Je ne vous dis rien de l'endroit où j'iray au sortir de cette Ville, non plus que de beaucoup d'autres choses, parce que je  
crois

crois que le Pere Antoine de J E S V S ira en vos quartiers, & vous informera de tout.

J'ose maintenant vous demander une grace; car il importe que l'on ſçache que voſtre Excellence me favorife en tous rencontres. C'eſt que les Jeſuiſtes on nouvellement fondé une Maifon à Pampebonne de Navarre, où ils font entrez fort paifiblement. Depuis il s'eſlevé une ſi grande perſecution contre eux, qu'on les veut chaffer de la Ville; Ils ſe font mis ſous la protection du Conneſtable, qui leur a donné de bonnes paroles, & leur a fait beaucoup de faveur. Je ſupplie voſtre Excellence de luy eſcrire une Lettre, pour le remercier de ce qu'il a fait pour cette Compagnie, & luy recommander de continuer les bons offices qu'il luy rend, & de la bien traiter en tout ce qui ſe presentera. 5.

Comme je ſçay deſia, à mes propres deſpens, l'affliction que les Religieux reſſentent de ſe voir perſecutez; j'en ay eu compaſſion, & je crois que celui qui les favorife & qui les aſſiſte, gagne beaucoup aupres de ſa divine Maieſté: Je voudrois que vous euſſiez part à ce profit, car il me ſemble que cela fera ſi agreable à Dieu, que je prendrois la liberté de le demander au Duc, ſ'il eſtoit proche d'icy. Le peuple dit qu'il aura de moins ce que les Jeſuiſtes deſpenſeront. Cependant un Gentilhomme leur fonde la Maifon, & leur donne un fort bon revenu; de ſorte qu'elle ne fera pas pauvre, & quand elle le ſeroit, c'eſt avoir trop peu de Foy, de croire qu'un Dieu ſi grand ne ſoit pas aſſez puiffant pour donner à manger à ceux qui le ſervent. Je prie ſa Maieſté de vous conſerver, & de vous donner en cette abſence tant d'amour  
pour

pour luy, que vous la puissiez souffrir avec repos, puis qu'il est impossible qu'elle ne vous soit infiniment fascheuse.

7. Je supplie vostre Excellence de faire donner cette Lettre que je vous demande à celuy qui ira querir la responce de la presente; mais il faut qu'elle soit écrite en sorte qu'elle ne semble pas une simple Lettre de faveur; je vous supplie de tesmoigner que vous le desirez absolument. Mais que je suis importune! & certes ce n'est pas beaucoup que vous souffriez de me voir si temeraire, puis que vous m'avez tant fait souffrir, & que vous le faites encore. C'est aujourd'huy le 8. d'Avril, de cette Maison de saint Joseph de Toledé. J'ay voulu dire le 8. de May.

Vostre indigne Servante,

TERESE DE JESUS.

### REMARQUES.

1. LA Sainte escrivit cette Lettre estant à Toledé, en l'année 1580. Elle est pour l'Excellentissime Duchesse d'Alve, femme du grand Duc Don Ferdinand de Toledé, grand en tout par Eminence, grand dans la condition, grand homme de guerre, & le premier General de ce temps-là, & de ceux de l'Empereur Charles Quint, grand en sagesse, & le premier Ministre d'Etat, grand dans le Gouvernement, & grand Chambellan du Roy d'Espagne, Philippes II.
2. La Sainte donne à entendre dans le premier nombre, que les travaux de cette grande Dame eurent une bonne issue, & sans doute elle parle de ceux qu'elle receut de l'emprisonnement de son Mary, que le Roy Philippes II. fit arrester, pour avoir marié son fils sans luy en avoir demandé permission.

La fin dont parle icy la Sainte, fut sa sortie de la prison: car le Roy l'en retira, afin qu'il allast vuider avec

une

une puiffante Armée, les differends qu'il y avoit touchant l'union de Portugal à la Caftille. J'ay ouï dire que lors que le Duc accepta cet ordre & cette commiffion : Il répondit qu'il obeiffoit, afin que l'on peut dire que le Roy avoit des Vaffaux, qui nonobftant les chafnes qu'ils traifnoient, luy acqueroient des Royaumes, donnant par là à entendre le reffentiment qu'il avoit de fon emprifonnement.

Il paroift affez dans le 3. nombre, que la Sainte veut parler de la prifon du Duc ; Ce qui fe void auffi dans le nombre fecond, quand elle offre à la Ducheffe des Oraifons pour l'entreprife du Duc, & qu'elle dit qu'elle aura foin de recommander cela à Dieu, luy donnant esperance de l'heureux fucez de cette entreprife : comme en effet, il ne peut pas eftre plus heureux, puis que le Duc vint à bout de tout, & reduifit le Royaume de Portugal fous l'obeiffance de Philippes II. fans repandre beaucoup de fang ; mais avec beaucoup de prudence & de conduite, qui firent que ce grand & vaillant Capitaine, couronna dans cette entreprife fes Victoires, ceffant de faire la guerre, apres avoir subjugué un fi grand Royaume.

Il mourut à Lisbonne fi âgé, qu'il avoit plus de 80. ans, & pour luy prolonger quelque peu de vie, les Medecins luy ordonnerent de prendre du lait d'une jeune femme qu'il tettoit. J'ay ouï dire à un ancien Courtifan que quand il luy falloit prendre ce lait, il avoit accouftumé de laiffer la mammelle ; & fentant en fon cœur une foibleffe qui le conduifoit à la mort, il il regardoit fa Nourrice, & luy difoit avoit beaucoup de grace : *Nourrice, je crains fort que cette nourriture ne vous reüiffe pas.* C'est à la verité un exemple bien memorable de la foibleffe de noftre nature, des triumphes & des trophées de ce monde ; de voir un grand Capitaine & un excellent General, que l'Allemagne craignit, à la prefence duquel l'Italie trembla, & qui venoit de reduire un Royaume entier à fon devoir, de le voir dis-je attaché comme un petit enfant aux mammelles d'une Nourrice, pour donner quatre jours de plus à une vie fi illuftre & fi utile à l'Eftat.

A la fin du 6. nombre, la Sainte avance un raifon-



nement fort bien pris, quand elle dit : Je prie sa Majesté de vous donner dans cette absence tant de son amour que vous la puissiez souffrir avec repos, puis qu'il est impossible que vous n'en ayez beaucoup de peine ; de sorte que la Sainte assemble dans un cœur & le repos & la peine : Ce qui ne se peut faire sans un grand amour de Dieu, qui addoucit la peine qui tourmente le cœur, & quand les sentimens de la partie inferieure le troublent, la lumiere & la chaleur du Saint Esprit le consolent : tellement que l'on souffre bien quelque peu du sentiment, mais il n'a point de pouvoir sur l'ame. On le sent, mais on n'y consent pas, & par ce moyen la douleur & la patience sont dans un mesme sujet. C'est comme qui diroit, il est necessaire de souffrir, mais il est aussi necessaire d'estre patient. C'est pourquoy le Philosophe Moral disoit fort bien : *Non sentire mala sua saxi est, non ferre femina*, il n'appartient qu'aux rochers de ne pas sentir les maux, comme il n'appartient qu'aux femmes de ne les pas supporter. La Sainte en cette occasion ne vouloit pas que cette Dame fut ny femme ny rocher, mais un vaillant homme, qui souffre & qui prend patience.

*Sent.*

6. Depuis le nombre 5. jusqu'à la fin de la Lettre, la Sainte demande à cette Dame une faveur pour les Peres Jesuites, touchant leur establissement à Pampebonne, la priant d'ecrire sur ce sujet à Monsieur le Connestable de Navarre ( qui estoit son Beau-frere, & par la succession duquel je crois que l'illustre Maison des Beaumonts a esté unie à celle d'Alve ) & de luy recommander d'affister ces bons Peres dans leur Fondation. Ce que la Sainte demande avec beaucoup d'ardeur, parce qu'elle aimoit beaucoup cette Compagnie, qui est si zelée pour le bien des ames : Comme aussi parce qu'elle luy vouloit rendre dans ses Fondations ce que ses enfans avoient fait pour elle dans celles qu'elle avoit faites. Pour cet effet, elle supplie la Duchesse par des paroles pressantes, que ce ne soit pas une simple Lettre de recommandation ou de compliment ; mais qu'elle donne à entendre qu'elle le vouloit ; faisant voir par là que son amour & son desir ne consistoient pas en complimens.

En



En fuite dans le nombre 7. la Sainte fait une reflection fort civile, s'accuſant & diſant ; Mais je ſuis bien importune : ce n'eſt pas beaucoup que vous ſouffriez de me voir ſi temeraire, apres m'avoit tant fait ſouffrir, comme vous faites encore : C'eſt que la Sainte avoit fait beaucoup de penitences pour l'heureux ſucez des affaires de ſon Mary, & elle les luy repreſente, afin qu'elle paye ſon travail par un autre travail, & les ſouffrances par d'autres ſouffrances. Ce qu'elle fait avec tant d'adreſſe, qu'elle obligeroit un ennemy de luy accorder ce qu'elle demande, & à plus forte raiſon une perſonne qui luy eſtoit ſi affectionnée, comme cette grande Dame. Sans doute cette Sainte fut admirable, car l'on voit à chaque moment que Dieu n'eſt la doüa pas d'une ſeule grace, mais de pluſieurs.

L E T T R E X.

*A la tres-Illuſtre Dame, Louiſe de la Cerde,  
Dame de Malagon.*

J E S U S.

**D**ieu ſoit avec voſtre Seigneurie. Je n'ay ny le temps, ny les forces d'eſcrire beaucoup, c'eſt pourquoy maintenant je n'eſcris de ma main qu'à peu de perſonnes ; je vous ay mandé il n'y a pas long-temps, que je me trouve icy fort mal, je me porte bien mieux quand je ſuis aupres de vous dans voſtre Ville, encore que le monde de ce Pays ne me hâiſſe pas, gloire en ſoit renduë à Dieu ; toutesfois mon inclination eſt dans vos quartiers, & mon corps y voudroit eſtre auſſi.

Que ſemble-t'il à voſtre Seigneurie de la façon avec laquelle Dieu va diſpoſant les choſes ſi fort à ma ſatiſfaction ? Que ſon ſaint Nom ſoit beny,

pour avoir si bien remis l'affaire que vous sçavez, entre les mains de personnes qui font si fort ses Servantes. Je crois que l'on rendra en cela un service bien considerable à sa divine Majesté. Je vous prie pour l'amour de Dieu de tascher d'avoir la permission ; je trouve à propos qu'on ne dise pas au Gouverneur que c'est pour moy, mais on luy pourra dire que c'est pour des Carmelites Deschauffées ; qui font un grand profit par tout où elles sont establies (au moins celles de nostre Convent de Malagon sont en cette reputation, graces à Dieu) Si vous obtenez la permission, vous verrez comme vostre Servante sera bien-toist de delà : car il semble que nostre Seigneur ne veut pas que nous nous separions. Dieu veuille que nous soyons ensemble dans le Paradis, avec tous vos Messieurs, aux Prieres desquels je me recommande beaucoup : Ecrivez-moy l'estat de vostre santé, car vous estes fort paresseuse à me faire cette grace. Toutes nos Sœurs vous salüent tres-humblement. Vous ne sçauriez croire les Pardons & les Indulgences que nous avons trouvées pour les Fondatrices de nostre Ordre. Elles sont sans nombre. Le Seigneur soit avec vous. C'est aujourd'huy la Feste de Sainte Luce.

*Vostre indigne Servante,*

TERESE DE JESVS.

### R E M A R Q U E S.

**C**ETTE Lettre est pour la Tres-Illustre Dame, Madame Louïse de la Cerde, femme d'Arias Barde, Seigneur de Malagon, & aujourd'huy ses Successeurs sont Marquis de cet Estat.

Ce

Ce Gentil-homme fut Neveu de l'Eminentiffime Cardinal Don Jean Tabere, Archeveſque de Toledé, Inquiſiteur General, & Gouverneur des Royaumes d'Eſpagne. Il exerça toutes ces Charges dans un meſme temps, pendant le Regne de Charles Quint. Ce Prelat eſtoit ſi prudent, que quand l'Empereur apprit qu'il eſtoit mort, il dit : J'ay perdu un Vieillard qui maintenoit tous mes Royaumes en paix.

Cette Dame à laquelle la Sainte eſcrit, luy eſtoit fort affectionnée, elle eſtoit Sœur du Duc de Medine; & Sainte Tereſe eſtant encore Religieufe dans le Convent de l'Incarnation, demeura pluſieurs jours en ſa Maifon, en attendant les depeſches de Rome, pour fonder le Convent de ſaint Joſeph. On ne gardoit point pour lors la Cloſture que les Religieufes gardent à preſent, depuis le Bref de Pie V.

On peut remarquer dans cette Lettre le ſtyle laconique, avec lequel elle eſcrit, & qui eſt merveilleux, puis qu'il ſemble que trois periodes ſeules forment en toute la Lettre une parole entiere. C'eſt qu'elle devoit eſtre occupée, & elle reſſerroit ſon ſtyle, pour ne point deſrober le temps à ſes occupations ordinaires. En quoy l'on void clairement comme la Sainte entendoit parfaitement la langue Caſtillane. 2.

Et à propos de cecy, je ne me puis empêcher de dire que comme j'ay leu quelques Lettres de la Reyne Iſabelle de Caſtille, Princeſſe Illuſtre, & des plus grandes que les ſiecles ayent jamais veu. J'ay remarqué que le ſtyle de cette grande Reyne reſſemble beaucoup à celui de ſainte Tereſe, non ſeulement dans l'eloquence, & dans la facilité de ſ'exprimer, mais encore dans la façon de concevoir les penſées & de les coucher par eſcrit, dans les reflexions & conſiderations, à laiffer une choſe & en prendre une autre, & retourner à la premiere ſans deſordre, mais avec beaucoup de grace. 3.

Et parce qu'il ſe peut faire que je me ſoit trompé; on pourra examiner cette Remarque que je fais dans les deux Lettres de cette Illuſtre Reyne, qui ſont i nſerées dans les Chroniques de l'Ordre de ſaint Hieroſme, eſcrite elegamment par le Reverend Pere Joſeph de Siguenze. La Reyne eſcrivoit ces Lettres à ce grand

Archevesque de Grenade, qui estoit son Confesseur, appellé le Pere Ferdinand de Talavere, Religieux du fuidit Ordre: Et il se pourra faire que celuy qui les lira, approuvera mon sentiment. Certainement elles meritent d'estre leuës & d'estre venerées, pour plusieurs raisons. C'est pourquoy je souhaiterois beaucoup qu'on les imprimast à la fin de ces Lettres.

4. J'advouë que quand je les leus il y a environ six ans, je formay une idée que ces deux entendemens, ces deux naturels, ces deux esprits, à sçavoir de la Reyne Isabelle, & de sainte Terefe; se ressembloient si fort, que si la Sainte eut esté Reyne, elle auroit esté une autre Isabelle de Castille: Et si cette grande Princeffe eut esté Religieuse par Profession (car elle la fut effectivement pour les vertus) elle auroit esté une autre Sainte Terefe. Du depuis je les ay releuës il y a trois ou quatre jours, pour voir si je m'estois trompé, & je me suis davantage assuré dans le mesme sentiment que j'en avois.

5. Dans le second nombre, la Sainte donne à entendre qu'elle estoit arrestée à Valladolid, d'où on la fit venir pour faire la Fondation de Toledé, & elle le declare assez, quand elle dit que Dieu avoit disposé les choses à sa satisfaction, puis qu'elle devoit voir cette Dame par le moyen de la Fondation qu'elle devoit aller faire. Elle la prie de ne pas demander la permission pour elle, mais pour ses Religieuses, parce que son nom devoit estre pour lors persecuté, & elle ne vouloit pas qu'il empeschast une si bonne affaire; ou pour le plus certain il est possible qu'elle parloit de la Fondation de Toledé, où cette Dame, à laquelle la Lettre s'adresse, demouroit: & le Gouverneur dont elle parle, devoit estre celuy de l'Archevesché, qui gouvernoit à l'absence de l'Illustrissime & Reverendissime Seigneur Don Barthelemy de Carrança & de Miranda, Archevesque de Toledé, de l'Ordre des Freres Prescheurs, qui estoit pour lors à Rome, où apres cinq années de prison, que Dieu esprouva sa patience, il mourut en opinion de Sainteté, dans le Convent de la Minerve, de l'Ordre de S. Dominique, en l'année 1576.

Pour ce qui regarde les Indulgences qu'elle dit avoir trouvées pour celles qui fondent les Convents, elle entend parler de celles qui donnent leur bien pour les eſtablir, & qui en font les veritables Fondatrices; que ſi ceux qui fondent les Convents gagnent tant de biens ſpirituels, que ne gagneront pas ceux qui font les Religions meſmes, ou qui les reſorment, comme fit la Sainte.

---

L E T T R E X I.

*A l'illuſtriſſime Seigneur Don Diegue de Mendoze, du  
Conſeil d'État de ſa Majeſté.*

J E S U S.

**L**E Saint Eſprit ſoit toujours avec voſtre Seigneurie, *Amen.*

Je vous aſſeure que je ne puis comprendre le ſujet pourquoy je me ſuis ſi tendrement reſioüie avec nos Sœurs, pour la grace que vous nous avez faite de nous eſcrire: car bien que l'on nous eſcrive pluſieurs Lettres de tous les coſtez, & que ce nous ſoit une choſe aſſez ordinaire de recevoir des faveurs & des graces des perſonnes de grande conſideration: toutesſois ces Lettres ne font pas l'effet que la voſtre a fait; tellement que je crois qu'il y a en cela quelque choſe de caché que nous comprenons pas: & certainement je l'ay remarqué avec attention dans nos Sœurs, & dans moy-meſme.

On nous donne ſeulement une heure de terme pour reſpondre: car on nous dit que le Meſſager eſt preſt à partir; mais à mon advis nos Sœurs en voudroient avoir pluſieurs, parce qu'elles ſont en  
peine

peine de ce que vous leur commandez : & vostre Commere dit dans son bon sens que ses paroles serviroient de quelque chose. Si l'effet estoit conforme à l'intention qui les luy fait dire, je suis bien assurée qu'elles profiteroient beaucoup : mais c'est une affaire qui depend de Dieu, qui seul peut toucher les cœurs ; il nous fait une assez grande faveur de vous donner la connoissance des choses, & de vous faire concevoir de bons desirs : car il est impossible que ces deux choses puissent agir si tost dans un grand entendement.

3. Je vous puis assurer que hors les affaires qui regardent le Seigneur Evesque, je ne m'attache à present qu'à une seule chose, qui resioüiroit infiniment mon ame, qui est de vous voir maistre de vous mesme ; & il est vray que j'ay pensé qu'il n'y avoit que Dieu seul qui peust contenter les desirs d'une personne si genereuse, comme vous : c'est pourquoy sa Majesté divine a fort bien ordonné que ceux qui auroient pû commencer de vous donner quelque satisfaction dans le monde, n'y ont pas pensé.

4. Je vous supplie de me pardonner, car je commence à radoter. Aussi est-il certain que les plus temeraires & les plus meschans sont assez fols pour prendre beaucoup de liberté, quand on leur en donne quelque peu.

5. Le Pere Hierosime Gratian a esté fort joyeux de recevoir vos saluts. Je suis assurée qu'il a de l'amour pour vous, & qu'il desire de vous servir comme il est obligé, & encore mesme, à ce que je crois, beaucoup plus qu'il n'est obligé. Il a soin de vous faire recommander à nostre Seigneur par des personnes avec qui il communique, & qui sont  
de

de fort bonnes ames; & luy ne manque pas de prier Dieu pour vous. Il a un ſi grand deſir que ſes Oraifons vous profitent; que j'eſpere que ſa divine Majeſté luy accordera ce qu'il demande: car il me dit un jour, qu'il ne ſe contentoit pas que vous fuſſiez un grand Homme de bien, mais qu'il vous vouloit voir un grand Saint.

Mes penſées ne ſont pas ſi relevées. Je ferois bien contente ſi vous vous pouviez ſeulement contenter de ce que vous avez beſoin pour vous ſeul, & que voſtre charité ne s'eſtendit pas ſi loin que de procurer le bien des autres: car je vois, que ſi vous ne travailliez qu'à voſtre ſeul repos, vous en pourriez deſia joiür & vous acquerir les biens eternels, ſervant celuy qui vous doit toujours tenir avec luy; ſans qu'il ſe laſſe jamais de vous faire du bien. 6.

Nous ſçavions deſia quel eſt le jour de la Feſte de ce Saint dont vous nous parlez, nous avons deliberé de communier toutes pour vous ce jour-là, & par ce moyen nous nous acquitterons de noſtre obligation; car nous avons fait deſſein de celebrer bien cette Feſte à voſtre conſideration, & de la paſſer le mieux que nous pourrons nous occuper. 7.

Pour les offres de ſervice que vous me faites, je prevois bien que je pourray ſouvent vous importuner, ſi j'en ay beſoin; mais Dieu ſçait que la plus grande faveur que vous me puiffiez faire eſt de vous mettre en un eſtat que vous ne me puiffiez rendre aucun de ces ſervices que vous me preſentez, quoy que vous en ayez la volonté. Toutesfois quand je me verray dans la neceſſité, j'auray recours à vous comme eſtant le Maïſtre de cette Maïſon. 8.

Marie,



9. Marie, Isabelle & vostre Commere sont fort empressees pour vous escrire. J'entends mesme le bruit qu'elles font pour cela. La petite Isabelle que nous appellons de Saint Jude, ne dit mot, & comme elle est nouvelle dans cet exercice, je ne sçay pas ce qu'elle dira. Je suis resoluë de ne pas corriger une seule parole de leurs Lettres. Je suis bien aise que vous souffriez leurs niaiseries, puis que vous les leur faites dire: il est vray que ce n'est pas une petite mortification de lire de niaiseries, ny une petite marque de vostre humilité, de vous estre contenté des personnes si imparfaites. Je prie nostre Seigneur de nous rendre telles que vous ne perdiez pas cette bonne Oeuvre, encore que nous ne sçachions pas demander à sa Majesté qu'il vous la rende. C'est aujourd'huy Dimanche, je ne sçay pas si c'est le 20. d'Aoust.

*Vostre indigne Servante & veritable Fille,*

TERESE DE JESVS.

### R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre est pour Don Diegue de Mendoze, le grand Ministre, le tres-sage, & tres-discret Courtisan, qui a escrit avec une plume & un style elegant la rebellion des Mores de Grenade. Il n'y a point de doute que cet Ouvrage, & la Vie de Pie V. écrite par Fuen Mayor, sont les deux Livres les plus excellens & les mieux escrits de tous ceux qui ont esté faits en Espagnol.

Ce grand Capitaine fut en tout des premiers personnages de son temps, grand Ministre d'Etat en Italie, & par sa singuliere prudence l'on vint à bout de plusieurs grandes entreprises. Il fut des premiers Politiques de la Cour, & sans contradiction le plus sage & le plus grand Courtisan. Il fut aussi Conseiller d'Etat

du Roy Philippes II. Toutes les belles qualitez que ce grand homme avoit dans la Politique, & celles de Sainte Terese dans la Pieté, lierent peut-estre cette estroite amitié & cette correspondance qu'il y avoit entre eux deux. La Sainte luy escrit cette Lettre avec beaucoup d'adrefie, accommodant son style & son esprit à la personne à qui elle escrivoit. Je crois qu'elle vouloit disposer l'ame de ce Gentil-homme à quelque grande resolution de quitter le monde; ce qui se connoistra facilement par les Remarques suivantes que nous ferons à l'ordinaire par tous les nombres.

Dans le premier elle gagne sa bien-veillance, en luy exprimant le plaisir que l'on eut dans le Convent de recevoir sa Lettre, qui les avoit plus resioüies que beaucoup d'autres, que des personnes de consideration leur escrivoient de toutes parts. Apres dans le second nombre, elle declare le soin qu'elle & ses Religieuses avoient de le recommander à Dieu, & de luy demander qu'il luy touchast le cœur, puis que c'estoit luy seul qui le pouvoit faire, qu'il n'estoit pas possible que leurs Oraisons n'eussent quelque bon effet, puis qu'elles ne pretendoient sinon qu'un grand entendement fut éclairé des rayons du Ciel. Comme le Ministre d'Estat estoit si spirituel, la Sainte le tournoit adroitement, & attiroit sa volonté à Dieu en loiant son entendement. Elle dit dans ce mesme nombre, que sa Commere estoit particulièrement portée à prier Dieu pour luy. Peut-estre que comme se tres-sage Courtisan estoit desia âgé, & cette Religieuse jeune, il l'appelloit sa Commere.

Dans le 3. nombre, elle luy dresse encore une autre batterie, luy disant qu'elle l'aimo beaucoup, & qu'il n'y a que le Seigneur Evesque qu'elle aime plus que luy. Il se peut faire que cet Evesque fut l'Illustrissime Seigneur Don Alvare de Mendoze, dont nous avons desia parlé, qui à mon avis estoit le Frere de ce grand homme; & par cette adresse ou sainte flatterie elle s'acqueroit ses bonnes graces, & par la verité celles de son Frere; les gagnant par cette façon tous deux pour les donner à Dieu.

Et parceque ce Gentil-homme fut un grand guer-

rier,

rier, elle le prend du costé de la vaillance pour l'attirer à Dieu, luy remontrant que sa valeur & son bon jugement le convioient à entreprendre de suivre nostre Seigneur : car estant un Gentil-homme vaillant & spirituel, qui pouvoit esperer de grands avantages spirituels de sa valeur & de son esprit, pourquoy tarδοit-il à les employer au service de Dieu.

5. Elle luy dit fort sagement qu'elle seroit ravie de le voir maistre de soy-mesme, luy donnant à entendre le desir qu'elle en avoit; il n'y a point de doute que celuy qui sert le monde n'est pas à soy, mais il est le serviteur du monde, & son propre esclave. C'est pourquoy quand on dit les Seigneurs du monde on s'équivoque, car il faut dire les serviteurs du monde, d'autant qu'il n'y a point de Seigneur du monde, si ce n'est les Serviteurs de Dieu, qui ont laissé & foulé le monde par une sainte humilité, & qui ont suivy JESUS-CHRIST; mais les grands du monde sont les serviteurs du monde, puis qu'ils luy obeissent quand ils croyent luy commander.

6. Seneque dit à ce sujet, *Magna servitus est magna fortuna*, une grande fortune est une grande servitude, parce que le plus puissant sous pretexte de commander & de gouverner, sert à ses propres passions & à celles d'autrui.

La Sainte applique aussi la valeur à se sçavoir vaincre; car celuy qui sçait triompher de ses passions, est plus vaillant que celuy qui triomphe des autres, *Fortior est qui se quam qui fortissima vincit.*

7. Dans le 4. nombre la Sainte voyant qu'elle le piquoit au vif, donnant des instructions à un homme d'esprit (qui est une entreprise temeraire) elle luy dit pour adoucir un peu cette fâcheuse liberté. Je vous prie de me pardonner, car je commence à radoter; aussi est-il certain que les plus temeraires & les plus meschans sont assez fols pour prendre beaucoup de liberté quand on en leur donne quelque peu.

O que la Sainte estoit admirable dans les choses naturelles & surnaturelles! que les dons & les graces que Dieu faisoit pleuvoir sur son ame estoient grandes! Elle impute sa hardiesse à une faveur de ce grand

Ministre,

Miniftre, & le faifant liberal, apres l'avoit fait vaillant & fpirituel, elle trouve plus de moyens pour le detromper, & luy donne plus de courage pour fervir Dieu.

Elle drefse une autre batterie pour affujettir fon ame à Dieu, luy declarant dans le 5. nombre ce que le Pere Gratian efperoit de luy, qui eftoit de le rendre Saint: Pourquoi un homme d'efprit, un homme vaillant & liberal, ne fera-t'il pas envers Dieu ce qu'il eft à l'endroit de tout le monde? Pourquoi ne fera-il pas vaillant à fuivre la Croix, fpirituel à choifir un chemin affeuré pour le falut; liberal à fe donner à celui à qui nous devons tout, & qui s'eft donné pour l'amour de nous? Si ce Miniftre eut fait cecy, il auroit efté Saint. 8.

Mais dans le 6. nombre, la Sainte dit avec une adrefse tres-fpirituelle, que bien que le Pere Gratian vueille qu'il foit Saint, elle fe contente de moins, & veut feulement que ce Gentil-homme acquiere ce qui luy eft neceffaire pour la vie fpirituelle: Et quoy que cecy foit beaucoup, elle le luy propofe toutesfois, comme fort peu de chofe. Par ce moyen elle ne l'efpouvante pas par les craintes des travaux que la fainteté requiert dans la vie interieure: Craintes qui ont arrefté & detourné tant de monde de fuivre le chemin de Dieu. 9.

Elle l'appelle auffi par fes propres avantages, parce qu'elle eft affeurée que Dieu fe fert de ces moyens pour élever apres ceux qu'il appelle dans des plus hauts degrez de gloire.

Et enfin elle ne veut pas qu'il foit Predicateur dans le commencement de fa conversion, ce qui eft une chofe imparfaite. Pour cet effet, elle dit qu'elle fe contente, pourveu qu'il foit bon & Saint pour foy-mefme, & qu'il laiffe la charge à ceux qui font obligez de rendre les autres gens de bien & Saints.

Dans le mefme nombre, elle l'exhorte à fervir celui qui feul peut faire que les recompensés durent & foient éternelles, parce que celui qui fert le monde acquiert un contentement temporel & court, & des peines éternelles & fans fin. 10.

Elle luy ouvre auffi les yeux, en luy difant qu'on ne  
pente

pense pas à recompenser ses services, & que Dieu le permet, luy fermant les portes du monde, pour le faire passer par celles du Ciel.

11. Elle parle dans le 7. nombre d'un Saint, auquel ce sage Politique devoit estre devot, & dit qu'elle communieroit ce jour. Ce qui fait bien voir qu'elles avoient à tasche la conversion de ce Gentil-homme, qui estoit prest de changer de vie & d'estat.

12. Dans le 8. nombre, la Sainte respond fort agreablement aux offres que ce Gentil-homme luy faisoit de sa protection & de son secours, luy disant qu'elle desire seulement de le voir dans un lieu où il ne la puisse assister. C'est une marque qu'elle le vouloit voir hors de la Cour, & de ses attaches, luy souhaitant un lieu, où foulant le monde, il luy manque tout ce qui est du monde, pour posseder entierement Dieu.

13. En suite pour laisser son esprit joyeux, apres tant d'enseignemens & de lumieres, & afin qu'il ne sortit point de son Escole, elle luy dit l'empressement que ses Religieuses avoient de respondre à ses Lettres: & par ce moyen elle luy fait voir son amour, & le contentement qu'elle prend en ce commerce, gagnant toujours de plus en plus ses bonnes graces, pour l'assujettir à estre le triomphe & le trophée de Dieu. Un peu apres elle adoucit encore une fois ses paroles avec une grace admirable, le reconnoissant pour un grand Ministre & sage Politique, lors qu'elle dit; Il est vray que ce n'est pas une petite mortification de lire des niaiseries, ny une petite marque de vostre humilité, de vous estre contenté de personnes si imparfaites. Comme si elle disoit, que peuvent dire de simples Religieuses à un sage & grand Ministre, si ce n'est des sottises? N'est-ce pas une grande marque d'humilité à un homme si spirituel de prendre plaisir à les lire?

14. Mais la Sainte me pardonnera, si je dis que ses Religieuses ne sont aucunement niaises, pource qu'il semble qu'elle les a laissées les legitimes heritieres de sa sagesse, de sa mesme grace, & de son esprit éminent; mais elle avance ces paroles, parce que son humilité s'estendoit jusqu'à parler de la sorte de ses Filles; & elle

le ſe ſervoit de toute ſa ſainte Rethorique pour gagner les ames à Dieu.

La Sainte revient auſſi toſt à la principale affaire, & demande à Dieu que cette genereuſe reſolution de ce Miniſtre ne ſe perde point par manque de ne la pas ſçavoir demander avec ſes Filles, avec quoy elle mit en ſa place la joye ſpirituelle que ce grand perſonnage recevoit de ces Servantes de Dieu. 14.

Enfin toute cette Lettre eſt remplie de douceur, de profit, & d'eſprit : & on y void pratiqué clairement ce Paſſage de ſaint Bernard, où il enſeigne que la moderation des paroles eſt utile, mais qu'elle doit eſtre telle qu'elle n'oſte pas la grace de la familiarité : *Utilis eſt custodia oris, que tamen affabilitatis gratiam non excludat* : 15.

Et ſans cette douceur, ſuavité & familiarité tres-prudente, comment cette ſage Vierge auroit-elle pû amener tant d'ames à Dieu, non ſeulement durant ſa vie, mais depuis qu'elle eſt en la gloire, les inſtruiſant par la grace de ſes Eſcrits. *D. Bevnard. l. 4. de conf. ad Eugen. c. 6.*

L E T T R E X I I.

A la Tres-illuſtre Dame, Madame Anne Henri-  
quez, à Tore.

J E S U S.

LA Grace du Saint Eſprit ſoit touſiours avec  
voſtre Seigneurie. 1.

C'auroit eſté pour moy une grande conſolation, de vous trouver en cette Ville ; & je ne regreterois pas les fatigues de chemin, pour avoir le bien de vous voir plus à loisir que je ne fis à Salamanque. Je n'ay pas merité cette grace de noſtre Seigneur ; qu'il ſoit à jamais beny, noſtre Prieure a joiüy ſeule de ce bien : Enfin elle eſt meilleure que moy, & bien voſtre Servante.

G

J'ay

2. J'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que le Pere Baltazar Alvarez ait demeuré chez vous quelques jours, pour prendre un peu de relasche de ses grands travaux. Loué soit Dieu qui vous donne plus de santé que vous n'aviez accoustumé d'avoir. Je me porte à present beaucoup mieux que toutes ces années passées, & ce n'est pas peu pour la saison dans laquelle nous sommes. J'ay trouvé dans cette Maison de si bonnes ames que j'en ay beaucoup loué nostre Seigneur; & comme Stephanie est certainement Sainte, selon mon sentiment, aussi le talent de Casilde & les graces que le Seigneur luy a fait depuis qu'elle a pris l'habit, m'ont beaucoup satisfait. Je prie sa divine Majesté de continuer à leur faire ses graces. C'en est une bien considerable de les avoir fait venir jeunes dans la Religion.
3. La simplicité que Stephanie a pour toutes choses horsmis pour Dieu, me surprend; & principalement quand je vois dans la simplicité de ses discours la connoissance qu'elle a des veritez.
4. Le Pere Provincial a visité cette Maison & a fait l'élection de la Prieure; toutes les Religieuses ont donné leur voix à celle qu'elles avoient auparavant, & qui a esté confirmée. Nous faisons venir de S. Joseph d'Avila une Religieuse qui a esté élue Sous-Prieure, elle s'appelle Antoinette du S. Esprit, Madame Guiomar la connoist; c'est un fort bon esprit.
5. La Fondation de Zamora est demeurée pour maintenant, & je retourne au long voyage que j'avois entrepris. J'avois desia fait dessein de procurer ma satisfaction passant par vostre Ville pour vous saluer. Il y a long-temps que je n'ay point  
reçu



receu de Lettre de mon Pere Baltazar Alvarez, auſſi je ne luy eſcris point, non pas certainement pour me mortifier ( car je ne fais jamais profit de cecy, & meſme je crois que je ne profite en rien ) mais à cauſe des grandes peines que je ſens à eſcrire des Lettres. Et quand j'en veuſ eſcrire quelqueune ſeulement pour ma ſatisfaction, le temps me manque touſiours; beny ſoit Dieu, duquel nous devons eternellement jouïr avec aſſurance: car certainement nous ne pouvons pas faire grand cas d'aucune choſe de ce monde, à raiſon de ces abſences & des changemens que nous reconnoiſſons par tout. Dans l'attente de ma fin je paſſe ma vie, l'on dit avec peine, mais il ne me le ſemble pas.

La Mere Prieure m'a parlé icy de mon petit Gardien, & m'a dit que ſa gentilleſſe ne luy agréoit pas moins qu'à moy. Je prie Dieu de le faire un grand Saint, & je vous ſupplie de luy faire mes ſaluts. Je l'offre pluſieurs fois à noſtre Seigneur, & je n'oublie pas le Seigneur Don Antoine: ne m'oubliez pas non plus je vous en ſupplie, pour l'amour de Dieu; car je ſuis touſiours dans la neceſſité de Prieres: Pour Madame Guomar nous pouvons ne nous en mettre plus en peine, ſelon que vous dites & ſelon qu'elle vous en prie avec exageration; elle ſera tout à fait ravie de ſçavoir quelque commencement du bon ſuccez que vous ſçavez pour deviner à quoy il aboutira, afin de jouïr du contentement que vous avez. Je prie Dieu de le donner ces Feſtes à voſtre ame, auſſi grand que je l'en ſupplieray.

Ce jourd'huy Feſte de S. Thomas Apoſtre, le Pere Dominique a fait un Sermon, dans lequel il

a mis les travaux dans un degré si relevé, que je voudrois en avoir beaucoup souffert : & je desire que Dieu m'en donne pour l'advenir. Ses Sermons m'ont extremement contentée ; on l'a élu Prieur, mais on ne sçait pas s'il en aura la confirmation : il est si occupé, que je l'ay veu fort peu souvent, mais je serois contente si vous le pouviez voir autant de temps ; Dieu vueille disposer les choses pour cela, & vous donner autant de santé & de repos qu'il en faut pour gagner celuy qui n'a point de fin. C'est demain la veille de Noël.

*Vostre indigne Servante,*  
TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **L**A Sainte escrivit cette Lettre pendant qu'elle estoit à Valladolid. Elle est pour Madame Anne Henriquez, de la tres-Illustre Maison des Henriquez de Tore, & ceux de cette Maison sont Marquis d'Alcagnices. Cette Dame estoit fort pieuse, & sainte Terese sa grande Amie, par où l'on connoist bien qu'elle estoit spirituelle; comme aussi pour estre la Fille de confession du Pere Baltazar Alvarez, personnage admirable en pieté, & des premiers & plus spirituels de sa Religion.

Ce saint Religieux de la Compagnie de J E S U S, fut Confesseur de sainte Terese : & de tous ceux qui gouvernoient son esprit, il la sçeut mieux mortifier & conduire, comme estant fort éclairé de Dieu.

2. J'ay ouï dire à ce propos, que dans une certaine occasion durant le temps que la Sainte avoit plus de ferveur pour ses Fondations, elle luy escrivit un Billet touchant une affaire d'importance qui regardoit ses Fondations : elle luy demandoit un conseil, & le prioit avec instance de luy faire aussi-tost responce, parce que

la Fondation couroit rifque dans fon retardement. Ce Pere fpirituel pour efprouver & mortifier la Sainte, luy reſpondit à l'inſtant, mais il ferma le billet, & le luy enuoya, mettant au deſſus de la Lettre ces paroles; *Ne l'ouvrez pas de deux mois.* La Sainte obeit, & le garda toujours fermé juſqu'à ce qu'il luy eſcrivit de l'ouvrir. Ce fut à la verité une bonne preuve & une ſage mortification pour ſainte Terefe, qui eſtoit d'un naturel viſ, agiſſant, prompt & grandement porté au ſervice de Dieu.

Dans le nombre 2. & 3. la Sainte louë, & dit ſon ſentiment de deux de ſes Religieufes du Convent de Valladolid, dont l'une s'appelloit Caſilde de S. Ange, laquelle ſuivant ce que les Chroniques en diſent, fut ſi ſpirituelle & ſi vertueuſe, qu'elle receut de grandes faveurs de Dieu: & pour preuve de cela, l'on rapporte qu'elle ſucca un jour le pus & la matiere qui ſortoit de la playe d'une Religieufe; donnant par là à connoiſtre que celle qui pour l'amour de Dieu faiſoit un acte ſi éminent de charité & de mortification, devoit boire du Coſté ſacré de J E S U S - C H R I S T, noſtre ſouverain bien.

Cette ſainte Religieufe eſtant un jour ravie en extaſe, vit descendre du Ciel une lumiere, qui faiſoit de ſon Convent un autre Ciel, & elle entendoit une voix qui proferoit diſtinctement ces paroles: *Verè locus iſte ſanctus eſt*, approuvant & authoriſant l'Obſervance de ce ſaint Convent, qui eſtoit devenu un Ciel par le moyen de l'Oraiſon, & des lumieres que les Religieufes recevoient.

Un jour que les Religieufes renouvelloient leurs Vœux, cette Servante de Dieu vit entre les mains de la Superieure le petit enfant J E S U S, qui recevoit leurs Vœux: Ce qu'elle vit encore dans une autre occaſion. Mais il ne ſ'en faut pas eſtonner, & Dieu ne pouvoit pas manquer d'eſtre dans les mains de la Prieure, pour recevoir tant de vertus & tant d'actes heroïques qu'on luy offroit? Les Chroniques rapportent de cette Religieufe pluſieurs autres Revelations merveilleuſes dont Dieu l'a voulu favorifer.

Tom. 1.  
Ch. 2.  
cap. 18.  
n. 2.

L'autre Religieufe, de laquelle la Sainte dit avec

*Loco  
citato.*

beaucoup de grace, qu'elle sçavoit beaucoup dans la simplicité de son langage, s'appelloit Stephanie des Apostres. Les Chroniques rapportent qu'elle s'adonna à faire de grandes penitences, & que dans un rencontre où l'on traitoit d'élire une Prieure (peut-estre que c'estoit l'Electon dont parle la Sainte dans le 4. nombre, & où la Mere Marie Baptiste, Nièce de la Sainte, fut confirmée) cette Religieuse priant dans le Chœur avec la Communauté, vid une tres-belle & tres-blanche main qui sortoit du Tabernacle où repose le S. Sacrement, & qui alla donner la benediction sur la teste d'une Religieuse, qui fut apres éléuë Prieure. Pour moy je crois que cette benediction s'est estenduë en suite sur toutes les Elections qui se font faites, & qui se feront dans cet Ordre jusqu'à la fin du monde. Et c'est en vertu de cette benediction qu'on reüssit si bien dans cet Ordre à faire des Superieures qui gouvernent avec tant de prudence & de pieté tous les Convents des Carmelites.

6. Dans le nombre 5. elle parle encore une fois du Pere Alvarez, donnant à connoistre combien elle luy est obligée, & les peines qu'elle reçoit de ne luy pas escrire.
7. Dans le nombre 6. où elle parle de son Gardien, je crois que ce devoit estre quelqu'un des Enfans de cette Dame, qui vouloit estre le Garde de la Sainte; elle ne rejette pas ces gentilleses, pour tascher de gagner les ames, & les attirer à la grace.
8. Dans le 7. elle dit qu'elle avoit entendu prescher le Pere Dominique Bagnes, son Confesseur, qui avoit parlé si fort en faveur des peines & des travaux, qu'elle seroit bien-aise de les avoir souffertes. Chose admirable, de voir que quarante années de souffrances avoient laissé dans l'ame de la Sainte un desir & une soif ardente de souffrir. Elle nous donne à entendre par là combien il nous importe d'endurer dans cette vie, puis qu'il n'y a point de chemin pour aller au Ciel, que celui de la Croix & des souffrances, qui font des Monasteres un Ciel, comme Dieu le revela dans une vision à cette Religieuse dont nous avons parlé dans le 4. nombre.

L E T T R E X I I I.

Au Tres-Reverend Pere Jean Baptiste Rubée de Ravenne,  
General de l'Ordre des Carmes.

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Esprit foit toujours avec  
vostre Reverence.

Depuis mon arrivée à Seville, j'ay escrit à vostre Reverence trois ou quatre fois, & je n'ay pas continué, parce que nos Peres qui sont venus du Chapitre, m'ont dit que vous n'estiez pas à Rome, & que vous estiez allé visiter les Convents de la Congregation de Mantouë. Je benis Dieu de ce que cette affaire a eu une si bonne issuë. Je vous rendois compte dans mes Lettres de trois Convents qui ont esté fondez cette année; sçavoir l'un à Veas, l'autre à Caravaque, & le troisieme en cette Ville, où vostre Reverence y a des Religieuses qui sont tres-grandes Servantes de Dieu. Les deux premiers Monasteres sont rentez, & celui-cy a esté fondé sur la pauvreté; en sorte que nous n'avons pas encore une Maison à nous, mais j'espere en Dieu que nous en aurons bien-tost une. Je ne vous rends pas un compte particulier de tout, parce que je suis assurée que quelqu'une de mes Lettres precedentes sera arrivée entre les mains de vostre Reverence.

Je vous marquois dans ces Lettres la difference qu'il y a de parler aux Peres Deschaussez (je parle du Pere Majstre Gratian, & de Marian) & d'en

entendre parler à leurs Ennemis : car certainement ils sont les veritables Enfans de vostre Reverence ; & j'oseray dire dans la substance de la chose, que de tous ceux qui se vantent tant de vous estre obeissans, il n'y en a aucun qui ait en cela l'avantage sur eux. Comme ils m'ont employé pour vous solliciter de les faire rentrer dans vostre grace (car ils n'osoient plus vous escrire) je vous en priois dans ces Lettres avec toute l'instance possible ; & mesme je vous en supplie encore. Accordez-moy cette faveur pour l'amour de nostre Seigneur, & adjoustez quelque foy à ce que je vous en dis, n'ayant aucune raison qui m'oblige à ne vous pas dire la verité ; outre que je tiendrois pour une offense de Dieu de vous la cacher ; & quand mesme je n'offenserois point Dieu en cela, je tiendrois pour une grande trahison, & pour une malice noire, de la desguiser à un Pere que j'ayme si tendrement.

3. **Q**uand nous serons devant la presence de Dieu vous verrez les obligations que vous avez à vostre veritable Fille Terese de J E S U S. C'est la seule chose qui me console dans toutes ces affaires ; croyant bien qu'il y en a quelqu'un qui dira le contraire de ce que je vous dis : mais j'ay cette consolation que ceux qui sont sans passion sçavent que je dis la verité, & que je la diray tant que j'auray de vie, tout autant qu'il me fera possible.

4. **J**'ay desia escrit à vostre Reverence touchant la Commission que le Pere Gratian avoit receu du Nonce, & comme il l'avoit envoyé querir. Vous sçauvez à present qu'on luy a confirmée pour visiter les Religieux Deschaussez, les Deschaussées & aussi les grands Carmes de la Province de l'Andalousie.

dalouſie. Je ſuis tres-aſſeurée qu'il refuſa cette derniere Commiſſion autant qu'il luy fut poſſible, quoy qu'on veuille dire le contraire; mais je vous diſ la verité; & ſon Frere le Secretaire meſme ne le vouloit pas, parce qu'il ne revient rien que beaucoup de peine de ces fortes de Commiſſions; mais puis que cela eſtoit deſia fait, ſi ces Peres m'euffent voulu croire, l'affaire ſe ſeroit paſſée comme entre des Freres qui s'ayment bien, ſans cauſer du ſcandale à perſonne. J'ay fait tout ce que j'ay pû pour les accorder, & outre que c'eſt une choſe tres-raiſonnable, ces bons Peres nous ont fort aſſiſtées depuis que nous ſommes icy: & comme j'ay eſcrit à voſtre Reverence, je trouve icy des perſonnes fort ſçavantes & qui ont de bons talens. Je ſouhaiterois beaucoup d'en avoir de ſemblables dans noſtre Province de Caſtille.

Je me plais touſiours à faire de neceſſité vertu, 5-  
comme l'on dit; c'eſt pourquoy j'aurois voulu qu'avant que d'entreprendre de s'oppoſer, ils euſſent conſideré s'ils ſe pouvoient demeller avec honneur de cette affaire. D'autre coſté je ne m'eſtonne pas de leurs oppoſitions, ils ſont las & ennuyez de tant de Viſites & de nouveutez qu'on a fait depuis tant d'années, ſans doute pour nos pechez: Dieu vueille que nous en ſçachions profiter, la divine Majeſté nous en donne aſſez de bons mouvemens. Je vous diray neantmoins qu'à preſent que le Viſiteur eſt de l'Ordre, la Viſite n'eſt pas tant à leur deſhonneur. J'eſpere en Dieu, que ſi voſtre Reverence favorife ce Pere, en ſorte que les Religieux connoiſſent qu'il eſt dans vos bonnes graces toutes les choſes iront bien. Il vous eſcrit, & a un grand deſir d'eſtre en bonne poſture  
aupres



de vous , & de ne vous donner aucun mescontentement , estant un de vos plus obeïssans Religieux.

6. Je vous supplie encore une fois , pour l'amour de nostre Seigneur , & de sa Glorieuse Mere que vous aymez si tendrement & que le Pere Gratian ayme aussi beaucoup , lequel est entré dans nostre Ordre pour la devotion qu'il portoit à cette Reine des Anges : je vous supplie dis-je de luy respondre avec douceur , d'oublier tout ce qui s'est passé , quoy qu'il y ait eu de sa faute , & de le recevoir pour vostre Enfant & pour vostre Inferieur ; car effectivement il l'est , & le pauvre Marian aussi , qui ne sçait pas souvent s'expliquer ; c'est pourquoy je ne m'estonne pas qu'il vous ait escrit des choses contraires à celles qu'il a dans sa pensée , pour ne pas bien sçavoir se faire entendre ; & il avouë hautement que son dessein n'a jamais esté de vous fascher ny en fait ny en paroles. Comme le Demon gagné beaucoup à faire que l'on entende les choses à son avantage , il a employé ses finesses afin que ces pauvres Peres vinsent , contre leur intention à reüssir mal dans leurs affaires.

7. Mais que vostre Reverence considere , que c'est le propre des Enfans de manquer , & que c'est aux Peres à leur pardonner sans regarder leurs fautes. Je vous supplie pour l'amour de nostre Seigneur de me faire cette grace. Considerez que cela est necessaire pour plusieurs choses , que peut-estre vous ne pouvez pas sçavoir si bien en Italie , comme moy qui suis sur les lieux ; & bien que pour estre Femmes nous ne soyons pas propres de donner des conseils , neantmoins , quelquefois nous rencontrons bien. Je ne vois pas quel mal peut s'en-  
suivre

ſuivre de recevoir ces Peres dans vos bonnes graces, au contraire, on en peut retirer, comme je viens de dire, de grands profits; & je ne vois pas qu'il y en ait aucun de ne pas recevoir avec douceur ceux qui ſe jetteroient tres-volontiers à vos pieds, s'ils eſtoient aupres de vous: bien que nous ſoyons coupables Dieu ne laiſſe pas de nous pardonner; imitez-le dans ce rencontre: que l'on ſçache que vous eſtes ravy qu'un de vos Enfans & de vos Inferieurs reforme voſtre Ordre, & que pour cela vous eſtes bien aiſe de luy pardonner.

S'il y avoit pluſieurs perſonnes à qui l'on peut donner cette Commiſſion, cela ſeroit bon, mais puis que dans l'apparence il n'y a pas un Religieux qui ſoit ſi propre comme ce Pere (& certainement je crois que ſi vous le voyez vous ſeriez de mon ſentiment) & que luy ſeul a les qualitez requiſes pour une ſi grande entrepriſe, pourquoy ne teſmoigneriez-vous pas que vous eſtes ravy de l'avoir ſous voſtre obeiſſance? Pourquoy ne ſerez-vous pas bien aiſe que tout le monde ſçache, que cette Reforme (ſi elle vient à proſperer) ſ'eſt faite par voſtre moyen, par vos ſoins, & par vos conſeils? D'autant plus que toutes les choſes ſe feront au contentement de tous, pourveu que vous declariez que vous en eſtes bien aiſe: je voudrois vous dire beaucoup plus de choſes touchant cette affaire. Ieprie Dieu de vous faire comprendre l'importance de cette Reforme, & de tout ce que je vous ay dit, car il y a quelque temps que vous ne faites plus cas de mes paroles. Je ſuis bien aſſeurée que ſ'il y a du manquement, il n'eſt pas pour le moins du coſté de mon intention.

Le Pere Antoine de JESUS eſt icy, tout ce qu'il

qu'il a pû faire c'est de venir; bien qu'il ait commencé à se defendre avec les autres Peres qui sont dans le mesme interest. Il vous escrit, peut-estre qu'il sera plus heureux que moy. Je prie vostre Reverence de croire les choses comme il est necessaire que vous les croyez; & pour tout ce dont je vous ay parlé, que nostre Seigneur en fasse comme il peut & comme il voit qu'il est necessaire pour sa gloire.

10. J'ay appris l'Ordonnance du Chapitre qui me defend de sortir du Convent que je choisiray. Le Pere Provincial Frere Ange l'avoit envoyée icy au Pere Vlloa, avec un commandement pour me la signifier. Ce bon Pere creut que cela me fâcheroit, comme ç'avoit esté l'intention des Peres qui me l'ont procuré pour me donner de la peine; c'est pourquoy pour ne pas m'affliger il la gardoit dans sa chambre sans oser me la montrer. Il y a un peu plus d'un mois que l'ayant sceu d'un autre part, j'ay fait en sorte qu'on me l'a signifiée.

11. Je vous assure en toute verité que pour ce qui me touche, j'aurois esté grandement contente si vous me l'eussiez commandé par une Lettre; & que j'eusse veu que c'eust esté pour avoir pitié de moy, à raison des grand travaux que j'ay soufferts dans ces Fondations, car je ne suis pas assez forte pour souffrir beaucoup. Ou plustost que vous m'eussiez commandé de me reposer pour la recompense des fatigues que j'ay souffertes pendant mes voyages. Cela m'auroit grandement satisfait, puis que sçachant de quelle part cela vient, j'ay eu beaucoup de consolation d'apprendre que je pouvois estre en mon repos.

12. L'amour que j'ay pour vostre Reverence, & la  
delica-

delicateſſe que j'ay pour tout ce qui vient de vous, a beaucoup contribué au reſſentiment que j'ay eu de ce que l'on m'a ſignifié cet Ordre comme à une perſonne fort deſobeiſſante; c'eſt ce que le Pere Ange a publié à toute la Cour avant que j'en ſçeuſſe rien, s'imaginant que l'on me contraignoit trop par cette Ordonnance; pour ce ſujet il m'eſcrivit que j'y pourrois mettre ordre en m'adreſſant au Pape, comme ſi j'euffe eu quelque repugnance à me ſoumettre à ce commandement & que je n'euffe pas toute ma ſatisfaction en vous obeiſſant: certainement quand je n'aurois point de contentement, mais beaucoup de repugnance à faire ce que vous me commandez, je ne ſongerois jamais à manquer de vous obeir; & je prie Dieu qu'il ne me permette pas de procurer ma ſatisfaction contre voſtre volonté.

Parce que je vous puis aſſeurer avec verité (& Dieu m'en eſt teſmoin) que ſi je recevois quelque ſoulagement dans les travaux, inquietudes, afflictions & médiſances que j'ay ſouffertes, c'eſtoit parce que je croyois de faire voſtre volonté & de vous agréer, de façon que j'eſpere de recevoir le meſme ſoulagement de ce que vous me commandez à preſent. Je voulus executer vos Ordres vers les Feſtes de Noël, mais comme le chemin eſt ſi long, on ne me l'a pas permis, dans la croyance que l'intention de voſtre Reverence n'eſtoit pas que je hazardaſſe ma ſanté dans une ſaiſon ſi rigoureuſe, ce qui fait que je ſuis encore icy, non pas dans l'intention de demeurer touſiours dans cette Maiſon, mais en attendant que l'Hyver ſoit paſſé, car je ne me trouve pas bien avec le monde de l'Andalouſie. Je ſupplie fort voſtre Reverence  
de

de ne pas laisser de m'escire en quelque endroit que je sois. Comme je n'ay à present plus d'affaires (ce qui certainement me satisfait beaucoup) j'apprehende que vous ne m'oubliez, mais je vous en empescheray bien: car quoy que vous vous ennuyez je ne laisseray pas de vous escire pour mon repos.

14. On n'a jamais creu dans ces quartiers, & l'on ne croit pas encore que le Concile & le Bref du Pape ostent aux Superieurs la puissance de commander aux Religieuses de sortir d'une Maison pour aller à d'autres pour le bien & les affaires de l'Ordre: car il s'en peut presenter beaucoup: & je ne dis pas cecy pour mon esgard (d'autant que je ne suis maintenant bonne à rien) & si je sçavois de faire plaisir à vostre Reverence, je demeurerois de tres-bon cœur toute ma vie, je ne dis pas dans une Maison, où il m'est si avantageux de demeurer pour avoir quelque repos & quelque contentement, mais je demeurerois dans une prison; je n'avance donc pas ces paroles pour moy, mais pour vous oster le scrupule que vous pourriez avoir de ce que j'ay fait par le passé. Et bien que j'en eusse les Patentés, je n'allois jamais en aucune part pour fonder, si je n'avois par escrit un commandement ou la permission de mes Superieurs; car pour d'autres affaires il est bien certain que je n'y pouvois pas aller. Or le Pere Ange me donna un ordre pour aller fonder à Veas & à Caravaque, & le Pere Gratian pour venir icy, & il avoit pour lors la mesme Commission du Nonce qu'il a à present, horsmis qu'il ne s'en servoit point; quoy que le Pere Ange ait dit que je suis venue icy comme un Apostat, & que j'estois excommuniée, Dieu le luy pardonne; vous sçavez tres-

bien

bien & vous eſtes teſmoin comme j'ay toujours taſché de le mettre bien aupres de vous & de le contenter en tout (je dis en des choſes qui ne pouvoient pas déplaire à Dieu) & cependant il ne peut jamais eſtre bien avec moy.

Il auroit fait un grand profit s'il eſtoit auſſi mal avec Valdemore. Comme il eſt Prieur d'Avila il a chaffé les Deſchauffez du Convent de l'Incarnation, avec un grand ſcandale de tout le monde: le Convent eſtant auparavant ſi bien réglé qu'on en pouvoit louer Dieu: & il traitta ſi mal les pauvres Religieuſes, que c'eſtoit une pitié de voir les grandes inquietudes & travaux qu'elles ſouffroient; l'on m'eſcrit que pour excuſer le Prieur elles jetoient la faute ſur elles-mesmes: les Deſchauffez y ſont neantmoins retournez, & ſelon que l'on m'a eſcrit, le Nonce a defendu à tous les autres Religieux Carmes de les entendre en Confession. 15.

J'ay eſté beaucoup affligée du meſcontentement de ces Religieuſes: on ne leur donne que du pain, & d'autre coſté j'ay grande compaſſion de les voir dans le trouble. Je prie Dieu d'y vouloir mettre ordre & de nous conſerver voſtre Reverence pour pluſieurs années. L'on m'a dit aujourd'huy que le General des Dominiquains doit venir en cette Ville: ſi Dieu me faiſoit la grace que voſtre Reverence y vint auſſi, ma joye ſeroit parfaite, bien que d'un autre coſté les travaux que vous ſouffriez dans le chemin me feroient peine: c'eſt pourquoy je ſeray, pour mon repos, obligée d'attendre cette Eternité qui n'a point de fin, où voſtre Reverence connoiſtra les obligations qu'elle m'a. 16.

Dieu vueille par ſa ſainte Miſericorde que je vienne à le meriter. Je me recommande fort aux 7.

Prieres

Prieres de ces Reverends Peres qui accompagnent vostre Reverence. Les Filles & les Religieuses qui sont dans cette Maison vous supplient de leur donner vostre benediction, & je vous demande pour moy la mesme grace. De Seville.

De vostre Reverence,

*L'indigne Fille & Servante,*  
TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

1. **C**ette Lettre est pour le Reverend Pere Jean Baptiste Rubée, qui fut General de l'Ordre de nostre Dame du Mont-Carmel; elle est fort longue, & pour agir discrettement, quand les Lettres sont longues les Remarques devroient estre breves, afin que les choses qu'on adjouste dans la Remarque ne rendent pas ennuyeuse la douceur & l'agrément de ce qui est escrit dans la Lettre; mais le grand amour que j'ay pour Sainte Terefe fait qu'il n'y a rien qui nous puisse obliger à estre court en ses louanges.

2. Le mescontentement du Pere General fut causé par les plaintes que les Peres Carmes Chauffez formoient contre les Deschauffez. Ce qui obligea ce grand Prelat à faire des Ordonnances qui mortifioient les uns & resjouïssent les autres, sans doute que les uns & les autres avoient une fort bonne & droite intention. La Sainte escrit sur cecy, & l'on peut voir les Chroniques au Liv. III. Chap. 44. & 45.

Ce Reverendissime Pere General fut un grand Serviteur de Dieu & fort affectionné à la Sainte Il l'avoit connuë en Espagne, où il conversa beaucoup avec elle, & l'encouragea à faire la Reforme; mais apres; les Ennemis de cette Reforme luy firent de tels rapports, qu'il donna de la peine à la Sainte, au Pere Gratian, & au Pere Marian, comme l'on void dans cette Lettre, & dans une autre, que nous verrons en suite, qui est la 27.



La Sainte eſcrivit cette Lettre en faveur de ces deux Religieux, que le General vouloit chaſtier, comme eſtans Autheurs de nouveutez. Elle s'efforce de les defendre avec une douceur tres-grande, attendriffant le cœur de ſon Superieur par des paroles ſi ſagement eſcrites, que dans le temps que je les leus, il me ſembloit que j'entendois le diſcours de la ſage & de la ſpirituelle Abigail, qui alla à la rencontre de David, afin qu'il pardonnast à ſon mary Nabal, lors qu'il venoit contre luy l'eſpée à la main.

Car la Sainte ne dit pas ouvertement que ces deux Religieux ont raiſon, quoy qu'elle fut aſſeurée qu'ils l'avoient, parce que c'eust eſté ſe trop hazarder d'irriter ſon General; d'autant que c'eſt une entrepriſe trop difficile, de dire qu'un Superieur n'a pas raiſon, quoy qu'effectivement il ne l'ait pas; mais elle prit un autre chemin, & demanda pardon pour eux. En effet, il eſt bien plus facile à nos eſprits qui ayment la liberté, de donner que de payer; & la Sainte ne vouloit pas mettre ſon Superieur en peine de payer à ces deux Religieux ce qu'il devoit à la raiſon; mais elle vouloit qu'il prit plaisir de donner & de montrer ſa generoſité dans le pardon. C'eſt pourquoy elle les accuſe, & dit qu'ils ont manqué, ſans toutefois en avoir le deſſein. Le pauvre Marian, dit-elle, ne ſçait pas s'expliquer.

Enfin que le Curieux liſe la Harangue qu'Abigail fit à David, & qu'il la compare à cette Lettre de Sainte Tereſe, & il verra qu'elles ſont égales dans la façon, dans les paroles & dans les penſées, d'où l'on connoiſtra qu'un meſme eſprit gouvernoit dans des temps ſi éloignez ces deux tres-prudentes Femmes.

Et quoy que le General fut en colere contre la Sainte, auſſi bien que contre ces deux Religieux, toutefois elle le diſſimule; & bien loin de donner à entendre qu'elle fut mal avec ſon Superieur, qu'au contraire dans ſa diſgrace, elle fait l'office d'une perſonne qui ſeroit favorifée & fort bien dans l'eſprit de ſon General. Ce qu'elle fait avec une adreſſe & un jugement admirable, pour trois raiſons. La premiere, parce que par ce moyen elle ne met pas ſon General en méfiance de l'amitié qu'il eust autrefois pour elle.

6. La seconde, parce qu'elle diminueoit par là le tort qu'il luy faisoit de la traiter de la sorte; ceux qui sont persecutez, ne devant jamais exagerer, mais amoindrir les injustices qu'ils reçoivent des Grands, s'ils veulent qu'ils desissent de les offenser. En effet, leur pouvoir se rend plustost par la patience que par la plainte; car celle-cy les irrite, & les rend furieux; mais celle-là les oblige & les appaise. C'est pourquoy il y a un Proverbe Espagnol, qui est fort veritable, & qui dit: Les hommes sages negocient en rendant graces pour les affronts qu'ils reçoivent. Ce Proverbe est fort conforme à l'intention de l'Eglise, qui commande au Chrestien d'aymer ses ennemis.

7. La troisieme raison est, parce que la Sainte se fondeoit sur cette confiance dans l'amitié ancienne, & sur l'oubly du tort nouvellement receu, pour ouvrir le chemin à la defense de ces deux Religieux, qui n'avoient point d'autre recours pour se remettre bien avec leur General, que la protection de cette sage & prudente Fille.

L'on doit aussi remarquer que la Sainte traitta avec son General des affaires d'autruy auparavant que de parler de la sienne: par où l'on connoist que la charité la gouvernoit plustost que le ressentiment, & ne voulut jamais perdre l'opinion qu'elle avoit d'estre bien aupres de son General; parce qu'en faisant autrement, elle auroit rendu par la méfiance la playe plus incurable.

8. Quand elle luy dit dans le nombre 13. & dans le 16. qu'il scauroit dans le Ciel les obligations qu'il luy avoit. Elle entend parler de quelque bien que ce General obtint de Dieu par son intercession; & elle luy faisoit peser avec confiance ce qu'elle devoit sçavoir avec quelque certitude. Certainement ce Prelat se pouvoit croire heureux, s'il pouvoit arriver dans ce lieu de Verité, pour verifier une Prophetie si utile & si nécessaire pour luy.

9. Quand la Sainte parle de son ressentiment, elle le represente avec une prudence & une civilité surprenante: Elle exagera si tendrement son affliction, qu'il n'y a point de doute qu'elle n'apaisast l'esprit de son

Gene-

General par ſa ſoumiſſion, & par cette obeïſſance aveugle, avec laquelle elle l'obligeoit; de meſme qu'Abigail adoucit le vaillant David, couroucé contre ſon mary.

---

L E T T R E XIV.

Au tres-Reverend Pere Louis de Grenade, de l'Ordre de S. Dominique.

J E S U S.

LA Grace du S. Eſprit ſoit touſiours avec voſtre Reverence, Amen.

Parmy tant de perſonnes qui vous aiment en noſtre Seigneur, pour avoir eſcrit une doctrine ſi ſainte & ſi profitable, & qui rendent graces à ſa divine Majeſté, de vous avoir fait naiſtre pour un ſi grand avantage & bien univerſel des ames, j'ay l'honneur d'en eſtre une; de ſorte qu'il me ſemble qu'il n'y a point de travail qui m'eult pû empêcher de voir celuy dont les paroles me conſolent ſi fort, ſi mon eſtat & mon ſexe me l'euffent permis: car ſans cet inconvenient j'avois aſſez ſujet de chercher de ſemblables perſonnes pour aſſeurer les craintes dans leſquelles mon ame a veſcu pendant quelques années. Et puis que je n'ay pas mérité cela, j'ay reçu de la conſolation du commandement que le Seigneur Don Teuton m'a fait de vous eſcrire la preſente, n'ayant pas oſé autrement prendre la liberté de le faire; mais me conſiant en l'obeïſſance, j'eſpere que cette Lettre me profitera, afin que voſtre Reverence ſe ſouvienné de me recommander à noſtre Seigneur, j'en ay

grand besoin , pour le peu de vertu que j'ay , estant exposée aux yeux du monde , sans avoir aucun soin de faire serieusement quelque peu de ce que l'on pense de moy.

2. Si je pouvois entendre vostre Reverence , cela suffiroit pour mon bien & pour mon profit , & l'aumosne que vous me feriez par vos discours , feroit que j'apprendrois de vous , qui sçavez si bien ce qu'il y a en Dieu ( & la difficulté qu'il y a d'aller à luy , apres une mauvaise vie ) le moyen de m'en approcher : Bien que je sois fort meschante , j'ay pris plusieurs fois la hardiesse de demander à Dieu que vostre vie soit fort longue , & la grace que je demande à sa divine Majesté , c'est que vous augmentiez tousiours en Sainteté , & en son amour.
- Amen.*

*Vostre indigne Servante,*

TERESE DE JESUS

*Carmelite.*

Je crois que le Seigneur Don Teuton est de ceux qui se trompent pour ce qui me regarde , il m'affeure qu'il vous aime beaucoup. Pour vous acquitter de cette obligation , dont vous luy estes redevable , vous estes obligé de l'avertir de n'estre pas si credule sans sujet.

### R E M A R Q U E S.

- I. C Ette Lettre s'adresse au Venerable Pere Maistre Louis de Grenade , l'honneur du sacré Ordre de S. Dominique , gloire de l'Espagne , & mesme de l'Eglise Universelle , qui peut se resioüir grandement d'avoir eu un Enfant si illustre.

Le Licentié Louis Mugnos , mon grand Amy , & Ministre du Grand Conseil des Finances , homme  
d'un

d'un grand eſprit & d'un jugement excellent, a eſcrit la Vie de ce grand perſonnage avec un ſtile fort relevé : c'eſt pourquoy il ſeroit ſuperflu de parler icy de ce grand homme, qui a eſté ſi juſtement honoré & reveré dans tous les ſiecles, ſes Oeuvres publient ſes vertus, & les ames qu'il a gagnées à Dieu font voir la force efficace que la Grace divine communiqua à ſa tres-eloquente plume. L'on rapporte que ſon ame apparut à une perſonne d'une vertu ſignalée, avec un manteau de gloire, ſemé d'innombrables eſtoiles, & on luy fit entendre que ces eſtoiles eſtoient les ames que ſes ſaints Eſcrits avoient amenées à la gloire.

Sainte Tereſe eſcrit à ce ſaint Perſonnage, parce que les gens de bien ſe cherchent toujours, & ils en ont beſoin pour ſe defendre des méchans qui les cherchent auſſi toujours, mais c'eſt pour les perſécuter. 3.

Elle declare dans le premier nombre le grand deſir qu'elle avoit de le voir, je ne m'en eſtonne pas, qui eſt celuy qui ne deſireroit pas de voir & d'entendre parler celuy dont il admire les Eſcrits ? Il n'y a perſonne qui ne deſire d'oüir celuy qui conſole dans la lecture quel'on fait de ſes Oeuvres : & ſi les Orateurs faiſoient de grands voyages pour entendre la parole de ceux dont ils liſoient les Livres : à plus forte raiſon les grands Saints, pour eſcouter la voix de celuy qui les touche ſi fort par les Eſcrits, puis que ceux-là trouvoient dans l'Orateur profane une langue eloquente, accompagnée ſouvent d'une vie relâchée, & que ceux-cy trouvent dans le ſaint Orateur toujours la Sainteté avec l'Eloquence. 4.

Il y a cette difference entre les Saints qui ſont ſçavants, & ceux qui ne le ſont pas, quel'on peut chercher les premiers pour les entendre & pour les voir; mais ceux qui n'ont l'opinion d'eſtre Saints que dans les belles actions qu'ils font, on les peut chercher ſeulement pour les voir, non pas pour les entendre; de ſorte que ſi ſainte Tereſe vivoit à preſent, je l'irois voir, pour éloigné que je fuſſe d'elle: Car quand je ne la trouverois pas Sainte, je la trouverois ſçavante & ſpirituelle, pour me conſeiller le meilleur chemin du Ciel; mais ſi c'eſtoit un autre qui n'eut point ſon en-

tendement ny fa grace, si je ne la trouvois pas Sainte, tout mon voyage seroit inutile, parce que je ne la trouverois ny Sainte, ny sçavante.

6. C'est pour ce sujet que la Sainte desiroit de voir le Pere Louis de Grenade : Et c'est pour ce sujet aussi que le tres-prudent Roy Philippes II. le fut voir dans sa chambre, quand il alla à Lisbonne, d'autant qu'il desiroit voir celuy dont il prenoit tant de plaisir à lire les Ouvrages.
7. La Sainte fait voir dans le second nombre son humilité, en ce qu'elle prie ce grand homme de ne la pas oublier dans ses Oraisons, dont elle advoüe avoir un grand besoin. Son humilité paroist aussi en ce qu'elle le conjure de ne pas adjouster foy à ce que le Seigneur Don Teuton luy escrivoit ; mais au contraire, qu'il taschast de l'en desabuser. D'où l'on peut bien juger du grand desir, & de la grande soif que sainte Terese avoit d'estre mesprisée, puis que les loüanges tourmentoyent furieusement son ame : Et c'est icy le tesmoignage le plus asseuré de la veritable pieté de faire amitié avec les affronts, & de declarer une guerre & une inimitié ouverte aux honneurs.

## L E T T R E X V.

*Au Reverend Pere Pierre Ibagnes, de l'Ordre de S. Dominique, Confesseur de la Sainte.*

### J E S U S.

**L**E Saint Esprit soit toujours avec vostre Reverence.

1. Il ne seroit pas mal de vous représenter avec exageration le grand service que vous me rendriez de me recommander à Dieu, pour vous obliger d'en avoir un soin tout particulier, & si vous sçaviez ce que j'ay souffert, de me voir escrite sur le papier,

papier, & d'avoir rappellé à ma memoire toutes mes miſeres, qui ſont en ſi grand nombre, vous le feriez ſans doute, bien que je puiſſe dire avec verité, que j'ay eu plus de repugnance d'eſcrire les faveurs que noſtre Seigneur m'a faites, que les offenſes que j'ay commiſes contre ſa divine Ma-  
jeſté.

Je me ſuis eſtenduë dans ce diſcours comme vous m'aviez commandé, mais je l'ay fait à condition que vous deſchirez, comme vous me l'avez promis, ce que vous ne trouverez pas bon. Je n'avois pas encore achevé de le repaſſer apres l'avoir eſcrit, quand vous l'avez enuoyé querir. Il ſe pourra faire que je ne me fois pas bien expliquée en de certains endroits, & que j'aye repeté pluſieurs fois la meſme choſe, d'autant que j'ay eu ſi peu de temps pour cela, que je ne pouvois pas lire ce que j'eſcrivois. 2.

Je vous ſupplie de le corriger, & de le faire copier, ſi tant eſt qu'on le doive envoyer au Pere Maiſtre Avila, parce que quelqu'un pourroit connoiſtre mon caractere. Je deſire beaucoup qu'on faſſe en forte qu'il voye mon Livre, puis que j'ay commencé de l'eſcrire à ce deſſein, & pourveu qu'il juge que je vas par un bon chemin, je demeureray toute conſolée, d'autant qu'il ne me reſte plus rien à faire pour eſtre eſclaircie. 3.

Faites en tout ce que vous trouverez bon, & conſiderez que vous eſtes obligé d'aſſiſter celle qui vous ſie ſon ame de la forte: je vous recom-  
manderay toute ma vie à noſtre Seigneur. C'eſt pourquoy haſtez-vous de ſervir ſa Maieſté, pour me faire en ſuite faveur: car vous verrez par ce qui eſt contenu dans ce Livre, les avantages que  
H 4 l'on



l'on a de se donner entierement ( comme vous avez desja commencé ) à celuy qui se donne à nous fans mesure : Qu'il soit beny à jamais. J'espere en sa Misericorde de nous voir ensemble avec luy, où nous connoissons tous deux plus à descouvert les grandes graces qu'il nous a faites , & nous le louerons durant toute l'Eternité

*Vostrre indigne Servante,*

TERESE DE JESVS.

### R E M A R Q U E S.

1. C'ETTE Lettre se trouve imprimée avec les Oeuvres de la Sainte, à la fin du Livre de sa Vie. Elle est aussi au commencement de certains cahiers escrits, touchant les faveurs qu'elle receut de nostre Seigneur, lesquels ont esté recueillis par le tres-docte Pere Louïs de Leon, l'un des plus grands Personnages que l'Ordre Illustre de saint Augustin ait produit en ce siecle : Il fut l'un des premiers qui approuva avec un style elegant, la Vie & les Oeuvres de sainte Tereze, pour les faire imprimer.
2. LA Sainte escrit au Pere Presenté, Pierre Ibagnes, son Confesseur, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Ce fut le premier qui ayant entendu de la bouche de la Sainte sa Vie admirable, en conceut une grande opinion, & luy commanda de l'escire. L'Eglise luy est obligée, pour avoir esté la cause que ce grand effort qui a conduit tant d'ames à la gloire, se soit descouvert.
3. On est aussi obligé à ce docte Religieux de la dernière resolution que sainte Tereze prit d'entreprendre la Reforme : car suivant que la Chronique le rapporte, la Sainte vint un jour à parler de cette affaire à Madame Guiomar de Ulloa, & à une de ses Nièces, qui s'appelloit Marie d'Ocampo, qui estoit pour lors en habit seculier, dans le Monastere de l'Incarnation, d'où elle sortit pour estre Religieuse dans celuy de S. Joseph,

Joseph, & s'appella Marie Baptifte, à laquelle la Sainte escrivit plusieurs Lettres pendant qu'elle estoit Prieure du Convent de Valladolid, & dans ces Lettres l'on void clairement la perfection de sa Vie. Lors qu'elle mourut (ce fut à Valladolid) elle merita de voir à son chevet le tres-pieux Roy Philippes III. & la Reine Marguerite sa femme, luy demandant des faveurs du Ciel, pour leurs Enfans & pour leurs Royaumes. Or apres qu'elles eurent beaucoup parlé des difficultez de cette entreprise, elles se resolurent de faire ce que le Pere Ibagnes leur conseilleroit, parce que le Pere Baltazar Alvarez, qui estoit le Confesseur de la Sainte, y trouvoit tant de difficultez, quoy que d'ailleurs il le fouhaitast beaucoup, qu'il croyoit que l'on n'en pouvoit pas venir à bout. C'est pourquoy il luy commanda de n'y plus penser. Mais la Sainte ayant communiqué cette affaire à ce saint Religieux, & luy ayant déclaré le sentiment de son Confesseur, il luy demanda huit jours de terme pour la recommander à Dieu: & apres les huit jours il revint, l'encouragea & la persuada de commencer cette entreprise, comme la Sainte le rapporte dans le Chapitre 31. de sa Vie, & les Chroniques, dans l'endroit où elles parlent de cette Fondation de S. Joseph. Neantmoins la Sainte pour ne pas aller contre le sentiment de son Confesseur, ne voulut pas faire aucune diligence, qu'elle n'en eut auparavant la permission.

J'advoüe que je ne m'estonne point de ce que le Pere Balthazar Alvarez tenoit une entreprise si difficile pour impossible: car il y avoit une infinité de raisons pour cela, & je ne m'estonne pas non plus que le Pere Presenté Pierre Ibagnes, fut d'un sentiment contraire; parce qu'il se peut faire que Dieu luy avoit fait connoistre que cela estoit possible; mais ce qui me surprend, c'est de voir trois femmes enfermées dans une chambre du Monastere de l'Incarnation d'Avila; dont l'une estoit une pauvre Religieuse, à sçavoir sainte Terefe: l'autre une Veuve de qualité de la ville de Toledé, qui s'appelloit Madame Guiomar: & la troisième une jeune Fille, Nièce de sainte Terefe, lesquelles consultent ensemble, & traittent fort à loisir de reformer

reformer un Ordre, comme celuy de Nostre Dame du Mont-Carmel: Ordre qui est si ancien, si illustre, où il y a tant de gens sçavans, tant de viellards, tant de sages Religieux, & tant de saints Personnages illustres en toute sorte de vertu; c'est ce que je ne puis com-  
 Lib. 1. prendre. La Chronique dit que la Nièce de la Sainte  
 c. 35. luy offroit mille escus, afin qu'elle ne perdit pas cou-  
 v. 6. rage, & la Veufve luy promettoit d'y employer tout son pouvoir, & tout son credit: Voyez, s'il vous plaist, dequoy pouvoient servir mille escus, & le pou-  
 voir d'une honneste Vefve, pour une entreprise si grande & si difficile.

4. Si toutes les Universitez du monde se fussent pour lors assemblées pour entendre la conversation & la consultation de ces trois femmes: qui est l'homme docte qui n'auroit pas dit, ou qu'elles estoient folles, ou qu'il falloit les separer & les renvoyer chacune en son estat, sainte Terefe à sa cellule, la Veufve à sa maison, & la Fille à celle de sa Mere, sans qu'on parlast plus de cette matiere: Et nonobstant cela, Dieu fit paroistre sa Sageffe & son Pouvoir par le moyen de cette assemblée, laquelle estoit une resverie pour le monde, mais un mystere à l'égard de Dieu; de sorte que Dieu se servit de cette conversation pour élever un edifice si grand & si admirable, qu'à peine peut-il estre contenu dans les termes du monde, puis que l'on void tenez par toute l'Europe, non pas des Monasteres, mais des Estoilles & des Astres brillans, qui esclairent ceux qui sont plongez dans la vanité du monde, & qui font disparoistre leurs erreurs ordinaires par les rayons de leur doctrine, & de leur sainte vie.

6. Qui dira que ce commencement de Reforme n'est pas ce grain de moustarde, qui estant le moindre de toutes les semences, devient apres le plus grand de tous les arbres de la terre? Qui ne dira que l'Apôstre Saint Paul vouloit parler de ce grand ouvrage, quand il dit: *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia*; Dieu a choisi les choses les plus basses & les plus foibles pour triompher des plus puissantes, qu'il semble impossible de pouvoir vaincre.

7. Qui ne dira que JESUS-CHRIST vouloit encore par-  
 ler

ler de cette admirable entreprise, quand il remercia son Pere, & luy dit : *Confiteor tibi Pater quia abscondisti hac à sapientibus & revelasti ea parvulis.* Je vous remercie, mon Pere, de ce que vous n'avez pas esclairé les sages, & avez respandu vos lumieres sur les petits.

*Matt. 11 v. 25.*

Ce sont icy les victoires & les triomphes de la grace. C'est icy le doigt invisible de sa Toute-puissance. Ce sont icy les merites d'un JESVS Crucifié, qui par des instrumens foibles & fragiles, vient à bout des entreprises les plus infurmontables, affoiblissant le fort par le foible, & faisant du petit le grand; afin que le monde connoisse & soit persuadé que ce n'est pas icy un ouvrage de la nature, mais de la grace; afin que la sagesse humaine s'humilie, & vienne à connoistre que sans Dieu il n'y a que del'ignorance, afin que la grandeur humaine se profter, ne devans cette forte, sainte & souveraine bassesse.

8.

Ce Pere de l'Ordre de saint Dominique n'encouragea pas seulement la Sainte à commencer la Reforme, mais il l'assura qu'elle viendroit heureusement à bout de cette entreprise; ce qu'elle declare par ces paroles.

„ Ce saint personnage de l'Ordre de saint Dominique,  
 „ ne laissoit pas d'estre aussi assure que moy, que la  
 „ Reforme se feroit, & comme je n'y voulois point  
 „ entendre, pour ne pas aller contre l'obeissance que  
 „ je devois à mon Confesseur, il negocioit avec ma  
 „ Compagne, & ils escrivoient à Rome, & cher-  
 „ choient des moyens, & le reste. Et dans un autre en-  
 „ droit, la Sainte parle de ce Religieux en cette sorte:  
 „ Je vis Nostre Dame qui le couvroit d'un manteau  
 „ tres-blanc, pour marque qu'elle conserveroit son  
 „ ame pure & nette à l'advenir, & qu'il ne tomberoit  
 „ point en peché mortel: Elle me dit qu'elle luy don-  
 „ noit ce manteau en recompense du service qu'il  
 „ nous avoit rendu, en nous aydant à faire cette Mai-  
 „ son. (elle parle du Convent de saint Joseph d'Avi-  
 „ la) Apres elle adjouste: Je suis assuree que cela ar-  
 „ riva ainsi, car il mourut de là à peu d'années: Et le  
 „ temps qu'il vescu, il fit de si grandes penitences,  
 „ que sa vie & sa mort furent accompagnée d'une  
 „ grande Sainteté, en forte qu'on n'en doit point dou-  
 „ ter selon les apparences qu'il y en a. Un Religieux

*Liv. de sa vie Chap.*

33.

*Liv. 1. de sa Vie, Chap.*

38.

„ qui

„ qui avoit assisté à sa mort, m'assura qu'il luy avoit  
 „ dit avant que d'expirer, que saint Thomas d'Aquin  
 „ estoit avec luy. Il m'est apparu depuis avec une  
 „ grande gloire, & m'a dit certaines choses. Il estoit si  
 „ fort attaché à l'Oraison, que voulant s'empescher  
 „ quand il mourut de la faire, à cause de sa grande foi-  
 „ blese il ne pouvoit pas. Il m'escrivit un peu aupara-  
 „ vant que de mourir, & me demandoit quel moyen  
 „ il prendroit pour s'empescher du ravissement, parce  
 „ qu'en sortant de dire la Messe, il demuroit extasié  
 „ durant quelque temps, sans qu'il le pût éviter: En-  
 „ fin Dieu luy donna la recompense de tant de servi-  
 „ ces qu'il luy avoit rendus. Toutes ces paroles sont  
 tirées de la vie de la Sainte, par où l'on peut juger de la  
 grande pieté de ce sçavant & saint Religieux.

9. Bien qu'il soit veritable que la Sainte escrivit la pre-  
 miere fois sa Vie, à la sollicitation de ce Pere Presenté,  
 qui estoit son Confesseur: plus de dix ans apres neant-  
 moins, elle l'escrivit pour une seconde fois, la divi-  
 fant en Chapitres, & y adjoustant certaines choses. Ce  
 fut par le commandement d'un autre Religieux de  
 l'Ordre de saint Dominique, son Confesseur, qui  
 s'appelloit le Pere Garcie de Toledé, homme docte  
 & spirituel, Religieux du Convent d'Oropese. C'est  
 pourquoy nous sommes obligez à ces deux grands  
 hommes, d'une Religion si illustre, d'avoir l'une &  
 l'autre Vie de cette Sainte.

10. Dans le premier nombre, la Sainte dit qu'elle avoit  
 eu plus de repugnance à escrire les faveurs que Dieu  
 luy avoit faites, que non pas les fautes qu'elle avoit  
 commises: Ce sont des parolés fort discrettes & spiri-  
 tuelles, car elle ne pouvoit retirer de voir ses fautes  
 qu'une profonde humilité: & comme la Sainte estoit  
 humble, elle souhaitoit de se voir humiliée; mais elle  
 apprehendoit en se voyant favorisée de Dieu, & beau-  
 coup plus en se voyant élevée à de si grandes graces:  
 car l'ame qui va le droit chemin du Ciel, se reserve des  
 faveurs pour l'Eternité, & choisit les peines pour cette  
 vie: Elle veut que tout le monde la persecute & l'affli-  
 ge, & ne craint rien plus que d'estre estimée, louée,  
 & dans l'approbation du monde.

Elle

Elle le prie dans le nombre fecond de déchirer tout ce qui fera dans fon Livre qui luy semblera n'estre pas profitable au service de nostre Seigneur. Celuy qui ne veut pas manquer en doit user de la forte, & par vne veritable soumission, il doit se rapporter de ce qu'il a escrit à un homme sc̄avant & spirituel, telle que l'estoit ce saint personnage. II.

En suite elle luy demande dans le troisieme nombre, qu'il fasse tenir sa Vie au Pere Maistre Jean d'Avila, estoille brillante, qui esclairoit pour lors dans l'Andalousie, non seulement l'Espagne, mais encore toute l'Eglise. Le Licentié Louis Mugnos, mon Amy, a escrit sa Vie, par laquelle l'on verra le soin que la Sainte avoit de chercher la verité, puis qu'elle se mettoit entre les mains de cet homme éminent en vertu & en pieté. Elle dit qu'après sa Censure il ne luy reste rien à faire pour estre en repos, d'autant qu'une ame ayant fait ce qui est necessaire pour s'asseurer dans ce qu'elle a fait; Elle ne doit plus avoir de soin, au contraire, elle doit commencer à se consoler, & à mettre toute sa confiance en Dieu, qui n'abandonnera jamais celuy qui fait tout son pouvoir pour le chercher dans la verité: 1. Cor. *Fidelis autem est Deus, & non patietur vos tentari supra id quod potestis.* 10. v. 13.

Dans le quatrieme nombre, elle se remet entre les mains de son Confesseur, & luy represente l'obligation qu'un Pere spirituel a d'assister celle qui se soumet sincerement à luy; & parce que son ardente charité ne se peut pas contenir dans ses propres limites, elle l'exhorte à devenir un grand Saint. Enfin elle nasquit pour estre la Maistresse de la pieté dans le monde, & Dieu la crea pour cela. C'est pourquoy je ne m'estonne pas si Dieu la fait passer de l'esprit humble d'une simple Escoliere, à un zele & un esprit saint d'une grande Maistresse, pour éclairer & persuader le monde. 13.



## L E T T R E X V I.

*Au Reverend Pere Maître Dominique Bagnes, de l'Ordre  
des Freres Prescheurs. Confesseur de la Sainte.*

## J E S U S.

1. **L**A Grace du Saint Esprit soit avec vous, & avec mon ame.

Tout ce qui se fait de merueilleux pour l'amour de Dieu, ne nous doit pas surprendre, puis que l'amitié que j'ay pour le Pere Dominique, a tant de pouvoir sur moy, que ce qu'il trouve bon, je le trouve aussi bon, & que je veux tout ce qu'il veut. Je ne sçay à quoy cet enchantement doit aboutir.

2. Celle que vous appelez vostre Parde, nous a grandement contentées : elle est tellement ravie de joye depuis qu'elle a pris l'habit, que nous en louïons toutes Dieu : Je crois que je n'auray pas courage de la faire Sœur du voile blanc, en consideration de ce que vous avez fait pour son bien; de sorte que je suis resoluë de luy faire apprendre à lire, & nous ferons apres suivant ce que nous verrons qu'elle fera.

3. Mon esprit à fort bien connu le sien sans luy avoir parlé; & depuis son entrée elle a causé à une Religieuse tant de ferveur & esprit d'Oraison qu'elle ne sçay ou elle en est. Assurez-vous, mon Pere, que ce m'est un contentement indicible, toutes les fois que je reçois des Filles qui n'apportent rien au Convent, & que je les reçois seulement



ment pour l'amour de Dieu. Tellement que quand je vois qu'elles n'ont pas dequoy pour entrer dans un Convent, & qu'elles ne peuvent pas fuivre leur vocation, faute d'argent, je connois que Dieu me fait une grace toute particuliere de me les adreſſer, afin que je leur procure ce bien, ſi je pouvois faire qu'elles fuſſent toutes receuës de la ſorte, j'en ſerois grandement ravie. Il ne me ſouvient pas toutesfois d'en avoir refusé aucunes, pour n'avoir pas dequoy; pourveu qu'elle m'ait contentée.

J'ay receu une ſatisfaction toute particuliere, de voir les grandes faveurs que Dieu vous fait, de vous employer dans de ſemblables œuvres; J'ay eſté auſſi toute conſolée de recevoir cette pauvre Fille. Vous eſtes devenu le Pere de ceux qui peuvent peu; & la charité que noſtre Seigneur vous donne pour cet effet, me reſioüit tellement, que je feray toutes choſes pour vous ayder dans de ſemblables actions, ſi je puis le faire. La Compagne de celle que nous avons receuë, & qui l'accompagna juſqu'à la porte du Convent, pleura tant, que je penſay qu'elle ne finiroit jamais de pleurer: je ne ſçay pour quel ſujet vous me l'avez envoyée icy.

Le Pere Viſiteur a des-jà donné la permiſſion, & c'eſt un commencement pour en obtenir davantage, avec l'ayde de Dieu, & peut-eſtre pouray-je recevoir cette pleureuſe, ſi vous l'agreez, aprez quoy j'en auray aſſez pour le Convent de Segovie.

La Parde a trouvé en vous un bon Pere; elle dit qu'elle a peine de ſe perſuader qu'elle ſoit Carmelite. C'eſt un ſujet de louer Dieu, que

que de voir la joye qu'elle a. J'ay beny sa divine Majesté, d'avoir veu icy vostre petit Neveu, qui est venu avec Madame Beatrix, & je me suis grandement resioüie de le voir. Pourquoy m'aviez-vous caché qu'il deût passer par icy.

7. Je considere aussi cette Sœur que nous avons receüe, pour avoir demeuré avec cette sainte Amie que j'avois, & que vous connoissiez bien. Sa Sœur m'escrit, & m'offre beaucoup de choses. Je luy responds qu'elle m'attendrit. Il me semble que je l'aime beaucoup plus que quand sa Sœur estoit en vie. Vous sçavez bien comme vous avez eu un suffrage dans l' Election de Prieur du Convent de S. Estienne: tous les autres ont donné leur voix à celui qui est à present Prieur. J'ay esté edifiée de les voir si conformes.

8. Un Religieux de vostre Ordre, nommé le Pere Melchior Cane, me vint hier visiter: je demeuray quelque temps avec luy, & luy dis que s'il y avoit dans son Ordre plusieurs esprits de sa force, vous pourriez faire des Convents où il n'y auroit que des Contemplatifs.

9. J'ay escrit à Avila, afin que ceux qui vouloient faire le Convent dont vous me parlez, ne perdent point courage, pour voir que nous n'avons pas icy tout ce qui nous est necessaire; car je desire beaucoup qu'on le commence au plustost; Pourquoy ne me parlez-vous point de ce que vous avez fait? Je prie Dieu qu'il vous fasse un aussi grand Saint comme je le desire. J'ay envie de vous parler quelque jour de ces apprehensions que vous avez. Vous ne faites que perdre le temps de vous y amuser: Et vous ne me voulez pas croire, parce que vous n'estes pas assez humble.

Le Pere Melchior, dont je viens de parler, agit bien mieux : car il dit qu'il a retiré un grand avantage pour m'avoir parlé une fois à Avila, & il luy semble qu'il n'y a point d'heure qu'il ne m'ait devant ses yeux. O qu'elle pieté est la sienne! ô la belle ame que Dieu possède dans ce Religieux! Il m'a grandement consolée; mais il semble que je n'aye rien à faire que de vous rendre compte de la pieté des autres. Demeurez avec Dieu, & luy demandez de me faire la grace que je ne m'efgare point en aucune chose de la sainte volonté. C'est aujourd'huy Dimanche, & sur le soir.

Vostre indigne Servante,  
TERESE DE JESUS.

## R E M A R Q U E S.

**D**E toutes les Lettres que nous avons de sainte Terefe, nous n'en trouvons le dessus que de deux, dont celle-cy en est une. Le dessus de laquelle est de cette sorte : *Au tres-Reverend Seigneur, & mon Pere, le Pere Maistre Frere Dominique Bagues, mon Seigneur.* Ce qui marque bien l'amour & la veneration que la Sainte avoit pour cetres-devot Religieux. 1.

Ce grand Docteur & illustre personnage, fut le premier Professeur de Theologie en l'Université de Salamanque; les Livres duquel font voir l'excellence de sa belle & veritable doctrine, & sa reputation jointe à cette Lettre de la Sainte, tesmoigne la grandeur de sa pieté, & de sa sainteté.

Ce grand homme fut le premier qui defendit à Avila, contre tous les Religieux & le peuple de cette ville, la Maison des Carmelites Deschauffées, qui est celle de saint Joseph, que la Sainte avoit fondée : Tellement que par une belle & docte remonstrance qu'il fit à ce Peuple émeu, & qui est rapportée dans la Chronique, il arresta luy seul la resolution que l'on avoit prise d'a- 2.

battre le Monastere, pour n'avoir pas esté basty avec le consentement de toute la Ville.

L'on void bien par là que cette sainte Reforme est redevable de ses commencemens à l'Ordre illustre de saint Dominique, qui par le moyen de cet esprit eminent que Dieu luy communiqua, previt deslors les grands avantages que l'Eglise recevroit de l'avancement & de l'accroissement de cette arbre, & que partant il falloit empescher que la scie de la contradiction le coupa imprudemment en sa naissance.

3. Ce mesme Religieux estant son Confesseur, luy ordonna d'escrire le Livre admirable du chemin de perfection: Et nous luy sommes redevables de cette instruction celeste, dans laquelle on ne lit pas seulement la perfection, mais on la voit pratiquée, on la reçoit, & on l'append, de sorte que je puis dire qu'on apprend la Perfection du Traitté, en lisant le Traitté de Perfection.

4. Sainte Terese fut si affectionnée à l'Ordre de saint Dominique, qu'elle avoit accoustumé de dire avec beaucoup de grace, qu'elle estoit *Dominica in Passione*, voulant dire qu'elle estoit Dominiquaine d'inclination; c'estoit un equivoque fort naturel à sa subtilité & à sa grace.

Et veritablement je ne m'en estonne pas, car qui est celuy qui n'aimera pas cette sacrée Religion? Qui est celuy qui ne sera pas non seulement *Dominica in Passione*, mais *omnes Dominica per annum*, pour honorer un Ordre, qui est le Rempart & le Maistre universel de la Foy, qui est le Defenseur des veritez Catholiques contre les Heretiques, qui est la Lumiere de la Theologie Positive & Scolastique, qui est la Source & la Fontaine, où l'on puise la belle & veritable Morale, qui estant sainte, destachée & dépoüillée de tous les interests humains, communique aux ames les brillans rayons d'une doctrine assuree. J'advouë que sans considerer que saint Dominique, cet Apostre d'Espagne, a esté Prebendier dans la sainte Eglise d'Osme, que je fers indignement. J'advouë, dis-je, que ses Enfans doivent estre aimez, imitez & respectez, pour ressembler si fort à leur Pere.

Cette

Cette Lettre eſt eſcrite avec un ſtile ſi laconique & ſi concis que ſa brievete en eſt admirable. Il ſemble qu'elle l'eſcrivit pendant qu'elle eſtoit à Segovie, où elle receut ſans doute une Fille qui luy avoit eſté recommandée par le Pere Maiſtre Bagnes, & c'eſt celle qu'elle appelle voſtre Parde, peut-eſtre parce qu'elle eſtoit griſe dans la couleur du viſage ( car *parde* en Eſpagnol ſignifie griſ ) ou parce qu'elle portoit un habit griſ, ou pluſtoſt parce que c'eſtoit-là ſon ſurnom.

Dans le premier nombre elle donne à connoiſtre que ce Pere avoit trouvé bon qu'elle fit certain exercice interieur qu'elle faiſoit pour luy obeyr, & elle l'oblige merveilleuſement de dire qu'elle fait pour luy ce qu'elle fait pour Dieu, & que c'eſt une choſe ſurprenante de ſe voir ſi ſoumiſe en tout à ſon ſentiment. Ainſi elle ſ'humilie comme eſtant Sainte, connoiſſant ſa propre volonté, & elle demande à ce Maiſtre ſpirituel le remede, luy declarant ſa reſignation.

Dans le ſecond nombre elle dit que la Novice qu'elle venoit de recevoir l'avoit fort contentée, qu'elle ne veut pas qu'elle ſoit Sœur du voile blanc, & que cette Fille eſt fort ſatisfaite de ſe voir avec l'habit & dans le Convent. Il eſt certain que la Novice qui eſt contente & qui eſt auſſi dans l'approbation d'une ſi Sainte Supérieure, fera profeſſion.

Dans le 3. nombre elle declare la grande joye qu'il y a d'aſſiſter une ame, & le peu de conſideration que l'on doit faire de l'argent quand il ſ'agit de la faire jouir du prix ineſtimable de la Redemption; c'eſt ce qu'on devroit pratiquer dans tous les Convents des Religieuſes, & ne pas laiſſer perdre une Fille, parce qu'elle n'a point d'argent; mais le malheur eſt que l'on ne peut pas toujours faire ce que l'on devroit.

Dans le nombre 4. la Sainte ſe reſioiit de ce que ce ſçavant Homme ſ'employe à des Oeuures ſi pieuſes & ſi ſaintes; elle l'en remercie & l'en eſtime beaucoup; & au lieu qu'il devroit remercier la Sainte de la faveur qu'elle luy fait de recevoir cette Fille à ſa conſideration ſans dot, elle le remercie de ce qu'il la luy preſente ſans dot. Par où cette grande Maiſtreſſe de pieté & de Fondations donne à entendre qu'il eſt beaucoup plus im-

portant aux Convents d'estre riches en vertu qu'en argent.

10. A la fin de ce mesme nombre elle parle de celle qui accompagna la Novice, & qui ne se laissoit point de pleurer; & comme elle declare avec une grace merveilleuse dans le 5. nombre, la Compagne ne pleuroit pas de ce que son Amie estoit dans le Convent, mais de ce qu'elle demeroit dehors, car la Sainte dit apres qu'elle verra si elle pourra recevoir cette pleureuse.

Ce qui est au commencement du 7. nombre n'est pas trop facile à entendre, & il n'est pas beaucoup necessaire de le sçavoir; cette election dont elle parle estoit pour faire le Prieur de S. Estienne, qui est le Convent de Salamanque del'Ordre de S. Dominique, qui n'en a pas un plus beau, ny plus Regulier, ny plus sçavant dans toute l'Europe.

11. Dans le 8. nombre elle parle du tres-Reverend Pere Maistre Melchior Cane, ce n'estoit pas le tres-Illustre & tres-Docte Evesque des Canaries, qui avoit le mesme nom & estoit du mesme Ordre; mais c'estoit son Neveu, Personnage fort vertueux & des plus Illustres en Sainteté que cet Ordre ait eu en ces temps-là, la Chronique en fait mention, & nous y renvoyons le Lecteur.

Tom. 4.  
lv. 4.  
ch. 31.

---

## L E T T R E X V I I .

*Au Tres-Reverend Pere Prieur de la Chartreuse  
des Grottes de Seville.*

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Esprit soit avec vostre Reverence.

- I. Que vous semble-t'il, mon Pere, du desordre qu'il y a dans cette pauvre Maison du Glorieux S. Joseph? Que vous semble-t'il de ceux qui ont  
traitté



traitté & qui traittent ſi mal ces pauvres Religieufes ? Et quel jugement faites-vous de ces peines interieures, de ces perfecutions & de ces inquietudes qu'elles ſouffrent depuis un ſi long-temps, de ceux-là meſme qui les devroient conſoler ? Il me ſemble que ſi elles ont beaucoup demandé à Dieu ces travaux, elles en ſont ſorties à leur honneur ; Dieu en ſoit beny.

A vous parler franchement je ne tire pas beaucoup de peines de celles qui y ſont allées avec moy, meſme quelquefois je ſuis bien aife de voir les grands avantages qu'elles retiront de cette guerre que le Demon leur fait ; mais je m'afflige pour celles qui ont du depuis pris l'habit. Car quand il faudroit qu'elles s'exerçaſſent à acquerir le repos & à apprendre ce qu'il faut faire dans l'Ordre, elles en ſont deſtournées par ces perfecutions, qui leur peuvent cauſer de grands dommages comme à des ames nouvellement venues au ſervice de Dieu. Je prie ſa divine Majeſté d'y mettre ordre. Je vous aſſeure qu'il y a long-temps que le Demon fait ſes efforts pour les troubler. J'avois eſcrit à la Prieure de vous communiquer toutes ſes peines, peut-eſtre qu'elle n'a pas oſé le faire ; je recevrois une tres-grande conſolation de vous pouvoir parler clairement & ouvertement ; mais je n'oſe pas de peur que ma Lettre ſoit ſurpriſe, meſme je n'en aurois pas tant dit ſi je ne vous l'envoyois par un Meſſager aſſeuré.

Ce jeune Garçon qui vous la rendra m'eſt venu demander ſi je connoiſſois à Seville quelqu'un qui luy peuſt ſervir de Reſpondant pour entrer dans le ſervice de quelque Maiſtre, d'autant qu'il ne peut pas demeurer dans ce Pays qui eſt trop froid



pour luy, & qui luy fait beaucoup de mal, encore qu'il en soit natif. Il a servy un Chanoine de cette Ville qui est mon Amy & qui m'asseure qu'il est vertueux & fidele. Il sçait fort bien escrire & chiffrer. Je vous prie pour l'amour de Dieu de me faire la faveur de le loger, si l'occasion s'en presente, vous rendrez un service à Dieu assez considerable; & s'il est besoin vous respondrez, s'il vous plaist, pour luy de tout ce que je vous viens de dire. Vous le pouvez faire avec seureté : car celuy qui m'en a parlé ne me sçauroit dire que la verité.

4. Je fus bien aise quand il me parla du dessein qu'il avoit d'aller à Seville pour trouver une si bonne occasion de me consoler avec vous, & de vous prier de faire en sorte que la Prieure passée lise ma Lettre & toutes celles qu'on luy envoie de ces quartiers. Car je ne doute pas que vous ne sçachiez desia comme on l'a deposée de sa Charge, & que l'on a mis à sa place une de celles qui avoient pris l'habit dans ce Convent. Je ne vous dis point plusieurs autres persecutions qu'elles ont endurées, jusques-là mesme qu'on leur a fait rendre les Lettres que je leur ay escrites, qui sont à present entre les mains du Nonce.

5. Ces pauvres Filles ont bien eu faute de quelqu'un qui leur donnast quelque conseil : car les Advocats de ce Pays sont estonnez des choses qu'on leur a fait faire par la crainte des Excommunications. J'apprehende bien qu'elles n'ayent dit beaucoup de choses contre leur conscience (peut-estre qu'elles ne se sont pas bien expliquées) parce qu'il y avoit des choses dans leurs depositions qui sont tout à fait fausses, d'autant que j'estois pour lors dans le Convent, & telle chose

chofe n'est jamais arrivée; mais je ne m'eftonne pas qu'on leur aye fait dire tant de fauffetez & d'extravagances, d'autant qu'il y eut certaine Religieufe qui fut examinée & interrogée fix heures durant, & quelqu'une de celles-là, faute d'avoir du jugement aura figné tout ce qu'ils auront voulu; nous en avons profité icy, parce que nous avons pris garde à ce que nous avons figné, ainfi il n'y a rien eu à dire.

Depuis un an & demy nostre Seigneur nous a affligées de toutes les façons; mais je fuis tres-perfuadée qu'il protegera fes Serviteurs & fes Servantes, & qu'on defcouverra tous les pieges que le Demon a dressez dans ce Convent de Seville. Le Glorieux S. Joseph fera voir la verité au net, & l'on connoiftra la vertu de ces Religieufes qui font forties d'icy pour aller fonder cette Maifon: car pour celles qui y ont pris l'habit je ne les connois point; je fçay feulement qu'elles ont beaucoup de pouvoir fur l'esprit de celuy qui les gouverne, ce qui a caufé un grand mal pour plusieurs chofes.

Je vous prie pour l'amour de Dieu de ne les pas abandonner, & de les affifter de vos Oraifons dans cette perfecution; car elles n'ont que Dieu feul, & sur la terre elles n'ont personne avec qui fe pouvoir confoler; mais fa divine Majesté qui les connoift les protegera, & vous donnera la charité pour en faire de mefme.

Je leur envoye ma Lettre ouverte, afin que si on leur a fait commandement de donner au Provincial les Lettres qu'elles recevront de ma part, vous faffiez en sorte que quelque personne les aille voir pour la leur lire, car il fe pourra faire

qu'elles recevront quelque foulagement de voir ma Lettre.

9. On croit que le Provincial les voudroit faire sortir du Convent, & en ce cas les Novices veulent les accompagner. Ce que je puis comprendre en cela, est que le Demon ne peut pas souffrir qu'il y ait des Carmes Deschauffez, ny des Carmelites Deschauffées; c'est pourquoy il leur fait une si cruelle guerre; mais j'espere en Dieu que toutes ses finesses ne luy profiteront guere.

10. Je vous prie de considerer que vous avez esté le seul qui les a conservées dans Seville, & maintenant qu'elles sont dans une plus grande necessité, assistez-les s'il vous plaist pour l'amour du Glorieux S. Joseph. Je sçay la faveur que vous avez faite à nos Peres Deschauffez. Je prie la divine Majesté de vous donner une longue vie pour la protection de ces pauvres Religieuses, & de vous communiquer la Sainteté que je luy demande tous les jours. *Amen.* C'est aujourd'huy le dernier jour du mois de Janvier.

Vous pouvez lire la Lettre que j'escriis à nos Sœurs en cas que cela ne vous ennuye point.

*Vostre indigne Servante,*  
TERESE DE JESVS.

### R E M A R Q U E S.

1. LA Sainte escrivit cette Lettre dans le temps le plus fascheux de la seconde persecution du Convent des Carmelites Deschauffées de la Ville de Seville; & ce saint Monastere peut s'estimer heureux d'avoir souffert les deux persecutions que nous rapporterons tantost, qui l'ont enrichy de Couronnes, de Merites & de Lettres de Sainte Terese, d'autant que la plus grande

grande partie des Lettres qu'elle escrivoit à ses Religieuses estoient adreſſées à ce devot Monastere, qui sans doute éclate en perfection parmy les autres, puis que le Demon s'employa si fort pour le destruire : car il mit en usage tous les principaux canons de sa batterie contre ce Monastere & celui de S. Joseph d'Avila.

L'on peut voir dans les Chroniques, que ce Convent souffrit deux persecutions. La premiere quand la Sainte le fonda, & cette persecution s'éleva à l'occasion d'une Novice à qui l'on avoit osté l'habit pour n'estre pas propre pour la Religion. Cette Novice estant sortie les accusa par dépit devant l'Inquisition, de se confesser les unes avec les autres, d'autant qu'elle les avoit veu dire leurs Coulpes, & qu'elles se mettoient à genoux devant leur Superieure pour demander conseil.

Cette tempeste fut aussi-tost appaisée, d'autant que le saint Tribunal de l'Inquisition reconnut la verité & l'innocence des Religieuses & descouvrit les mauvaises intentions de la Novice ; mais cette persecution n'estoit pas si fascheuse, parce que la Sainte estoit pour lors à Seville, qu'elle consoloit les pauvres Religieuses affligées, qu'elle desabusoit ceux qui estoient trompez, & qu'elle satisfaisoit & contentoit admirablement bien les Ministres de ce Tribunal.

La seconde persecution arriva apres que la Sainte fut retournée à Avila, & que le Pere Gratian sortit de l'Andalouſie, sa Visite estant achevée : les Carmes Chauffez rentrans dans leur Jurisdiction voulurent avoir connoissance de ce nouveau Monastere des Carmelites Deschauffées, qui n'estoient pas encore entierement hors de leur pouvoir ; aussitost qu'ils y mirent les pieds ils changerent tout, ils deposerent la Prieure & en eleurent une autre, ils firent une information contre le Pere Gratian, contre quelqu'une des Religieuses anciennes, & contre la Sainte : & quoy que ce fut par un bon zele, ou par une certaine passion à laquelle tous les hommes sont sujets, ils dresserent un Procez verbal, lequel ayant esté remis en suite entre les mains du Nonce, fit elever une tres-grande tempeste contre la Sainte, & une cruelle persecution contre

tre la Reforme, & c'est de cette persecution de laquelle la Sainte parle si souvent, & principalement dans cette Lettre & dans une autre, mais une autre Information que le Nonce, le Conseil & les autres Tribunaux firent faire, apportale calme si desiré, & l'innocence triompha de la calomnie, & la verité du mensonge. L'on reconnut par là comme la Sainte, ses Religieuses, le Pere Gratian, & les autres Deschauffez avoient toujours vescu dans une grande perfection, bien éloignée des faussetez qu'on leur supposoit.

4. Cela estant presuppósé il faut venir à nos Remarques, & dire en premier lieu, que cette Lettre s'adresse au Prieur des Grottes de Seville, qui est une fort belle Chartreuse proche de cette Ville. Comme ce bon Pere estoit dans une Religion si sainte, où les Religieux sont ensevelis au monde, & ne vivent que pour Dieu, il avoit de grandes lumieres qui éclairerent beaucoup la Sainte dans le commencement de sa Reforme. Ils'appelloit Pantoja du nom de sa Maison, & estoit natif d'Avila, selon que la Sainte rapporte dans ses

Lib. 4.

6. 5.

Fondations, où elle se louë grandement de ce Pere qui l'assista beaucoup, & la protegea dans la premiere persecution qu'elle eust à Seville.

5. La Sainte dans le premier nombre declare la persecution avec un grand ressentiment : & dans le 6. elle dit avoir une grande confiance en ses Religieuses, dont l'innocence les tireroit de cette tempeste pour les mener dans un port de repos & d'honneur; mais parce que la vertu estoit si oppressée elle n'ose pas luy escrire ouvertement. C'est un temps bien fascheux quand la malice a osté la liberté de parler.

6. Dans le 3. elle recommande à ce Pere le Porteur de sa Lettre : & dans le 4. elle parle encore une fois de ses travaux : elle dit comme on les obligea de donner ses Lettres pour les joindre au Procez verbal. Je suis assure que ces Lettres donnerent beaucoup de lumiere pour connoistre la calomnie & la fausseté des depositions, parce que les Saints escrivent d'une telle façon qu'il n'importe pas qu'on surprenne leurs Lettres, qui ne peuvent apporter que du profit.

Ensuite dans le 5. nombre elle rapporte les rigueurs

& les extremitez où ces Peres en vindrent, faiſant ſigner à ces Religieuſes des choſes que la Sainte ſçavoit tres-bien n'eſtre jamais arrivées. Pour faire une Information contraire à la verité (encore que ce ſoit avec bonne intention) Il n'eſt beſoin que d'un peu de paſſion à celuy qui reçoit les depoſitions, principalement celles des femmes, il ne faut auſſi qu'un peu de volonté au Greffier ou Secretaire de prouver ce qu'il deſire, & un peu de crainte dans l'eſprit du Teſmoin ſuffit. Or ces trois petites choſes forment une horrible calomnie, & une fauſſeté eſpouventable. Il ſe peut faire que cela arriva dans cette occaſion, puis que l'on ſçeut ſi toſt tout le contraire de ce qui avoit eſté dit dans l'information.

A la fin de ce nombre la Sainte remarque une choſe 8.  
qui doit ouvrir les yeux à tout le monde, pour prendre garde à ce que l'on ſigne, puis que cet événement rendit la Sainte & ſes Religieuſes tres-ſoigneuſes de prendre garde & de lire de-là en avant ce qu'elles ſignoient.

Il ſera bon de rapporter à ce ſujet l'adreſſe de laquelle 9.  
Pulcherie Imperatrice de Grece, à qui S. Leon le grand eſcrivit quelques Lettres, ſe ſervit à l'endroit de l'Empereur Theodoſius ſon Frere. C'eſtoit une *Baron.*  
Fille tres-ſage & de grand eſprit; comme elle voyoit *tom. 6.*  
que l'Empereur ſon Frere ſignoit tout ce qu'on luy *An.*  
preſentoit ſans le lire auparavant, elle fit mettre parmy *Chriſti*  
les depesches un Contract de vente, par lequel l'Em- *446.*  
pereur vendoit l'Imperatrice ſa femme à un riche Marchand de Constantinople, moyennant la ſomme de cent mille eſcus d'or. Theodoſius le ſigna ſans y prendre garde; mais il fut bien eſtonné quand le Marchand luy vint demander, en preſence de ſa Sœur, ce qu'il avoit achepté, luy montrant le Contract de vente qu'il avoit paſſé & ſigné: c'eſt pourquoy voyant la ſottife qu'il avoit faite, il prit deſſors plus de ſoin de lire ce qu'il ſignoit: c'eſt ce que tous les Prelats & les Superieurs doivent faire. Il eſt bien veritable que pour ce qui regarde les Roys & les Princes ſouverains, c'eſt aſſez ſouvent à cauſe des grandes affaires & de la quantité des depesches qu'ils ſe deſchargent de la plus grande  
de



de partie sur les Secretaires, qui font ceux qui gouvernent ordinairement toutes les Monarchies.

10. Dans tout le reste de la Lettre, la Sainte met ses Religieuses de Seville sous la protection de ce Prieur des Grottes, lequel comme veritable Fils de S/Bruno en rendit un fort bon compte, comme il parut par l'évenement, car elles surmonterent & triompherent de cette persecution qui s'estoit élevée contre leur Convent.

---

L E T T R E XVIII.

*Au Pere Rodrigue Alvarez, de la Compagnie de  
J E S U S, Confesseur de la Sainte.*

J E S U S.

1. **I**L est difficile d'exprimer d'une maniere intelligible & avec briefveté les choses spirituelles & interieures, que si l'obeissance n'en vient à bout, ce sera un hazard de bien rencontrer, principalement dans des choses si relevées; mais il importe peu que je dise des bagatelles, puis que cette Lettre va entre les mains d'une personne qui m'en a bien entendu dire de plus grandes. Je vous prie de croire que ce n'est pas mon intention de m'imaginer que je doive réussir en tout ce que je diray: car il se peut faire que je ne l'entendray pas moy-mesme; mais ce que je puis vous assurer est que je n'avanceray aucune chose que je n'aye experimenté plusieurs fois. Vous verrez, s'il vous plaist, s'il est bien ou non, & vous prendrez la peine de m'en advertir.

2. Il me semble que vous prendrez plaisir que je vienne à traiter du commencement des choses  
furna-



furnaturelles : car vous ſçavez deſia ce que c'eſt que Devotion , Tendreſſe , Don de larmes & la Meditation , à laquelle nous pouvons en ce monde parvenir avec l'ayde de Dieu. J'appelle furnaturel ce que nous ne pouvons pas acquerir par noſtre adreſſe ny diligence , de forte qu'encore que nous nous efforcions de l'avoir , tout ce que nous pouvons faire eſt de nous diſpoſer pour le recevoir , ce qui ne ſert pas peu à noſtre propos.

L'Oraiſon furnaturelle , ſelon ce que je l'explorémentay la premiere fois , conſiſte , à mon avis , dans un recueillement interieur que l'on ſent dans l'ame , de forte qu'il ſemble qu'elle a des autres ſens dans elle-meſme ſemblables aux exterieurs qu'elle a au dehors , & il ſemble qu'elle ſe veut ſeparer dans elle-meſme de l'exercice de ſens exterieurs , ſi bien qu'elle les traifne quelquefois apres ſoy , & luy prend envie de fermer les yeux , de ne pas entendre , & de ne voir que ce à quoy l'ame s'occupe pour lors , qui eſt de traiter en particulier avec Dieu. On ne perdicy aucun ſens ny puissance , tout demeure entier ; mais ce n'eſt que pour s'employer à traiter avec Dieu. Celuy à qui cecy ſera arrivé l'entendra facilement ; mais un autre ne le ſçauroit comprendre , ou au moins il faudra beaucoup de paroles & de comparaiſons pour luy en donner l'intelligence.

De ce recueillement il en vient pluſieurs fois une quietude , & une paix interieure , qui met l'ame dans un eſtat , qu'il luy ſemble que rien ne luy manque : Elle ſe laſſe de parler ( je veux dire de prier & mediter ) elle ne voudroit faire autre choſe qu'aymer. Cette Oraiſon dure quelque temps , & meſme beaucoup.

5. De cette Oraison il a accoustumé d'en arriver  
*En quoy consiste le sommeil des puissances.* un sommeil, que l'on appelle sommeil des puissances, qui ne sont pas absorbées ny tellement suspendues, qu'on puisse appeler ce sommeil ravissement, & ce n'est pas non plus tout à fait union.

6. *L'union de la seule volonté.* Quelques fois & mesme le plus souvent, l'ame connoist que la seule volonté est unie à Dieu, & l'on connoist fort clairement (je dis clairement suivant les apparences) qu'elle est toute employée en Dieu, & que l'ame void l'impuissance d'estre ny d'agir en aucune autre chose; mais les deux autres puissances sont libres pour faire les affaires & les œuvres qui regardent le service de Dieu; en un mot Marthe & Marie vont ensemble. Je demanday au Pere François si cela estoit une illusion, parce que j'en estois toute surprise, & il me dit que cette sorte d'Oraison arrivoit plusieurs fois.

7. *L'union de toutes les puissances. En cette union la volonté aime plus que l'entendement ne comprend.* Mais c'est une chose bien differente, quand c'est une union de toutes les puissances, car elles ne peuvent agir en quoy qu'elles soient, d'autant que l'entendement est comme espouvanté, la volonté aime plus que l'entendement ne comprend; mais elle ne sçait pas si elle aime, ny ce qu'elle fait, en sorte qu'elle le puisse dire. Il me semble que pour lors il n'y a point de memoire, ny aucune pensée, & mesme les sens ne sont pas esveillés, mais comme si on les avoit perdus: & c'est, à mon advis, pour mieux employer l'ame en ce dont elle jouit, parce que ce peu de temps se perd & s'escoule bien-tost.

8. On connoist les grands avantages que l'ame a retirez de cette faveur, en ce qu'elle sort de cette union

union enrichie d'humilité, de bons defirs, & des autres vertus; mais on ne peut pas dire ce que c'est: car encore que l'ame se faffe entendre: elle ne fçait comment comprendre cela, ny de quelle façon s'exprimer: Cette union; si elle est veritable, est à mon advis la plus grande grace de celles que nostre Seigneur fait dans ce chemin spirituel, pour le moins, selon mon sentiment, elle est des grandes.

Le Ravissement & la Suspension sont la mesme chose, mais j'ay accoustumé de dire Suspension, pour ne pas dire Ravissement, qui est un terme qui surprend; aussi peut-on veritablement appeller cette Vnion Suspension, & la difference que je trouve entre elle & le Ravissement est celle-cy. 9.

C'est que le Ravissement dure davantage, & l'on le sent plus fortement dans l'exterieur, d'autant que la respiration vient à manquer, de sorte que l'on ne peut pas parler n'y ouvrir les yeux; & bien que cecy arrive beaucoup plus souvent dans l'Vnion, toutesfois quand le Ravissement est grand, cela arrive avec beaucoup plus de force & de violence, d'autant que la chaleur naturelle se retire, je ne sçay par où, en toutes ces sortes d'Oraison, il y a plus ou moins. 10.

*La difference qu'il y a entre le Ravissement & la suspension ou union.*

Quand le Ravissement est grand, comme je viens de dire, les mains demeurent gelées, & quelquefois estenduës comme des bastons, & le corps demeure debout, ou à genoux, ou dans l'estat qu'il estoit quand le Ravissement est survenu: & cela se fait, parce que l'ame est tellement occupée à jouir de ce que le Seigneur luy represente qu'il semble qu'elle s'oublie d'animer le corps qu'elle 11.

qu'elle abandonne; c'est pourquoy si ce Ravissement dure, les membres du corps s'en ressentent apres.

12. Il me semble que nostre Seigneur veut que l'ame connoisse davantage ce dont elle jouit dans le ravissement, qu'elle ne fait dans l'Union; c'est pourquoy durant ce temps Dieu luy descouvre fort ordinairement des choses fort particulieres de sa Divinité; ce qui produit de merveilleux effets dans l'ame, comme de s'oublier soy-mesme, pour vouloir connoistre & louer un si grand Dieu & Seigneur: Et il me semble que si Dieu se fait voir à l'ame, il n'y peut rester qu'une grande connoissance de son impuissance, de sa misere, & de son ingratitude, pour n'avoir pas servy un Dieu, qui par sa seule Bonté la comblée de tant de graces, parce que le contentement & la douceur qu'elle y ressent, surpassent tellement toutes les comparaisons que l'on pourroit apporter des plaisirs de ce monde, que si le souvenir de ces gousts venoit à durer sans les oublier, on auroit tousiours un grand desgoust des plaisirs de la terre, & l'on mespriseroit & fouleroit aux pieds toutes les choses du monde.

13. La difference qu'il y a entre le Ravissement & le Rapt, consiste en ce que le Ravissement, fait mourir l'ame peu à peu aux choses exterieures, luy fait perdre l'usage des sens & la fait vivre à Dieu: mais le Rapt se fait tout d'un coup par une seule connoissance que sa Majesté donne dans le plus intime de l'ame, & cela se fait avec une telle vitesse qu'il semble qu'il luy enleve sa partie superieure, en sorte qu'elle croit que cette partie se separe du corps: C'est pourquoy il faut avoir  
dans

*Difference  
entre  
les ravissements  
& les rapt.*

dans le commencement du courage pour se remettre entierement entre les bras de Dieu pour estre enlevé là où il luy plaira : car jusqu'à ce que sa Majesté l'ait mise en repos , & luy ait fait connoistre où il la veut eslever ( je dis eslever pour entendre les choses hautes ) il est certain qu'il faut qu'elle soit dans les commencemens bien resoluë de mourir pour luy , d'autant que la pauvre ame ne peut pas comprendre à quoy cela aboutira.

Dans les commencemens ce Rapt rend les vertus plus fortes parce que la puissance de ce grand Dieu se fait mieux connoistre pour obliger l'ame à le craindre & à l'aimer , puis que sans que cela soit en nostre pouvoir de l'empescher , il enleve l'ame de cette sorte comme en estant le Maistre, laquelle demeure en fuitte avec un grand repentir de l'avoir offensé ; elle est toute surprise de voir comme elle a eu la hardiesse d'offenser une Majesté si souveraine ; & elle demeure avec un desir tres-vehement , qui luy fait souhaiter avec passion qu'il n'y ait personne qui soit si hardy que d'offenser Dieu , mais que tout le monde s'occupe à le louer. Je pense que ce Rapt produit ce grand Zele que l'on a du Salut des ames , ce Desir d'y contribuer en quelque chose , afin que Dieu soit loué comme il merite.

Le Vol d'esprit est un je ne sçay comment l'ap-  
peller , qui monte du plus profond de l'ame. Je  
m'explique par une comparaison de laquelle seu-  
lement je me souviens. Je l'ay rapportée où vous  
sçavez & où toutes ces manieres d'Oraison & plu-  
sieurs autres sont amplement declarées ; mais ma  
memoire est telle que je l'oublie aussi-tost , la voi-  
cypourtant. Il me semble que l'ame & l'esprit  
K doivent

14.

15.

*Co que  
c'est que  
vol d'es-  
prit.*

doivent estre une mesme chose, j'y trouve seulement la mesme difference qu'il y a entre un grand feu qui a esté disposé pour brusler & sa flamme : car bien que le feu demeure en bas & que la flamme monte en haut, ils sont neantmoins la mesme chose : car la flamme est toujours feu, ils ne different donc que dans leur scituation ; de mesme Dieu ayant disposé l'ame pour brusler de son Amour : tout aussi-tost qu'elle brusle elle jette une flamme qui monte en haut, qui est ce Vol d'esprit qui n'est point distingué de l'ame, & qui est si delicat & prompt qu'il monte à la partie superieure & va où Dieu veut ; car on ne peut pas declarer cecy plus clairement, & veritablement cela semble un vol. Je ne sçay point d'autre comparaison qui soit plus naturelle. Je sçay seulement que l'on l'experimente fort clairement, & que l'on ne le sçauroit empescher.

16. Il semble que ce petit oyseau de l'esprit s'eschappe de la misere de cette chair, & s'enfuit de la prison de ce corps, afin qu'estant débarassé de ses liens, il puisse entierement s'occuper en ce que Dieu luy donne. Cela paroist à l'ame une chose si delicate, si subtile & si pretieuse, qu'il luy semble, à ce qu'elle croit, qu'il n'y peut avoir aucune illusion dans toutes ces choses. Cela estant passé, l'ame demeure apres envelopée dans des apprehensions de voir qu'elle est si méchante, & qu'elle ne merite point cette faveur. Il luy semble mesme qu'elle a raison de craindre, bien qu'elle soit assuré & certaine dans son interieur, qu'elle peut vivre sans craindre, mais non pas sans faire les diligences necessaires pour n'estre pas trompée.

J'appelle

J'appelle mouvement d'esprit un desir impetueux que l'ame donne quelquesfois, sans mesme avoir fait auparavant Oraison: & pour le plus ordinaire, c'est un souvenir qui vient tout d'un coup, qui luy met devant les yeux que Dieu est absent, & qui luy rappelle quelque parole qu'elle avoit entendu, qui tend à cela: Ce souvenir est si puissant, & quelquefois d'une si grande force, qu'il la met hors d'elle-mesme dans un moment; de sorte qu'elle demeure comme une personne à qui l'on donne, quand elle y pense le moins, de tres-mauvaises nouvelles qu'elle ne sçavoit pas; ou c'est comme un grand sursaut, ou chose semblable, qui oste le raisonnement à l'entendement pour se consoler, d'autant qu'il demeure comme absorbé. La mesme chose arrive dans cette occasion, excepté que la peine que l'ame ressent, est pour un si juste sujet, qu'elle a une parfaite connoissance pour voir que ce seroit fort bien fait d'en mourir de regret: cela est si sensible, qu'il semble que tout ce que l'ame voit dans ce temps, soit pour la tourmenter davantage, & que Dieu ne veuille pas que tout son estre luy profite d'autre chose que pour souffrir, ny qu'elle puisse avoir de la consolation, ny mesmes qu'elle puisse penser que c'est la volonté de Dieu qu'elle vive, d'autant qu'il luy semble qu'elle est dans une si profonde solitude, & si abandonnée de tout, qu'on ne le peut pas exprimer, parce que tout le monde & tout ce qu'il y a la tourmentent; qu'il n'y a aucune creature qui luy veuille faire compagnie.

L'ame ne demande que son Createur, & elle void qu'il est impossible d'en jouir, si elle ne meurt: & comme il ne luy est pas permis de se tuer elle-

17.  
Mou-  
vement  
d'esprit,  
ce que  
c'est.

18.



mesme, elle meurt d'envie de mourir; de sorte que veritablement il y a danger de mort: elle se void comme suspendue entre le Ciel & la terre, & ne sçait ce qu'elle doit devenir; Dieu luy donne de temps en temps une connoissance de ce qu'il est, pour luy faire voir ce qu'elle perd; mais c'est d'une maniere si estrange qu'on ne le peut pas exprimer, ny mesme en exagerer la peine: car il n'y a point de tourment dans le monde (au moins de ceux que j'ay soufferts) qui la puissent esgaler. Il suffit de dire que pour une demie-heure que cette peine dure, elle laisse le corps si fracasse, & les os si desnoiez, que les mains en ressentent de grandes douleurs, & ne sçauroient escrire.

19. Mais l'ame ne ressent point ces douleurs corporelles, que ce mouvement d'esprit ne soit passé; elle a assez d'affaires à le sentir interieurement: je crois mesme que quelques grandes que fussent les tourmens exterieures, elle ne les sentiroit pas: elle a pourtant l'usage de tous ses sens, elle peut parler, elle peut regarder; mais elle ne peut pas marcher: car ce grand coup d'amour luy disloque tout le corps. Quand on mourroit d'envie d'avoir ce mouvement d'esprit, cela ne serviroit de rien; il faut que Dieu le donne, il laisse dans l'ame des effets merueilleux, & des avantages considerables. Certains Docteurs disent une chose, les autres une autre, mais aucun ne le condamne. Le Pere Maistre Avila m'escrivit qu'il estoit fort utile, & tous les Sçavans en demeurent d'accord; l'ame connoist bien que c'est une grande grace de Dieu; mais s'il la donnoit souvent, on ne vivroit pas long-temps.

20. Le mouvement ordinaire est, quand l'ame a un grand

grand defir de voir Dieu , fouhaitant avec une grande tendrefse & quantité de larmes , de fortir de ce lieu de banniffement ; mais comme l'ame a la liberté de confiderer que c'est la volonté de Dieu qu'elle vive ; c'est ce qui la console , & qui luy fait offrir fa vie , le fuppliant qu'elle ne foit pour elle , mais pour fa gloire , & avec cela il paffe.

Il y a une autre maniere d'Oraifon fort ordinaire , qui est une certaine blessure que l'ame ressent , tellement qu'il luy semble qu'on luy perce véritablement le cœur avec une fleche qui la traverse de part en part. Cela luy cause une grande douleur qui la fait gemir ; mais elle est si favorable , qu'elle voudroit bien qu'elle ne luy manquast jamais. Cette douleur n'est pas dans le fens , & l'on ne doit pas non plus croire que ce soit une playe materielle , car il n'y en a pas apparence ; mais on la sent dans l'interieur de l'ame , n'ayant point de ressemblance à la douleur du corps ; neantmoins comme on ne peut pas faire comprendre cecy que par des comparaisons , il faut que je me serve de ces grossieres expressions , qui le font effectivement à l'esgal de ce qu'elles veulent donner à entendre : car je ne me puis pas expliquer d'une autre façon , & pour ce sujet ces choses ne sont pas propres à estre dites ny à estre escrites , d'autant qu'il est impossible de comprendre la grandeur de cette peine si on ne l'a expérimenté : car les peines de l'esprit sont bien differentes de celles du corps , d'où je viens à inferer que les ames qui sont dans l'Enfer & dans le Purgatoire , souffrent beaucoup plus que l'on ne peut comprendre , par la comparaison des peines corporelles de ce monde.

21.

Blessure  
de l'a-  
me.

22. Dans les autres rencontres, il semble que cette blessure d'amour tire de grands sentimens du profond de l'ame, & si le Seigneur ne nous la donne, nous avons beau nous efforcer pour l'avoir, car ce sera en vain : Mais aussi nous ne sçaurions nous empescher de l'avoir quand il plaist à Dieu de nous la donner. Ce sont comme de certains desirs de voir Dieu, si ardens & si delicats, qu'on ne les peut pas exprimer, & comme l'ame se void attachée au corps, qui l'empesche de jouir de Dieu comme elle voudroit, elle a pour le corps une grande aversion : elle le considere comme une grande muraille, qui l'empesche de jouir de ce qu'elle entend, & de ce qu'elle pense durant ce temps jouir en elle-mesme sans l'embaras du corps, & alors elle connoist le grand mal que le peché d'Adam nous a causé, de nous oster cette liberté.
23. Cette Oraison arrive avant les ravissmens & les mouvemens impetueux dont j'ay parlé. J'avois oublié de dire que ces mouvemens d'esprit ne s'en vont quasi jamais que par un ravissement, & par une faveur particuliere de Dieu, qui console l'ame & l'encourage de vivre pour luy.
24. Tout ce que je viens de dire n'est pas un effet de l'imagination, ny une phantaisie, pour plusieurs raisons qu'il faudroit estre trop long-temps à rapporter. Le Seigneur sçait s'il est bon ou mauvais, pour le moins il me semble que l'on ne peut pas ignorer les effets qu'il fait, & les avantages considerables qu'il apporte à l'ame.
25. Je vois dans cette Oraison les Personnes distinctes de la Sainte Trinité, aussi clairement comme je vis hier vostre Reverence & le Pere Provincial,  
excepté

excepté que je ne vois rien, & que je n'entends rien, comme je vous ay deſia dit; mais j'ay une certitude extraordinaire de leur preſence, encore que les yeux de l'ame ne voyent plus, & cette preſence venant à manquer je m'en apperçois, & ſçay qu'elle manque; de vous dire comment, je ne le ſçay pas; mais je ſçay fort bien que ce n'eſt pas une imagination, car bien qu'après je vienne à me tourmenter pour me le reſentir un autrefois de la meſme façon, il m'eſt impoſſible, car je l'ay eſſayé pluſieurs fois: & c'eſt de meſme, à mon opinion, de tout ce que je vous ay dit, parce que comme il y a tant d'années que cela m'arrive, je l'ay aſſez experimenté pour en parler avec cette aſſurance. Il eſt bien vray ( je vous prie de prendre garde à cecy ) que quand à la perſonne qui me parle touſiours, je puis bien dire poſitivement, c'eſt cette perſonne, au moins il me le ſemble ainſi; mais pour les autres, je n'en pourrois rien dire d'aſſuré. Je ſuis bien certain qu'il y en a une qui ne m'a jamais parlé, je n'en ay jamais ſceu la raiſon; auſſi je ne m'occupe jamais à demander à Dieu davantage que ce qu'il veut me donner, car je croirois auſſi-toſt que le Demon me voudroit tromper, & à preſent je n'oſeray non plus luy demander, parce que j'aurois peur d'eſtre trompée.

Il me ſemble que la premiere Perſonne m'a parlé quelquefois; mais comme à preſent je ne me ſouviens pas bien de ce qu'elle me diſt, ny ce que c'eſtoit, je ne l'oſeray pas aſſurer. Tout cela eſt eſcrit bien au long où vous ſçavez, & je les mets icy ſuccintement; neantmoins je ne le devois pas faire en ſi peu de paroles. Or bien que

ces Personnes distinctes s'apparoissent à moy d'une façon si extraordinaire, toutesfois l'ame connoist que c'est un seul Dieu. Je ne me souviens pas que le Verbe Eternel m'ait parlé, mais seulement l'Humanité. Je dis que je puis dire cecy avec assurance, car ce n'est pas une phantaisie.

27. Pour ce que vous me dites de l'eau, je ne le sçay point, & j'en'ay jamais appris où est le Paradis terrestre. J'ay desia dit que j'entends ce que le Seigneur me veut faire entendre; car je ne m'en puis pas dédire, & je ne puis faire autrement que de l'entendre; mais pour ce qui est de demander à sa Majesté qu'elle me fasse sçavoir quelque chose, je ne l'ay jamais fait, & je n'oserois pas le faire, il me sembleroit aussi-tost que je l'imagine-rois, & que le Demon me tromperoit. Je n'ay jamais esté curieuse, graces à Dieu, pour desirer de sçavoir de ces choses, & je ne me soucie point d'en sçavoir davantage. Il m'a cousté assez de peine de sçavoir ce que j'ay appris, comme je dis sans le vouloir, bien que je pense que ç'a esté un moyen dont Dieu s'est servy pour me sauver, voyant que j'estois si méchante; car les gens de bien n'ont pas besoin de toutes ces choses pour servir Dieu.

28. Je me souviens d'une autre Oraison, qui va de-  
*Presence* vant la premiere que j'ay rapportée. C'est une  
*de Dieu* presence de Dieu, qui n'est point aucunement  
*habi-* vision; mais c'est que toutes les fois (au moins  
*zuelle.* quand il n'y a point de secheresse) qu'une person-  
 ne se veut recommander à Dieu, elle se trouve,  
 quand mesme ce ne seroit que pour prier Dieu  
 vocalement. Dieu vueille que je ne perde pas  
 par

par ma faute de ſi grandes graces, & je le prie d'avoir pitié de moy,

Vostre indigne Servante & Fille,  
TERESE DE JESUS

R E M A R Q U E S.

CETTE Lettre où la Sainte rend compte au Pere Rodrigue Alvarez de ſon Oraifon, ſemble pluſtoſt une partie d'un Traité, qu'une Lettre. 1.

Le Pere Rodrigue Alvarez, à qui la Sainte eſcrit, fut un des premiers & des principaux Religieux qui honorerent les commencemens de la Compagnie de J E S U S, par leur ſcience, pieté & ſainteté. Celuy qui voudra lire ſes belles vertus, les trouvera dans le Livre des Hommes Illuſtres, que le Reverend Pere Jean Eufebe Nieremberg a fait. C'eſt un Religieux que j'aime beaucoup, lequel parmy tant de beaux Livres qu'il a mis en lumiere, a composé quatre grands Tomes de la vie des Hommes Illuſtres d'une ſi ſainte & ſi illuſtre Religion, où l'on void la vie de ce grand Perſonage Pere Rodrigue Alvarez, dont ſainte Tereſe parle ſi ſouvent dans ſes Oeuvres, ce qui n'eſt pas une petite marque de ſon éminente pieté. 2.

Comme la matiere dont la Sainte traite dans cette Lettre, eſt toute del'Oraifon Surnaturelle, je ſuis diſpenſé & meſme dans l'impuiffance d'en traiter. Je n'ay pas encore monté le premier degré de l'Oraifon Naturelle, comme pourray-je parler de la Surnaturelle, d'autant plus que la Sainte confeſſe icy, & en pluſieurs autres endroits, qu'il ne ſuffit pas que Dieu faſſe ces faveurs & ces graces à une ame pour les exprimer; mais qu'après les luy avoir communiquées, il luy en donne une nouvelle & une toute particuliere pour les pouvoir declarer: ce que Dieu n'accorde qu'à fort peu de perſonnes, puis que nous voyons que ſaint Paul ne receut point cette grace, pour le moins quand il fut ravy juſqu'au troiſième Ciel, d'autant qu'il ne comprit jamais ſi ç'avoit eſté en corps ou en ame: *Sive in corpore, sive extra corpus nescio, Deus ſcit.* Il n'y a que Dieu ſeul 3.

2. Ad  
Cor. c.  
12. v.  
12.

qui

qui sçache si j'ay esté au troisiéme Ciel, ou en corps, ou en ame: Que si cela est arrivé en la personne de saint Paul, il ne se faut pas estonner si les autres ames ne sçavent pas ce qui se passe dans elles-mesmes.

4. Toutesfois parce que je me suis obligé de declarer dans mes Remarques ce qui est douteux, & de rendre facile ce qui est difficile, puis que je ne conçois rien dans ces choses relevées & surnaturelles, je renvoyeray le Lecteur à ceux qui en ont beaucoup escrit; sçavoir à la Sainte, & au venerable Pere Jean de la Croix, dans les Traitez de cette matiere, afin qu'il trouve l'intelligence du texte dans ces Autheurs.

La Sainte traite de l'Oraison Surnaturelle dans sa demeure 4. chap. 3. & le Pere Jean de la Croix en parle dans le Livre 2. de la Nuit obscure, chap. 5. verset *Dans une Nuit obscure.*

5. Pour l'Oraison de Quietude, la Sainte en parle dans le chap. 30. & 31. du Chemin de la Perfection: Et le Pere Jean de la Croix, dans le Livre 2. de la Montée du Mont-Carmel, chap. 12.

Pour le Sommeil des Puissances, la Sainte en traite dans la demeure 5. chap. 2. Et le Pere Jean de la Croix, dans la Nuit obscure, liv. 2. chap. 15. & 16.

6. La Sainte enseigne en sa Vie, chap. 17. ce que c'est que l'Union de la seule volonté: Et le Pere Jean de la Croix, dans la Montée du Mont-Carmel, liv. 2. chap. 5. Et dans la Vive flamme d'Amour, Cantique 3. §. 3.

7. Ce que c'est que l'union de toutes les Puissances, la Sainte l'explique dans cette Lettre: & le Pere Jean au lieu que nous avons cité.

La volonté veut aimer plus que l'entendement ne connoist: la Sainte icy & le Pere Jean, dans le Traité de la Vive flamme d'Amour, Cantique 3. §. 10.

Ce que c'est que ravissement, & la difference qu'il y a entre luy & la suspension: la Sainte l'explique icy, & en plusieurs endroits dans sa Vie.

8. Difference entre ravissement & rapt: la Sainte dans le chap. 20. de sa Vie, & dans la demeure 6. chap. 5.

Ce que c'est que vol d'esprit: la Sainte dans le chapitre 20. de sa Vie, & dans la demeure 6. chap. 5.



Ce que c'est que mouvement d'esprit: la Sainte dans la demeure 6. chap. 20. 9.

Ce que c'est que blessure d'esprit: la Sainte le declare dans cette Lettre: & le Pere Jean de la Croix, dans le Traitté de la Vive flamme d'Amour, Cantique 2. verset 2.

Celuy qui voudra entendre ces matieres si relevées, trouvera dans ces deux Maistres myſtiques de la Vie spirituelle, la lumiere qu'il cherche, bien que la Sainte s'est expliquée dans cette Lettre si sensiblement, avec tant de propriété, & des comparaisons si naturelles, qu'il semble qu'elle n'ait pas besoin d'emprunter une autre explication.

Mais comme nostre nature est beaucoup portée à 10. ſçavoir les choses relevées, qui regardent la Divinité, principalement depuis le temps que le Serpent sugera à nos premiers Parens ces paroles: *Eritis ſicut Dii*, qui les firent tomber de l'estat d'innocence, dans une abifme de miseres. Il seroit bien mieux qu'elle fut ſainte-ment curieuse de ſçavoir l'humilité, pour parvenir par ce moyen à de grandes choses; & parce que l'on a veu arriver de grands mal-heurs aux ames qui ont voulu monter d'elles-mesmes dans ces tres-hauts degrez de l'Oraison; de sorte que quand elles croyoient de monter jusqu'aux estoilles, elles descendoient au plus profond des abifmes. J'ay jugé à propos de faire sur cette matiere quelques observations fort succintes, non pas pour expliquer ce que sainte Tereſe a si bien déclaré; mais afin que les ames ne se laissent point emporter à cette ambition de posséder & de jouir de ces faveurs extraordinaires, avec quelque presomption interieure & cachée, qui vienne à les precipiter, & à les faire tomber de la Vie spirituelle lors qu'elles s'y avancent par des moyens moins relevez & plus assurez.

Je suppose en premier lieu, que toutes ces faveurs 11. que Dieu a faites à sainte Tereſe, & à plusieurs autres Saints, ne sont aucunement necessaires pour eslever l'ame dans un haut degre de perfection: car pourveu que l'on aime bien Dieu, & qu'on le serve avec empressement de luy plaire, qui que ce soit y peut parvenir; de sorte que ce qui n'est pas absolument necessai-  
re

re à la Vie spirituelle, est superflu, & mesme ce seroit le plus souvent une temerité de pretendre à ces faveurs.

Je dis en second lieu que cette verité est evidente dans la personne du Fils de Dieu, lequel pendant qu'il demetra dans ce monde, ne fut jamais ravy en extase, & n'experimenta point ces suspensions, ny ces ravissements: d'où je viens à inferer que si ces sortes d'Oraisons estoient necessaires pour la perfection, le Redempteur de nos ames se seroit au moins quelquefois extasié, pour nous en laisser un exemple, comme il a fait de toutes les autres vertus.

On sçait assez l'humilité, la sainteté, & les excellentes vertus de la Vierge; mais il n'y a aucun Evangeliste qui nous rapporte ses ravissements, ny ses extases.

Nous voyons bien S. Pierre & S. Paul, deux fois ravis en extase, mais nous les voyons le plus souvent chastiez, fouiettez, affligez, persecutez, mesprizez, & prisonniers.

Il en faut dire de mesme des autres Apostres, & de tous les Saints que nous voyons à tout moment pratiquer les vertus, & recevoir fort rarement ces faveurs, & cependant ils n'en ont pas esté moins Saints.

Je suppose en troisiéme lieu que le veritable chemin pour estre Saint, c'est l'Oraison, la pieté, la pratique des vertus conformes à l'estat & profession d'un chacun, & souffrir les travaux avec patience & humilité; c'est en cecy qu'on imite plus nostre Sauveur que dans les ravissements, & partant nous devons désirer & procurer davantage pour nostre salut, ce qui approche le plus de la sainteté de la vie qu'il nous a laissé pour exemple.

14. Je dis en quatriéme lieu, que ce qui nous doit sauver, n'est pas ce que Dieu fait en nous, mais ce que nous devons faire avec Dieu, & ainsi tout nostre soin & toute nostre diligence, se doivent appliquer à choisir, proposer, disposer & ordonner les moyens, saints & convenables pour servir Dieu, pour luy agréer, & pour le tenir avec nous & dans nous, ce qu'on ne fait pas par les extases & les ravissements, qui ne sont pas

en noſtre pouvoir ; mais il depend de nous de garder les Commandemens de Dieu , & ſes conſeils , d'avoir les conſciences nettes , pures & detachées de toute affection deſreglée , & de s'exercer dans l'Oraiſon & dans la mortification : & pour tout le reſte il le faut laiſſer à la volonté de Dieu , il fera ce qu'il voudra de moy & en moy.

C'eſt pourquoy il faut que l'homme ſpirituel chaſſe non ſeulement de ſon cœur , mais encore de ſon imagination , le deſir qu'il pourroit avoir que Dieu luy fit des faveurs de cette nature. Il ne doit point auſſi penſer qu'il y ait quelque choſe en luy qui puiſſe obliger Dieu d'operer des merveilles dans ſon ame , d'autant que c'eſt une penſée fort ſuperbe de croire qu'elle eſt en diſpoſition de recevoir de Dieu ces faveurs extraordinaires , & celuy qui penſeroit une telle choſe ſeroit bien proche de tomber , ſ'il n'eſtoit pas deſia tombé.

En cinquième lieu je diſ que c'eſt pour ce ſujet que 14.  
 David diſoit : *Mon Dieu , ſi j'ay preſumé d'eſtre capable* Pſ. 136  
*des grandes choſes , & ſi je n'ay pas penſé que j'eſtois le plus*  
*méchant de tous , ne me donnez point de recompenſe : com-*  
*me ſ'il diſoit , Ya-t'il en moy autre choſe que des crimes , &*  
*que pouvez vous faire , mon Dieu , ſur un ſujet ſi vil & ſi*  
*bas , que de le chaſtier.* Toutes les ames doivent eſtre dans ce meſme ſentiment de David , ſi elles veulent toujours poſſeder Dieu dans elles meſmes par des moyens aſſez.

Cela eſtant preſuppoſé , je diſ que ſi je devois expliquer les faveurs extraordinaires que Dieu a faites à ſainte Tereſe , non pas dans un ſens intérieur , ny ſuivant ſes Secrets ſouverains , mais d'une maniere qui peut ſervir aux ames pour agir parfaitement , & agréer à Dieu ; je la ferois ainſi , ſuivant ma façon groſſiere de comprendre les choſes , & ſuivant l'eſprit d'un Prelat fort peu habile , & fort peu vertueux , comme je ſuis , & je voudrois que mon ame , & celles dont je dois répondre , ſe comportaffent en ce rencontre , conformément aux inſtructions ſuivantes.

Je dirois en premier lieu que l'Oraiſon ſurnaturelle 17.  
 conſiſte dans le ſens moral , à faire ordinairement l'O-  
 raiſon

*L'Oraison surnaturelle dans le sens moral, ce que c'est.* raison naturelle, ou à se tenir la pluspart du jour, & mesme tout le jour, à la presence de Dieu, avec une profonde humilité; de sorte qu'ayant donné le temps destiné à l'Oraison, il faut que l'ame en forte, pour agir avec soin, diligence, & avec perfection. Ce que faisant, elle ne se doit point mettre en peine de l'Oraison surnaturelle: Qu'elle laisse faire à Dieu, & qu'elle fasse de son costé ce qu'elle pourra, s'adonnant avec ferveur à l'Oraison naturelle.

*18. Oraison de quietude.* Je dirois en second lieu, que l'Oraison de quietude seroit de demander un chacun à Dieu qu'il luy pleust d'arracher de son ame tous les desirs qu'elle a pour les creatures, qui sont la mesme inquietude, & de luy donner seulement des desirs pour le Createur: & pour cet effet, il faut tascher de ne demander, desirer, ny de vouloir rien d'avantage que ce qui est absolument necessaire à son estat & à sa profession; & sur tout qu'il se garde bien de remplir son ame d'amour propre, ny d'affections, soit qu'elles soient grandes ou petites, morales, naturelles ou mystiques: Car si ce sont des affections causées par l'amour propre, elles ne seront bonnes ny pour luy, ny pour les autres. Bien loin de cela, il faut que pour l'amour de Dieu il descharge chaque jour, & autant qu'il pourra, son ame de tout ce qui n'est pas de Dieu, & le prier d'oster ce qu'il ne pourra pas desraciner: Il verra par ce moyen qu'il jouïra de la parfaite Oraison de quietude, non seulement dans l'Oraison mesme, mais encore dans toutes les actions, & vivra par tout avec joye & repos, d'autant que les desirs desreglez sont les espines, les chardons, & l'inquietude du cœur; & son repos, sa joye & son contentement, consistent à n'en avoir point.

*19. Sommeil des puissances.* Pour le sommeil des puissances, je dirois qu'il faudroit que l'homme les eut endormies pour les choses perissables de ce monde, & esveillées pour les eternelles, considerant que cette vie est un bref sommeil, duquel la mort nous esveille, ou pour jouïr de la Vie eternelle, ou pour descendre dans les Enfers. Il faut qu'il s'attache aux choses spirituelles: car s'il aime le monde, & s'il est esveillé pour les choses temporelles, il souffrira eternellement; mais au contraire, s'il est

eſt endormy pour les choſes temporelles & eſveillé pour les eternelles, il jouïra des plaiſirs eternelles, Dieu devant nous juger comme nous aurons veſcu : Vous avez veſcu, dirace ſouverain Juge, dans le ſommeil pour tout ce qui regarde mon ſervice, je vous eſveilleray par un chaſtiment eternel : Vous avez veſcu ſainteſment endormy à l'égard des choſes qui pouvoient m'offenſer, & vous avez eſté toujours eſveillé pour me ſervir, je vous couronneray d'un repos eternel. C'eſt pourquoy il eſt neceſſaire que les uiſſances, à ſçavoir l'entendement, la memoire, & la volonté, ſoient entierement endormies pour tout le monde, & tout à fait eſveillées pour Dieu : & voila un excellent ſommeil des uiſſances.

Quant à l'Union de la volonté de l'ame avec Dieu, 20.  
 je dirois qu'elle conſiſte à faire en tout ſa divine Volonté, deſirer, & taſcher de ne s'en ſeparer aucune-  
 ment; & ſi par noſtre foibleſſe nous nous en ſeparons, *Union de la volonté.*  
 il faut nous confeſſer, communier, faire penitence, & pleurer nos pechez, demandant à Dieu miſericorde, & le priant de nous ramener au bon chemin : ce qu'il fera ſi nous fuyons ſoigneuſement les occaſions qui nous ont deſvoyé; de ſorte que dans les petites & grandes choſes nous devons taſcher conſtamment à ne nous détacher jamais de la volonté de Dieu; c'eſt elle qui nous doit conduire parmy les flots de la mer orageuſe de cette vie mortelle, tellement que nous devons naviger en elle & par elle, tout de meſme que le Marinier dans le Navire, dont il n'oſe retirer le corps ny meſme le pied, parce qu'il connoiſt bien que ſ'il en ſortoit, il ſe noyeroit auſſi-toſt. Nous devons de la meſme ſorte ne nous ſeparer jamais de la volonté de Dieu dans ce lieu de banniſſement, juſques à tant que nous ſoyons arrivez à noſtre Patrie, ſans permettre que noſtre volonté s'eſcarte en aucune maniere de celle de Dieu, eſtans perſuadez que ſi nous nous en eſcartons dans les choſes legeres, nous nous perdrons legerement; mais ſi nous nous en ſeparons dans les choſes de conſideration, nous nous noyons pour jamais; c'eſt-là une excellente union de la volonté avec Dieu, & de Dieu avec la volonté.

Je dirois auſſi que l'union des uiſſances ſe fait quand 21.  
 l'ame

*Union  
des puis-  
sances.*

L'ame ne veut, ne pense, ne cherche, & ne desire autre chose avec tous ses sens, facultez & puissances que ce que Dieu veut : & comme elle a trois puissances, memoire, entendement & volonté, qui ne font qu'une essence, je veux dire qu'une ame, de mesme que les trois Personnes de la Tres-sainte Trinite, Pere, Fils & S. Esprit, ne sont qu'une mesme Essence, c'est à dire un seul Dieu ; il faut que l'ame donne ses trois puissances à Dieu, en sorte que l'entendement ne connoisse que ce que le Pere voudra qu'il connoisse, que la memoire ne pense que ce que le Fils desire qu'elle pense, & que la volonté n'aime que ce que le Saint Esprit voudra qu'elle aime : & il faut que ces trois puissances resignées de la sorte, soient unies & conformes aux paroles, desirs, pensées & œuvres, faisant tout cecy avec la presence & la volonté de Dieu ; & c'est icy une fort bonne union des trois puissances.

22.

*Sçavoir  
si la vo-  
lonté ai-  
me plus  
que l'en-  
tendement  
ne connoisse.*

Et pour ce qui regarde de sçavoir si la volonté aime plus que l'entendement ne connoist, il n'est pas besoin que l'ame se mette en peine de l'averer dans cette vie, c'est assez qu'elle le sçache dans l'autre ; il suffit pour le present qu'elle navige dans le Navire de la volonté de Dieu, l'aimant, le servant, le contentant & l'adorant, sans jamais cesser de l'adorer, de le servir, de luy plaire, & de l'aimer. Il est necessaire que son entendement soit soumis à son amour : que cet amour se laisse embraser de l'Amour divin, & que son entendement, sa memoire & sa volonté, bruslent de cet amour. Il faut qu'elle passe de l'amour à la pratique des vertus, & de cette pratique à l'amour ; & pour mieux dire, il faut qu'elle serve Dieu sans cesser de l'aimer, & qu'elle l'aime sans cesser de le servir ; & apres cela qu'elle laisse tout le reste entre les mains de Dieu, & qu'elle attende de sçavoir si la volonté aime plus que l'entendement ne connoist, quand nous verrons Dieu, le priant de le declarer à Sainte Tereise, ou à d'autres Saints qu'il a voulu favoriser de ces graces, pour les grands avantages que l'Eglise en retire, mais que pour nous il luy plaise de nous faire la grace que nous le puissions aimer & servir en cette vie, le connoistre & le posseder dans l'autre.

Pour



Pour ce qui eſt de la Suspension & du Raviffement, 23.  
 je dirois que c'eſt une excellente Suspension de taſcher  
 de ſ'abſtenir de tout ce qui eſt mauvais, pour ne le  
 point faire, & de faire promptement ce qui eſt bon  
 pour le faire toujours : & pour le Raviffement c'eſt  
 un conſeil tres-ſalutaire de ne le pretendre ny deman-  
 der jamais, comme Sainte Tereſe l'enſeigne en tant  
 d'endroits. Que ſi Dieu veut mortifier une ame par  
 ce genre de travail, il faut le recevoir comme un grand  
 tourment, & demander à Dieu qu'il luy reſerve les  
 raviffemens pour le Ciel, & qu'il luy donne dans ce  
 monde les ſouffrances, les merites, la patience, &  
 la grace ; mais en forte que ſon infinie Miſericorde  
 nous les donne abondamment, & par quintaux : car  
 pour les raviffemens dans ce monde, nous ne les  
 devons demander que par onces ; Que ſi l'ame ne ſe  
 peut empescher de les avoir, il faut qu'elle ſ'humil-  
 lie, tellement que le raviffement le plus aſſeuré &  
 le plus profitable, eſt de ſ'humilier, d'avoir de la  
 confuſion, les tenir pour dangereux, & les éviter  
 autant que l'on pourra.

De la  
 Suſpē-  
 & Ra-  
 viſſe-  
 ment.

Touchant la difference du Raviffement d'avec le 24.  
 Rapt, que la Sainte explique ſi bien, comme tout  
 le reſte, je dirois dans ma façon groſſiere de parler,  
 & comme un Pasteur ignorant, qui n'entend pas ces  
 choſes, que c'eſt un rapt tres-proſitable quand l'ame  
 ſe laiſſe emporter des deſirs du Ciel, de l'amour de  
 Dieu, de ce qui doit durer pour toujours, d'une  
 gloire qui n'aura point de fin, & de l'ambition d'a-  
 gréer à Dieu, de l'aimer, & de le ſervir ; mais il  
 faut que tout cecy l'enleve ſi haut, que quelque di-  
 ligence que le monde, la chair & le Demon em-  
 ployent pour l'attirer à eux, elle ne laiſſe pas de  
 demeurer ferme dans ſon raviffement, dans ſon  
 amour, & dans le deſir de mourir pluſtoſt que d'of-  
 fenſer Dieu, de n'aimer rien qui ne ſoit Dieu, &  
 qui ne ſoit pour Dieu, & de n'avoir point dans  
 elle-mesme autre amour que celui de Dieu, c'eſt  
 icy un tres-excellent Rapt & Raviffement.

De  
 Rapt  
 & Ra-  
 viſſe-  
 ment.

Pour le Vol d'eſprit, je dirois que c'eſt un vol 25.  
 d'eſprit que de voler avec l'eſprit pour aller à Dieu



*Du vol d'esprit* avec vn desir efficace de luy plaire, de le servir, & de n'aimer aucune chose de la terre; mais aller toujours par dessus la terre, volant avec le desir vers Dieu, sans s'arrester, laissant & mesprisant la terre, & tout ce qu'il y a d'humain, de terrestre, de corruptible & de temporel, pour chercher Dieu.

26. Et tout ainsi qu'un certain oyseau, nommé le Martinet, ne s'arreste jamais sur la terre pour manger, & pour prendre sa nourriture, mais vole toujours, d'autant que comme il a les aisles grandes & les pieds fort petits, s'il venoit à s'arrester sur la terre, il ne pourroit pas apres se lever ny voler; de mesme l'ame ne doit point toucher la terre, ny prendre avec le desir aucune chose qui ressent la terre, mais tout son desir, son ambition & son vol se doit adresser au Ciel: que si quelquefois elle vient à desirer, par sa foiblesse, quelque chose de la terre, ou qu'elle soit obligée par necessité de s'y arrester quelque peu de temps, il faut qu'elle la laisse aussi-tost, & qu'elle reprenne son vol, sans perdre le Ciel de veüe, le corps vivant sur la terre, & l'ame dans le Ciel.

27. Et tout de mesme, comme nous avons dit, que le Martinet ne s'arreste pas sur la terre pour manger, mais venant à descendre jusqu'à la terre, il prend le grain ou le ver qu'il rencontre, & reprenant aussitost son vol, il s'escarte de la terre, mangeant & volant tout ensemble; ainsi nous devons prendre du monde le moins que nous pourrons, & donner à Dieu le plus qu'il nous sera possible. Nostre ambition doit estre de voler dans la Vie spirituelle, sans jamais prendre aucun repos; de fuir en volant les plaisirs, & les faux attraits de cette vie perissable & temporelle; & de tascher d'embrasser dans ce monde les souffrances; & reserver les plaisirs pour la gloire, ne songeant à autre chose que d'aller jouir en volant de la couronne des peines & des afflictions. C'est icy, à mon advis le plus excellent vol d'esprit pour les ames.

*Mouvement d'esprit* 28. Pour le mouvement d'esprit, je dirois grossierement que c'est un grand effort que l'ame doit toujours faire pour s'opposer au mal, & pour suivre constamment

ſtamment le bien , pour perdre la vie pluſtoſt que d'offenſer Dieu , & s'offrir à la mort pour luy plaire & pour le ſervir , avec une valeur & une perfeverance ferme , pour ne reculer jamais de ſon ſervice , tenant la main à la charuë ſans tourner le viſage en arriere , & ſans regarder Sodome & Gomorre , quand elle fuit de ſes flammes. Elle doit auſſi ſans perdre cœur & ſans ſe repoſer , travailler , cheminer , & s'avancer joyeuſement dans le chemin du Ciel , portant la Croix ſur les eſpaules , & ſuivant noſtre Seigneur ſur le Mont de Calvaire. Il faut que l'homme ſpirituel , quand il ſe void affligé de tiedeur & de ſecheſſes , diſe à ſoy-meſme ce que noſtre Sauveur diſoit à ſes Apoſtres lors qu'il eſtoit dans le Jardin des Olivés , & qu'il alloit pour ſouffrir des tourmens exceſſifs pour mes pechez : *Surgite eamus hinc. Sus donc mes ſuiſſances , mes facultez , & mes ſens levez-vous , allons-nous en d'icy pour ſouffrir des peines , pour ſervir Dieu , pour luy plaire , & pour faire ſa ſainte volonteé : & dans toutes ces actions il faut s'animer & prendre courage , pour ne pas retourner en arriere , & pour s'avancer touſiours ſans s'arreſter.*

*Iean.*  
14. v.  
31.

C'eſt le courage , l'effort , la valeur , & le mouvement par lequel la grace fortifie noſtre foible nature , & l'encourage luy diſant : Courage , ame choiſie de Dieu , il faut combattre juſqu'à mourir pour triompher : Courage , car le Royaume de Dieu veut eſtre forcé , & il n'y a que les courageux qui le prennent par affaut ; *Regnum Calorum vim patitur & violenti rapiunt illud* : Voila un mouvement d'eſprit tres-profitable pour l'ame.

*Matth*  
11. v.  
12.

Quant à ce qui regarde la bleſſeure de l'eſprit , je dirois qu'il y a deux ſortes de bleſſeures : La premiere , eſt celle que l'Amour divin fait dans l'ame ; la Sainte explique fort bien & divinement cette bleſſeure , comme celle qui l'avoit ſoufferte & experimentée : La ſeconde , eſt celle que les pechez font dans l'ame , & j'entens parler de celle - cy , comme celle que mes pechez m'ont fait experimenter trop ſouvent. Cette bleſſeure donc , ſe fait quand les pechez affligent & bleſſent l'ame ſi cruellement , qu'ils

*De la*  
bleſſeure de  
l'eſprit

en font fortir le sang, & s'ils ne bleffoient que l'ame ou l'esprit, encore passe; mais le pis est qu'ils bleffent le Redempteur de nos ames, ce qui doit faire jetter des larmes continuelles à tous ceux qui l'offensent.

Ces bleffeures d'esprit peuvent estre de trois façons, que j'ay expérimentées à mon grand regret? Helas, mon Dieu, ayez pitié de moy.

30. La premiere bleffeure est celle qui est causée par un peché mortel Il n'y a point d'autre remede pour cette bleffeure que de s'en aller jetter aussi-tost aux pieds d'un Confesseur, & recevoir apres cette medecine le Medecin celeste: En suite il faut pleurer continuellement, souffrir sans cesse, & faire penitence de son peché; & ces larmes doivent estre respanduës en la presence de Dieu, que l'on a blessé en pechant. Outre cela le Pecheur doit croire que par le moyen de la grace, & du Sang precieux de nostre Sauveur, il peut se relever du peché plus sain qu'il n'estoit avant qu'il n'eut peché, mettant toute sa confiance en cette charité que Dieu a eu pour les hommes, & il ne faut pas qu'il fuye du blessé pour la bleffeure qu'il luy a faite; au contraire, il doit chercher le remede de la bleffeure dans le blessé mesme: car si David tomba par sa foiblesse il se releva par sa penitence, & eut du depuis plus de privauté avec Dieu qu'il n'en avoit eu pendant qu'il estoit innocent. C'est pourquoy le Pecheur doit d'autant plus aimer, chercher & servir Dieu, qu'il connoist ce qu'il a perdu, d'avoir perdu Dieu: & le Penitent doit aimer Dieu avec deux sortes d'amour, l'un d'amant, & l'autre de reconcilié: celuy-là doit estre fort pur, mais celuy-cy doit estre beaucoup plus ardent, plus tendre & plus reconnoissant.

31. La seconde bleffeure de l'esprit est celle que les pechez veniels font dans l'ame: & si ces pechez veniels sont de propos deliberé, ou de coustume, ils rafroidissent la charité, & sont des empeschemens qui la destournent de l'amour & de la grace: ils ne tuënt pas, mais ils font souffrir: ils ne tirent pas de leur coup tout le sang de l'ame, mais ils la foüettent,

*Sainte Terefe de J E S V S. Lettre XVIII.* 163  
& luy laissent de grandes impressions & des marques de leurs mauvais traitemens.

Dans ce cas l'homme spirituel doit combattre courageusement pour se defendre de ses blesseurs. Il doit garder avec une grande valeur les fortifications de dehors, & combattre dans le ravelin avant que l'ennemy arrive, & combatte la muraille. Qu'il se souviennetoujours de ce que le Saint Esprit dit, que celui qui mesprise les choses legeres, manquera bientôt dans les grandes : *Qui spernit modica paulatim decidit*, & qu'il fasse une resolution d'exposer plustost sa vie à la mort, que d'offenser Dieu mortellement ny veniellement.

La troisiéme blesseure de l'esprit, se fait quand l'ame deschoit des exercices de perfection & de surerogation; qu'elle laisse peu à peu ce qui est parfait, & s'approche de ce qui est moins vertueux, qu'elle ne fait plus tant d'Oraison; que les Disciplines, Confessions & Communions sont plus rares; & enfin comme dit le Prophete, quand elle change de sa bonne couleur, *Mutatus est color optimus*: Elle est comme cette statuë, qui commençoit par uneteste d'or, apres elle s'amoindriffoit en argent, apres en bronze, en suite en fer, & tout aussi-tost la statuë tomba à terre, parce que les pieds n'estoient que d'argile & de terre. 32.

L'ame spirituelle doit s'opposer & se defendre de ces blesseurs, par le moyen de l'Oraison & des bonnes œuvres: Elle doit s'animer & s'encourager avec un mouvement impetueux de l'esprit, pour retourner à ses exercices, les doubler & redoubler, fuir les creatures, chercher le Createur, s'humilier, s'accuser, estre dans la confusion, & demander à Dieu tout le remede de ses fautes.

Enfin l'Espouse se plaignoit de ces deux dernieres blesseurs, quand elle disoit que ceux qui faisoient la ronde par la Ville (ce sont les Demons, qui nous environnent toujours pour nous perdre) l'avoient trouvée dans la ruë, & qu'ils l'avoient mal traitée: *Invenierunt me custodes qui circummeunt civitatem percusserunt me, & vulneraverunt me.* Si elle eut demeuré dans le 33.

logis & dans la Volonté divine, & qu'elle ne fut pas sortie à la ruë de son amour propre, & ne se fut pas exposée au peril, les Soldats ne l'auroient jamais blessée. C'est pourquoy les ames spirituelles doivent fuir les occasions où l'on reçoit de semblables blesseures : car il vaut mieux les éviter que de les traiter.

Ayons donc soin de ne point blesser nostre ame par le peché : car si nous n'offensons point Dieu, & si nous le cherchons courageusement & avec pureté de conscience, je vous assure que l'ame se trouvera bien-tost, non seulement blessée, mais morte pour son amour.

34. La Sainte finit son discours celeste, relevé & tres-profond, par ces paroles : *Cette blesseure d'amour tire des grands sentimens du profond de l'ame, & si le Seigneur ne nous la donne, nous avons beau nous efforcer pour l'avoir; car ce sera en vain, & cela est tres-assuré: car comme Dieu opere toutes ces choses dans l'ame, elle souffre seulement ce*

*s. Dion que Dieu fait.* C'est ce que Saint Denis disoit : *Pati divina* : car comme nous avons desia dit, c'est bien plus de recevoir l'action que de la faire.

35. Mais dans ma grossiere façon de raisonner, j'adjouste aussi à mon Explication naturelle & morale, que si Dieu n'opere dans l'ame tout ce que je viens de dire, elle sera entierement perduë, c'est à dire que la nature ne peut rien faire de bon sans la grace, & que quelque sueur & travail que la nature ait essuyé pour faire une bonne action, elle en est entierement redevable à la grace, d'autant que c'est elle qui luy donne les forces pour qu'elle agisse.

C'est pourquoy l'ame doit estre tousiours attachée à Dieu, unie avec Dieu, agissante pour l'amour de Dieu, & transformée en Dieu par le moyen de l'Oraison : elle doit tousiours dependre de sa grace, afin que Dieu la tienne de sa sainte main, d'autant que c'est une verité infallible que nous ne pouvons pas

*1. Cor. servir Dieu sans le secours de Dieu: Nemo potest dicere*

*12 v. 3 Dominus Iesus nisi in Spiritu Sancto.*

36. Mais pour achever ces Remarques, je donnerois volontiers un conseil fort utile pour les ames que

Dieu

Dieu conduit par un chemin si relevé & si furnaturel, comme il conduifit Sainte Terefe; & j'en donneroïis trois pour ceux que Dieu mene par le chemin que j'ay frayé dans cette groffiere Explication.

Et premierement, je confeillerois à ceux qui souffrent, comme la Sainte souffrit, des extafes, des raviffemens, des rapt, des vols d'esprit, des revelations, & le refte; je leur confeillerois dis-je, de faire tout ce que la Sainte a fait; fçavoir de s'humilier chaque jour de plus en plus; arrive-t'il une extafe, il faut s'humilier; est-on attaqué d'une bleffure d'esprit, il faut s'humilier; ressent-on un vol d'esprit, il faut s'humilier; car si l'ame pratique dans ces faveurs cette belle vertu de l'humilité, qu'elle s'affeure de marcher en feureté.

Secondement, pour ce qui regarde ceux, dont j'ay parlé dans mon Explication, qui ne ressentent pas ces faveurs souveraines & extraordinaires, qui n'en font pas pourtant moins affeurez, & qui ne meritent pas moins, je leur donneroïis trois confeils que la Sainte marque dans la XXIII. Lettre nombre 6. escrivant au Pere Gratian, qui font Oraison, bonnes œuvres, & bonne conscience. 37.

Je dis Oraison, parce que c'est de là que vient tout nostre bien, & toute la perfection, pourveu qu'une ame soit humble, resignée, & qu'elle persevere dans l'Oraison, elle en fortira pour agir, pour souffrir & pour servir Dieu, en la presence duquel elle marche; & par ce moyen elle aimera Dieu & Dieu l'aimera.

Les bonnes œuvres se nourrissent dans l'Oraison, & s'adressent à trois fins. Premierement, à la pureté de l'ame, & à s'esloigner de tout ce qui est mauvais: secondement, à s'exercer dans le bien: en troisiéme lieu, à procurer & chercher ce qui est meilleur, conformément à ce que dit le Prophete Roy, *Diverte à Psal. malo & fac bonum, inquire pacem & persequere eam*: separe-toy du mal & fais le bien, cherche la paix & repose-toy en elle: parce que la paix de l'ame avec Dieu ne se trouve qu'en ce qui est bon. 33. v. 15.

Pour ce qui est de la premiere fin, à fçavoir de s'esloigner du mal, cela se fait par le moyen de la Peni- 38.



tence & de la Mortification, & c'est icy la vie purgative; que si l'ame mesprise cette vie elle laissera bien-toist le bien, ou elle n'avancera pas, ou elle retombera dans le mal.

Quant à la seconde, qui est de chercher le bien, en quoy consiste la vie illuminative, il est necessaire de pratiquer continuellement les Vertus, & de s'adonner à la Meditation de la Passion de nostre Sauveur, que si l'ame ne recherche pas les Vertus & ne suit pas son Maistre dans les souffrances, son Oraison est hypocrite, & sa Mortification inutile & infructueuse.

Pour ce qui regarde la troisieme fin, qui est la paix de l'ame, en quoy consiste la vie unitive, il est necessaire de s'accoustumer à la presence de Dieu, de faire des actes heroïques de charité, & d'amour, & d'agir en tout avec amour, & par amour, avec Dieu, en Dieu, & pour l'amour de Dieu.

39. Et quant à la bonne conscience, qui est le troisieme conseil qui procede des deux premiers, sçavoir, de l'Oraison, & des bonnes œuvres, il faut avoir soin de faire trois choses; la premiere, nettoyer l'ame de pechez mortels, pour cet effet il faut fuir les occasions, fréquenter les Sacremens, prier & vivre dans la presence de Dieu.

La seconde, éviter les fautes legeres, & en avoir autant d'averfion (suivant ce que j'ay desia dit) comme si elles estoient mortelles, car bien qu'elles ne foyent pas si dangereuses, une personne spirituelle ne doit rien tenir pour leger de ce qui nous separe de la volonté & de l'amitié de Dieu.

La troisieme, faire en sorte qu'il n'y ait point d'attachement ny de desirs en son ame pour les choses de la terre; pour cet effet il faut qu'elle mette son amour en Dieu seul, & qu'elle ne donne point d'entrée à aucune creature dans son cœur, le donnant entierement à son Createur, de sorte qu'elle doit tascher que son ame ne soit pas seulement nette & exempte du mal, mais encore remplie de bien de vertu, & qu'elle ne permette pas qu'aucun amour propre, ny aucun engagement aux creatures vienne à naistre dans son cœur; mais  
qu'elle



qu'elle faſſe ſon pouvoir pour l'arracher dans ſa naiſſance, comme une mauvaiſe herbe.

Elle obtiendra cecy le demandant à Dieu, veillant ſur ſoy - meſme & recevant ſouvent noſtre Sauveur avec grande devotion; elle communiera à cette intention, & volant comme ces myſterieux animaux d'Ezechiël, qui eſtoient tous pleins d'yeux; elle prendra garde qu'il ne vienne au dedans quelque imperfection du dehors, & aura ſoin qu'il ne ſe faſſe rien à l'exterieur qui ne reſponde à l'amour qui bruſle dans l'interieur. 40.

De cette forte l'ame vivant ſoigneuſe, diligente & humiliée, attendra ce que Dieu voudra faire d'elle en tout & par tout. 41.

C'eſt icy une doctrine enſignée pluſieurs fois par la Sainte, laquelle dans toutes ſes faveurs, dans ſes dangers, dans ſes ſouffrances, dans ſes élévations, ſoit qu'elle fut affligée, honorée, ou favorisée, ſ'humilioit également dans tous ſes évenemens, & ſe laiſſoit conduire par où Dieu le menoit: elle avoit ſans doute toujours devant les yeux ce que Saint Auguſtin dit, que l'humilité eſt la medecine de tous les maux, l'aſſurance contre tous les dangers, la guerifon de toutes les bleſſures, le remede de tout ce qui nous peut endommager, & en un mot, celui qui la pratique vit en ſeureté, & celui à qui elle manque va par un mauvais chemin. voicy ſes paroles, *O humilitatem medicinam omnibus conſulentem, D. Aug*  
*omnia tumentia comprimentem, omnia ſuperflua reſecantem, Ep. 58.*  
*omnia depravata corrigentem.*

Enfin l'on perd tout ce qu'il y a de bon, de ſaint, de parfait, & d'excellent, ſi l'humilité ne le garde & ne le defend, ſuivant ce que dit Saint Gregoire, *Perit omne quod agitur, ſi non humilitate cuſtoditur.* S Greg  
l. 3.  
mor.

## L E T T R E X I X.

*Au mesme.*

## J E S U S.

1. **I**Ly a quarante ans que cette Religieuse que vous sçavez a pris l'habit : elle commença dès la premiere année à mediter durant quelques heures du jour les Mysteres de la Passion de J E S U S - C H R I S T nostre Seigneur , & à penser à ses pechez , sans s'eslever jamais en aucune chose qui fut surnaturelle ; mais elle consideroit les creatures , ou d'autres choses qui luy faisoient connoistre le peu de durée de tout ce qu'il y a dans le monde ; & par la consideration des creatures elle admiroit la grandeur de Dieu, & l'amour qu'il nous porte.
2. Ces reflections luy donnoient une envie de servir Dieu beaucoup plus grande que la crainte des peines , qui n'a jamais esté son motif & qui n'a jamais eu de pouvoir sur elle. Le desir qu'elle avoit toujours que Dieu fut loué & son Eglise augmentée , estoit fort grand ; & c'estoit pour cette intention qu'elle faisoit toutes ses prieres, sans qu'elle fit rien pour soy : car il luy sembloit qu'il importoit fort peu qu'elle souffrit dans le Purgatoire, pourveu que l'Eglise s'augmentast , quand mesme ce n'auroit esté qu'en peu de chose.
3. Elle passa environ vingt-deux ans dans ces occupations , avec de grandes secheresses , & elle n'eut jamais la pensée de pretendre rien davantage , d'autant qu'elle se tenoit telle, qu'elle croyoit de

de ne meriter pas meſme de penſer en Dieu; au contraire, il luy ſembloit que ſa Maieſté divine luy faiſoit une grande grace de ſouffrir qu'elle priaſt en ſa preſence, & qu'elle leuſt de bons Livres.

Il y a environ dix-huit ans que l'on commença de traiter du premier Monaſtere des Carmelites Deſchauffées, qu'elle fonda à Avila: deux ou trois ans auparavant (je crois que c'eſt trois ans) elle commença à ſentir qu'on luy parloit quelquefois interieurement, & meſme à voir quelques viſions & revelations interieures avec les yeux de l'ame; car elle n'en a jamais veu avec les yeux du corps, & n'a rien entendu exterieurement, ſi ce n'eſt deux fois qu'il luy ſemble d'avoir oüy parler, mais elle n'entendoit diſtinctement aucune choſe. Quand elle voyoit interieurement ces choſes, la representation ne duroit pas le plus ſouvent, plus qu'un éclair; mais elle demouroit ſi fort imprimée dans ſon ame & avec des effets auſſi merveilleux comme ſi elle l'avoit veuë avec les yeux corporels, & encore plus.

Elle eſtoit pour lors ſi peureuſe, de ſon naturel, que quelquefois elle n'oſoit demeurer, le jour meſme, toute ſeule; & comme elle ne pouvoit pas empêcher ces viſions, quelque effort qu'elle fit pour cela, elle eſtoit fort affligée, craignant que ce ne fut une tromperie du Demon; c'eſt pourquoy elle commença de les communiquer à des perſonnes ſpirituelles de la Compagnie de J E S U S.

Entre leſquelles furent le Pere Araos qui eſtoit Commiſſaire de la Compagnie, & qui vint à paſſer où elle eſtoit: le Pere François, autres fois Duc de

de Gandie, à qui elle parla deux fois de cela : un Provincial, qui est à present à Rome, appellé Gilles Gonzalles : & mesme celuy qui est maintenant Provincial de la Castille, quoy qu'avec celuy-cy elle ne traitta si long-temps : le Pere Baltazar Alvarez, qui est presentement Recteur du College de Salamanque, & qui fut en ce temps-là son Confesseur durant six ans : celuy qui est aujourd'huy Recteur du College de Cuenza, appellé Salazar : Le Recteur de Segovie, nommé Santander : le Recteur de Burgos, appellé Ripalda, & celuy-cy improuva fort ce qu'il entendoit dire d'elle, jusques à ce qu'il luy eust parlé : le Docteur Paul Hernandes à Toledé, qui estoit Consulteur de l'Inquisition : celuy qui estoit Recteur de Salamanque quand je vous parlay : le Docteur Gutieres, & quelques autres Peres de la Compagnie, qui avoient la reputation d'estre spirituels ; & comme ils demeuroient dans les Villes où elle alloit faire des Fondations, elle taschoit de leur parler.

7. Elle traitta beaucoup avec le Pere Pierre d'Alcantara, qui estoit un saint Homme de l'Ordre des Recolets, & celluy-cy contribua beaucoup pour luy faire entendre que ces visions venoient de Dieu. Ces Peres demurerent plus de six ans à faire diverses espreuves, comme vous verrez en suite, & comme elle a escrit plus au long. Et pendant que cela se faisoit, elle avoit, avec beaucoup de larmes & de souffrances, ces suspensions, & elle estoit plusieurs fois ravie en extase, bien que ce ne fut pas sans douleur.

8. On ne manquoit pas de faire des Prieres, & l'on disoit plusieurs Messes, afin que Dieu la conduisit

duiſit par un autre chemin, parce que quand elle n'eſtoit point dans l'Oraiſon elle avoit une tres-grande peur, quoy que pour ce qui regarde ſon ame l'on vit aiſément l'avancement qu'elle faiſoit dans la perfection, & la difference que l'on y remarquoit tous les jours. Elle n'avoit point de preſomption, & meſme elle n'en eſtoit pas tentée. Elle n'eſtoit pas ſuperbe pour ces faveurs, au contraire, elle eſtoit fort honteuſe, & ſe faiſoit de voir qu'on les ſçavoit, & meſme elle n'en traitoit jamais qu'avec ſes Conſeſſeurs, ou avec des perſonnes qui luy en pouvoient donner quelque éclairciſſement, & elle avoit plus de repugnance de declarer ces faveurs à ces perſonnes que ſi c'eult eſté de grands pechez, parce qu'il luy ſembloit que l'on ſe mocquoit d'elle, & que c'eſtoit des contes de femme, qu'elle avoit touſiours eu averſion d'entendre.

Il y a environ treize années, un peu plus ou moins, qu'après avoir fondé le Monaftere de S. Joſeph où elle s'eſtoit retirée en ſortant de ſon autre Convent, il vint à Avila un Inquiſiteur, je ne ſçay ſ'il l'eſtoit de Toledé, au moins je ſçay qu'il l'avoit eſté de Seville; cet Inquiſiteur s'appelloit Soto, qui eſt à preſent Eveſque de Salamanque, elle taſcha de luy parler pour ſ'aſſeurer davantage, & luy rendit compte de tout, l'Inquiſiteur luy dit que ce n'eſtoit pas une choſe qui regardaſt ſon Office, d'autant que tout ce qu'elle voyoit & entendoit la confirmer davantage en la Foy Catholique, dans laquelle elle a touſiours eſté & eſt encore ferme, avec des deſirs tres-grands de l'honneur de Dieu & du bien des ames, tellement que pour en ſauver une elle ſe laiſſeroit tuer pluſieurs fois.

Comme

10. Comme l'Inquisiteur la vit si affligée & si travaillée, il luy conseilla d'écrire toutes ces visions & toute sa Vie, sans rien oublier, & de l'envoyer au Docteur Avila, qui estoit un homme qui sçavoit beaucoup en matiere d'Oraison, & qu'elle s'appaisast & s'en rapportast à ce que ce Pere luy en escriroit: elle suivit ce conseil & escrivit ses pechez & sa Vie: le Pere Avila luy fit responce & l'asseura beaucoup. Ce recit fut de maniere que toutes les personnes sçavantes qui l'avoient veu, & qui estoient mes Confesseurs, disoient qu'il estoit grandement profitable pour donner des avis pour les choses spirituelles, & ainsi ils luy commanderent de le transcrire, & d'en faire un autre petit Livre pour ses Religieuses, (car elle estoit Prieure) où elle leur donneroit quelques enseignemens pour l'Oraison.
11. Nonobstant tout cela, elle ne laissoit pas d'estre de temps en temps dans de grandes apprehensions, luy semblant que les personnes spirituelles pouvoient estre aussi bien trompées comme elle; c'est pourquoy elle demanda à son Confesseur s'il vouloit qu'elle en traittast avec quelques personnes grandement sçavantes, quoy qu'elles ne fussent pas beaucoup adonnées à l'Oraison, d'autant qu'elle ne desiroit autre chose que de sçavoir si ce qu'elle experimentoit estoit conforme à la sainte Escriture: quelquefois elle se consoloit, luy semblant qu'encore qu'elle merittast par ses pechez d'estre trompée, pourtant Dieu ne permettoit pas que tant de gens de bien qui desiroient de l'éclaircir, & de luy donner lumiere se trompassent.
12. Dans ce dessein elle commença d'en traiter avec

avec des Peres de l'Ordre du Glorieux Pere Saint Dominique, qui avoient eſté ſes Conſeſſeurs : avant que ces choſes luy arrivaffent elle ne dit pas que ceux - cy ayent eſté ſes Conſeſſeurs, mais qu'elle ſe confeſſoit à des Peres de cet Ordre : voi-cy ceux avec leſquels elle a depuis traitté, le Pere Vincent Barron, qui eſtoit pour lors Conſulteur du ſaint Office de l'Inquiſition, la confeſſa un an & demy à Toledé, & auparavant ces choſes elle l'avoit pratiqué pluſieurs années; c'eſtoit un homme fort ſçavant qui l'aſſeura beaucoup, comme auſſi ceux de la Compagnie de J E S U S que j'ay nommez. Tous ces Peres luy diſoient que tant qu'elle n'oſſenſeroit point Dieu, & qu'elle ſe confeſſeroit pour mauvaiſe, elle n'auroit rien à craindre.

Le Pere Pierre Ibagnes, qui eſtoit Lecteur du 13.  
Convent d'Avila : le Pere Maiſtre Dominique Bagnes, qui eſt à preſent Profefſeur à Valladolid dans le College de Saint Gregoire, auquel je me ſuis confeſſée ſix années durant, & toujours elle confeſſoit avec luy par ſes Lettres, quand il ſ'en preſentoit quelque ſujet : Le Maiſtre Chaves : le Pere Maiſtre Barthelemy de Medine Profefſeur de Salamanque ; & ſçachant que ce Pere n'eſtoit pas bien avec elle, pour avoir ouy dire ces choſes; elle crût que n'eſtant pas dans ſon approbation, il luy diroit mieux que tout autre ſi elle eſtoit trompée; ce qui fut cauſe il y a environ deux ans qu'elle taſcha de ſe confeſſer à luy, & elle luy fit un grand recit de tout ce qui ſ'eſtoit paſſé dans ſon interieur depuis le temps qu'elle ſouffroit ces extaſes, & ces raviſſemens ; & ce Profefſeur leut tout ce qu'elle avoit eſcrit pour le mieux com-  
prendre;



prendre ; apres il luy donna de plus grandes assurances que tous les autres , & demeura fort son Amy.

14. Elle se confessa aussi quelque temps au Pere Philippes de Menezes , qui estoit Regent du College de Saint Gregoire de Valladolid , quand elle y alla fonder son Monastere ; & auparavant cela, ce Religieux ayant entendu ces choses estoit allé à Avila expressément pour luy parler avec beaucoup de charité , pour me donner lumiere si j'estois trompée ; & si je ne l'estois pas pour me defendre quand il entendroit mesdire de moy ; & il demeura grandement satisfait.
15. Elle traitta aussi beaucoup avec un Provincial du mesme Ordre appellé Salinas , homme grandement spirituel : & avec un autre Presenté nommé Lumar , qui estoit Prieur du Convent de Saint Thomas d'Avila : & à Segovie elle traitta avec un Lecteur nommé le Pere Diegue de Yangués.
16. Parmi ces Religieux de Saint Dominique il ne laissoit pas d'y en avoir qui estoient d'une tres-grande Oraison , & peut-estre que tous l'estoient : elle a aussi traité avec quelques autres de cet Ordre , car elle en a eu assez d'occasion durant un si long-temps qu'elle a esté dans des apprehensions si estranges , veu principalement qu'elle alloit en divers endroits pour faire des Fondations. On a fait quantité d'espreuves , parce que tous ces Peres vouloient reüssir à luy donner lumiere & à l'éclaircir , & par ce moyen ils l'ont assurée & se sont assurez eux mesmes. Elle estoit toujours soumise à ce qu'on luy commandoit , de sorte qu'elle s'affligeoit beaucoup quand elle ne pouvoit pas obeir dans ces choses surnaturelles ; son Orai-  
son

fon & celle des Religieufes qu'elle a fondées tend toujours, avec un grand foïn, à la Propagation de la Foy, pour laquelle, comme auffi pour le bien de fon Ordre elle a commencé le premier Convent de la Reforme.

Elle difoit que fi quelques-unes de ces chofes 17.  
l'euffent induite à croire des chofes contre la Foy Catholique & contre la Loy de Dieu, elle n'auroit pas eu befoin de confulter tant de gens doctes, ny de faire tant d'efpreuves; car elle auroit bien connu auffi-toft que cela venoit du Demon. Elle ne fit jamais aucune chofe pour ce qu'elle avoit entendu dans l'Oraïfon, au contraire quand fes Confefseurs luy commandoient de faire tout autrement, elle le faisoit fans aucune repugnance, elle leur declaroit toujours tout ce qui fe paffoit. Elle ne creut jamais fi aífurement que ces chofes venoient de Dieu, qu'elle en eust juré, quelque aífurance qu'on luy donnast que c'estoit véritablement Dieu, encore que dans certaines chofes il luy sembloit que c'estoit un bon Efprit, à caufe des effets merveilleux que ces grandes faveurs produifoient dans fon ame; mais elle defiroit toujours d'avoir pluftoft les vertus qu'aucune de ces graces extraordinaires, & c'est ce qu'elle a recommandé à fes Religieufes, leur difant, *que la plus humble & la plus mortifiée feroit la plus fpirituelle.*

Elle donna ce qu'elle dit avoir écrit au Pere 18.  
Maître Dominique Bagnes, qui est à present à Valladolid, & avec qui elle a traité plus longtemps, & traité encore. Ce Pere luy a dit qu'il avoit présenté ces papiers au Saint Office de l'Inquisition de Madrid. Elle se foumet en tout ce

qu'elle a escrit à la Foy Catholique, & à l'Eglise Romaine. Personne n'y a trouvé à redire, d'autant que ces choses ne dependent pas de nous, & nostre Seigneur ne nous commande pas de faire l'impossible.

19. La cause pourquoy cela s'est si fort divulgué, c'est que comme elle vivoit avec de grandes craintes, & qu'elle en conferoit avec plusieurs Religieux, les uns le disoient aux autres; & aussi qu'elle fit un manquement de montrer à une certaine personne ce qu'elle avoit escrit, laquelle le manifesta: cela luy fut un grand tourment, & une croix qui luy couste encore beaucoup de larmes. Elle dit que ce n'est pas par humilité qu'elle souffre, mais par humiliation, de l'éclat & du bruit qui en est arrivé, & que tout le monde sçait ce qui se passe en elle: il sembloit que ce fut une chose que Dieu eut permise pour la tourmenter; parce que ceux qui en disoient le plus de mal, estoient ceux qui peu de temps apres en disoient le plus de bien.

20. Elle avoit un extreme soin de ne point se declarer à celuy qui luy sembloit devoir croire que tout cela venoit de Dieu: car elle apprehendoit aussi-tost que le Demon ne les trompast tous deux. Elle communiquoit plus volontiers les secrets de son ame à ceux qu'elle connoissoit estre timides; bien qu'elle eut aussi de la peine de voir qu'ils mesprisoient toutes ces choses pour l'esprouver, d'autant qu'il luy sembloit qu'il y en avoit quelques-unes qui ne pouvoient venir que de Dieu, & elle n'auroit pas voulu qu'ils les eussent condamnées si facilement, puis qu'ils n'en avoient point de raison; elle n'auroit pas voulu  
non

non plus qu'ils euſſent creu que tout cela venoit de Dieu, d'autant qu'elle connoiſſoit tres-bien qu'il y pouvoit avoir de la tromperie; c'eſt pourquoy elle ne jugea jamais à propos de ſ'aſſeurer entierement en ce où il y pouvoit avoir du peril.

Elle faisoit ce qui luy eſtoit poſſible pour n'offenſer jamais Dieu, & obeiſſoit toujours; & par ces deux moyens elle croyoit eſtre en ſeureté avec la grace de Dieu, quand meſme ce qui ſe paſſoit en elle eut eſté du Demon. 21.

Dés le temps qu'elle experimenta ces choſes furnaturelles, ſon eſprit eſtoit toujours porté à rechercher ce qui eſt le plus parfait, & ordinairement elle avoit un grand deſir de ſouffrir; c'eſt pourquoy elle trouvoit ſa conſolation dans les grandes perſecutions qu'elle a ſupportées. Elle avoit un amour tout particulier pour ceux qui la perſecutoient. Elle avoit auſſi un grand deſir de pauvreté, de ſolitude & de ſortir de ce lieu de banniſſement pour jouïr de la viſion de Dieu. Par ces effets de grace & de pluſieurs autres ſemblables, elle commença à devenir tranquille, & il luy ſembla que l'Eſprit qui la laiſſoit avec de telles vertus ne pouvoit eſtre mauvais: ceux à qui elle en parloit l'en aſſeuroient auſſi; & quoy que cela ne fut pas capable de luy oſter toute la crainte qu'elle avoit d'eſtre trompée, neantmoins elle n'en eſtoit pas ſi inquietée. 22.

Son eſprit ne luy ſuggeroit jamais de rien cacher, mais d'obeïr toujours. Elle ne vit jamais rien avec les yeux du corps comme elle a deſia dit, mais elle voyoit avec une delicateſſe, & avec une maniere ſi ſpirituelle, & intellectuelle, qu'elle croyoit dans les commencemens que ce fut un pur 23.

effet de l'imagination, & une phantaisie; mais plusieurs autres fois elle ne pouvoit pas s'imaginer cela. Ces choses ne luy arriuoient pas ordinairement; mais elles arriuoient le plus souvent dans le temps de quelque necessité: comme il advint une fois qu'elle avoit souffert plusieurs jours des tourmens interieurs insupportables, & une inquietude dans l'ame, causée par la crainte qu'elle avoit d'estre trompée du Demon, comme il est fort amplement déduit dans cette Relation, où elle à aussi bien publié ses pechez comme le reste, d'autant que l'apprehension dans laquelle elle estoit luy a fait oublier sa reputation.

24. Estant donc dans cette affliction, qui estoit telle qu'on ne la sçauroit exprimer, entendant seulement dans l'interieur de mon ame ces paroles, *C'est moy, n'apprehende point*, mon ame demeura à ces paroles si satisfaite, si encouragée & si resignée, qu'elle ne pouvoit pas comprendre d'où il luy estoit arrivé un si grand bien, d'autant que ny mon Confesseur, ny plusieurs personnes sçavantes n'auroient pas esté capables de me communiquer avec beaucoup de paroles la paix, & la quietude que j'avois receuë par le moyen d'une seule. Ce qui luy arriva d'autres fois qu'elle demeuroit fortifiée de quelque vision; car à moins que cela elle n'auroit pas pû souffrir tant de travaux & de persecutions, outre les maladies qui on esté innombrables, & elle en souffre encore, bien qu'elles ne soient pas si frequentes; mais elle n'est jamais sans quelque sorte de souffrance; il y a plus & moins; son ordinaire est de souffrir tousiours des douleurs avec beaucoup d'autres maladies, & depuis qu'elle est Religieuse elle en est encore plus attaquée. Soit qu'elle rende

rende quelque ſervice à Dieu, ſoit qu'elle en reçoive quelque grace, ces choſes s'échappent bien-toſt de ſa memoire, & encore que pluſieurs fois elle ſe ſouviene des graces, neantmoins elle ne peut pas s'y arreſter ſi long-temps comme elle fait à ſes pechez, qui la tourmentent touſiours, & qui luy donnent ordinairement une auſſi grande peine que feroit la puanteur d'un boubier.

La raiſon pourquoy elle n'eſt point tentée de vaine gloire, doit eſtre parce qu'elle a commis tant de pechez, & qu'elle a ſervy ſi peu noſtre Seigneur. Il n'eſt jamais entré dans ſon eſprit aucune choſe qui ne fut toute nette & toute chaſte, & il luy ſemble que le contraire ne luy ſçauroit arriver, ſi les choſes ſurnaturelles qu'elle eſprouve procedent d'un bon Eſprit, parce qu'elle oublie entierement ſon corps, & elle n'y penſe point pour s'adonner entierement à Dieu. 25.

Elle a auſſi un grand ſoin de ne point offenſer Dieu, & de faire en tout ſa ſainte volonté, comme elle l'en ſupplie tous les jours; de ſorte qu'elle eſt, à ſon advis, ſi reſoluë de ne s'en point écarter, que ſes Conſeſſeurs ne luy pourroient ordonner aucune choſe où elle creut de rendre un ſervice plus conſiderable à Dieu, qu'elle ne l'exécutaſt & qu'elle ne la miſt en pratique, avec la grace de noſtre Seigneur, d'autant qu'elle eſt perſuadée de l'aſſiſtance que ſa Majeſté donne à ceux qui travaillent pour ſon ſervice & pour ſa gloire; & en comparaiſon de ces deux choſes elle ſe ſouvient auſſi peu d'elle-meſme & de ſes intereſts, comme ſi elle n'eſtoit pas, au moins en ce qu'elle en peut connoiſtre, & à ce que ſes Conſeſſeurs en jugent. 26.

27. Tout ce qui est escrit en cette Lettre est tres-veritable, & l'on le peut verifier par ses Confesseurs & par toutes les personnes qui traittent avec elle depuis vingt ans en ça. Son esprit l'excite fort ordinairement à louer Dieu, & elle voudroit que tout le monde entendit cecy, quoy qu'il luy deust couster beaucoup : de là est nay en elle un grand desir du bien des ames, & un grand mespris de toutes les choses de ce monde, pour connoistre qu'elles ne sont que de la bouë & des immondices à l'égal des choses interieures de l'ame, qui sont infiniment plus precieuses.

28. Puis que vous voulez sçavoir comment la vision se fait, en voicy la maniere : l'on ne voit aucune chose interieurement ny exterieurement, parce qu'elle n'est pas imaginaire ; mais sans que l'on voye rien l'ame connoist ce que c'est, & sçait plus clairement l'endroit où la representation se fait, que si elle le voyoit ; excepté que l'on ne voit rien de particulier, mais cela arrive comme quand une personne sent qu'il y en a une autre proche d'elle, & pour estre dans l'obscurité elle ne la voit point, quoy qu'elle connoisse certainement qu'elle est là ; mais cette comparaison n'est pas assez suffisante pour expliquer cette vision, parce que celuy qui est dans l'obscurité entendant du bruit ou par quelqu'autre moyen, connoist la personne avant qu'il sçache qu'elle est là ; mais icy il n'y a rien de tout cela, d'autant que sans aucune parole, soit interieure soit exterieure, l'ame connoist tres-clairement la personne qui est représentée, de quel costé elle est, & souvent ce qu'elle veut signifier. Elle ne sçait pas



pas par où, ou comment elle connoiſt cela, elle ſçait ſeulement que cela ſe paſſe de la ſorte, & ne peut pas ſ'imaginer le temps que cela dure: apres que cela eſt paſſé, quelque diligence qu'elle employe pour y penſer comme elle faiſoit auparavant, cela ne fert de rien, parce qu'elle ſçait que ce dernier n'eſt qu'une imagination & non pas une representation, qui ne depend aucunement d'elle: & comme ce ſont des choſes toutes ſurnaturelles elles ne ſont pas en ſon pouvoir; d'où vient que celle à qui Dieu fait ces faveurs ſ'en eſtime moins, & eſt beaucoup plus humble qu'auparavant: car elle voit que c'eſt une choſe qui luy eſt purement donnée ſans qu'elle y puiſſe rien contribuër du ſien. Elle conçoit de là un plus grand amour & un deſir plus violent de ſervir un Seigneur ſi puiffant, qui peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre dans ce monde; de meſme que quelque ſcience qu'un homme poſſede il y en a toujours quelqu'une qu'il ne comprend pas. Que celuy qui donne cela ſoit beny pour toujours & à jamais. *Amen.*

## R E M A R Q U E S.

**C**ette ſeconde Relation que la Sainte Mere Tereſe fit de ſon eſprit au Pere Rodrigue Alvarez, ſemble eſtre une ſuite de la premiere que nous avons veüe, au moins je crois qu'elle en a eſté l'occafion, parce que la Sainte dit au commencement du nombre 28. *Puis que vous voulez ſçavoir comment la viſion ſe fait*: par où l'on peut connoiſtre qu'apres que la Sainte euſt fait ſa premiere Relation, ce Pere luy ordonna d'en faire une autre où elle declareroit hiſtoriquement le progrez de ſa Vie, la maniere & la façon avec laquelle elle ſ'eſtoit gouvernée dans ſa Vo-

cation, & quels Maistres furent ceux qu'elle avoit eu pour remettre cette Relation avec l'autre à l'Inquisition.

2. En verité il me semble que cette Lettre est la mieux escrite de toutes celles que la Sainte nous a laissées ; & je crois que cette Relation est la plus succinte, je ne sçay si je diray la plus profitable de toutes celles que j'ay veuës & qu'elle a faites, d'autant qu'on y voit trois choses bien particulieres ; la premiere c'est qu'elle est courte & claire tout ensemble, ce qui n'est pas une chose fort facile, mesme aux plus grands Esprits.

La seconde est, que la Sainte y mesle ( comme des pierres & des diamans enchassez dans del'or ) des enseignemens admirables pour les ames qui ont receu un esprit particulier de Dieu.

La troisieme, c'est qu'elle y suit chronologiquement l'ordre des temps en rapportant les Confesseurs qu'elle avoit eu ; ce que les autres Relations n'ont pas pour l'ordinaire : & nous en adjoustons une quatrieme, qui est, que cette Relation contient une succinte & tres-utile instruction des ames que Dieu choisit pour une si haute Vocation, & pour celle des Confesseurs qui les gouvernent.

3. Je souhaiterois beaucoup d'entendre ces choses spirituelles, & d'avoir le talent pour faire des Remarques sur cette Relation ; mais il faudroit ou que la mesme Sainte s'expliquast, ou que ces personnes à qui elle escrivoit & qui traittoient avec elle ( car sans doute ils estoient fort spirituels ) en fissent les Observations, mais dans ma grossiere & simple façon de parler, je declareray simplement sur chaque nombre mon sentiment.

4. Dans le premier nombre, elle commence sa Relation comme si elle parloit d'une autre ; ce qu'elle observe dans toute la Relation pour n'estre pas connuë, bien que quelquefois elle se mesprend, & parle dans la premiere personne. Elle dit donc, *Cette Religieuse* ( nous pourrions adjouster cette tres-bonne Religieuse ) *a pris l'habit depuis quarante ans*, il faut entendre que depuis le temps qu'elle entra dans le

Convent de l'Incarnation d'Avila, d'où l'on infere pour choſe tres-aſſeurée qu'elle fit cette Relation pendant qu'elle eſtoit à Seville, & dans le temps qu'elle ſouffroit tant de perſecutions; & qu'elle fut accusée devant le Tribunal de l'inquiſition, par cette Novice melancholique, qui mit le deſordre dans ſon Convent.

Je crois que la reſignation avec laquelle la Mere & les Filles du Mont Carmel endurerent pour lors cette perſecution, leur a obtenu de Dieu un don particulier, qui eſt d'avoir banny la triſteſſe de tout l'Ordre, tellement qu'il n'eſt pas croyable, & l'on ne ſçauroit aſſez admirer la joye & le contentement que les Enfans de Sainte Tereſe ont parmi une ſi grande penitence, parmi une cloſture ſi eſtroite, & parmi tant d'austeritez.

Elle dit dans ce meſme nombre, qu'elle commença dès la premiere année à mediter la Paſſion de noſtre Sauveur & à penſer à ſes pechez; elle enſeigne par ces paroles trois choſes tres-utiles pour les ames: la premiere eſt, qu'elles commencent de bonne heure à faire Oraiſon; car ſi elles ne la font de bonne heure, il ſe pourra faire qu'elles ne la feront jamais.

La ſeconde, qu'elles ne s'eſlevent pas ſi-toſt à mediter les choſes relevées qui regardent la Divinité; mais qu'elles commencent par la Paſſion & par l'Humanité ſacrée de J E S U S - C H R I S T, ſi elles veulent arriver à la Divinité: car on dit qu'il faut commencer par les pieds pour monter à la teſte, & non pas aller de la teſte aux pieds.

La Magdeleine devint Sainte, parce qu'elle commença par un bon endroit, *Ex quo intravit* (dit noſtre Seigneur) *non ceſſavit uſculari pedes meos*: & un peu apres, *unguento unxit pedes meos*: & un peu aupara vant, *capillis ſuis terſit pedes meos*. La Sainte commença par les pieds, l'on peut dire par là que pour avoir commencé par les pieds elle a eſté le Chef & la Maïſtreſſe des Penitens.

C'eſt une eſtrange preſomption de commencer par les grandes choſes, & c'eſt le moyen de finir par les petites; mais c'eſt une conduite fort aſſeurée de commencer

5.

6.

Lnc. 7.  
v. 45.

mencer

mencer par les petites pour arriver aux grandes, principalement en ce qui regarde JESUS-CHRIST nostre souverain bien, en qui la moindre de toutes les perfections est infinie. O bien eternal, ô Sageſſe adorable, qui eſt ſi inſenſé que de vouloir retirer ſes levres de vos pieds cloüez à la Croix?

7) Le troiſième enſeignement que la Sainte nous donne eſt contenu dans ces paroles, où elle dit *qu'elle penſoit à la Paſſion de noſtre Seigneur, & à ſes pechez*, comme qui diroit, je penſois à mon remede, & à mon mal; je ſongeois à la maladie, & à la medecine: je confiderois le venin de la faute, & l'antidote de la grace: quand je voyois mes pechez j'avois recours à la Paſſion: & quand je meditois la Paſſion de JESUS-CHRIST, je le ſuppliois avec larmes de me pardonner mes offenſes.

8. Le Bien-heureux Albert le Grand dit, *que ſon merite plus dans une demie-heure de Meditation ſur la Paſſion de JESUS-CHRIST, que dans une année de Penitence*: Je crois qu'il avance cela pour deux raiſons: la premiere, parce que la Paſſion de noſtre Sauveur eſt le commencement, le milieu & la fin de nos merites.

La ſeconde, parce que dans une demie-heure de Meditation qu'une ame fera chaque jour ſur la Paſſion de noſtre Sauveur, elle ne fera pas ſeulement une année de Penitence, mais toute ſa vie ſe paſſera en Penitence, Sainteté & Mortification: car qui eſt celuy qui voit & confidere JESUS-CHRIST crucifié, qui ne deſire de mourir crucifié avec JESUS-CHRIST?

Qui eſt celuy qui voit ſon corps tout couvert de playes, qui ne ſoit ravý d'en avoir autant pour guerir celles de l'ame? Saint Auguſtin & Saint Bernard diſoient, *Qui eſt celuy qui ſe reſoudra d'embrasser les bleſſures que font les afflictions, s'il ne tourne les yeux vers JESUS-CHRIST crucifié & bleſſé comme luy*: *Quis enim cor ſuum vulnerari permetteret niſi prius amoris illius vulnus percepisset.* Nous nous arreſtons beaucoup, mais cette matiere eſt belle.

9. La Sainte dit dans le meſme nombre, *Qu'elle penſoit*  
AUX

aux creatures, & que cette consideration luy faisoit connoistre comme toutes choses finissent promptement : on ne doit penser aux creatures que pour ce sujet; toute chair n'est que foin, dit le Saint Esprit, la vie est une fleur qui naist au matin & qui se flestrit sur le soir, *Omnis caro est fœnum, & omnis gloria ejus quasi flos agri*; O que ce luy qui croit le contraire est insensé !

1/a. c.  
4<sup>o</sup>. v.  
6.

Elle dit aussi, qu'elle voyoit dans les creatures la grandeur de Dieu & l'amour qu'il nous porte, d'autant que les creatures sont un miroir animé de leur Createur. L'on doit aimer Dieu dans ses mesmes creatures, & l'on ne doit aimer les creatures que pour Dieu. O si nous pouvions apprendre cette science si relevée de la Sainte, les creatures n'embarasseroient pas tant nostre cœur, qui seroit entierement remply de Dieu !

Elle dit dans le 2. nombre, que Dieu ne la mena pas tant par le chemin de la crainte comme par celui de l'amour : ce fut un don surnaturel. O quel bon-heur pour une ame d'avoir l'amour de Dieu, & de faire tout pour cet amour qui rend toutes les choses faciles, douces & faisables : je n'ay jamais veu personne de celles qui commencent & qui travaillent par ce principe d'amour, qui n'aye perseveré, car bien qu'elles tombent elles se relevent aussi-tost. Il ne faut pas que ceux qui cheminent par la voye de la crainte perdent courage, mais il faut qu'ils demandent l'amour pour ne demeurer pas toujours au milieu du chemin sans jamais arriver à la fin.

10.

Elle adjouste, que toute son ambition estoit que Dieu fut loüé & que son Eglise fit progres, qu'elle prioit pour cet effet & ne faisoit rien pour elle; elle dit qu'elle ne faisoit rien pour elle quand elle faisoit tout pour Dieu; mais tout ce qu'elle faisoit pour Dieu estoit pour elle & pour son bien. Il paroist bien de là que Dieu mit dès le commencement cette ame sainte dans un merveilleux destachement de toutes choses, puis qu'elle ne se vouloit pas approprier mesme ses Oraisons, & qu'elle les vouloit donner toutes à l'Eglise & à Dieu. Ne pensez pas que pour cela la Sainte manquast d'esprit, elle estoit tout à fait spirituelle; apprenons de ce degagement à nous destacher de toutes les choses perissables,

11.

periffables, & comprenons que nous poffedonstout ce que nous donnons à Dieu ; que d'avoir du bien fans le luy donner c'est le luy refuser, & que Dieu entre auffi avant dans nos ames comme il en forte de choses pour les luy presenter.

12. Elle dit auffi, *qu'elle faisoit fort peu d'estat de souffrir dans le Purgatoire pourveu que Dieu fut loüé* : O l'excellent moyen pour ne pas souffrir dans le Purgatoire. Je diray, avec la permission de la Sainte, que ces sentimens font ceux par où l'on acheve dans la vie spirituelle : les Saints font dans le dernier degré de perfection lors qu'ils ont ce zele de l'honneur de Dieu, & ce dégagement de leur propre interest ; c'est par où ils achevent, & c'est par où la Sainte a commencé : sans doute que celle qui eut de semblables commencemens achéva bien glorieusement.

13. Elle dit dans le 3. nombre, *qu'elle souffrit durant vingt-deux ans de grandes secheresses, sans jamais desirer autre chose* : ce n'est pas peu de chose de souffrir ces tiedeurs, mais c'est encore plus merveilleux de les avoir souffertes un si long-temps sans souhaiter aucune douceur. Il est vray qu'encore que la Sainte ne l'eust pas dit personne n'en auroit douté, d'autant que pour eslever un si haut edifice comme celuy de sa perfection & de son Ordre, qui devoit arriver, comme effectivement il est arrivé, par sa hauteur, jusqu'au Ciel, il estoit nécessaire de creuser durant vingt-deux ans entiers les fondemens par le moyen des afflictions.

14. Ames saintes qui faites vos efforts pour vous rendre parfaites, apprenez de la Sainte à souffrir saintement cette secheresse & ces travaux, d'autant que ces tenebres font une lumiere, cette bassesse une grandeur, & cette peine un plaisir. L'on va par la Passion à la Resurrection, par la Resurrection à l'Ascension, & par l'Ascension à la Gloire.

15. La Sainte adjouste, *qu'elle avoit une si mauvaise opinion de tout ce qu'elle faisoit, qu'elle croyoit de ne meriter rien mesme quand elle pensoit en Dieu* : & bien qu'elle eut raison, d'autant qu'il n'y a personne qui merite une si grande faveur, si Dieu n'applique les merites de son Sang precieux ; toutesfois cette façon de penser en Dieu estoit



eſtoit tres-excellente, & cette penſée qu'elle avoit de foy-mefme eſtoit tres-utile.

C'eſt ce que Saint Auguſtin demandoit, comme nous avons remarqué dans la VIII. Lettre nombre 20. quand il diſoit, *noverim me, noverim te: mon Dieu faites-moy la grace que je me connoiſſe bien, & que je vous connoiſſe*: c'eſt ſur ces deux poles que toute la perfection eſt appuyée, & à l'entour deſquels elle tourne & roule continuellement.

Dans le 4. nombre elle rapporte les miſericordes que Dieu luy faisoit par le moyen des lumieres, viſions & revelations, & ce apres vingt-deux ans de ſouffrances: Dieu voulut qu'elle ſouffrit un ſi long-temps pour la favoriſer apres, & la rendre capable de ſes graces, afin que dans la proſperité elle navigeaſt en ſeureté par le moyen du gravier des afflictions dont on l'avoit chargée dans le temps de l'adverſité.

Mais ces fa veurs furent-elles ſans travaux? il eſt bien certain qu'elles en furent accompagnées, & meſme j'oſe dire qu'elles n'auroient par eſté autrement des fa veurs. Aſſez-vous ſaintes ames que les fa veurs de cette vie ſont fort dangereuſes, ſi elles ne viennent avec des peines.

La Sainte le teſmoigne aſſez dans le nombre 5. où elle dit, *qu'elle commença à trembler & à craindre, pour ne ſçavoir pas ſi ce qui ſe paſſoit en elle venoit de Dieu ou du Demon*: O quelle terrible & infinie difference! ô quelle peine pour une ame qui doute & qui ne ſçait pas duquel de ces deux eſtre ſi oppoſez & ſi inégaux elle reçoit les operations.

Elle dit auſſi, *qu'elle eſtoit fort peureuſe de ſon naturel*; ce que Dieu permit, afin qu'elle reconnuſt ſa puiffance, en ce qu'il rendit apres ſi courageuſe celle qui eſtoit naturellement ſi timide.

Dans le nombre 6. elle nomme ſes Peres Conſeſſeurs qui eſtoient de la Compagnie de J E S U S. C'eſt un grand honneur pour cette ſainte Religion d'avoir eu pour Eſcoliere celle qui eſt la Maiſtreſſe de la vie ſpirituelle: bien que je n'aye pas de peine à croire que ce fut Dieu qui l'enſeigna immédiatement, & que tous ces grands Perſonnages qu'elle rapporte dans ſa Relation,



lation, luy ſervirent ſeulement pour examiner & voir ſi les faveurs qu'elle recevoit venoient de Dieu; ils luy profiterent pourtant beaucoup pour luy donner des enſeignemens & des inſtructions tres-ſpirituelles; c'eſt pourquoy la Sainte a reconnu diverſes fois les ſervices dont elle eſtoit redevable à la Compagnie de J E S U S : & certes elle avoit raiſon, car on ne ſçauroit contracter une plus grande obligation, que dans le commerce de la devotion quand une perſonne donne de bons conſeils à une ame, & l'adreſſe dans le veritable chemin de ſa vocation.

On reconnoiſt auſſi dans cette Relation le grand nombre & la haute pieté des premiers Ouvriers de cette Sainte Religion; puis que la Sainte en rapporte dix auxquels elle communiqua, & il eſt certain qu'elle avoit auſſi traité avec pluſieurs autres Religieux de cet Ordre, ſelon les endroits où elle ſe trouvoit, comme elle le donne à entendre dans la fin de ce nombre.

18. Dans le 7. nombre elle rapporte comme elle communiqua ſes viſions au Bien-heureux Pere Pierre d'Alcantara, Lumiere de la Religion Chreſtienne, Honneur de l'Ordre Seraphique de Saint François, & qui a ſceu veritablement detromper ceux que le monde trompe par ſes grandeurs & par ſes vanitez; elle dit que ce Pere fut un de ceux qui approuverent & defendirent le plus ſes revelations, & qui aſſeurerent qu'elles venoient de Dieu.

19. Elle dit dans le 8. nombre; *Que l'on faiſoit des prieres, & que l'on diſoit des Meſſes afin que Dieu la menaſt par un autre chemin*: nos demandes ſont quelquefois bien ridicules, nous ne ſommes jamais contens: ce chemin par où la Sainte marchoit eſtoit le meilleur, puis que c'eſtoit celuy que Dieu vouloit; cependant on en cherchoit un autre. On ne faiſoit neantmoins pas mal, parce qu'on s'adreſſoit à Dieu pour chercher ce chemin qu'on luy demandoit.

Ce ſeroit toutesfois un defaut ſi l'ame ne vouloit pas ſuivre les chemins que Dieu luy propoſe, & ſi elle n'avoit pas recours à luy pour luy demander le bon chemin, car par ce moyen elle ſ'égaroit du droit chemin;

min ; mais il n'en est pas de mesme quand l'ame dit a Dieu. *Seigneur puisque les visions, & les revelations sont le partage des Saints dans la gloire, ne m'en donnez pas je vous prie en cette vie mortelle, donnez-moy plustost des peines, & des souffrances ; faites en sorte que cette vie me serve pour vous servir, & que l'autre soit pour vous voir ; que le chemin de la Croix soit ma Croix & mon chemin ; je choisis pour cet exil le Calvaire, & je reserve le Tabor pour la gloire.* Celuy qui fera cette Oraison & cette demande avec une parfaite resignation, & qui dira ou fera dire des Messes pour cette intention, ne doit point apprehender, mais estre assure, avec Sainte Terefe, qu'il ne prend point un mauvais chemin.

Elle dit dans le mesme nombre, *qu'avec toutes ses visions elle n'avoit aucune tentation de presumption.* Ce fut sans doute un don tout particulier de Dieu, la Sainte aussi y contribuoit beaucoup de son costé, puis qu'elle pensoit plus à ses pechez qu'à ses revelations ; Ce qui est le remede le plus excellent pour éviter les tentations de vaine gloire, d'autant que l'ame devote se presentant devant Dieu en qualité de criminelle à qui l'on a pardonné son crime, elle connoist que tout son bien depend de sa Misericorde, & ainsi elle évite toute sorte de vanité. 20.

Elle finit ce nombre disant, *qu'elle craignoit qu'on se moquast d'elle s'imaginant que toutes ses visions estoient des contes de femme.* Il est vray que ce n'est pas le propre de cette femme forte des Proverbes d'avoir des revelations sans posséder les vertus, ou de chercher les visions sans se soucier beaucoup de pratiquer les actions vertueuses ; c'est là le propre des petites femmes qui n'ont ny esprit ny jugement, & quelques grands hommes que soient ceux qui se comportent de la sorte ils ressemblent à des femmes insentées, qui laissent ce qui est substantiel à un veritable Chrestien pour chercher l'accessoire ; ils laissent le certain pour aller apres l'incertain. 21.

Elle dit dans le 9. nombre, *qu'elle communiqua aussi ses faveurs à un Inquisiteur qui estoit Evêque de Salamanque & que cet Inquisiteur la renvoya au Pere Maistre Jean d'Avila, que nous pouvons appeller l'Apôtre de* 22.  
 &

l'Andaloufie, puisque Dieu l'envoya à cette Province pour la reformer & pour eslever dans le Clergé de grands personages dans toutes fortes de vertus.

Elle dit, *que ce grand spirituel la consola, & l'encouragea beaucoup.* C'est une grande joye pour une ame affligée de trouver un homme qui la console quand elle est environnée & combattuë des craintes qu'elle a de perdre Dieu.

23. La Relation que la Sainte dit qu'elle envoya au Pere Jean d'Avila est presque toute sa Vie comme elle est imprimée; elle en parle de cette sorte; *Plusieurs personages doctes l'ayant vüe ont asseuré qu'elle apportoit un grand profit à ceux qui la lisoient.* Nous en pouvons parler plus asseurement depuis la mort de la Sainte, puisque plusieurs se sont retirez de leur vie desbauchée par le moyen de cette vie, de sorte que nous pouvons dire que sa Vie a corrigé la vie de beaucoup de personnes. Cet Inquisiteur qui adressa Sainte Terefe au Pere Maistre Avila s'appelloit Don François de Soto & Salazar, natif de Bonile de la Montagne au Terroir d'Avila; il s'acquita de toutes les Charges d'un bon Ecclesiastique; il passa avec l'approbation de tous par tous les Degrez ordinaires pour parvenir à l'Episcopat; il fut Proviseur de l'Evesque d'Atorgue & de celui d'Avila, où il fut Chanoine; il fut Inquisiteur de Corduë, de Seville, & de Toledé; & le Roy le fit de son Conseil Suprême; il fut apres Commissaire general de la Croisade; Evesque d'Albaracin, de Segovie, & enfin de Salamanque; il mourut à Meride l'an 1576. L'on croit qu'il fut empoisonné pour avoir châtié les *Alumbraños*, c'est à dire les Visionnaires de cette Ville, par où sa mort fut beaucoup plus glorieuse que sa vie, puis qu'elle est fort exemplaire & tres-parfaite.

24. Dans le nombre 11. elle dit, *que nonobstant toutes ces assurances, elle ne laissoit pas de craindre, & qu'elle demanda à son Confesseur s'il vouloit qu'elle traittast de cette affaire avec quelques personnes qui fussent tres-sçavantes.* Ses craintes ne pouvoient pas s'appaiser, mesme par l'approbation que tant de personnes avoient données à ses faveurs, & ainsi elle vouloit appeller de

la Theologie Myſtique à la Scolaſtique. Il faut advoier que la Sainte eut un merveilleux entendement & une grande lumiere de Dieu : voicy quel eſtoit ſon raifonnement : *Tous ceux qui m'ont examinée ſont des perſonnes ſpirituelles, que ſçay-je ſiles Theologiens tomberont d'accord avec eux, & s'ils ne ſeront pas d'un autre ſentiment; ſi je n'offenſe point Dieu, la ſouffrance ne me ſçauroit nuire, mais le Demon me peut faire pecher; éclairciſſons ce point de la Foy & de la Grace, car ſi j'ay ces deux choſes Dieu ne permettra pas que je ſois trompé en ce qui regarde la Charité.*

Pour faire cet examen elle choiſit les Enfans de ſaint Dominique, & comme celle qui devoit eſtre Graduée dans la Sainteté, apres avoir fait ſon cours & ſouſtenu des theſes dans diverſes Academies & Univerſitez; elle paſſa des Theologiens Myſtiques aux Scolaſtiques de l'Ordre de ſaint Dominique, & il ſemble que ſon eſprit ne fut jamais en repos juſques à ce qu'elle ſe remit entre les mains de ces grands Perſonnages. 25.

C'eſt une approbation bien grande de l'eſprit de ſainte Tereſe, que d'eſtre ſortie innocente & autorifée de l'Examen rigoureux & de la Censure exacte de cette ſainte Religion qui dans les matieres de doctrine, & de devotion ne peut, ny ne veut rien diſſimuler, d'autant qu'il ſemble que le grand zele que ſes Enfans ont, ne leur laiſſe pas la liberté d'approuver ce qui eſt mauvais, ny d'enſeigner ce qui eſt faux. 26.

La Sainte nomme des Religieux tres-ſçavans de cet Ordre Apoſtolique, dont nous avons parlé en differens lieux; mais ce qui eſt de plus remarquable dans ces grands Perſonnages, c'eſt qu'ils tiroient tous avec conformité cette concluſion en faveur de la Sainte, & diſoient qu'elle ne devoit point apprehender, puis qu'elle n'offenſoit point Dieu, & qu'elle s'eſtimoit une grande Pechereſſe. 27.

Cette concluſion eſtoit fort bien tirée, car voicy 28.  
 „ comme ils raiſonnoient. Celle qui a la pureté de  
 „ conſcience, & l'humilité ne doit point apprehender,  
 „ d'autant que le Demon eſt ennemy de l'humilité, &  
 „ ne peut pas entrer où il y a une pureté de conſcience.  
 „ Il eſt orgueilleux, il eſt fale, quel ſujet a-t'elle

„ donc de craindre si elle est armée d'humilité, & de  
 „ pureté. Cette pureté sans humilité peut bien courre  
 „ risque, car encore qu'il n'y ait point dans l'ame aucu-  
 „ ne faute mortelle, il y peut avoir quelque secreta  
 „ presumption qui pourra rendre mortel, avec le  
 „ temps, ce qui n'est que veniel; Quand il y a de l'hu-  
 „ milité sans pureté, on peut pour lors appeller cela  
 „ plustost timidité qu'humilité; mais où la pureté &  
 „ l'humilité sont ensemble il n'y a rien à craindre, ny  
 „ le Demon ny l'Enfer tout ensemble n'y peuvent  
 „ rien faire; de sorte que toutes les ames qui voudront  
 „ vivre dans la pieté, & dans la vertu doivent souvent  
 „ faire un examen interieur, & regarder bien si elles  
 „ vivent dans une veritable humilité, & dans une  
 „ pureté de conscience.

28. Dans les nombres suivans jusqu'au 16. elle rapporte  
 les Peres spirituels qu'elle eut du sacré Ordre de Saint  
 Dominique, & les espreuves qu'ils firent de son esprit.  
 Toutes ces diligences estoient tres - nécessaires, afin  
 que cet esprit de Sainte Terefe qui devoit enseigner si  
 universellement dans l'Eglise, fut reconnu pour ve-  
 ritable, pour saint, & pour merueilleux.

29. Elle dit dans le nombre 16. *qu'elle s'affligeoit quand  
 elle ne pouvoit pas obeir touchant les choses surnaturelles,*  
 d'où l'on void clairement qu'elle ne faisoit pas tou-  
 jours ce que ses Confesseurs luy ordonnoient, parce  
 qu'elle ne le pouvoit pas tousiours executer, ou pour  
 mieux dire elle l'executoit dans son intention, mais  
 l'effet ne s'en ensuivoit pas, d'autant que cela ne  
 dependoit pas d'elle. La raison de cecy est, parce  
 que les Confesseurs peuvent commander des choses  
 qui regardent l'ordre naturel, mais ils n'ont point  
 de jurisdiction pour les choses surnaturelles; peut-  
 estre quelque Confesseur commandoit à Sainte Te-  
 rese de ne s'extasier point, de n'avoir point de vi-  
 sions, ny de revelations, mais il estoit inutile que  
 le Confesseur luy commandast cela, si Dieu en dis-  
 posoit autrement. La Sainte pouvoit bien souhaiter  
 de faire ce que son Confesseur luy ordonnoit, mais  
 il n'estoit pas en son pouvoir de l'executer, si Dieu  
 ne le vouloit point.

Elle

Elle dit, *que cela l'affligeoit beaucoup, d'autant qu'elle aimoit mieux estre obeiffante à ses Confesseurs que favorifée de ces graces extraordinaires*; mais nostre Seigneur la vouloit honorer & mortifier tout ensemble; & d'un autre costé, il vouloit auffi qu'elle fut obeiffante: en effet elle l'estoit puis qu'elle fouhaitoit de l'estre, bien que ce que les Confesseurs luy ordonnoient n'arrivast pas: car l'evenement n'estoit point en fa puissance, mais en celle de Dieu, qui commande à toutes les puissances.

D'où les Directeurs des ames doivent apprendre à ne pas condamner tousiours celle qui, à leur advis, n'obeit point, quand il ne depend pas d'elle d'obeir, parce que Dieu ne veut pas tousiours, que ce que son Esprit opere de furnaturel dans l'ame se gouverne par les preceptes naturels du Confesseur. Il est vray qu'il arrive quelquefois, & on a mesme experimenté, que l'ame obeit au Confesseur dans ces choses furnaturelles, mais il n'est pas necessaire que cela soit tousiours de la sorte, comme l'on voit en ce que Sainte Terefe marque dans cette Relation: sçavez-vous quelle est la marque d'une devotiön qui n'est pas veritable, c'est quand les ames n'obeissent pas à leur Confesseur à ce qui depend d'elles, à sçavoir dans les choses naturelles.

Cecy paroift clairement en ce que la Sainte dit dans le nombre 17. *Que quelque chose qu'elle entendit dans l'Oraison, elle ne le faisoit pas quand ses Confesseurs luy ordonnoient de faire le contraire*; par où l'on voit bien qu'elle obeissoit, en ce qu'elle pouvoit, comme dans les choses naturelles, où l'action dependoit d'elle, mais elle ne pouvoit pas obeir, quoy qu'elle eut voulu, dans les choses furnaturelles, où elle n'agissoit point, & où l'on agissoit en elle, parce que son ame estoit gouvernée, & conduite par un ordre plus relevé que n'estoit celuy de son Confesseur.

Elle dit dans le mesme nombre, *qu'elle n'auroit jamais osé assurer & jurer que c'estoit Dieu qui la gouvernoit*; par là mesme l'on connoist que Dieu la gouvernoit, d'autant que la presomption qu'une ame a de croire, de dire, & de jurer que Dieu la gouverne ne peut pas tomber dans la pensée de personne, sans une par-



*Ecclef. 9. v. 1.* ticiuliere revelation de Dieu : car sans cette revelation, *Nescit homo utrum amore an odio dignus sit*, il n'y a personne qui sçache s'il est digne d'amour, ou de haine; l'on peut avoir confiance d'estre en grace, mais on n'en peut pas jurer, ny s'en assurer.

32. Elle dit aussi, *qu'elle aimoit mieux les vertus que les faveurs*. C'est icy un autre tesmoignage d'une bonne ame : imitons la Sainte dans ce saint desir, & portons-nous plustost à suivre JESUS-CHRIST sur le Calvaire, la Croix sur les espauls, qu'à le suivre sur le Mont de Tabor.

Elle dit dans le nombre 19. le sujet pourquoy ses visions, & ses revelations se divulguerent si fort, dont elle estoit grandement en peine, je ne m'en estonne pas : car si on la louoit cela faisoit peine à l'ame, & si on en mesdisoit, la nature s'en ressentoit, de sorte que d'une façon ou d'autre la partie superieure, ou la partie inferieure devoit souffrir.

33. Ce manquement qu'elle dit avoir fait, est fort remarquable : l'affaire arriva de cette sorte, une grande Dame qui estoit plus noble que prudente, & que la Sainte vouloit gagner à Dieu luy demanda un jour qu'elle luy montrast la Relation que son Confesseur luy avoit commandé de faire, la Sainte s'en defendit le plus qu'il luy fut possible ; cette Dame se faisoit, prenant pour un affront le refus que la Sainte luy faisoit ; Sainte Terese pour la contenter la luy donna, mais à condition qu'elle ne la montreroit à personne, ce qu'elle luy promit.

Neantmoins contre la parole que cette Dame en avoit donnée, elle la publia hautement par toute la Ville, & la leut dans les assemblées, & dans les cercles des Dames, où, à ce que disent quelques-uns, peut-estre sans raison, l'on ne parle pas beaucoup de la devotion ny de Dieu. Ces Dames commencerent à se mocquer, & à rire de toutes les revelations de la Sainte, tellement qu'il s'esleva contre elle une furieuse persecution : Dieu tiroit du bien de tout, & dans la personne de la Sainte cela ne luy estoit pas difficile ; je ne sçay pas s'il en arriva de mesme des assemblées, & des cercles,



Dans le nombre 20. elle dit, qu'elle ne ſe ſoumettoit pas 33.  
*ſi volontiers à ceux qui croyoient que tout ce qu'elle experi-*  
*mentoit venoit de Dieu, comme à ceux qui en doutoient; c'eſt*  
*un tres-grand teſmoignage de la perfection & de la ver-*  
*tu éminente d'eſtre toujours dans la crainte de Dieu.*

Dans le nombre 21. elle dit, qu'elle taſchoit de ne point 34.  
*offenſer Dieu, & d'obeïr, qu'avec cela elle ne craignoit point*  
*le Demon; & meſme elle ne devoit point craindre tout*  
*l'Enfer enſemble; ames devotes ſi vous avez l'obeïſ-*  
*ſance, & la pureté de conſcience vous n'avez rien à*  
*craindre, craignez ſeulement Dieu avec un reſpect*  
*& une crainte filiale.*

En ſuitte elle rapporte les effets merveilleux que 35.  
 ces revelations, & viſions faiſoient dans ſon ame,  
 d'où l'on peut inferer que perſonne ne ſe doit piquer  
 de ſçavoir beaucoup, mais ſeulement de bien faire;  
 car ce n'eſt pas ſans raiſon que noſtre Sauveur dit, Matt.  
*que l'on connoiſt l'arbre par le fruit qu'il porte, ex fructu ar-  
*bor agnoſcitur.* Or les œuvres ſont les fruits de cet 12. v.  
 arbre ſpirituel. 22.*

Dans le 23. nombre elle parle de ſes viſions, & de 36.  
 ſes ſouffrances diſant, que la crainte luy avoit fait oublier  
 ſa reputation: comme ſi elle diſoit, la crainte que j'avois  
 d'offenſer Dieu me faiſoit perdre toutes les autres  
 craintes, de la meſme façon qu'un grand travail en  
 fait oublier un autre qui eſt plus petit.

Dans toutes ſes afflictions elle dit, qu'elle trouvoit  
 ſa ſeureté en cinq parolès que Dieu luy diſoit dans  
 l'interieur de ſon ame qui ſont celles-cy, *c'eſt moy ne*  
*crains point;* il n'eſt pas difficile à celui qui a créé le  
 monde avec deux parolès, de contenter & donner  
 le repos à une ame par le moyen de cinq.

Avec cette parole, *c'eſt moy, Ego ſum* noſtre Sau- Ioan.  
 veur fit tomber par terre dans le jardin toute cette 18. v. 4  
 troupe des Juifs qui venoient pour le prendre, & Mat.  
 avec cette parole, *ne craignez pas, nolite timere,* il fit 14. v.  
 ceſſer la tempeſte, qui s'eſtoit eſlevée dans la mer de 27.  
 Galilée, & remit les eſprits des Apoſtres qui apprehen-  
 dendoient le naufrage: il ne faut pas ſ'eſtonner ſi avec  
 les meſmes parolès Dieu appaiſoit l'eſprit de Sainte  
 Tereſe.

Quand les consolations passent de l'interieur à l'exterieur elles contentent pleinement les ames, parce qu'elles viennent de Dieu; mais les contentemens du monde qui passent de l'exterieur à l'interieur ne le scauroient appaiser.

Elle adjouste, *que ces paroles de Dieu non seulement l'apaisoient, mais la fortifioient*: ce n'est pas beaucoup qu'elles confortent, éclairent, & contentent, si Dieu mesme est sa parole.

27. Elle dit dans le nombre 25. *qu'elle ne tiroit point de vanité de ces faveurs divines*: je ne m'en estonne pas, puis que ces faveurs estoient divines; si elles eussent esté humaines, ce n'eust esté que vanité.

Elle declare aussi dans le mesme nombre, *qu'elle n'eust jamais en son esprit aucune chose qui ne fust chaste & pure*, & aussi-tost elle adjouste, *qu'il ne luy semble pas qu'on peut avoir ces pensées sales, si tant est que l'Esprit qui nous conduit soit bon, & que l'ame soit remplie des choses surnaturelles*, parce qu'elle oublie entierement son corps, elle n'y songe point que pour se donner à Dieu. Ces paroles ont besoin d'explication.

La Sainte ne veut pas dire que c'est la marque d'une mauvaise ame de souffrir les tentations contre la chasteté, d'autant que le mal ne consiste qu'à consentir à ces tentations, & à s'y laisser emporter; mais quand on resiste & qu'on les souffre avec force, on merite beaucoup.

28. L'Esprit de Dieu estoit bien dans Saint Paul, & cependant il formoit cette plainte, *Datus est mihi stimulus carnis mea Angelus Satana qui me colaphiset*. Ce mesme Esprit estoit aussi dans S. Benoist, quand il cherchoit les buissons pour un remede contre les tentations de la chair. S. François avoit aussi le mesme Esprit, quand il se veautoit dans la neige & dans le feu: & de mesme plusieurs autres Saints qui ont souffert des grandes tentations chastement & faintement.

Donc ce que la Sainte veut dire est, que de ses visions & revelations elle ne ressentoit jamais aucun genre de tentation, mais seulement un entier oubly du corps, & un souvenir de Dieu, parce que l'Esprit divin est chaste & produit la pureté dans les ames.

Si ces vifions euffent esté des illufions que Dieu euff permis que la Sainte euff souffertes, fans neantmoins y consentir, il n'en auroit pas esté de mefme, d'autant qu'en ce cas il n'y a point de doute quel'ennemy du genre humain, l'auroit laiffée avec des tentations contre la chafeté & la pureté.

Je crois auffi que depuis le temps que Dieu commença de favorifer Sainte Terefe par des graces fi éminentes, il la delivra de toutes les tentations contre la chafeté; ce qui eft fort conforme à ce que la Sainre rapporte de foy en divers endroits.

Dans le 26. nombre elle dit le grand defir & l'emprefsement que Dieu luy donnoit de le fervir, fans fe fouvenir d'elle, n'ayant efgard qu'à l'honneur & à la gloire de Dieu: mais c'estoit-là veritablement fe fouvenir d'elle-mefme, car nous ne fommes jamais fi bien dans nostre fouvenir, que quand nous nous oublions pour nous fouvenir de Dieu. 39.

Dans le nombre fuyvant elle affeure que tout ce qu'elle a efcrit eft veritable: & il n'y a point de doute que ce ne foit la mefme verité, puis qu'il eftoit efcrit & figné d'une perfonne qui marchoit toufiours dans la pieté & dans la verité. 40.

Dans le dernier nombre elle declare à ce Pere, la façon en laquelle fes vifions luy arrivoient, & les bons effets qu'elles produifoient dans fon ame: l'on peut mieux connoître par ces effets que par les mefmes vifions, qu'elles venoient de Dieu. 41.

Parmy plusieurs bons effets qu'elles caufent, le meilleur eftoit de la laiffer humble. Certainement ces vifions n'auroient pas esté de Dieu fi elles l'euffent laiffée superbe & vaine; & cela pour deux raifons tres-évidentes; la premiere, parce que Dieu eft la mefme Perfection, & JESUS-CHRIST nostre fouverain bien eft la mefme Humilité: or JESUS-CHRIST peut-il laiffer autre chofe dans l'ame que ce qu'il eft luy-mefme? 42.

La feconde, parce que Dieu eft la lumiere, & en éclairant l'ame il luy donne une connoiffance fort relevée de ce qu'il eft, & de ce qu'elle eft, & par ce moyen elle voit en foy une infinité d'imperfections; &

1. Ad  
Cor. 4.  
v. 7.<sup>a</sup>

s'il y a quelque chose de bon, elle connoist que tout vient de Dieu : au contraire elle voit en Dieu des perfections infinies, sans le moindre defaut imaginable : & comme est-il possible que l'ame qui voit toutes ces veritez ne soit pas parfaitement humble, & qu'elle ne soit pas dans le mesme sentiment que Saint Paul, quand il dit, *quid habes quod non accepisti, si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis?* avez-vous mon ame quelque chose que vous n'avez pas receu, & si vous avez receu tout ce que vous possédez quel sujet avez-vous de vous en glorifier comme si les choses mesmes que vous avez receuës estoient veritablement vos-  
vres.

## L E T T R E X X.

Au Tres-Reverend Pere Provincial de la Compagnie de  
J E S U S en la Province de Castille.

J E S U S.

1. **L**A Grace du Saint Esprit soit tousiours avec  
vostre Reverence. Amen.

A ne vous point mentir, j'ay esté fort surprise de lire la Lettre que le Pere Recteur m'a renduë de vostre part, par laquelle vous me marquez que j'ay persuadé le Pere Gaspar de Salazar de quitter la Compagnie de J E S U S pour passer dans nostre Ordre, & que je luy ay fait entendre que telle est la volonté de nostre Seigneur, qui avoit esté declarée par une revelation.

2. Pour ce qui est de la premiere chose dont vous m'accusez, Dieu sçait que bien-loin de le persuader de quitter vostre Compagnie, je ne l'ay jamais désiré; & le temps vous fera connoistre que  
je

je diſ vray : & lors meſme que j'appris la nouvelle du deſſein qu'il avoit (ce que je ne ſçeus pas par ſon moyen, car il ne m'en a point eſcrit) j'en fus ſi émeüe & ſi falſchée, que cela ne me fit point de bien pour le peu de ſanté que j'avois pour lors, & il y a ſi peu de temps qu'on m'a dit cette nouvelle, qu'à mon avis je ne l'ay ſçeuë que long-temps apres vous.

Et pour ce qui regarde la revelation dont vous parlez, vous pouvez bien croire, que puis qu'il ne m'avoit point eſcrit & que je ne ſçavois aucune choſe de ſon deſſein, je ne pouvois pas ſçavoir non plus s'il avoit eu quelque revelation ſur ce ſujet.

Quand meſme j'aurois eu la revelation que vous appelez reſverie; je ne ſuis pas ſi legere que j'eufſe ſouhaité qu'il euſt fait pour une choſe ſemblable, un ſi grand changement, ny meſme que j'eufſe ſongé à la luy declarer; car, grace à Dieu, j'ay pluſieurs perſonnes qui m'enſeignent l'eſtime & le credit que l'on doit donner à ces choſes; & je ne crois pas que le Pere Salazar qui eſt fort prudent, s'y fuſt arreſté s'il n'y avoit eu quelque choſe de plus dans cette affaire.

Touchant ce que vous dites qu'il faut que les Superieurs averent ce qui s'eſt paſſé en cela, je trouve qu'on fera fort bien, vous le luy pouvez commander : car il eſt certain que l'en advertiſſant il ne fera, à mon avis, aucune choſe ſans voſtre permiſſion. Je ne nieray jamais la grande amitié qu'il y a entre le Pere Salazar & moy, ny les faveurs dont je luy ſuis redevable; mais je ſuis aſſeurée qu'il s'eſt porté à m'obliger pluſtoſt pour rendre ſervice à noſtre Seigneur & à la Bien-heureuſe

reuse Mere, que pour aucune affection particuliere qu'il eust pour moy; car je crois que nous avons demeuré quelquefois deux ans sans nous escrire. Je ne nieray pas non plus, que l'amitié qui est entre nous ne soit fort ancienne; & tout le monde sçait tres-bien que m'estant trouvée pendant de certains temps dans un plus grand besoin d'ayde qu'à present (n'y ayant pour lors dans cet Ordre que deux Religieux Deschauffez) j'aurois eu en cette saison plus d'occasion de procurer ce changement, qu'à present que nous avons, grace à Dieu plus de deux cens Religieux, à ce que je crois; parmy lesquels il y a des personnes assez capables pour nostre maniere de proceder toute pauvre & toute simple; mais je n'ay jamais creu que la main de Dieu doive estre plus racourcie pour l'Ordre de sa Mere que pour les autres.

6. Pour ce que vous dites que j'ay escrit, afin que l'on dise que je le destournois de son dessein, je prie Dieu de ne me point escrire en son Livre, si j'ay seulement pensé à une semblable chose: qu'on permette cette exageration à mon ressentiment, afin que vous sçachiez que je ne traite point avec la Compagnie, autrement que comme une personne qui prend beaucoup à cœur ses affaires, & qui exposerait sa vie pour la servir en tout ce que je croirois ne point desplaire à nostre Seigneur. Les secrets de Dieu sont grands, & comme je n'ay point du tout trempé dans cette affaire, ainsi que je vous viens de dire, & Dieu m'en est témoin, je n'y voudrois non plus avoir aucune part pour ce qui est de l'advenir; si on m'en impute la faute, ce n'est pas la premiere fois que je souffre sans avoir fait aucun manquement, mais je sçay par



par experience , que quand Dieu est content toutes choses se racommodent aisément , & je ne croiray jamais que JESVS-CHRIST permette que pour aucune chose considerable , & moins encore pour une si legere , la Compagnie agisse contre l'Ordre de sa Mere, puis qu'il l'a choisie comme un moyen pour le reparer & pour le renouveler ; & s'il vient à le permettre , j'apprehende que ce que l'on croira gagner d'un costé on ne le perde peut-estre par cent endroits.

Nous sommes tous Serviteurs d'un mesme Roy, Dieu vueille que ceux du Fils & ceux de la Mere soient tels qu'ils ne songent par tout qu'à suivre, comme des Soldats courageux , l'estendart de leur divin Maistre pour faire sa volonté ; que si les Carmes s'acquittent bien de cela , il est certain que ceux du Nom de JESVS ne s'en separeront jamais, encore que j'en aye esté fort souvent menassée. Je prie Dieu de vous conserver pour longues années.

Il y a long-temps que je sçay les graces que vous nous faites , & toute miserable que je suis , je vous recommande beaucoup à nostre Seigneur ; je vous supplie d'en faire autant pour moy ; car il y a six mois que les afflictions & les persecutions tombent sans cesse sur cette pauvre Vieille , & à present cette affaire n'est pas une des moindres ; mais apres tout je vous donne ma parole de ne point parler à ce bon Pere d'executer son dessein , & mesme de ne luy en point faire parler par personne , comme je n'ay point fait par le passé. Aujourd'huy ce 10. Fevrier.

*Vostre indigne Servante,*  
**TERESE DE JESUS.**



## REMARQUES.

1. **I**'Advoüe à la verité que j'avois un grand desir de voir la Sainte en colere, parce qu'apres tant d'en-seignemens de douceur, de charité, de prudence, de pieté, de courage & de patience qu'elle nous a donnez, il estoit necessaire qu'elle nous en donnast quel-qu'un pour sçavoir nous defendre d'une calomnie, pour y respondre & pour la combattre. Il estoit aussi besoin de faire connoistre aux Pecheurs, que non seulement les Saints, mais encore les Saintes se sçavent mettre en colere & se defendre comme nous.

Ce seroit une grande ignorance de croire que c'est une imperfection aux personnes spirituelles de se mettre en colere avec raison, puis que Dieu, qui est la mesme Perfection & la source de la Sainteté, paroist si souvent courroucé dans la sainte Escriture.

2. Je pense que ces paroles de la Genese, & *septimâ die requievit*, ne s'entendent pas seulement du repos que Dieu prit en cessant de travallier à la creation du monde, qui ne cousta pas grand travail à sa toute Puissance; mais jecrois qu'elles nous veulent donner à entendre que depuis que Dieu crea les hommes il ne reposa que ce seul jour parmy les hommes, d'autant que depuis ce jour-là nous ne luy avons pas donné une heure de repos, & la malice des hommes a tousiours irrité par des crimes & des pechez reitez, la Justice de Dieu.

Cela se voit en ce que nos premiers Peres ne furent pas plustost creez qu'ils le mirent en colere par la transgression du Commandement qu'il leur avoit fait; & apres qu'ils eurent esté bannis du Paradis terrestre, pendant mesme qu'ils expioient leur crime par la penitence & par les larmes, leur fils aîné par une lasche perfidie tua l'innocent Abel son frere, & de là les crimes commencerent à se multiplier entre les hommes dans une si horrible quantité, que Dieu voyant que les Pecheurs l'offensoient sans se soucier de pleurer & de faire penitence, sa Justice les noya dans l'eau mesme qui avoit manqué à leurs yeux pour pleurer leurs

Gen. 4.  
v. 9.

Gen. 7.  
v. 17.

leurs crimes; & Dieu ſauva ſeulement huit perſonnes, qui furent deliurées par le moyen de l'Arche, de ce Deluge univerſel.

Le Verbe eternal ſ'eſtant fait homme, ſe mit auſſi en colere pendant qu'il veſcut parmy nous; les Scribes & les Phariſiens ſentirent les premiers les effets de ſon courroux dans les ruës & dans les places publiques de Jeruſalem; & ces Fermiers ou Marchands avarés qui furent chaffez par deux diverſes fois du Temple à coups de fouët, experimenterent auſſi aſſez rudement ſa colere.

Et Saint Pierre ſon Vicaire univerſel ne ſ'eſt-il jamais mis en colere, Ananie & Zaphire qui moururent ſubitement par la force de ſes paroles, nous l'apprennent aſſez; & Simon le Magicien qui en fut maudit dans la Paleſtine, & qui fut apres precipité par l'Oraiſon du Saint Apôtre, ſur le pavé de Rome ne le niera pas.

Il n'y a point eu d'homme remarquable en Sainteté, que n'ait donné de la terreur par ſon zele & par ſon courage, bien que le plus ſouvent il ait uſé de douceur, de faveur, & de charité; la charité qui eſt deſpoüillée du zele, eſt pluſtoſt un relâchement qu'une charité; & ce ſeroit une choſe eſtrange d'exiger d'une Sainte, qui eſtoit Fille par ſa Profeſſion du Tres-ſaint, & du tres-zele Elie, de ne ſe mettre pas quelquefois en colere; & principalement dans un ſi juſte ſujet.

Car pour quelle raiſon voudroit-on que la Sainte ne fut pas émeüe, & qu'elle ne ſe defendit point lors que l'on mettoit en doute & que l'on luy diſputoit l'amour qu'elle portoit à une Religion ſi ſainte comme celle de la Compagnie de J E S U S? Pourquoi voudroit-on qu'elle ne ſe mette point en colere lors que l'on l'accuſe fauſſement qu'elle ſe fert d'un coſté des Enfans de cette Compagnie, pour faire ſes Fondations, & que d'un autre elle luy oſte ſes meilleurs Religieux, & la deſpoüille de ſes plus grands Perſonnages? Pourquoi voudroit-on qu'elle ne ſe defendit point & qu'elle ne ſe miſt point en colere lors qu'on la veut faire paſſer pour une diſſimulée, elle qui avoit un cœur ſi franc & ſi ingenu? Enfin pourquoi ne ſe faſchera-t'elle

t'elle pas lors que l'on la veut priver de l'estroite amitié & de la correspondance qu'elle avoit avec un Ordre remply de Religieux aüssi saints que scavans ?

6. Ce n'estoit pas icy une calomnie qu'il fallut digerer par la chaleur de la charité en la dissimulant, mais il falloit la combattre, la vaincre & s'y opposer avec l'espée d'un saint zele; elle n'estoit pas d'une nature qu'il fallut la souffrir avec patience sans en tesmoigner aucun ressentiment, mais il falloit l'abbatre, & la destruire par la lumiere de la mesme verité.

Quoy auroit il esté mieux que le soupçon se renforçant par son silence, la fausseté se fut augmentée, & quel'on eut lié la verité dans l'obscurité d'une prison ? Auroit-il esté mieux que la Sainte ne se defendant point contre cette imposture, l'inimitié & la mesintelligence se fussent mises entre deux Religions si saintes ?

Pensez-vous qu'il auroit esté mieux que pour manquer de destruire cette calomnie, & de l'estouffer dans sa naissance, deux Ordres que l'Eglise a enfantez d'un seul accouchement, pour le bien du monde, & pour la joye universelle des Fideles, vinsent à naistre en luitant comme Jacob & Esau, ou avec une envie mortelle sur le droict d'aisnesse comme Zaran & Pharez; il n'y avoit pas d'apparence à cela, la Sainte fit bien mieux de s'opposer avec beaucoup de cœur à cette imposture, de la destruire, de la mettre en fuite, & de la surmonter avec l'espée de son esprit, de la verité, de son courage & de sa sincerité.

7. Dans le premier nombre de cette Lettre la Sainte en propose le sujet fort succintement comme celle qui se vouloit demesler à la haste, pour entrer aussi-tost dans la bataille spirituelle, & pour triompher de la calomnie.

8. Il me semble que ce qui donna lieu à cette imposture fut, que le Pere Gaspar de Salazar, qui estoit un des meilleurs & des plus grands Religieux que la Compagnie de J E S U S eut dans ses commencemens, fut le premier Jesuite qui connut Sainte Terefe à Avila; & comme c'estoit un homme grandement spirituel, la Sainte le prit pour son Confesseur, & luy fut grandement affectionnée, de sorte qu'ils lierent ensemble une estreite

estroite amitié : or pour cette consideration, ou peut-estre par le moyen de quelque faux-bruit que le Demon a accoustumé de mettre souvent à l'oreille des plus spirituels, pour voir si par ce moyen il les pourra troubler; on rapporta au Pere Jean Suarez, à qui la Sainte fait cette Responce, & qui estoit en l'an 1577. Provincial de la Province de Castille de la Compagnie de J E S U S, comme il appert par une Lettre qu'il escrivit pour ce sujet au Pere Recteur d'Avila, duquel la Sainte fait mention au commencement de celle-cy; on rapporta (dis-je à ce Pere) que le Pere Gaspar de Salazar se vouloit faire Carme Deschauffé, & qu'il y avoit eu revelation sur ce sujet, soit qu'elle eut esté faite au Pere Salazar ou que Sainte Terefe l'eut eüe.

Ce Pere Provincial croyant ce faux rapport, ou s'en doutant, en fut fasché, & avec raison: premierement, parce que toute sorte de changement alloit au deshonneur de son Religieux, & comme le Pere Salazar estoit une personne fort sainte & spirituelle, ce deshonneur en estoit plus grand: secondement, parce que ce nouveau chois estoit aussi desavantageux à la Compagnie; car cela donnoit lieu au monde de soupçonner & de dire, pourquoy est-ce que ce Religieux quitte une Religion si sainte pour passer dans une autre. Il n'y a personne d'esprit qui abandonne sa mere pour en chercher une autre, sans une vocation tres-particuliere.

En troisiéme lieu, ce qui rendoit l'injure plus grande est, qu'on disoit que ce changement se faisoit par une revelation divine, ce qui honoroit la Religion qu'il embrassoit, & deshonorait en quelque façon celle qu'il laissoit. 9.

En quatriéme lieu, la plainte estoit d'autant plus sensible, que Sainte Terefe faisoit grand estat de l'amitié & de la correspondance qu'elle avoit non seulement avec les Jesuites en particulier, mais avec toute la Compagnie en general; & c'eust esté une chose estrange que les Jesuites aydassent la Sainte à faire sa Reforme, & que la Sainte fit son possible pour destruire leur Compagnie, en luy ostant les meilleurs & les plus grands de ses Religieux.

Mais

10. Mais comme la Sainte ne se sentoit point coulpatible d'une action si lasche, elle en estoit d'autant plus affligée, qu'elle en estoit innocente; & ce qui la faschoit le plus estoit qu'il luy sembloit que sa façon d'agir, & son naturel sincere & genereux estoient incapables de faire une semblable chose: c'est pourquoy pour defendre la verité & son honneur, & pour establir par une petite guerre une paix longue & stable entre ces deux Ordres, elle s'oppose à cette calomnie, apporte des raisons convaincantes pour la destruire, & la combat si courageusement que l'on voit qu'elle se sçavoit fort bien servir de son zele, & mettre à couvert sa charité.
11. Pour cet effet, apres avoir rapporté succinctement dans le premier nombre la calomnie, elle passe aussitost à sa defense; & apporte dans le 2. nombre les raisons qui font voir la fausseté de l'imposture; premierement, elle proteste devant Dieu qu'elle ne desira jamais, que le Pere Salazar quittast la Compagnie; que si elle ne le desira jamais elle n'avoit garde de le procurer, & de le solliciter: secondement, que quand elle vint à en sçavoir quelque chose, ce ne fut pas par le moyen du Pere Salazar. Or il est certain que si la Sainte eut sollicité ce changement ç'auroit esté avec le Pere Salazar, qui le devoit executer; que quand elle le sçeut elle en fut grandement émeüe, tant pour la douleur qu'elle ressentoit de voir un semblable changement dans un Religieux si spirituel, & si ferme, comme parce qu'elle se douta qu'il se pourroit faire qu'on attribueroit à son innocence une résolution si estrange; elle dit aussitost qu'il y a fort peu de temps qu'elle à sceu cette nouvelle, & mesme apres le Provincial: or si elle eut sollicité ce changement, il est évident qu'elle auroit esté la premiere qui l'auroit sçeu.
12. Elle blasme en suite dans le nombre 3. la pensée que l'on a eu de croire qu'elle se deust laisser conduire par des revelations, que le Pere Provincial avoit appellé, par un mespris piquant, resveries, & la Sainte se servant de ce mesme terme de resverie, l'advertit qu'elle ne se mene pas par ces resveries, d'autant qu'elle

qu'elle a de grands Maîtres qui luy enseignent fort bien le credit qu'elle doit donner à ces revelations, & qu'ainsi elle ſçait bien qu'un changement ſi grand, & ſi extraordinaire ne ſe devoit pas faire par un motif ſi foible; car ſi la revelation n'eſtoit pas aſſeurée la vocation ſeroit une legereté, & une tentation du Demon; c'eſt pourquoy on ne devoit pas croire cela ny d'elle, ny du Pere Salazar, & par ce moyen en ſe defendant elle le defend auſſi, & ſe plaint avec raiſon que l'on ait eu une croyance ſi peu raiſonnable de ce Pere, & d'elle.

Dans le 5. nombre elle conſente volontiers qu'on 13.  
verifie bien cette affaire, comme le Pere Provincial le ſouhaitoit, d'autant que l'innocence n'a jamais eu peur de la juſtice, & comme elle eſt interieurement aſſeurée de ſon chef, les diligences qui ſe font au dehors ne l'eſtonnent point.

Après la Sainte met à couvert la correſpondance qu'elle a avec le Pere Salazar, & la juſtifie pour eſtre pure, ancienne, & deſintereſſée: Elle eſtoit pure, parce qu'elle ne s'eſtoit conſervée que pour le ſervice de Dieu; elle eſtoit ancienne, puis qu'elle eut ſon commencement au paravant que la Sainte commençât à faire ſes Fondations, d'où l'on peut connoiſtre que la Sainte eſtoit à la fin de ſa vie quand elle eſcrivit cette Lettre. Cette amitié eſtoit auſſi deſ-intereſſée, puis qu'elle remarque qu'en deux ans, ils ne s'eſcrivoient point, ce qui eſt une preuve évidente qu'elle n'eut point de part en ce changement.

En ſuite elle finit le nombre par une ſainte vanité, 14.  
diſant, *Que bien que ce Religieux fut ſi parfait, elle n'avoit pas beſoin de luy, puis que ſa Reforme en avoit plus de deux cens qui eſtoient fort propres pour ſa pauvre maniere de proceder, comme ſi elle diſoit, ſi je devois perſuader le Pere Salazar d'entrer dans noſtre Ordre ce devoit eſtre quand j'eſtois pauvre, & que j'avois beſoin de Religieux ſçavans & ſaints; mais à preſent que j'en ay ſi grande quantité, à quel propos?*

Dans le 6. nombre la deſenſe ſe fortifiant à meſure 15.  
que l'injure croiſt, la Sainte reſpond à une autre calomnie qu'on luy imputa. Ce fut que l'on advertit



ce Pere Provincial que la Sainte ne sollicitoit pas seulement que le Pere Gaspar de Salazar entraist dans la Reforme ; mais on luy dit encore qu'elle escrivoit au Pere Salazar, luy recommandant de dire que c'estoit elle qui l'en destournoit : de sorte que la Sainte voyant qu'on luy attribuoit une trahison si infame, & une infamie si laiche, & si opposée à la façon d'agir sainte & sincere que Dieu avoit mis dans son ame ; elle s'oppose à cette imposture, defend l'honneur de Dieu & le sien en defendant la verité, & avec un mesme zele que celui d'Elie, & de Moyse, elle dit, *Je prie Dieu de ne me point escrire en son Livre, si j'ay pensé à une telle chose.*

16. Et voyant que la force de la raison, de la verité, du zele, & de l'honneur de Dieu l'avoient obligée à faire un si grand serment, qu'elle n'avoit pas accoustumé de faire, bien qu'elle l'eut fait avec raison en ce rencontre ( & possible n'en avoit-elle pas fait un semblable en toute sa vie ) elle s'excuse saintement de l'avoir fait & dit ; *Qu'on permette cette exageration à mon ressentiment afin que vous connoissiez que je n'agis pas avec la Compagnie autrement que comme celle qui prend à cœur ce qui la regarde, & qui exposerait sa vie pour ses interets.* Cette seule affection que la Sainte tesmoigne à la Compagnie au plus fort de sa colere, pouvoit moderer tout l'amertume, & tous les ressentimens de la Lettre.

17. Mais elle limite aussi-tost son desir par cette condition, *Quand je ne croirois point, dit elle, de desplaire à nostre Seigneur en faisant le contraire de ce que vous m'imputez, comme si elle disoit, je mourray pour la Compagnie de JESUS, oüy je mourray pour elle, mais à condition que je ne desplaise point au JESUS de la Compagnie ; d'autant que si JESUS desire, & veut autre chose, Tereise de JESUS veut ce que JESUS veut qu'elle fasse dans sa Compagnie.*

18. Elle mit cette condition avec un grand jugement & un grand esprit puis qu'il n'est point d'Estat, de Dignité, de Profession, d'alliance, ny d'obligation dans cette vie de miseres, que l'on ne doive aimer avec limitation. C'est à Dieu seul que nous nous devons donner entierement & sans aucune condition ny limitation.



tation. J'ayme mes parens, je mourray pour eux, & je feray tout ce qu'ils m'ordonneront, mais à condition que je donneray auparavant mon amour & ma volonté à Dieu, à qui j'obeiray quand mes parens s'en eſcarteront dans leur commandement. Je feray tout ce que mon Superieur voudra, mais à condition qu'il ne me commandera aucune choſe qui ſoit contre la Loy de Dieu. L'Eveſque aimera un Ordre, & ſe conformera à tout ce que les Religieux voudront, pourveu qu'ils ne demandent point ce que l'Eveſque ne leur ſçauroit accorder. Un Ordre aimera un Eveſque, & fera tout ce qu'il demandera, pourveu qu'il ne luy demande pas des choſes qui ſoient contraires à ſes Statuts, & Privileges; de ſorte que l'amour que nous portons aux creatures eſt un amour limité, qui a ſes conditions & ſes craintes, mais l'amour de Dieu eſt le ſeul qui doit eſtre ſans conditions, ſans limitations & ſans apprehenſions; tellement que l'on ne doit point craindre de l'aimer, & de luy obeir n'y ayant point de danger d'aimer, celuy qui eſt la meſme ſeureté. Tout ce que Dieu commande eſt juſte, tout ce que Dieu veut eſt juſte, & tout ce que Dieu nous commande eſt tres-raiſonnable.

Enſuite la Sainte aſſeure encore une fois, *appelant Dieu à teſmoing, qu'elle n'avoit point de part en cette affaire, & adjouſte qu'elle n'en vouloit non plus avoir pour l'advenir, c'eſt à dire dans les ſuites qui pouvoient arriver au Pere Salazar.* Elle dit auffi que ſi l'on penſe autre choſe d'elle, Dieu la defendra, comme n'eſtant point complice de ce changement, puis qu'il eſt l'unique deſenſeur des innocens. 19.

Après cela elle commence comme une celeſte Prophetreſſe un diſcours ſpirituel pour appaiſer les eſprits, & les unir enſemble par les liens de la charité; & les raiſons qu'elle apporte pour cet effet ſont d'un eſprit ſi profond, & ſi éminent, que non ſeulement tous les Religieux de ces deux Ordres ſi illuſtres, mais encore tous les Eſtats de la Chreſtienté les devroient entendre debout, & la teſte deſcouverte, puis qu'elles avancent, & eſtabliffent avec une rare ferveur & avec des paroles d'une tres-grande energie, 20.

la commune conservation de la paix, & de l'union, avec laquelle la Congregation universelle de tous les Fideles, qui est l'Eglise, doit agir & vivre ensemble.

21. Finalement elle imite S. Hierosme lors qu'il escrivoit à S. Augustin les plaintes qu'il avoit faites contre luy sur une certaine controverse, & elle prend congé de ce Pere Provincial, luy exagerant le ressentiment que sa Lettre & ses plaintes avoient causé dans son ame, luy asseurant que parmy tant de travaux qui pleuvoient sur cette pauvre Vieille, ce dernier avoit esté des plus sensibles, parce qu'il touchoit le grand amour qu'elle avoit à la Compagnie de JESUS.

L'on infere de cette Lettre, premierement, que quand la Sainte l'escrivit elle estoit des-ja au bout de sa vie, & sa Reforme fort estendue: car deux cens Carmes Deschauffez, & tous grands personnages, marquent bien qu'il leur a fallu beaucoup de temps pour prendre l'habit, & pour devenir scavans & spirituels.

22. Secondement, on voit le grand amour que la Sainte a eu pour la Compagnie de JESUS, puis qu'elle fut si fort faschée qu'on l'accusast par cette calomnie qu'elle ne l'aimoit point, comme nous avons remarqué.

23. En troisiéme lieu, l'on infere la raison que le Pere Provincial avoit d'empescher qu'un si grand personnage ne quittast sa Compagnie, & la Sainte pouvoit bien avoir raison de souhaiter qu'il entrast dans son Ordre, quoy qu'elle n'y eust jamais pensé, puis qu'elle parle du Pere Gaspar de Salazar fort avantageusement dans le chapitre 28. de sa Vie. Voicy ses propres paroles, qui firent connoistre la grande Sainteté de ce Religieux: *J'ay veu (dit-elle) quelques-unes des grandes graces que nostre Seigneur faisoit au Pere Recteur de la Compagnie de JESUS; duquel j'ay parlé quelques fois (c'est le Pere Salazar) je ne les dis pas icy pour ne me point trop estendre: il luy arriva un jour une mauvaise affaire, dans laquelle il fut fort traversé, & où il se vit fort affligé; comme j'entendois un jour la Messe je vis à l'eslevation de l'Hostie, JESUS-CHRIST en Croix, qui me dit quelques paroles*

les pour le consoler & pour le preparer à ce qui luy devoit arriver, luy representant ce qu'il avoit souffert pour luy, & l'exhortant à se preparer d'en souffrir d'avantage. - Ce que je luy dis le consola & l'encouragea beaucoup, & du depuis tout est arrivé de la mesme façon que nostre Seigneur me l'avoit dit.

En quatrième lieu, on connoist en cette Lettre le zele, le courage & la pieté que la Sainte fait paroistre, & la belle maniere avec laquelle elle traittoit avec tout le monde; soit qu'elle fit l'Office de Fondatrice, soit qu'elle fit les fonctions de simple Religieuse; soit qu'elle fut Superieure, soit qu'elle fut Inferieure, soit qu'elle fut de bonne humeur, soit qu'elle fut en colere, comme dans cette affaire, tout cela luy feoit fort bien.

En cinquième lieu, on voit l'illustre tesmoignage que la Sainte a donné dans la fin du 6. nombre du secours qu'elle a reçu de la Compagnie de J E S U S pour faire sa Reforme, & effectivement elle se servoit fort bien de cette raison pour prouver l'amour reciproque que ces deux Religions se portent l'une à l'autre avec tant de justice; l'une pour ce qu'elle donna, l'autre pour ce qu'elle receut, rendant par ce moyen, les gages de cette amitié & de cette bonne correspondance eternels & assurez, & principalement à la consideration des secours que la Compagnie de J E S U S donna à la Sainte dans ses Fondations, comme si elle disoit, *Il n'est pas juste que celles qui ne firent qu'une mesme chose dans leur naissance, & qui s'ayderent les unes aux autres dans leurs commencemens, soyent differentes & opposées dans leurs accroissemens, dans leurs exercices, & dans la Profession qu'elles font de gagner les ames à Dieu.*

En sixième lieu, il faut inferer de ce rencontre, que les esprits des personnes se doivent appaiser, & qu'il ne faut pas trouver estrange si dans l'Eglise de Dieu il y a des differens parmy les Ordres, & les Religieux, & entre les Evesques & les Chanoines, ils n'en doivent point prendre d'occasion de scandale; car s'il y en eut entre les bons Anges, sçavoir entre celuy du Peuple de Dieu, & celuy de Perse, comme dit le Prophete Daniel, pourquoy veulent-ils qu'il n'y

en ait pas parmy les hommes, encore que ce soient des Anges, principalement demeurans toujours dans l'ordre de la nature humaine.

28. Saint Pierre & Saint Paul eurent un differend sur les Sacremens de l'ancienne Loy, ils eurent des opinions contraires, & cependant ils s'aimerent beaucoup. Le Saint Esprit avoit uny Saint Paul & Saint Barnabé pour prescher l'Evangile, *segregate mihi Paulum & Barnabam in opus ad quod sumpsi eos.* Et le mesme Saint Esprit permit apres qu'ils se separassent, quoy qu'ils s'aimassent toujours; & la cause de leur desunion fut, que Saint Paul ne voulut pas recevoir Saint Marc en sa compagnie, & Saint Barnabé le vouloit; c'est pourquoy Saint Paul prit un autre Compagnon qui fut Silas, & Saint Barnabé prit un autre chemin avec Saint Marc. Dieu par le moyen de cette union, & par la Predication de ces Apostres convertit une grande partie de la Sirie; & estans divizez ils convertirent par leur separation des autres Provinces innombrables.

29. Les differens de Saint Hierosme & de Saint Augustin, de Saint Jean Chrysostome & de Saint Epiphane ne laisserent-ils pas l'Eglise de Dieu en suspens? Est-il aucune Religion qui ait commencé avec une autre qui n'ait eu quelque naturelle jalousie contre elle, excepté la Religion auguste de Saint Benoist, qui ne peut avoir d'envieux, parce qu'elle est la mere & la source des autres Religions. Dans l'Occident il y a toujours eu des differends entre tous les autres Ordres, principalement entre les deux Congregations de Cluny & de Cisteaux. Le Venerable Pierre Abbé de Cluny & le Glorieux Saint Bernard peuvent bien tesmoigner jusqu'où arriva leur sainte emulation. Les Ordres de Saint Dominique & de Saint François eurent aussi dans leur naissance quelques differends que l'emulation avoit suscitez, mais la charité les dissipa & les ajusta aussi-tost.

30. Les Disciples de Saint Jean Baptiste furent aussi jaloux de ceux de nostre Sauveur, en sorte qu'ils se plainquirent à ce souverain Precurseur leur Maistre, de ce que le Baptisme de JESUS-CHRIST attiroit plus de monde que le sien; & il les corrigea avec les admirables

rables paroles que la ſainte Eſcriture rapporte. Entre les Diſciples de Saint Pierre, de Saint Paul & d'Apollon il y eut auſſi de grandes conteltations, & bien qu'ils ſuiſſent tous l'Eſtendart univerſel de l'Egliſe qui eſt la Foy, & la Croix du Fils eternal de Dieu: ils eſtoient pourtant diviſez, & diſoient, *ego qui ſem ſum Pauli, ego autem Appollo, ego verò Cepha*: je ſuis à Cephas, c'eſt à dire à Saint Pierre, je ſuis à Apollo, & je ſuis à Paul.

Mais comme Sainte Tereſe dit icy admirablement bien, il eſt raifonnable & juſte que l'amour aſſemble & uniſſe ceux que l'interet particulier ou le propre ſentiment avoient partagez; parce que les bons Anges ſe reünirent auſſi-toſt que Dieu ordonna que le peuple de Dieu ſortiroit de la Perſe. Saint Pierre & Saint Paul apres leurs differends s'embrasserent avec un amour ſi eſtroit, qu'ils ne ſe ſeparerent pas meſme à la mort, d'autant qu'ils endurerent le martyre en un meſme jour, à une meſme heure, & dans un meſme lieu; c'eſt pourquoy l'Egliſe dans toutes leurs Feſtes & Commemorations les unit touſiours enſemble. Si la diverſité des opinions diviſa S. Auguſtin de Saint Hieroſme, & Saint Epiphane de Saint Jean Chryſoſtome, l'amour en ſuitte les unit & lia fort eſtroitement, d'autant que la charité Chreſtienne accommoda les differends que l'entendement avoit ſuſcité à la volonté. 31.

Je prie le Lecteur de ne pas trouver mauvais que j'aye fait cette digreſſion, car ce n'a pas eſté inutilement, puis qu'elle peut appaiſer les eſprits, & peut leur perſuader que bien que les ſentimens & les opinions ſoient contraires & oppoſez, pour ce qui eſt de juger differemment des choſes, toutesſois les volontez peuvent eſtre unies & conformes par le lien eſtroit d'un amour reciproque.



## L E T T R E X X I.

*Au Pere Gonzales d'Avila, de la Compagnie de JESUS,  
qui fut Confesseur de la Sainte.*

J E S U S soit avec vous.

- I. **I**L y a long-temps que je n'avois pas esté si mortifiée comme je l'ay esté aujourd'huy par la lecture de vostre Lettre; d'autant que je ne suis pas assez humble pour souhaiter de passer dans l'esprit du monde pour aussi orgueilleuse que vous me faites, & vous n'avez pas deu pretendre de faire paroistre vostre humilité si fort à mes despens. Je n'ay jamais eu si grande envie de rompre aucune Lettre comme celle-là. Je vous assure que vous sçavez tres-bien mortifier & me faire entendre ce que je suis, puis qu'il vous semble que je suis capable d'avoir assez bonne opinion de moy-mesme pour croire que je puisse enseigner les autres. Dieu me preserve d'une telle pensée, je ne voudrois pas seulement m'en resouvenir; mais je vois bien maintenant que j'ay fait la faute, ou plustost je ne sçay pas si c'est le desir que j'ay de vous voir fort bon; car il se peut faire que cette foiblesse ait esté cause de vous avoir dit tant d'impertinences, ou bien c'est l'amour que je vous porte qui me fait parler avec liberté, sans considerer ce que je dis, puis que mesme apres vostre depart je restay avec scrupule de vous avoir communiqué certaines choses; & si je ne craignois d'estre desobeïssante, je n'aurois pas respondu à ce que vous me commandez,



mandez, parce que j'y ay beaucoup de repugnance; mais je prie Dieu de recevoir cecy comme un effet de ma soumission. Ainsi soit-il.

J'ay un grand manquement parmy plusieurs autres, qui est de juger de ces choses de l'Oraison comme je les experimente; c'est pourquoy vous ne devez point faire cas de ce que je diray, car Dieu vous donnera un talent bien different de celuy d'une femme comme je suis; bien que je connoisse la faveur que Dieu me fait de me conserver tousiours si actuellement dans sa presence, toutesfois quand je suis obligée de faire plusieurs choses qui doivent necessairement passer par mes mains, je reconnois qu'il n'est point de perfection ny de travail qui m'en destourne tant comme ces occupations. Si c'est une affaire où je puisse faire diligence, & me haster, il m'est arrivé fort souvent de me coucher à une heure, & à deux heures apres minuit, & quelquefois plus tard, afin que l'ame n'estant pas obligée apres à penser à d'autres affaires, elle pût s'occuper seulement à penser en Dieu qu'elle a present. Ma fanté se trouve fort alterée de ces veilles, & ainsi ce doit estre une tentation; neantmoins il me semble que l'ame demeure plus libre, de la mesme maniere que celuy qui a une affaire de grande importance & pressante expedie viste toutes les autres, afin qu'elles ne l'empeschent pas de s'adonner entierement à celle qu'il croit estre la plus necessaire.

C'est pourquoy je suis grandement ravie de me descharger de tout ce que les Sœurs peuvent faire, quoy qu'il y ait des choses que je ferois mieux qu'elles en quelque façon; mais comme je ne  
les

2.

3.



les puis pas faire à raison de mes autres occupations, sa Majesté supplée à mon deffaut, & je me trouve d'autant plus avancée dans l'Oraison que je tasche de me desgager des affaires du monde. Or bien que je voye clairement l'avantage que je retire de ce détachement, toutesfois je ne prends pas tousiours tout le soin que je devrois pour me separer des affaires, & certainement je ressens le dommage que j'en reçois; & je vois que je pourrois faire dans ce rencontre plus de diligence, & sans doute je m'en trouverois mieux.

4. Je n'entens pas parler des affaires d'importance que l'on ne peut pas abandonner, (& c'est en quoy je manque aussi beaucoup) & comme vos occupations sont de cette nature, je crois que vous feriez mal de vous en descharger sur un autre, mais je souhaiterois fort que vous n'en eussiez pas tant, car je vois que vous ne vous portez pas bien: je louë neantmoins beaucoup la divine Majesté de voir de quelle façon vous prenez à cœur les affaires qui regardent vostre Maison: & je n'ay pas si peu d'esprit, que je ne connoisse bien la grande grace que Dieu vous a faite de vous avoir donné ce talent, & le merite que vous acquerez dans cet employ. Et je porte presque envie aux Religieux de nostre Maison seulement pour cela, car je voudrois bien que mon Superieur fut semblable à vous; & puisque Dieu vous a donné cette qualité sur moy, je souhaiterois que vous eussiez autant de soin de mon ame, comme vous en avez pour la fontaine dont vous me parlez si agreablement. En effet la Maison en a si grand besoin, que l'on peut juger de là que tout ce que vous y ferez sera fort à propos & bien employé.

Je n'ay plus rien à dire, ſeulement je vous puis aſſeurer que je vous parle avec autant de verité comme ſi je parlois à Dieu; & je crois que ce qu'un Superieur fait pour ſe bien acquiter de ſa Charge eſt ſi agreable à Dieu qu'il luy donne en moins de rien ( pourveu qu'il faſſe ſon devoir ) ce qu'il n'auroit pas pû gagner par un long-temps. Je le ſçay par experience, comme ce que j'ay dit cy-deſſus; mais comme je vous vois le plus ſouvent ſi occupé, & ſi embarſſé dans les affaires de voſtre Office, il m'eſt venu en la penſée de vous dire ce que je vous ay eſcrit, & plus j'y penſe, plus je connois la difference qu'il y a entre vous & moy; je me corrigeray de dire pas ſi facilement mes premieres penſées, puis que cette facilité me couſte ſi cher; pourveu que je vous voye en bonne ſanté ma tentation ceſſera. Je prie Dieu d'en diſpoſer ſelon ſon pouvoir, & comme je le ſouhaite.

Votre Servante,  
TERESE DE JESVS.

### R E M A R Q U E S.

Cette Lettre ſ'adreſſe au Pere Gonzales d'Avila de la Compagnie de J E S U S, qui eſtoit actuellement Confefſeur de la Sainte, lors qu'elle luy eſcrivit comme l'on peut voir dans le premier nombre, & particulierement en ce qu'elle dit, & meſme apres, (*je demeuray avec ſcrupule de certaines choſes que je vous communiquay*) on voit auſſi par le contenu de la Lettre qu'il eſtoit auſſi Recteur du College où il demouroit, qui eſtoit probablement à Avila, & il n'y aura pas lieu d'en douter ſi l'on conſulte d'autres Lettres de la Sainte.

Or ce Saint Religieux ſe ſentoit fort peu porté à communiquer avec Dieu par l'Oraiſon, à cauſe des grandes

grandes affaires exterieures ou sa Charge l'engageoit. Il declara sa peine à la Sainte, se faisant Disciple de celle qui le tenoit pour Maistre, & luy commanda de luy enseigner la maniere de se comporter dans les occupations exterieures, tellement qu'elles ne fissent point de dommage à l'interieur; à quoy la Sainte respond fort sagement dans le premier nombre, *qu'elle n'est pas si humble qu'elle vueille passer pour superbe*: ce qu'elle repete dans tout ce nombre par quatre ou cinq differentes manieres, mais avec tant d'esprit & d'un stile si succint, & si laconique, qu'il faut avoir une grande attention pour comprendre sa pensée, & quand elle dit, *qu'elle n'est pas si humble qu'elle vueille passer pour superbe*, bien loin de nier son humilité elle la fait paroistre davantage, puis qu'elle ne veut pas passer pour superbe; d'autant que celle que Dieu a créé pour esclaire & pour enseigner les ames est si humble, qu'à force d'estre humble elle ne veut pas enseigner les autres.

2. Dans le second nombre elle advoüe, *qu'elle manque beaucoup à vouloir juger tout le monde par elle-mesme*; mais cette faute est une grande humilité, puis qu'elle croit que toutes les ames reçoivent les memes graces que Dieu luy fait, s'imaginant que ce que son ame experimente ne peut pas manquer à toutes les autres.

Elle declare dans ce nombre le grand desir qu'elle avoit de se descharger des affaires exterieures pour s'appliquer entierement à la dévotion & à l'Oraison. Je ne m'en estonne pas, premierement, parce que l'ame qui a de veritables sentimens de Dieu ne scauroit se contenter d'aucune chose exterieure, & il n'y a que le seul interieur qui la puisse satisfaire. En deuxieme lieu, parce que l'exterieur cause ordinairement des distractions, & l'interieur du profit. En troisieme lieu, parce que la Sainte voyant que son bien aymé estoit dans l'Interieur de son cœur, elle avoit de la peine, comme Saint Augustin, de chercher au dehors & dans les creatures celui qu'elle possedoit au dedans de son ame. Enfin, parce qu'elle vivoit dans le monde comme si elle en

eut

eut eſté bannie; c'eſt pourquoy elle ne trouvoit contentement en aucune choſe qu'en Dieu ſeul.

Elle pourſuit la meſme matiere dans le troiſième nombre, ce qui eſt fort utile, afin que les Supérieurs laiſſent les affaires de peu d'importance pour ſ'adonner à l'Oraiſon. Saint Bernard diſoit à ce propos au Pape Eugene, qu'il y avoit des choſes qu'il devoit faire tout ſeul, comme prier, mediter, pleurer & implorer le ſecours de Dieu dans les neceſſitez: qu'il y en avoit d'autres qu'il devoit faire eſtant accompagné de quelqu'un, comme preſcher, exhorter, adminiſtrer les Sacremens, & favoriſer les ames dans l'exterieur; mais qu'il y avoit d'autres choſes qu'il ne devoit point faire, & que les autres devoient faire ſans luy, comme d'avoir ſoin du bien, de pourſuiure les procez, de les juger, & pluſieurs autres de cette nature que les Miniſtres doivent faire ſans que l'Eveſque ſ'en meſſe, ſi ce n'eſt pour avoir ſoin qu'on les faiſſe.

Dans le quatrième nombre elle loue ſes bons deſirs, & fait une exception des affaires de grande importance qui exigent que l'on ſ'employe ſoy-mesme à les expedier: car pour lors elle dit, qu'il en faut avoir ſoin, & que par le moyen de la grace de Dieu l'on reçoit quelquefois plus de cette infinie Bonté en moins de rien, que l'on ne feroit en beaucoup de temps dans le recueillement, & dans la retraite; d'autant que comme l'art de ſervir Dieu conſiſte à faire en tout ſa volonté, l'ame reçoit davantage de Dieu là où elle donne plus à Dieu. Or elle ne luy donne jamais tant que quand elle ſe deſgage entierement ſoy-mesme & de l'interieur, pour ſe donner à Dieu, & à ſa ſainte volonté, en ce qui eſt de l'exterieur.



## L E T T R E X X I I .

*Au Pere Hierosme Gratian de la Mere de Dieu.*

JESUS soit avec vostre Reverence.

1. **M** On Pere, depuis le depart du Pere Prieur de Mancere, j'ay parlé au Maistre Daça & au Docteur Rueda, du dessein que vous avez de faire une Province particuliere de nos Reformez. Je ne voudrois pas que vous fissiez aucune chose où le monde trouvast à redire, car j'en sentirois plus de peine, quoy que l'evenement en fut heureux, que de toutes les affaires qui nous reüssissent mal sans qu'il y ait de nostre faute. Tous deux tombent d'accord que c'est une entreprise tres-difficile si vous n'avez pas une Commission particuliere qui vous donne le pouvoir de faire cet establissement. Le Docteur Rueda est principalement de cet advis, & je defere beaucoup à son advis, car je vois qu'il reüssit fort bien en tout ce qu'il entreprend, c'est enfin un homme tres sçavant. Il dit que comme c'est une affaire de Jurisdiction, il est tres-difficile d'eslire un Provincial, parce que cela n'appartient qu'au General, ou au Pape: de sorte que vous ne le pouvez pas faire, & les suffrages estans nuls l' Election ne vaudroit rien. Il dit aussi que les autres Peres Chauffez ne demanderoient pas mieux pour avoir recours au Pape, & pour crier hautement que vous nous retireriez de leur obeissance, en faisant des Superieurs, où vous ne le pouvez

pouvez pas. Il adjouſte auſſi que cette Election les choqueroit trop, & il croit pour certain que vous auriez plus de peine à faire confirmer ce Provincial, que vous n'en aurez à obtenir la Permiſſion du Pape pour faire une Province: pourveu que le Roy eſcrive une Lettre à ſon Ambaſſadeur qui eſt à Rome, le Pape ſera ravy de le faire, car c'eſt un choſe fort facile, & principalement ſi on luy repreſente les mauvais traitemens que ces Peres ont fait aux Deſchauffez. Il ſe pourroit faire, que ſi on en parloit au Roy, ſa Majeſté le feroit tres-volontiers, ce qui n'ayderoit pas peu à la Reforme, car les Peres Chauſſez voyans que le Roy s'interreſſeroit dans cette affaire vous conſidereroient davantage, & ne ſongeroient plus à vous nuire, & perdroient la penſée de pouvoir ruiner noſtre Reforme.

Je ne ſçay pas ſ'il ne ſeroit point à propos que 2.  
voſtre Reverence communiquaſt cette affaire au Pere Maiſtre Chaves, quand vous luy rendrez la Lettre que je luy eſcris, & que j'ay donnée au Pere Prieur pour vous la mettre en main. C'eſt un homme fort ſage, & ſ'il employoit le credit qu'il a auprès du Roy, peut-eſtre qu'il en obtiendrait cette grace, & avec ces Lettres de faveur, les Religieux que l'on a deputez pour aller à Rome y negocieroit mieux: & quand on n'auroit pas ces Lettres, je ne voudrois pas qu'on laiſſaſt d'y aller, d'autant que le Docteur Rueda dit, que le chemin le plus droit, & le moyen plus aſſeuré c'eſt d'avoir recours au Pape, ou au General. Je vous aſſure que ſi le Pere Padille ſe fut joint à nous pour pourſuivre à bon eſciant cette affaire auprès du Roy, nous en ſerions deſia venus à bout. Vous-meſme vous  
luy



luy en pourriez encore parler, ou bien vous adresser à l'Archevesque. Car si le Provincial apres estre élu doit estre confirmé, & maintenu par le Roy, il sera bien plus facile d'obtenir auparavant la Permission de l'élire. Que si on ne la peut pas avoir, au moins nous ne recevrons pas l'affront que nous recevrons si on ne le confirmoit pas apres avoir esté élu; & ce seroit une ignominie pour nous, ou plustost une mauvaise conduite d'avoir fait ce que l'on ne pouvoit pas faire, outre que vous perdriez vostre reputation, pour avoir si mal entendu vos affaires.

3. Le Docteur dit, que si le Visiteur de l'Ordre de S. Dominique, ou quelque autre faisoit cette Election, on n'y trouveroit pas tant à redire comme si vous mesme le faisiez; car on hazarde beaucoup dans ces affaires de Jurisdiction, comme j'ay desia dit, & il importe de tout que le Chef soit estably par une Puissance legitime. C'est avec raison que j'apprehende cette entreprise, parce que je prevois qu'on vous imputera la faute de tout avec quelque justice; & je ne crains point quand on vous l'impute sans raison, au contraire je m'anime davantage. C'est pourquoy je me suis hastée de vous escrire cette Lettre, afin que vous examiniez bien ce que vous ferez.

4. Sçavez-vous ce que je me suis imaginée. C'est que je pense que nostre Pere General se prevaut peut-estre contre nous des choses que je luy ay escrites, quoy qu'elles soyent fort bonnes, & je crois qu'il les montre à des Cardinaux, c'est pourquoy il m'est venu à la pensée de ne luy rien escrire jusqu'à ce que nous ayons veu la fin de cette affaire, & je trouverois bon d'en faire reconnoistre quelque



quelque chose au Nonce, si l'occasion s'en presentoit. Je vois, mon Pere, que quand vous estes à Madrid vous avancez beaucoup dans un jour, & je crois qu'en parlant aux uns & aux autres, faisant agir ces Dames que vous connoissez dans le Palais, & le Pere Antoine employant le credit de la Duchesse, on pourroit faire beaucoup pour obtenir cette grace du Roy, qui d'ailleurs desire que la Reformation se maintienne. Le Pere Marian qui luy parle souvent l'en pourroit entretenir, & l'en supplier, mesme il luy pourroit représenter le temps qu'il y a que ce saint Homme, je veux dire le Frere Jean, est en prison. Je sçay que le Roy escoute tout le monde, & je ne sçay pas pourquoy on ne luy veut pas parler, & luy demander la liberté de ce Pere.

Mais je parle estrangement ? bon Dieu que de bagatelles je vous escriis, & cependant vous souffrez toutes mes impertinences. Je vous assure que je m'afflige beaucoup pour n'avoir pas la liberté de pouvoir faire ce que je conseille aux autres de faire. A present que le Roy s'en va si loin, je voudrois qu'il y eut quelque chose de fait avant son voyage: je prie Dieu de le faire, comme il le peut.

Nous attendons avec grand desir ces Dames qui doivent passer par icy, Nos Sœurs sont fort persuadées que vostre Sœur ne passera pas outre, & qu'on luy donnera l'habit dans ce Convent. Les obligations dont vous leur estes redevable sont certainement infinies. Je leur en ay sçeu fort bon gré, d'autant que nonobstant le grand nombre qu'elles sont, & la necessité qu'elles souffrent, elles ont une si grande envie d'avoir avec elles quelque chose qui vous appartienne, qu'elles ne font point de reflexion sur ces inconveniens; il n'y a rien que la

petite Terefe ne dife , & ne faffe. Je m'en refioüirois auffi , parce que je ne la pourray pas fi bien poffeder là où elle va comme je ferois icy , peut-efre mefme que je ne la verray jamais , parce que ce lieu eft fort efcarté ; neantmoins il n'y a que moy qui ne le veuille pas & qui arrefte leurs defirs, d'autant qu'elle eft defia receüe à Valladolid, où elle fera fort bien ; & ce feroit faire un grand tort aux Religieufes de ce Convent-là , principalement à Calilde , de la leur offer. Julienne fera pour nous , car je ne trouve pas à propos qu'elle aille à Seville , ce feroit une chofe trop rude pour Madame Jeanne fa mere , & peut-efre quand elle fera en âge d'efre receüe, en fera-t'elle fâchée. Je ne dis pas neantmoins à nos Religieufes qu'elle doive entrer en ce Convent. J'ay grande envie d'avoir vofre fœur , je parle de celle qui eft dans le Convent des Demoifelles , faute de connoiftre ce qui luy eft propre, elle ne cherche pas fon bien , & n'eft pas placée avec une fatisfaction pareille à celle de fon autre fœur.

7. Mon Frere Laurent qui va à la Cour vous rendra cette Lettre , il demeurera quelques jours à Madrid , & il s'en ira apres à Seville. Je crois que la Prieure vous efcrit , & ainfi je ne vous en dis pas d'avantage , fi ce n'eft que Dieu vous veuille garder en fa Sainte grace. La Prieure d'Alve eft fort malade , priez Dieu pour elle , car quelque chofe qu'on en dife nous perdrions beaucoup. Elle eft fort obeïffante , & quand on s'en plaint , il n'y a qu'à l'en advertir pour remedier à toutes chofes. Les Religieufes de Malagon fouffrent beaucoup , à caufe de la conduite de Briande , & je ne me pus empescher de rire,  
quand

quand j'appris qu'elles vouloient que j'y retour-  
naſſe.

Madame Louyſe de la Cerde a perdu la plus jeu-  
ne de ſes filles. Elle me fait grande compaſſion  
dans les travaux & les afflictions que Dieu luy en-  
voye. Il ne luy demeure plus que la veufve. Je crois  
qu'il fera à propos que vous luy eſcriviez une Let-  
tre de conſolation, car l'Ordre luy eſt tres-obligé.

Conſiderez s'il vous plaiſt, s'il ſera bon que vo-  
ſtre ſœur prenne l'habit dans cette Maiſon; ſi vous  
le jugez à propos; & ſi Madame Jeanne deſire de  
l'avoir plus proche d'elle je ne l'empêſcheray  
point. Je crains que comme elle a deſia fait deſſein  
d'aller à Valladolid il ne luy arrive apres ceans  
quelque tentation, parce qu'elle entendra parler  
de ce qu'il y a de beau dans ce Monaſtere, que nous  
n'avons pas icy, quand ce ne ſeroit que le Jardin  
qui eſt incomparablement plus beau que celui-cy,  
car nous avons la terre la plus ſterile du monde. Je  
prie Dieu, mon Pere, de vous conſerver, & de  
vous faire un auſſi grand Saint que je l'en ſupplie,  
*Amen.* Je me trouve mieux de mon bras. C'eſt au-  
jourd'huy le quinzième d'Avril.

*Voſtre indigne Servante & Fille,*

TERESE DE JESUS.

Madame Guiomar eſt icy, elle ſe porte bien, &  
a une grande envie de voir voſtre Reverence, elle  
pleure ſon Frere Jean de la Croix, & toutes les  
Religieuſes le regrettent. C'a eſté à la verité une  
choſe fort rude que de l'avoir fait emprisonner, le  
Convent de l'Incarnation commence d'aller com-  
me à l'ordinaire.

## R E M A R Q U E S.

1. LA Sainte escrivit cette Lettre, comme l'on peut inferer de sa fuite, à cause que le Pere Hierosme Gratian pretendoit d'ériger une Province particuliere des Carmes Deschauffez, avec un Provincial qui les gouvernast, & ce en vertu des Lettres qu'il avoit de Visiteur Apostolique de l'Ordre des Carmes. Il communiqua cette affaire à la Sainte, qui prit conseil de deux Personnages celebres, & fort sçavants de la Ville d'Avila, l'un fut le Maistre Gaspard Daça, dont nous avons parlé dans la quatriéme Lettre, nombre 4. & l'autre fut le Docteur Rueda, tous deux luy dirent que cela ne se pouvoit pas faire, c'est pourquoy elle escrit au Pere Gratian de ne point entreprendre une semblable affaire.

2. Le Pere Maistre Gratian à qui la Lettre est adressée, fut comme nous avons dit l'un des principaux instrumens que Dieu & la Sainte choisirent pour fonder cette sainte Reforme, comme il paroist par ces Lettres: car bien que le Venerable Pere Jean de la Croix, homme tres-spirituel que Dieu a honoré de plusieurs Miracles, qui font esperer avec le temps sa Canonization, fut aussi une des premieres, & principales pierres de ce saint Edifice, & mesme le premier Religieux de cette Reforme, avec le Pere Antoine de J E S U S: Toutes-fois le Pere Maistre Gratian fut le premier Provincial, & le premier Visiteur de la Reforme, qui porta tous les poids du travail, & qui effuya toutes les persecutions qui s'esleverent contre un si saint Institut, tant devant qu'après la mort de Sainte Terese, de sorte qu'il fut taillé & esprouvé par les coups des adversitez, & des afflictions, qui l'ont rendu si merueilleux, comme le rapporte sa Vie sagement escrite & donnée au public par Don François Gratian Berruguete Secrétaire, & Interprete des Langues de sa Majesté, & qui est un grand Homme dans la Vertu, dans l'esprit & dans le bon exemple, tellement que l'on connoist bien qu'il est fort d'une race non seulement noble & ancienne quant au sang, mais aussi illustre dans la Sainteté

teté: A ce propos un ſage Courtiſan, grand Eccleſiaſtique & tres-ſçavant en Droit, qui eſt mon bon amy, diſoit, *qu'il ſemble qu'on pouvoit canonizer ceux de cette Famille*, ſi cela ſe pouvoit faire par des actes poſitifs de Sainteté, comme l'on avoit accouſtumé de donner les Commanderies des Ordres Militaires, d'autant qu'il y en a eu quantité de cette race qui ſont morts dans une reputation generale de Sainteté, tant dans cette Reforme que dans le monde.

Touchant la vie & les vertus du Pere Maître Hieroſme Gratian, j'en renvoye le Lecteur au Livre de ſa ſainte Vie: j'en diray ſeulement quelque choſe ſuivant les louanges que Sainte Tereſe luy donne, & ſuivant les revelations qu'elle euſt des graces que Dieu faisoit à ſon ame, qui fut effectivement la plus traversée, la plus affligée & la plus perſecutée qu'il y ait eu dans l'Egliſe de Dieu apres les Saints canonizez, d'autant que ce bon Pere fut travaillé & mortifié de toutes fortes de façons, & de toutes ſortes de perſonnes Saintes, vertueuſes, & mauvaiſes, il fut perſecuté des Saints, & par ce moyen il acquiſt une grande perfection.

Il fut perſecuté des bons, parce qu'apres la mort de Sainte Tereſe ceux de ſa Religion meſme, qu'il avoit pris tant de peine d'eſtablir, luy oſterent par Sentence l'habit, & le chafferent de l'Ordre; de ſorte qu'il fut obligé de vivre dans le monde en qualité de Preſtre Seculier, ce qui luy fut une mortification, & une affliction de dure digeſtion, & la plus grande que l'on ſçauroit concevoir.

Il fut perſecuté des vertueux parce qu'ayant recours, hors de la Religion, aux Tribunaux d'Eſpagne & d'Italie, il n'y trouva pas le remede ny la conſolation qu'il ſouhaitoit: ſouſpirant toujours pour ſon habit & pour ſa ſaincte & ſpirituelle Reforme. Il ſouffrit tout ce traitement avec une admirable reſignation à la volonté de Dieu, qui par un ordre qui nous eſt inconnu, permit que ſon Serviteur eſſayaſt tant de perſecution, pour voir juſqu'où ſa patience & ſa vertu pouvoient aller: Dieu voulut que toutes les Jurifdictions de la terre approuvaſſent tout ce qu'on avoit

fait contre luy, & qu'on luy refusast d'escouter ses plaintes, luy fermant les portes du monde pour luy mieux ouvrir celles du Ciel.

5. Ce saint homme fut aussi traversé des meschans, parce que poursuivant le dessein qu'il avoit d'estre restably dans cette sainte Reforme il fut fait Esclave par les Turcs, & fut mené à Tunis, où il fut chargé de chaines tres-pesantes, & où il secourut merueilleusement les pauvres Captifs qui estoient en ce mesme temps compagnons de sa servitude. Il escrivit durant sa captivité quelques Traitez spirituels, employant ses mains au profit des ames, & au mesme temps qu'il avoit les pieds chargez de fers, jusqu'à ce qu'ayant esté racheté, comme il est rapporté dans sa Vie, il retourna à Rome, où le Pape luy ordonna de prendre l'habit des grands Carmes, avec lequel il s'en alla en Flandres, où il vescu avec un exemple admirable, & où il servit d'une consolation toute particuliere à la Serenissime Infante Isabelle, dont il fut Confesseur, & fut aussi beaucoup favorisé en tout temps de l'Archiduc Albert. Enfin apres tant de peines & de travaux il mourut à Bruxelles dans une grande reputation de Sainteté.

Il a escrit un grand tome, où il y a divers Traitez fort spirituels, par lesquels il fait paroistre qu'il estoit un homme d'un rare esprit, & fort exercé dans la vie interieure.

6. Or revenant à la Lettre où la Sainte tasche de dissuader ce Pere du dessein qu'il avoit d'eriger une Province. Il faut remarquer qu'elle ne se fonde pas tant sur ce que l'on n'en pourroit pas venir à bout, que sur ce que cela n'estoit pas à faire, comme si elle disoit, *ce qui ne se peut pas faire & qui n'est pas permis, il n'est pas à propos qu'on le fasse, quoy qu'on en puisse venir à bout.* C'est une raison fort bonne & tres bien fondée, qui est conforme à ce que Saint Bernard escrit en des paroles d'or au Pape Eugene: *In omni negotio (dit-il) tria considera, pri-*

*mum an liceat, secundum an deceat, tertium an expediat.* Dans tout ce que vous ferez, Eugene, considerez trois choses, la premiere s'il est permis de le faire, la seconde s'il est bien-seant, & la troisieme s'il est expedient, & garde l'ordre qu'il



qu'il faut dans ces trois choses, commençant par ce qui est le plus necessaire; car si la chose n'est pas permise il ne faut pas la faire, quoy qu'elle soit bienfaisante, & expediente; & on la doit seulement faire quand elle est permise, decente & à propos. Et si elle n'est pas decente il ne faut pas la faire, quoy qu'elle soit permise & à propos.

La Sainte en dit autant en cette occasion, parlant au Pere Gratian en cette sorte: *Ce que vous voulez faire n'est pas permis, parce que les Sçavans jugent qu'il ne peut pas estre executé: il n'est pas bienfaisant aussi, parce qu'on le trouvera mauvais.* Et elle adjouste dans le premier nombre ces paroles: *Je ne voudrois pas que vous fussiez aucune chose où le monde trouvast à redire; car j'en tirerois plus de peine que de toutes les affaires qui nous réussissent mal sans qu'il y ait de nostre faute.* C'est pourquoy il n'est pas bien qu'on execute ce qui est seulement faisable par des moyens qui ne sont ny licites ny bienfaisans.

Par ce moyen la Sainte combat Machiavel, Bodin, & tous les malheureux Politiques qui n'examinent pas les moyens pour parvenir à la fin. Elle destruit auifi la pernicieuse maxime, que l'on establit en ces temps malheureux, gravée sur une piece d'artillerie, *Ratio ultima Regum.* Voicy la derniere raison des Roys. Paroles espouvantables; paroles vraiment de bronze, de fer, & d'artillerie, paroles reprouvées & cruelles, qui font passer pour raison de leurs actions, la force, & non pas la verité, la justice, & l'equité.

Le Prieur de Mancere dont la Sainte parle, avoit esté auparavant Prieur du Convent où l'on avoit transferé celui de Durvel, qui fut le premier de la Reforme; mais du depuis l'on l'a restably dans le mesme lieu. Je me solivien à ce propos de ce que la Sainte dit dans ses Fondations avec beaucoup de grace, à sçavoir, *que quand le Venerable Pere Antoine de JESUS alla fonder ce Monastere du Durvel, il ne porta avec luy pour tout bien que cinq horloges de sable, de sorte que Dieu fonda cette sainte Reforme sur cinq sables.* C'est à la verité un grand miracle de fonder sur du sable un edifice si haut & si ferme que ses Tours & ses Pavillons touchent au Ciel; mais si c'est avec du sable qui nous prepare par son



mouvement à la mort, qui nous ordonne les heures du jour, & nous regle toutes nos actions, le miracle n'en est pas si grand ! O pauvreté divine que de richesses celestes produits-tu dans toy-mesme !

Saint Chrysoftome avoit bien raison de dire que la pauvreté nous conduit par la main au ciel, qu'elle nous arme dans les guerres interieures de l'ame, qu'elle nous couronne dans l'exercice de la penitence, qu'elle est un port de repos, & d'assurance, & qu'enfin c'est par elle que les richesses de la charité subsistent, *Est enim paupertas manu ductrix quadam in via qua ducit ad calum, unctio athletica, exercitatio quadam magna & admirabilis, portus tranquillus.*

*D Chry  
sost. Ho  
18. in  
Ep. ad  
Hebr.*

9. Dans le deuxieme nombre, la Sainte propose de fort bons moyens pour faire cette Province des Deschauffez, car de la faire, & apres estre obligé à la defaire, c'estoit plustost la destruire que la former. La Sainte establit tout le bon succez de cette affaire à gagner le Roy, & le Pape, elle vouloit que l'edifice de la Religion fut assuré, & eternal, puis qu'elle le fondeit sur deux pierres si solides, sur la puissance spirituelle, & temporelle, & le tout arriva comme elle l'avoit projeté : car le Roy demanda la permission au Pape. Le Pape l'accorda, & confirma le Provincial, & par ce moyen la Reforme se perfectionna & s'avanca d'avantage dans la vertu.

10. Le Pere Maistre Chaves dont elle fait mention en ce nombre devoit estre ce grand Homme & ce grand exemple des Confesseurs des Roys, appellé Frere Diegue de Chaves de l'Ordre de Saint Dominique, Religieux tres-spirituel, & grandement sçavant. Il fut Confesseur du Roy Philippes II. & l'avoit esté auparavant de Sainte Terefe.

On rapporte de luy que certains negotians, & pretendans ayans eu recours à luy pour se plaindre de la rigueur & du mauvais traitement d'un certain Ministre d'Estat, il en advertit sa Majesté, & chargea sa conscience d'y pourvoir; & bien que le Roy donnast ordre qu'on moderast un peu cette oppression, neantmoins on n'executa point ce qu'il avoit ordonné. Son

Con-

Confefſeur voyant que ce Miniſtre ne ſe corrigeoit point, reſpondit au Roy, qui l'avoit envoyé appeller pour ſe confefſer, qu'il ne pouvoit pas le confefſer, d'autant qu'il n'oſoit pas luy donner l'Abſolution juſqu'à ce qu'il eut fait changer de conduite à ſon Miniſtre d'Eſtat, parce-que c'eſtoit au dommage du public, & j'apprehende adjouſta-t'il, que Voſtre Majeſté ne ſe damne, ſi elle n'y met ordre. A quoy ce tres-prudent Roy reſpondit de bonne grace, & avec une patience admirable, Venez, venez entendre ma Confefſion, je mettray ordre à tout cela, & j'eſpere que je me ſauveray puis-que je ſouffre tout ce que vous m'eſcrivez & tout ce que vous me faites.

Mais le courage de ce grand Confefſeur n'en demeura pas là non plus que la patience de cet Illuſtre Prince, car cette affaire ne ſe termina point juſqu'à ce que ce Confefſeur obligea ſa Majeſté de faire faire à ſon Miniſtre une promeſſe eſcrite, & ſignée de ſa main, par laquelle il promettoit de changer de procedé. Le Roy receut la promeſſe de ce Miniſtre, & l'envoya au Pere Chaves qui la garda, afin que ſ'il ne venoit à ſe corriger il fut entierement chaſſé & mis hors du Miniſtere. II.

Sainte Tereſe dit, *Que ce Saint Religieux eſtoit fort prudent, & qu'il ſeroit à propos de ſe ſervir de luy, pour obtenir du Roy une Lettre pour ſa Sainteté, afin que la Reforme ſe pèſt ſeparer de l'Obſervance Mitigée, & faire une Province à part.* Elle dit apres une choſe que je ne veux pas paſſer ſous ſilence, à ſçavoir, *que ſi le Pere Chaves employoit le credit qu'il avoit aupres du Roy, il en obtiendrait cette Lettre.* C'eſt un teſmoignage de l'eſtime que Philippes II. faiſoit de ſon Confefſeur, qui ſe pouvoit promettre, à cauſe de ſon credit, d'obtenir toutes les graces qu'il demandoit à ſa Majeſté.

Elle pourſuit la meſme matiere dans le troiſième nombre, & ſe fert de raiſons auſſi bonnes que le plus grand Politique ſçauroit donner, pour perſuader au Pere Gratian, que ſuivant le ſentiment du Docteur Rueda il ne devoit rien entreprendre en ce qui regardoient la Jurisdiction, ſi ce n'eſt qu'il fut bien fondé, car autrement il ſeroit ſi difficile d'en venir à bout que ſe ſeroit baſtir ſur le ſable que de l'entreprendre. 12.

Dans

13. Dans le quatrième nombre, elle donne advis de tenir en suspens quelques memoires que l'on devoit presenter au Pere General, touchant les affaires de la Reforme, jusqu'à ce que l'on eut obtenu de faire une Province des Reformez. Elle sçavoit fort bien comme il se falloit comporter dans des affaires si espineuses, & que tout l'art de gouverner consiste à agir à propos, & dans le temps qu'il faut.
14. L'on voit dans ce nombre, & dans toute la Lettre le grand soin que la Sainte avoit, afin que le Pere Gracian conservast la grande reputation qu'il avoit d'estre un homme spirituel, & prudent; ce qu'elle faisoit pour deux raisons. La premiere, parce qu'elle l'aymoit; La seconde, parce qu'elle consideroit que si celuy qui travailloit à l'avancement de la Reforme venoit à perdre sa reputation, on auroit d'avantage de peine d'obtenir ce que l'on desiroit.
15. Elle finit le nombre, disant, *Que le Roy escoute tous le monde, & qu'elle ne sçait pas pourquoy on ne luy en parle pas.* Par ce moyen elle facilitoit son affaire, en representant l'affabilité du Roy. En effet la principale qualité que les Roys doivent avoir pour bien gouverner, c'est d'entendre les plaintes de leurs Sujets. Une pauvre vieille aborda Philippes Roy de Macedoine, Pere du Grand Alexandre pour luy parler, & voyant qu'il ne s'arrestoit pour l'escouter, elle le prit par le bras, & luydit, *SIRE, ou il faut que vous escoutiez le monde, ou que vous quittiez le Sceptre & la Couronne,* A cette Remonstrance le Roy s'arresta & l'escouta. Il est certain que le bon gouvernement d'une Monarchie consiste à escouter les plaintes des Vassaux, & à y mettre ordre.
16. Elle dit dans le cinquième nombre avec une grace admirable, *Mais je parle estrangement, hélas! combien de bagatelles vous escriis-je.* Il faut remarquer qu'elle dit cela apres avoir parlé de la Politique, comme un veritable Politique, & de la devotion comme une personne tres-spirituelle. Il ne faut pas s'estonner qu'elle avançast ces paroles, d'autant que son humilité paroissoit par tout, assaisonnoit tout, & convertissoit toutes choses en substance. C'est à la verité une bonne instruction pour les personnes spirituelles, qui

qui faiſans beaucoup doivent croire qu'elles ne font rien.

Elle dit dans le meſme nombre avec une grande ferveur, qu'elle ſ'affligeoit beaucoup de ſe voir enſermée. Ce ſont des effets celeſtes de ſon zele brûlant. Il paroît ſans doute, que Dieu avoit créé Sainte Tereſe pour eſtre Apoſtre dans la condition d'une femme, & ſa haute vocation ne pouvoit ſe contenir dans la cloſture eſtroite, à laquelle ſa condition l'affujettifſoit. 17.

Elle parle apres dans le nombre fixiéme du voyage que la Mere du Pere Gratian faiſoit pour mener ſa fille Marie à Valladolid, où elle devoit prendre l'habit de Carmelite. Elle dit, que les Religieuſes d'Avila ſouhaitoient de l'avoir, mais elle ſe contente d'avoir Madamoifelle Julienne ſon autre ſœur, qui prit apres l'habit de Carmelite à Seville, & ſe nomma Julienne de la Mere de Dieu. Tout le reſte de la Lettre conſiſte en des affaires, & par tout l'on reconnoiſt l'eſprit, la prudence, & la conduite de la Sainte, & la grande affection qu'elle portoit au Pere Gratian, à ſes belles qualitez, à ſa Mere, & à tous ſes parens, d'autant que toute cette Famille eſtoit ſelon ſon cœur. 18.

---

L E T T R E X X I I I.

Au meſme.

J E S U S.

**L**A Grace du Saint Eſprit ſoit avec voſtre Reverence.

Mon Pere, j'ay reçu aujourd'huy par la voye du Maïſtre des Courriers trois de vos Lettres, & je receus hier celles que Frere Alonſe portoit, Dieu m'a fort bien recompensée de la peine que j'ay ſoufferte pour leur retardement; qu'il ſoit à jamais beny de ce que vous portez bien. Je fus d'abord alarmée de ne voir aucune Lettre de voſtre Reverence dans les deux pacquets de la Prieure, vous pouvez vous imaginer 1.

imaginer le trouble que j'en eus, mais il ne dura gueres. Je vous prie de me marquer dans vos Lettres celles que vous recevez de ma part, car souvent vous ne respondes à quoy que ce soit de ce que je vous escriis, & vous oubliez encore de mettre la date.

2. Vous me demandez dans vos deux Lettres que je vous fasse sçavoir ce qui s'est passé à l'entreveuë de Madame Jeanne. Je vous l'ay mandé par la voye du Messager de cette Ville. Je pense que celle qui vient par la voye de Madrid à ce que vous me marquez en est la response; c'est pourquoy je n'en ay pas esté en peine. Je me porte bien: Mon Isabelle est toute nostre recreation. C'est une chose merueilleuse de voir comme elle est agreable & gaye. Je receus hier une Lettre de Madame Jeanne, où elle me marque que tout le monde se porte bien.

3. J'ay grandement louë Dieu de voir que les affaires vont bien; mais j'ay esté toute surprise de ce que Frere Alonse m'a dit touchant les choses qu'on disoit de vostre Reverence, bon Dieu qu'il estoit necessaire que vous fissiez le voyage: quand vous n'aurez fait que de vous porter sur les lieux, il me semble que vous y estiez obligé en conscience pour conserver l'honneur de l'Ordre. Je ne puis pas m'imaginer comme l'on pouvoit publier de si noires calomnies: je prie Dieu de leur donner sa lumiere. Si vous aviez quelqu'un sur qui vous fier, il seroit fort à propos de leur faire le plaisir que de leur donner un autre Prieur, mais cela me passe. Je fus toute estonnée de celuy qui donnoit le conseil dont vous me parlez, car c'estoit ne rien faire. C'est une estrange chose de voir que

que celuy qui vous contrarie en tout vienne à demeurer dans ce Convent, & j'ay beaucoup de peine à croire que luy-mefme apres y avoir mieux pensé n'eust refusé ce qu'il confeilloit; apres tout ils ne font pas portez ny enseignez à desirer d'estre peu estimez.

N'est-ce pas une chose merueilleuse que Paul ayant tant d'occupations, demeure neantmoins dans un grand repos en traittant avec Joseph? J'en louë beaucoup Dieu. Dites-luy qu'enfin il se doit contenter de son Oraison, & qu'il ne se mette pas en peine si son entendement ne fait rien, quand Dieu le voudra favoriser d'une autre façon; vous luy direz aussi que je suis fort contenté de ce qu'il escrit. L'importance en ce qui touche ces choses interieures & spirituelles de l'Oraison est, que la mieux faite & la plus agreable à Dieu, est celle qui produit dans l'ame de meilleurs effets. Je ne parle pas à present des desirs & des resolutions, quelque quantité que l'ame en fasse, car bien qu'elles soient bonnes elles ne sont pas pourtant comme nostre amour propre nous les represente; mais je parle de ces effets qui confirment les bons desirs par l'execution; en sorte que l'on connoisse le desir que l'ame a de l'honneur de Dieu, par le grand soin qu'elle aura de ne l'offenser point, par les diligences qu'elle fera pour employer sa memoire & son entendement à tout ce qui luy pourra plaire, & à luy tesmoigner davantage d'amour.

C'est icy la veritable Oraison; & non pas ces goults qui ne sont que pour nostre satisfaction; & quand l'Oraison n'est pas comme je viens de dire, on ne reconnoist dans l'ame que beaucoup de lascheté,

4.

*La  
meilleure  
Orai-  
son est  
celle qui  
produit  
des meil-  
leurs ef-  
fets qui  
sont les  
bons de-  
sirs con-  
firmes  
par les  
œuvres.*

5.



l'ascheté, des craintes & des ressentimens contre ceux qui la mesprisent, ou qui ne l'estiment pas assez. Pour moy je ne voudrois point d'autre Oraison que celle qui m'enrichiroit de vertus : si elle estoit accompagnée de grands travaux, de secheresses & d'afflictions qui me rendissent humble, je la tiendrois pour une excellente Oraison, car ce qui agréé le plus à Dieu, c'est ce que j'estimerois une véritable Oraison, parce qu'il faut croire que celuy qui souffre prie, puis qu'il offre à Dieu ses afflictions; mesme quelquefois il prie beaucoup plus que celuy qui se rompt la teste dans un coin de sa cellule, & qui croira d'avoir fait Oraison; s'il s'est efforcé de verser quelques larmes.

6. Pardonnez - moy, s'il vous plaist, si je vous donne la commission de dire tant de choses à Joseph, mais l'amitié qu'il a pour Paul les luy fera recevoir en bonne part; neantmoins c'est à condition que vous trouviez bon de les luy dire, car si vous ne le jugez pas à propos vous ne luy en direz mot. Je dis seulement ce que je souhaiterois pour moy; & j'adjouste que ce sont deux grandes choses d'avoir une bonne conscience & les bonnes œuvres.

7. Ce que vous me dites du Pere Jean m'a beaucoup agréé. Il pourroit arriver que le Demon voudra faire quelque mal, & que Dieu en tirera quelque bien; mais il est necessaire d'y prendre bien garde, car je suis assée que le Demon cherchera & se servira de toutes les adresses qu'il pourra pour faire mal à Elisée, & ainsi il fait bien de croire que cela vient du costé du Demon. Je crois mesme qu'il ne seroit pas mal à propos de



de faire fort peu de cas de ces choses, car si c'est afin que Jean fasse penitence, Dieu luy en a desia assez envoyé; ce qu'il en a esprouvé n'a pas esté pour la seule personne, & les trois autres qui devoient l'assister de leur conseil, en eurent bien-tost leur part, ainsi que Joseph l'avoit dit.

Pour la Sœur de Saint Hierosme; il faudra 8.  
luy faire manger de la viande durant quelques jours, & luy defendre l'Oraison. Vous luy ordonnerez, s'il vous plaist de ne traiter avec personne qu'avec vous, ou bien qu'elle m'escrive; car elle a l'imagination foible, & croit de voir & d'entendre ce qu'elle medite, bien que quelquefois le tout pourroit estre vray, car c'est une fort bonne ame.

J'ay la mesme opinion de la Sœur Beatrix, mais 9.  
je ne vois pas que ce que l'on m'escrit du temps de sa Profession soit une fantaisie, je le trouve assez bien. Ordonnez, s'il vous plaist, à la Prieure qu'elle l'exempte du Jeufne, & qu'elle defende de temps en temps à ces deux Religieuses de faire l'Oraison, les occupant en d'autres exercices, de peur que nous ne tombions à un plus grand mal; croyez-moy car tout cela est necessaire.

J'ay esté en peine de la perte des Lettres 10.  
dont vous me parlez, sans me dire si celles qui tomberent entre les mains de Peralte estoient de consequence: sçachez que j'envoye à present un Messager exprés. J'ay porté une grande & tres-grande envie à ces Religieuses qui ont eu le bien d'entendre vos Sermons; il paroist bien qu'elles meritent ces douceurs, & moy des amertumes: cependant je prie Dieu qu'il m'en donne  
beaucoup,

beaucoup, mais pour son amour. J'ay appris avec desplaisir que vous deviez aller à Grenade : je voudrois sçavoir le temps que vous y demeurerez, & où je vous dois adresser mes Lettres : je vous prie pour l'amour de Dieu de m'en donner avis avant vostre depart. Je n'ay receu aucun papier signé en blanc, envoyez-m'en deux, car je crois qu'il en faudra autant. Je vois la peine que vous avez, je voudrois vous pouvoir soulager en quelque chose, jusques à ce que vous ayez un peu plus de repos ; je prie Dieu de vous le donner tel comme je vous le desire, & de vous communiquer la Sainteté qu'il vous peut donner. *Amen.*  
C'est aujourdhuy le 23. d'Octobre.

Vostre indigne Servante,  
TERESE DE JESUS.

### R E M A R Q U E S.

- I. **Q**Uoy que cette Lettre de Sainte Terese soit si familiere, & quel'on voye bien qu'elle n'a pas apporté grand soin à l'escrire elle est pourtant des mieux escrites, & des plus spirituelles que cette sainte plume ait laissé à l'Eglise ; & en particulier l'instruction qu'elle donne à Paul pour Joseph est une piece d'or qui devoit estre imprimée sur les ames de tous ceux qui s'adonnent à la vie interieure.

Elle entend par le mot de *Joseph*, la Mere Marie de Saint Joseph Prieure du Convent de Seville, & par les mots de *Paul* & d'*Elisée*, elle entend le Pere Hierosme Gratian. Elle se sert de ce déguisement y estant obligée par la persecution que ses Religieuses de Seville souffroient en ce temps.

L'on connoist bien dans le premier nombre l'affection que la Sainte portoit au Pere Gratian, tant par le soin qu'elle avoit de sa santé, que par l'empressement qu'elle tesmoignoit avoir pour recevoir de ses Lettres ;

& aussi

& auffi par les plaintes qu'elle luy fait, de cequ'il ne luy respond pas comme elle fouhaitoit.

Ces deux Saintes ames faisoient veritablement l'office de Pere, & de Mere de la Reforme; car Sainte Terefe vivoit tousiours avec une perpetuelle & sainte inquietude de ſçavoir tout ce qui se passoit dans l'Ordre, comme une Mere qui ayme tendrement ses enfans; & de l'autre costé le Pere Hierosme Gratian estant occupé au gouvernement de la Reforme, & au bien des ames, oublioit quelquefois de faire response, d'escire, & de mettre la date dans ses Lettres.

La Sainte fait mention dans le deuxieme nombre de la Sœur Isabelle de J E S U S, Sœur du Pere Gratian, qui prit l'habit à Toledé. Elle parle auffi de Madame Jeanne, dont le surnom estoit de Antifque leur mere, qui fut effectivement tres-heureuse d'avoir mis au monde des enfans si spirituels qui entreterent presque tous dans l'Ordre de Nostre Dame du Mont Carmel. Cette Dame passa par Avila lors qu'elle menoit sa fille à Valladolid, pour la faire recevoir comme il a esté dit dans la Lettre precedente. Cette Religieuse s'appella Marie de Saint Joseph; & en passant par Avila, la mere & la fille virent la Sainte qui y estoit pour lors.

La Sainte dit au troisieme nombre, qu'elle a esté surprise des faussetez dont on avoit accusé le Pere Gratian dans l'Andalousie. Il n'y avoit personne qui s'en pût mieux estonner qu'elle qui ſçavoit par experience la grande vertu de ce Religieux. Elle adjouste ensuite, que son voyage fut necessaire pour faire disparoistre ces broiillards, d'autant qu'il n'y a point de doute que la presence, l'innocence, & la sincerité d'un homme spirituel, sont comme le Soleil, qui par sa presence dissipe les tenebres épaisses des calomnies & des faussetez. Elle dit aussi-tost, je prie Dieu de donner la lumiere à ceux qui publient des impostures si noires. La Sainte demandoit à Dieu ce dont ils avoient besoin; à ſçavoir la lumiere pour voir la vertu de cet homme de Dieu, car sans cette lumiere, nous sommes si aveugles que le bon nous paroist mauvais, & le meschant nous semble bon.

Elle parle dans le mesme nombre d'une Election que le Pere Gratian avoit fait d'un Prieur pour un certain

Q

Convent

Convent de l'Observance Mitigée, dont il estoit pour lors Visiteur; & sur ce sujet elle dit une fort belle chose parmy plusieurs autres. *C'est une chose estrange* (dit-elle) *que celuy qui vous contrarie en tout vienne à demeurer dans ce Convent.* Comme qui diroit, l'on se comporte avec une grande conduite, quand on est à la veüe de ses ennemis; & par ce moyen on meine une meilleure vie. Si nous n'estions pas aveugles, nous pourrions reconnoistre, que parlant communement, nous sommes plus redevables à nos ennemis qu'à nos amis, d'autant que ceux-cy nous flattent, & nous endorment le plus souvent; mais ceux-là nous exercent par leurs persecutions, & nous éveillent pour nous faire avancer dans le chemin de perfection.

6. ¶ Ensuite elle commence ses chiffres dans le quatrième nombre. Elle entend sous le nom de *Paul* le Pere Gratian, parce que selon l'esprit que Dieu luy communiqua dans l'exercice de ses Predications, il suivit & imitoit l'Apôstre des Gentils.

7. Elle luy donne apres un advis pour une ame qui faisoit l'Oraison, & qui, comme nous avons dit, estoit la Mere Marie de saint Joseph, Prieure de Seville. Elle luy recommanda de luy dire, *qu'elle se contente de son Oraison*, mais ces paroles ont besoin d'explication, car on les peut entendre de deux façons; Premièrement que l'ame se contente de son Oraison par une propre satisfaction, & présomption qu'elle aura de marcher en sûreté dans le chemin de Dieu n'ayant point cette sainte crainte que toute ame doit avoir; & principalement celles qui frequentent l'Oraison. Or la Sainte n'entend pas donner ce conseil dans cette maniere, car ce genre de contentement seroit fort dangereux; Secondement on peut entendre par ces paroles que l'ame se doit contenter, se reposant, & se laissant conduire par le chemin que Dieu la mene sans se destourner jamais, estant contente que Dieu fasse sa volonté; & ce contentement est le bon & le parfait que Sainte Terese conseille par ses paroles.

8. Tout ce qu'elle dit depuis le quatrième nombre qu'elle commence à parler de l'Oraison, devroit estre écrit en Lettres d'or. Je prie le Lecteur de le lire avec

atten-

attention, & de le relire, & mesme de l'apprendre par cœur, parce que cette seule instruction de la Sainte vaut plus que plusieurs Lettres escrites à des Roys, & que plusieurs Livres qui ont esté faits dans l'Eglise de Dieu.

Elle commence en establiſſant un principetres-folide, qui est de ne se mettre point en peine si l'entendement n'agit point dans l'Oraison quand Dieu conduira l'ame d'une autre façon. C'est à dire que si la volonté enleve l'entendement, & si Dieu l'a tellement embrasée de son amour, qu'elle en brusle pendant que l'entendement ne fait rien & ne dit rien, il nes'en faut pas foucier; c'est passer de la meditation à la contemplation; il faut sçavoir, qu'alors il est bon de laisser les raisonnemens, qui ne sont que des moyens, puisque que l'on est arrivé à la fin, & non seulement il les faut laisser; mais mesme l'on se sentira assez obligé de le faire: car l'ame venant à estre esprise de l'amour de Dieu n'a plus besoin de discours ny de raisonnemens; il suffit qu'elle se laisse du tout aller à l'operation de Dieu, & qu'elle s'embrase de son amour.

J'ose dire que dans l'Oraison, il y a un raisonnement pour aimer, un raisonnement avec amour, & un amour sans raisonnement. C'est une chose bonne & sainte de raisonner & mediter pour aymer; & il est encore meilleur de raisonner par la force de l'amour, l'ame estant emportée par cet amour. Mais le plus parfait & le plus pur amour, est de faire cesser les raisonnemens par une Puissance souveraine de l'amour de Dieu, dans lequel l'ame vienne à brusler, & que cet amour se rende si bien maistre de cette ame, qu'il vienne à la despoüiller de tous les raisonnemens & reflexions.

Il semble que l'ame fasse seule cette premiere sorte d'Oraison, bien qu'elle ne la pourroit pas faire sans la grace de Dieu; & l'ame & Dieu par un concours mutuel font la seconde Oraison; mais pour la troisieme, il n'y a que Dieu seul qui s'en mesle & qui agisse dans l'ame; car bien que l'ame fasse tout ce que Dieu veut il semble neantmoins qu'elle souffre plus qu'elle n'agit, selon ce que Saint Denys en dit par ces deux belles paroles, *pati Divina, l'humain souffre le Divin*; c'est à dire,

que l'ame souffre les choses divines que Dieu opere en elle. Mais pourquoy me meslay-je de cecy miserable pecheur que je suis sans rien comprendre, pourquoy osay-je traiter de Dieu & de l'Oraison ? Ah, Seigneur ayez pitié de moy, conservez-moy en vostre grace, & conduisez-moy à vous ! Helas, mon Dieu, les Religieuses nous ravissent le Ciel, quelque dignité eminente que nous possedions, parce qu'elles nous ravissent l'Oraison qui les porte dans le Ciel ; Donnez-nous, Seigneur l'Oraison des Religieuses, & nous aurons les vertus qu'un Evesque doit posseder.

11. La Sainte establit apres dans le mesme nombre un autre principe bien considerable ; de sorte que si le premier estoit d'or, celuy-cy est de diamant. *Assurez-vous, mon Pere, que la meilleure Oraison est celle qui laisse l'ame dans la ferveur ; comme si elle disoit. La meilleure Oraison est celle, qui de l'Oraison porte tout aussi-tost l'ame à l'action, à l'obeissance, à servir & plaire à Dieu, à pratiquer les vertus ; qui ne laisse pas seulement des desirs, mais des desirs efficaces, & qui passe tellement aux effets, que si elle desire obeyr, elle obeyt, si elle desire travailler, elle travaille, si elle desire de s'humilier, elle s'humilie, si elle desire de souffrir, elle souffre.* En un mot, c'est cette Oraison qui reduit une ame à aimer Dieu, & à servir Dieu.

12. On rapporte qu'un homme fort spirituel fut ravy en extase en presence d'un Pape, & s'esleva de terre si haut, que ce souverain Pontife eut la devotion de luy baiser les pieds pendant qu'il estoit suspendu en l'air, l'extasié revint à luy dans ce mesme temps, de façon qu'il pût s'appercevoir de l'humilité du Pape, ce qui l'enfla tellement d'orgueil, au lieu d'en avoir de la confusion, que bien loin de s'humilier à force d'estre confus jusqu'aux abismes il s'esleva jusqu'au Ciel, & conçeut de cet événement une vanité insupportable : ce qui fit dire à une autre personne spirituelle qui se trouva là ? *O mal-heureux, tu es monté comme un Seraphin, & tu es descendu comme un Lucifer ; c'est pourquoy il faut que nous comprenions, que comme la meditation doit porter l'ame à aymer Dieu, de mesme l'amour la doit porter à pratiquer les vertus, & s'humilier, & comme la consideration nous doit conduire à la contempla-*  
tion,



tion, auſſi la contemplation nous doit porter aux vertus de l'action, & à l'exercice actuel de toutes les vertus.

Et c'eſt la raiſon pour laquelle noſtre Sauveur n'a pas eſtably l'Oraiſon pour un teſmoignage d'une bonne ame; mais il a parlé des œuvres comme d'une marque de l'Oraiſon, quand il dit, *un bon arbre ne ſçauroit porter des mauvais fruits comme le meſchant n'en ſçauroit donner des bons.* Matt. 7. v. 17. 18:  
*Or tu connoiſtras l'arbre par le fruit qu'il portera: ex fructibus eorum cognoſcitis eos,* comme s'il diſoit, *regardez les vertus de l'homme ſpirituel, & vous connoiſtrez la bonté de ſon ame.*

Le nombre cinquième eſt tout divin, d'autant que la Sainte examine l'importance qu'il y a de tenir pour une parfaite Oraiſon celle qui nettoye, & qui purifie davantage l'ame, celle là eſtant la meilleure, qui porte plus puisſamment l'ame à la pratique des vertus, qui la conduit & l'éclaire, afin qu'elle agiſſe avec une plus grande netteté & pureté de volonté. Enſuite elle finit le nombre, diſant d'une grace toute particulière. *Celle qui fait cette Oraiſon prie mieux Dieu que celle qui ſe rompt la teſte à un coin de ſa Cellule, & qui à toute force eſpreint de ſes yeux quelques larmes, croyant que l'Oraiſon conſiſte en cela.* 13.

La Sainte parle en cet endroit de ces ames qui veulent devenir perſonnes d'Oraiſon, & fort ſpirituelles par leur propres efforts, en quoy elles manquent beaucoup; car comme diſoit un certain Courtiſan à un autre propos, *l'Oraiſon demande plus d'adreſſe que de force.* Cette adreſſe conſiſte à ſe preſenter devant Dieu avec humilité, avec reſignation, & avec un deſir violent, que ſa Divine Majeſté faſſe ce qu'elle voudra de l'ame. Elle conſiſte auſſi à ſe confeſſer indigne de ſes faveurs, pauvre miſerable, à ſe reconnoiſtre fille de ſa grace, à voir qu'il n'y a rien de bon en elle ſi ſa Miſericorde ne le luy donne, à renoncer à tout ce qui ne ſera pas ſa volonté, ou qui ſera contraire à ſon amour, à ſe tenir pauvre de cette richeſſe celeſte, & à demander l'aumôſne à cette éternelle liberalité; voylà la véritable Oraiſon, & non pas vouloir, à pure force parvenir à cet eſprit de Priere avec un certain genre d'amour propre, ſi preſumptueux, qu'il ſemble qu'elle ſeule puiſſe par ſes ſoins devenir pure, ſpirituelle, & devote. 14.

Ames ſpirituelles, conſidérez ce que la Sainte dit ſur



ce sujet ; c'est icy une doctrine tres-excellente pour s'humilier, pour tomber dans la confusion, pour s'aneantir devant la presence de Dieu, & pour se remettre entre ses mains comme un neant, afin d'en sortir favorisées, & en sortant avec des faveurs de ses mains, retourner aussi-tost dans le neant comme auparavant.

14. Enfin que ceux qui experimentent & entendent ces choses relevées, nous fassent la faveur de les expliquer, car je ne puis seulement que les sentir de loin & de près, je n'y comprends rien; par ce que la Sainte dit icy est une doctrine toute celeste que S. Paul & S. Augustin (qui sont les plus puissans Defenseurs de la grace) ont enseignée dans plusieurs endroits de leurs Livres, & certainement c'est à cette grace à qui nous sommes redevables de tout ce que nous sommes; c'est elle qui nous fait faire penitence, & qui nous tire les larmes des yeux: C'est pourquoy je voudrois, miserable pecheur que je suis, estre un enfant humble, & un serviteur fidele de la grace, & de la divine misericorde, estant esloigné de moy mesme, & delivré de cette presumption insupportable, & damnable de ces ames qui s'aproprient, & les bons desirs & les bonnes œuvres. *Ce n'est pas moy (dit S. Paul) non ce n'est pas moy; mais c'est la grace de Dieu avec moy: non ego sed gratia Dei mecum.*

15. La Sainte dit dans le mesme endroit avec beaucoup de jugement, que cette ame croira de faire Oraison, en tirant par force quelques larmes, comme si elles sortoient de ses yeux, de mesme que d'un Alambic; ces larmes ne coulent pas naturellement, comme l'eau; mais c'est avec force que cette creature abusée les fait sortir, qu'elle les respand, & qu'elle les distille, de sorte qu'elles sont plustost causées par l'amour propre, que par la grace, ou par la devotion; Et si les larmes ne viennent naturellement d'elles-mesmes, on les respand avec beaucoup de difficulté, c'est à dire, que si Dieu ne les envoie auparavant au cœur, elles sortiront par les yeux fort tard, & sans profit. Dieu nous garde d'estre du nombre de ceux qui pleurent quand ils le veulent; car c'est une marque qu'ils pleurent de leur naturel, & non pas par un don de Dieu, puis que Dieu donne les larmes quand il veut, & parce qu'il le veut; c'est pourquoy  
quand